This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 07581354 7

TABLEAU

DES

MŒURS FRANÇAISES.

I.

TABLEAU

DES

MŒURS FRANÇAISES.

I.

Cet ouvrage est tiré à 1050 exemplaires. Seront réputés provenant de contrefaçon tous les exemplaires qui ne seront pas timbrés comme ci-dessous et numérotés.

N° 170.

Cet Ouvrage se trouve aussi

CHEZ
- GOUJON, libraire de S. A. R. MADAME, duchesse de Berry, rue du Bac, n° 33;
- DELAUNAY, libraire de S. A. R. Madame la duchesse d'Orléans, au Palais-Royal;
- BRÉDIF, libraire, boulevard des Italiens, n° 19.

DE L'IMPRIMERIE D'ADRIEN ÉGRON,

RUE DES NOYERS, N° 37.

TABLEAU

DES

MŒURS FRANÇAISES

AUX TEMPS DE LA CHEVALERIE;

TIRÉ DU ROMAN

De sire Raoul et de la belle Ermeline,

Mis en français moderne, et accompagné de Notes sur les guerres générales et privées; sur les rapports des grands vassaux avec le roi et avec leurs vassaux inférieurs; sur le ban et l'arrière-ban; sur l'oriflamme, les bannières, les cris d'armes, les rois et les hérauts d'armes, etc.; sur les combats à outrance, judiciaires et autres; sur les tournois, les joutes, les pas d'armes, etc.; sur les fraternités d'armes et les adoptions; sur les chevaliers, les écuyers, les damoiseaux, les pages, etc.; sur les trouvères et les troubadours, les ménestrels et les jongleurs; sur la langue d'oyl et la langue d'oc; sur les chasses et les repas, etc., etc.; toutes extraites des auteurs les plus accrédités.

PAR

L. C. P. D. V.

Tome Premier.

PARIS,

ADRIEN ÉGRON,

IMPRIMEUR DE MONSEIGNEUR LE DAUPHIN,

RUE DES NOYERS, N° 37.

1825.

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
645609 A
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS
R 1933 L

PRÉFACE

DU TRADUCTEUR.

S'IL est un artifice usé, c'est celui par lequel tant d'auteurs modernes, à l'imitation d'auteurs plus anciens, nous donnent les productions de leurs cerveaux pour de vieilles chroniques, trouvées dans des ruines de châteaux, d'églises, de moutiers, voire même de cimetières. La Bande Noire ne peut détruire le moindre édifice gothique, qu'il ne s'en exhume de suite un vieux manuscrit de huit ou dix siècles, et qu'il ne se rencontre près de là un auteur qui le déchiffre et le publie.

L'abus qu'on a fait de cette supposition devait amener nécessairement, comme il est arrivé, l'incrédulité du public sur toutes les découvertes réelles qui pourraient se faire de monumens écrits, dans les siècles passés. On déterrerait demain, en présence de tout le peuple de Reims, des caveaux de l'église métropolitaine de cette ville, l'original authentique de l'histoire de Charlemagne et de Roland, par le véridique archevêque Turpin, que, hors des murs de la capitale des Rémois, nulle foi ne serait accordée à cette précieuse trouvaille.

D'après cette disposition très-connue des esprits, loin de vouloir donner une date de plusieurs siècles à aucun travail moderne, j'aurais dissimulé l'antique

origine de celui que j'offre aujourd'hui au public, et je m'en serais attribué l'invention, à mes risques et périls, s'il ne portait avec lui des caractères certains, auxquels on reconnaîtra que sa naissance n'est pas de nos jours.

Je ne suis point assez familier avec le public, pour l'inviter à venir prendre connaissance, chez moi, des preuves matérielles de l'ancienneté de mon manuscrit; mais ce livre, à travers sa traduction, en présentera des signes incontestables au lecteur, partout où il l'atteindra, et fixera irrésistiblement sa croyance sur ce point. De ces signes, qui abondent, je n'en indiquerai ici qu'un petit nombre; mais ils seront suffisans.

Ce qui distingue surtout les ouvrages d'invention moderne, et assure leur succès, ce sont ces réflexions tantôt profondes, tantôt subtiles, qui démontrent, dans leurs auteurs, une si grande connaissance du cœur humain. Le public, flatté de se trouver initié à cette science, la première de toutes, en a tant de gratitude pour ses maîtres, qu'il les remercie avec applaudissemens, chaque fois qu'ils écartent et font taire les personnages de leurs romans, pour se mettre eux-mêmes en avant, sur la scène, et lui adresser directement des allocutions.

Dans les quatre volumes dont je publie la traduction, on trouvera à peine quatre réflexions de l'auteur. Ses héros mêmes s'en montrent fort sobres, et je suis forcé de dire que les lecteurs qui aiment les réflexions seront réduits à en faire.

Comme il n'est guère d'usage que l'éditeur d'un livre soit le premier à exposer ce qui lui manque

pour réussir, quelques personnes pourront s'imaginer que ce qui vient d'être dit est une critique de la manière des auteurs modernes, et un panégyrique des anciens, qui, après avoir établi des personnages en face du public, les laissaient agir et parler conformément au caractère qu'ils leur avaient prêté dès le début, et se tenaient eux-mêmes constamment invisibles dans la coulisse, ou dans le trou du souffleur; on croira que, louangeur du temps qui n'est plus, je veux faire entendre que nos devanciers en romans furent plus modestes que nous. Non. Nous le sommes beaucoup; et je pense que les écrivains qui se donnaient la peine, il y a cinq à six siècles, de consacrer leurs veilles à l'instruction ou à l'amusement du public, n'étaient aucunement insensibles aux éloges de ceux pour lesquels ils travaillaient. La différence des temps est la vraie cause de la différence de conduite chez les auteurs. Avant l'invention de l'imprimerie, un écrivain qui aurait attendu, pour recueillir de son travail la dose de gloire et de profit qu'il pensait devoir lui en revenir, que quelques milliers de copies en fussent répandues dans le public, aurait risqué de mourir long-temps avant d'être assez loué et assez indemnisé. Mais il n'avait garde de s'exposer à un tel malheur. A peine avait-il deux exemplaires de son ouvrage que, pendant qu'il en livrait un aux copistes, avec l'autre il parcourait les cours, les villes, les châteaux. Partout il était bien accueilli : un auditoire distingué était invité à venir l'entendre, et presque toujours les oreilles lui étaient favorables, parce que l'abondance ne rendait pas, comme de nos jours, difficile sur le choix. Pour

peu qu'il y eût, dans son livre, de grands coups d'épée, des croisades, de l'amour, de la féerie, (et qui manquait alors à ces articles de rigueur?) il recevait, du haut baron, des habits, de l'argent, des chevaux, même des armes, selon sa condition. Tous les étrangers riches ajoutaient aux cadeaux du maître de la maison. Si l'ouvrage était de longue haleine, la lecture s'en reprenait, chaque jour, à la fin des repas, au moment où l'on servait le dernier vin et les épices. Pendant ce récit, qu'il faisait le plus souvent lui-même, l'auteur avait toute facilité de s'arrêter, pour faire des réflexions et écouter celles que lui adressait le noble auditoire. En même temps, il aspirait, selon toute l'aptitude que la nature lui avait octroyée pour cela, les louanges qui ne manquaient jamais de lui être prodiguées : car c'eût été manquer au maître de la maison, que de ne pas applaudir l'auteur qu'il faisait entendre. Cet heureux mortel jouissait donc de suite, par ses yeux, par ses oreilles, de tous les signes d'approbation qui s'échappaient par des sourires, des battemens de mains, des acclamations. Il nageait dans un océan de délices. Mais on conçoit facilement que quand il faisait copier son livre, il n'avait pas besoin d'y mettre toutes les réflexions qu'avait fait naître une première lecture; parce que ces copies elles-mêmes devaient être lues devant d'autres assistans (car alors, excepté les moines, peu de gens lisaient dans la retraite) : il savait donc que de nouvelles réflexions seraient provoquées par un nouvel auditoire.

Les choses se passent bien autrement aujourd'hui. A peine un auteur a-t-il achevé un manuscrit, qu'en

peu de temps, la presse lui en fournit autant de copies qu'il présume pouvoir en débiter, et souvent beaucoup plus. Si son livre n'est pas trop savant, que ce soit un roman, par exemple, il arrive á toutes les classes lisantes de la société, depuis les plus hautes jusqu'aux plus humbles. Mais l'écrivain n'ignore pas que, dans cette foule de lecteurs, il s'en trouve bon nombre qui se comportent avec un livre, comme certains gourmands avec les comestibles qui leur sont exposés. Il fait que, de même que ceux-ci dévorent ce qui est devant eux, sans songer ni à leur amphitryon ni à l'artiste habile qui a préparé ces précieux condimens, inventé peut-être ces savantes combinaisons, pour flatter leur sensualité; ainsi l'engloutisseur de romans, quand une brochure nouvelle lui est présentée, court à la première page au sommet de laquelle il voit un chiffre arabe, repoussant tout ce qui est à sa gauche, et parvient au mot terminal du livre, sans avoir pensé une seule fois à l'écrivain qui lui a fait venir si délicieusement la chair de poule, qui, peut-être, lui a procuré dix cauchemars. L'auteur moderne, dis-je, qui est parfaitement au fait de tout cela, n'a garde de ne paraître que dans sa préface. Il sort donc de temps en temps de derrière la coulisse, et a soin d'avertir à propos de semblables lecteurs que les livres ne se font pas tout seuls; que c'est lui, auteur, qui fait agir ces héros et ces héroïnes qui ont de si beaux sentimens, font de si nobles actions, débitent de si imposantes maximes; et, pour preuve, il écarte, à droite et à gauche, ces figures de sa création, se montre seul en avant d'elles, parle pour elles, et bien mieux qu'elles; car il ex-

teur, tant qu'il ne les lit pas dans l'original même, parce qu'il est toujours tenté de les soupçonner de fabrique moderne. C'est bien assez que je ne puisse faire passer les personnes qui voudront me suivre, par les chemins semés de fleurs auxquels les ont accoutumées les romanciers de nos jours, sans que je leur fasse supporter les heurts, les aspérités de notre langue, aux temps héroïques. Je ne me suis permis de donner des passages de mon manuscrit, d'une certaine étendue, qu'à l'occasion des tournois et des combats judiciaires, et encore je ne l'ai fait que lorsque je les ai trouvés parfaitement semblables à des pièces authentiques rapportées par des auteurs contemporains ou par des commentateurs accrédités. J'ai pensé qu'alors ces morceaux devenaient des pièces originales dont chacun était à même d'apprécier la valeur.

Il me reste à expliquer aux gens raisonnables comment, d'après les aveux que j'ai faits plus haut, j'ai pu me déterminer à faire paraître un livre qui devait trouver le public si peu disposé à l'accueillir. C'est un sentiment bien généreux, car c'est le désir de lui être utile, sans espérance de lui plaire. Je crois donc que les lecteurs qui pourront surmonter la juste répugnance que doit inspirer, de nos jours, un style sans éclat et des récits sans accompagnement de réflexions, trouveront, dans l'ouvrage que je mets sous leurs yeux, de quoi puiser une connaissance assez exacte et assez étendue des usages, des mœurs, des opinions qui ont régné, chez nos aïeux, pendant trois siècles environ. D'abord, le texte du vieux romancier présente les situations les plus remarquables de

la vie extérieure et privée de la société, à cette époque. Je les ai confrontées scrupuleusement avec ce que les autres romanciers anciens, les historiens contemporains et les commentateurs les plus estimés nous en ont transmis, et je les y ai trouvées conformes. Secondement, j'ai établi dans des notes, fruit d'un travail opiniâtre et consciencieux, tout ce qui pouvait contribuer à éclaircir cette matière et constater la vérité des tableaux qu'offre le texte. Ces notes seront accompagnées de l'indication des auteurs à qui je les ai empruntées *, et j'ose croire

* Je dois pourtant prévenir qu'il y a deux auteurs auxquels j'ai eu souvent recours, et dont on verra rarement les noms dans mes notes. Je veux dire l'abbé Millot et M. Raynouard. Mais c'est que je trouve plus expédient d'avertir ici, que toutes mes notices en prose moderne sur les troubadours seront prises du premier, et que les citations en langue romane du midi, seront extraites du recueil que le dernier a publié sous le nom de *Choix de Poésies des Troubadours*. Cet auteur vivant aurait eu bien plus de droit que Millot, d'appeler son livre *Histoire littéraire des Troubadours*, car il nous présente leurs productions dans leur idiome original, tandis que le premier ne nous offre que des traductions fort peu sévères de leurs ouvrages; aussi son livre ne peut guère être considéré que comme un abrégé biographique des troubadours; et cependant jusqu'à l'ouvrage de M. Raynouard, il était d'un grand intérêt pour ceux qui désiraient connaître nos temps chevaleresques. En effet on n'ignore pas que les troubadours furent contemporains des chevaliers. Toujours mêlés, par leur profession, dans les cours, dans les tournois, dans les armées, ils font connaître les mœurs de leur temps, soit qu'ils blâment, soit qu'ils louent. C'est fort justement que l'on a remarqué, que l'histoire littéraire d'un peuple est l'histoire de ses mœurs. Je dirais à cette occasion, qu'il serait à souhaiter que cette histoire littéraire fût plus généralement connue : il en résulterait le redressement de beaucoup de fausses opinions sur les siècles qui ont précédé le nôtre. Aussi verra-t-on que ces poëtes anciens m'ont été d'un grand secours, pour mettre

que leurs noms détermineront la confiance des lecteurs. J'ai jugé à propos, toutefois, de renvoyer toutes ces pièces justificatives, à la fin de chaque volume, parce qu'il y a beaucoup de lecteurs de romans qui n'exigent point de preuves, et qui sont même désagréablement affectés, lorsque leur vue est tourmentée par des différences fréquentes de caractères d'impression. Je ne mettrai donc, au bas des pages, que de très-courtes notes, et en petit nombre. En revanche, les personnes désireuses de connaître le moyen âge de notre monarchie, trouveront, j'ose le croire, à la fin des volumes, de quoi occuper, si ce n'est satisfaire complétement, cette louable curiosité.

Si l'ingénieux Œdipe français pour qui les sphinx

---

dans un plus grand jour le tableau que j'avais entrepris d'exposer. Je dois à l'ouvrage de M. Raynouard, d'avoir pu présenter à mes lecteurs quelques passages de ces troubadours dans leur idiôme original. Si je ne l'ai pas fait plus souvent, c'est que cette langue occitanienne n'est pas aussi répandue au dix-neuvième siècle, qu'elle le fut au douzième et au treizième. Mais je suis persuadé que le recueil choisi qu'en a publié l'auteur que je viens de citer, et les savantes recherches dont il l'accompagne, exciteront la curiosité des littérateurs à connaître et à exploiter cette mine de notre territoire. Je me permettrai seulement la réflexion suivante. L'ouvrage de M. Raynouard méritait, sans contredit, tout le luxe typographique avec lequel il a paru. Mais dans l'intérêt des lettres, il serait à souhaiter qu'il en fût publié une édition plus assortie aux bibliothèques modestes qui sont les plus nombreuses. Alors je ne doute pas qu'il ne fût acquis par tous les amateurs de la littérature, surtout par ceux de nos provinces méridionales où la langue des troubadours est encore vulgaire, toutefois avec les altérations que le temps et l'envahissement de la langue française y ont apportées.

de l'Egypte n'auront bientôt plus de secret, arrivait à nous développer, un jour, un rouleau de papirus de quelques centaines d'aunes, qui nous révélât comment se recrutaient les armées des Pharaons, de quelles armes se servaient leurs guerriers et dans quel ordre ils combattaient; qui nous apprît quels étaient les usages, les mœurs des Egyptiens; qui nous fît connaître leurs jeux et leurs plaisirs, les heures, la composition et l'ordre de leurs repas; qui nous donnât des échantillons des poésies que la gloire ou l'amour inspiraient sur les bords du Nil; qui, surtout, nous instruisît de l'ordre hiérarchique selon lequel était constituée cette nation réputée si sage; qui nous initiât à la connaissance des sentimens, des préjugés qui avaient le plus d'action sur les classes dominantes de la société chez ce peuple antique, etc.; certainement on se précipiterait avec une grande avidité vers cette exposition de tableaux.

Mais la connaissance des mœurs et coutumes de la nation française qui, depuis treize siècles, tient bien aussi quelque place dans le monde, qui, à différentes époques, et tout récemment, a fait assez de fracas; cette connaissance, dis-je, aurait-elle moins d'intérêt, pour nous, que celle d'un peuple fini depuis deux mille ans? Le succès qu'ont de nos jours les nouvelles publications de nos vieux historiens, de nos vieux chroniqueurs nous met à l'abri de ce reproche. J'ai donc pu penser que le public accueillerait avec quelque bienveillance un ouvrage où, dans un cadre facile à saisir, il trouverait, sur les mœurs et coutumes de nos pères, pendant plusieurs siècles, des détails et des particularités dont la connaissance n'est

ordinairement acquise que par des recherches assez pénibles, dans plusieurs ouvrages volumineux. Les loisirs ne sont pas également répartis, parmi tous les hommes qui aiment l'instruction. J'ai employé ceux qui m'ont été accordés à un travail que j'ai cru utile. Car ne l'est-il pas à tout homme civilisé de connaître les mœurs de sa nation, pendant les différentes phases qu'elle a parcourues?

Je n'ignore pas toutefois que nous nous trouvons à une époque où il est difficile de faire accepter la vérité sur le temps passé. Le monde lisant se partage, à ce sujet, en deux opinions diamétralement opposées, mais chacune également chère au parti qui l'a adoptée : d'un côté une classe nombreuse, après avoir été témoin de l'épouvantable catastrophe qui a bouleversé notre patrie, il y a trente ans, est fortement disposée à croire qu'il a fallu que la malice de l'homme ait été maintenue sans action; mais accumulée, pressée, condensée, refoulée, pendant vingt siècles au moins, pour avoir pu produire, un jour, l'effroyable explosion qui a ébranlé chez nous la société jusque dans ses fondemens, et a couvert de ses débris le sol qui la portait. Une telle croyance, on doit l'avouer, fait honneur à ceux qu'elle domine, car il répugne à la vertu de croire que tant de crimes aient déjà pu se produire, avec toutes leurs calamités. Mais, hélas! penser ainsi, c'est ne pas connaître l'inépuisable trésor de mal que renferme le cœur humain. L'HOMME EST REBELLE! Il l'a toujours été et le sera toujours, tant que la force et la justice, constamment unies, et veillant sans cesse, ne le contraindront pas à respecter l'ordre légitime. Car la

force, sans la justice, indigne et révolte la vertu; la justice sans la force n'est qu'une louable, mais vaine intention, qui livre, en gémissant, l'innocence au crime. A quelqu'époque que l'on ouvre le livre de l'histoire, on trouve que, dès qu'il y a eu faiblesse dans le commandement, il y a eu fin à l'obéissance, c'est-à-dire rébellion; et de là les crimes auxquels poussent l'orgueil, la cupidité, et toutes les passions déchaînées.

En opposition à ces personnes qui croient le mal d'origine toute récente, est une classe non moins nombreuse qui, accoutumée à entendre répéter, depuis qu'elle écoute, que ce n'est qu'à dater des dernières années du dernier siècle que l'homme a commencé à marcher vers la civilisation, ne peut se défendre d'être persuadée que tout ce qui a précédé cette époque était plongé dans la barbarie et la stupidité; que même le siècle des Turenne, des Bossuet, des Pascal, des Racine, des Poussin, etc, n'était qu'une période nébuleuse, comparée à l'époque de vive lumière dans laquelle nous vivons; qu'à plus forte raison les temps plus en arrière de celui-là, qu'il n'est déjà de nous, ne peuvent être considérés que comme des âges d'obscurité complète, où nulle vertu, nul talent, nul sentiment généreux ne pouvait percer la croûte épaisse dont la race humaine était enveloppée, comme un insecte en état de chrysalide, tant que l'heure de sa brillante métamorphose n'est pas arrivée.

Telles sont les préventions contraires qui accueillent nos aïeux, lorsqu'ils se présentent au tribunal de leur postérité actuelle. Mais, quoi! auraient-ils le droit de nous dire, avec grand' pitié : « Voilà donc

ce que vous a valu de venir plusieurs siècles après nous? Tandisque, plus de deux mille ans avant nous, un sage avait dit avec une profonde vérité, qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil! Ce qui voulait dire que les volontés et les passions des hommes seront toujours les mêmes et produiront toujours les mêmes résultats, lorsqu'elles ne seront pas maintenues vers un but commun. Car l'homme étant destiné à la société, le bien, c'est l'intérêt public; le mal, c'est l'intérêt privé, c'est-à-dire la satisfaction des passions particulières, aux dépens de l'ordre général. Or, si le pouvoir chargé de veiller à l'intérêt public ne le fait pas respecter par la force et la justice, les intérêts privés mettent aussitôt en œuvre l'action physique ou l'ascendant moral dont ils peuvent user pour arracher autour d'eux tout ce que les passions font convoiter. Il en a été ainsi jadis, comme de nos jours. Dès l'instant qu'il y a eu faiblesse au sommet de la société, les forces privées se sont déchaînées, pour saisir à leur profit tout ce qu'elles pouvaient atteindre; de là des scènes atroces de barbarie si souvent répétées. Mais l'excès du mal amenait enfin une heureuse réaction; des âmes généreuses et fortes inspirées par le sentiment de la vraie gloire, et comprenant peut-être mieux qu'on ne l'a fait, à des époques plus lumineuses, les véritables intérêts de la société, s'élevaient contre les tyrannies particulières, les combattaient de leurs propres forces, ou se ralliaient à la puissance suprême, véritable gardienne de l'ordre général, et la secondaient loyalement de leurs conseils et de leurs actions. C'est ainsi que s'est conservée, pendant treize siècles, notre glorieuse monarchie;

mais non sans de grandes secousses et de douloureux déchiremens. Le règne du plus sage de nos rois, de saint Louis, n'en fut pas exempt. Il arriva jeune au trône ; on le crut faible ; on ne voulut pas moins que briser son sceptre dans ses mains. Une femme habile le lui conserva, jusqu'à ce qu'il pût le défendre avec son épée. Je cite ce prince, parce que c'est sous son règne que l'auteur que je traduis place les principaux événemens qu'il raconte ; il a même osé le mettre en scène ; mais, cependant il n'a point eu l'extravagante pensée d'en faire le héros de son roman. Il a jugé sans doute, et très-sagement, qu'une telle entreprise serait au-dessus de ses forces. Lorsque ce prince paraît, il occupe naturellement le devant de la scène ; nulle autre place ne pouvait lui convenir ; mais il ne se montre qu'incidemment. Les personnages sur qui roule l'action principale du roman sont pris dans une classe élevée, mais non dans ces sommités que l'histoire, la poésie épique, ou l'éloquence de la chaire, peuvent seules dignement atteindre.

D'après ce que j'ai dit, et peut-être imprudemment, du livre que je publie, on en conclura facilement qu'il n'est pas destiné à *faire fureur*. On n'en verra pas les nombreuses éditions simultanées se précipiter avec fracas, les unes par-dessus les autres, dans le fleuve de l'oubli. Celle-ci doit y descendre seule, mais avec dignité et après une honnête existence qu'elle devra, non point aux riches inventions du vieux romancier, encore moins au style du traducteur, qui paraîtra bien passé de mode ; mais à la véritable instruction que moi-même j'y ai trouvée

répandus, dont j'ai fait profit, et que mes lecteurs découvriront encore bien mieux que moi.

Comme j'ai eu soin de prévenir, au commencement de cette préface, que mon livre renfermait beaucoup de fautes, j'espère que l'on ne concluera pas de ce que je viens de dire immédiatement, que j'ai la ridicule prétention qu'il soit exempt d'erreurs; je suis persuadé au contraire qu'il y en a beaucoup, tant dans le texte que dans les notes, et quatre fois plus que s'il n'y avait qu'un volume. Ceux-là seulement ne se trompent pas qui ne font rien. C'est un grand avantage sans doute; mais on a dit avant moi qu'il ne fallait pas en abuser. De ce qu'un auteur se trompe, plus d'une fois, il ne s'ensuit pas que son livre ne puisse être utile. Des erreurs même peuvent servir à l'instruction, lorsqu'elles sont judicieusement relevées et qu'elles amènent l'éclaircissement de la matière sur laquelle l'auteur s'était égaré.

Je crois donc que, malgré ses défauts et ses fautes, l'ouvrage qui suit cette préface pourra servir à la connaissance des mœurs du moyen âge de notre monarchie, et c'est ce qui me donne la confiance de l'offrir au public.

Si quid novisti rectiùs istis,
Candidus imperti; si non, his utere mecum.

TABLEAU

TABLEAU

DES

MŒURS FRANÇAISES

AUX TEMPS DE LA CHEVALERIE.

L'AN 1241, le vingt-neuvième jour du mois d'avril, un chevalier qui allait de Nantes en Espagne, apprit, en passant à Marans *, qu'il devait y avoir, le lendemain, un tournoi au château de Tonnay (1), à l'occasion du mariage de la belle Ermeline, fille de feu Geoffroi, seigneur de ce lieu, avec Guillaume l'Archevêque. Toute la noblesse des environs était déjà rendue à Tonnay, et les chevaliers et damoiseaux se disposaient à y donner des preuves, devant les dames, de leur hardiesse et de leur habileté à manier leurs chevaux et leurs armes.

Notre voyageur, à cette nouvelle, se sentit vivement enflammé du désir de se montrer aussi dans cette brillante réunion; et, quoiqu'il eût déjà fait ce jour-là plusieurs lieues, il résolut de se rendre, dès ce soir même, à Tonnay, pour avoir le temps de se préparer le lendemain à paraître au tournoi. Laissant donc bientôt, sur sa droite, la route de La Rochelle, il prit un chemin de traverse qui devait le mener plus directement à son but;

* Petite ville aux confins du Poitou et de l'Aunis.

mais ce chemin se trouva si mauvais, qu'au milieu du jour, l'écuyer qui accompagnait le noble voyageur fut obligé de s'arrêter; le *roussin* (2) qu'il montait étant déferré et rendu de fatigue. L'aventureux chevalier ne renonça point pour cela à son projet. Il laissa son écuyer dans un village, avec ordre de le joindre le lendemain, le plus tôt possible. Pour lui, après s'être revêtu de ses armes, il se remit en route, fort impatient d'arriver. Mais, à la chute du jour, il se trouva engagé dans d'affreux marais, au milieu desquels il erra long-temps; et lorsqu'enfin il en sortit, plus par l'instinct de son cheval que par son propre discernement, la nuit se fit si noire, qu'il n'y voyait plus à deux pas; en outre, son pauvre animal, qui avait marché presque tout le jour sans manger et par des chemins affreux, ne pouvait plus avancer. Le chevalier, voyant cela, mit pied à terre, et commença à marcher devant son cheval, en le tirant par la bride. Mais comme il était levé depuis la pointe du jour, il se sentit tellement accablé par le sommeil, et le chemin qu'il suivait au hasard était si montueux et si rude, qu'à chaque pas il était sur le point de tomber; de sorte que bientôt il ne lui fut pas moins impossible qu'à son cheval d'aller plus loin. D'ailleurs, ne sachant plus désormais dans quelle direction il marchait, la crainte lui vint de s'égarer davantage, au lieu de s'approcher de son but. Il se décida donc à s'arrêter au premier endroit commode qui se présenterait. Il ne tarda pas à trouver ce qu'il désirait: au peu de lueur qu'il faisait, il reconnut sur la droite du chemin un pré bordé de grands arbres. Ce fut là qu'il résolut d'attendre l'aurore. Il conduisit donc son *palefroi* (3) dans ce pré, le débrida, et ayant enfoncé dans la terre une courte dague très-forte qu'il avait parmi ses armes, il y attacha l'animal par une courroie, la plus

longue qu'il put faire, afin de lui donner de l'espace pour paître; ensuite il s'enveloppa dans un grand manteau que son écuyer, par heureuse prévoyance, avait mis derrière lui, sur son cheval; et ayant pris en main une petite corde dont le bout était attaché à la dague qui retenait son palefroi, il se coucha au pied d'un arbre, et s'endormit aussitôt. Mais à peine y avait-il une demi-heure qu'il était plongé dans le sommeil, qu'il en fut tiré brusquement par le bruit d'un contre-vent qui s'ouvrit de l'autre côté du chemin. Le chevalier, ne sachant d'abord à quelle cause il devait son réveil, prêta l'oreille avidement, dans l'espoir qu'il se présentait une occasion d'apprendre où il se trouvait.

Comme il était dans cette attente, il entendit soupirer profondément à deux reprises; puis une voix de femme, la plus douce qui eût jamais frappé son oreille, proféra d'un accent plaintif les paroles suivantes : « C'est donc après demain, ma chère Béatrix, que mon malheur va être irrévocablement arrêté! Premier jour du mois de mai, que célèbrent les jeunes amans, que les troubadours chantent à l'envi, tu seras désormais pour moi le plus funeste des jours! — Belle Ermeline, interrompit alors une autre voix, votre douleur me déchire; vous mériteriez tant d'être heureuse! Mais ne vous alarmez-vous pas trop sur votre sort futur? et serait-il possible qu'un chevalier qui réclame votre main, ne consacrât pas tous ses soins à vous plaire et à faire votre bonheur? — Ah! ma chère, je connais trop Guillaume l'Archevêque, pour me flatter d'un tel espoir. Jamais aucun sentiment tendre n'est entré dans son cœur. La gloire de ma famille et le legs que m'a laissé ma marraine, Ermeline de Soubise, voilà ce qui a déterminé son choix. Quant au peu de beauté dont je puis être pourvue, sois bien certaine qu'il

n'en est que très-médiocrement touché; mais si, comme tu le prétends, il l'a entendu vanter par d'autres, il est possible que son orgueil, qui est sa plus forte passion, en soit flatté, et ajoute au désir qu'il a de posséder ma main. Tels sont, crois-moi, les seuls motifs qui ont porté Guillaume l'Archevêque à ne vouloir jamais rendre à mon père la fatale promesse, dont l'accomplissement cause aujourd'hui mon désespoir. Je sais que, pour le public, ce mariage présente les convenances que l'on a coutume de rechercher. Guillaume l'Archevêque est riche et puissant; il jouit d'une grande réputation de valeur. Il n'y a point de plus redoutable champion que lui, fort au loin à la ronde. Son courage, sa force et son adresse l'ont rendu célèbre dans les camps et dans les tournois. Sans doute ce sont là de brillantes qualités dans un chevalier; mais lorsqu'elles ne sont point accompagnées de douceur et de modestie, elles n'assurent guère le bonheur d'une femme; et je t'avoue que quand même je ne saurais rien des violences et de la dureté du sire de Parthenay (4), ses continuelles vanteries m'auraient mal prévenue en sa faveur. Aussi je n'ai jamais pu prendre sur moi de lui témoigner de l'admiration pour les faits prodigieux de force et de bravoure dont il fait si souvent étalage. Il n'a pas toujours été maître de cacher le ressentiment qu'il éprouvait de mon silence. Un jour, il lui échappa de me dire : « En vérité, mademoiselle, je ne sais ce qu'il faut pour mériter votre attention ?... Je lui répondis : *férir haut et parler bas* *.—*J'ai toujours féru haut*, reprit-il vivement.

---

* Un axiome de la chevalerie disait :

Un chevalier, n'en doutez pas,
Doit férir haut et parler bas.

— Ce n'est que la moitié de ce qu'il faut, répliquai-je. » Il se retira plein de dépit. Dès qu'il fut parti, ma mère me gronda beaucoup. « Tu sais, me dit-elle, ma fille, que tu me désoles quand tu irrites Guillaume l'Archevêque. Je ne t'ai pas caché que je ne puis lui refuser ta main. Ton père, au lit de la mort, m'a rappelé les engagemens qu'il avait pris avec lui. J'ai usé de tous les prétextes que j'ai pu imaginer pour retarder un événement qui te répugnait, dans l'espoir que peut-être Guillaume l'Archevêque se rebuterait, et tournerait ses vues ailleurs. J'ai allégué d'abord ta jeunesse, puis la délicatesse de ta santé, enfin notre deuil. Mais, aujourd'hui, toutes mes raisons sont épuisées; notre deuil est fini; tu vas avoir tout-à-l'heure dix-huit ans; rien n'est plus brillant que ta santé. Guillaume me presse plus fortement que jamais; et, sans s'expliquer positivement, il laisse assez voir qu'il y aurait du danger pour nous à le refuser plus long-temps. Il n'ignore pas dans quelle position critique m'ont laissée la mort de mon mari et l'absence de mon fils. Il sait que le cruel Maingot, héritier de l'antique haine des sires de Surgères (5) contre notre maison, a déjà forcé plusieurs de nos vassaux à lui transférer l'hommage de leurs fiefs. Dans ce moment, il est contenu par l'Archevêque; mais si ce dernier se voit toujours rebuté, il n'y a pas de doute que, par ressentiment, il ne se joigne à notre ennemi, et alors notre perte est certaine. L'Archevêque aura un prétexte plausible pour nous attaquer; Maingot n'en a pas besoin; il est en état constant d'inimitié contre nous. De plus, il a déclaré son château de Surgères fief (6) du comte de Poitiers; et comme notre alliance avec le comte de la Marche ne nous permet pas de reconnaître d'autre suzerain que le roi d'Angleterre, Maingot tire de là de nouveaux motifs pour nous atta-

quer, et une plus grande confiance à le faire. Toi seule, ma chère Ermeline, peux mettre fin au danger qui nous menace, en acceptant pour mari le puissant seigneur de Parthenay. Pourquoi t'obstinerais-tu à le refuser? Il est bel homme, brave, riche, généreux. Le trouverais-tu trop âgé, parce qu'il a trente ans? Ton père en avait davantage, et j'étais aussi jeune que tu l'es aujourd'hui, lorsqu'il m'épousa. Notre union a été enviée de tous ceux qui nous ont connus. Si nous avons eu des peines, elles n'ont jamais eu pour cause aucun trouble de ménage. » Alors je répondis à ma mère : « Ce n'est point l'âge de Guillaume l'Archevêque qui me fait tant répugner à écouter ses offres. Je suis prête à épouser demain le seigneur de Rochefort (7), qui a plus de soixante ans. — Eh! ma chère, reprit-elle, tu sais combien j'estime sire Eudes; c'est l'ami le plus dévoué de notre famille, mais son âge et les pertes qu'il a faites dans sa fortune ne le rendraient pas un protecteur suffisant contre les efforts réunis de l'Archevêque et de Maingot. — Ah! ma mère, dis-je alors, presqu'en pleurant, je vois bien qu'il faut que je me sacrifie. — Mais, chère enfant, reprit-elle, ce ne sera point un sacrifice. Guillaume te paraît violent, parce qu'il est constamment irrité par tes refus; mais dès qu'il sera en possession de ta main, son bonheur lui fera perdre toute sa dureté. »

« C'est par de semblables raisons, mais surtout par ses caresses et par ses larmes, que ma mère est parvenue à m'arracher mon consentement. Depuis ce moment, Guillaume ne se possède plus dans son orgueilleuse joie; chaque jour il me fait de nouveaux présens ; mais il y met plus d'ostentation que de tendresse. Ne pouvant se dissimuler qu'il me doit bien plus à ma soumission pour ma mère qu'à mon penchant pour lui, il me regarde

comme une conquête de la force, et je crains bien qu'il ne se dispose à me traiter plus en captive qu'en *dame.* »

Ici Béatrix reprit la parole, et dit : « Mais, madame, puisque vous aviez tant d'éloignement pour Guillaume l'Archevêque, comment se fait-il que de tous les jeunes chevaliers du pays, aucun n'ait pénétré votre pensée, et ne se soit offert à vous pour arrêter les projets du sire de Parthenay? — Je t'avoue, ma chère, reprit Ermeline, que, quoique parmi les chevaliers et damoiseaux de ma connaissance, je n'en aie distingué aucun à qui j'eusse particulièrement souhaité devoir ma délivrance, cependant je me serais déterminée à laisser paraître de la préférence pour quelqu'un d'entre eux, afin de l'armer en ma faveur, si j'avais pensé qu'il pût sortir avec avantage de cette terrible lutte. Mais en croyant bien que plus d'un aurait eu le courage d'affronter ce péril, je regarde comme certain qu'il y aurait succombé : car la renommée ne m'indique point de chevalier dont la force et l'adresse sous les armes puissent le faire comparer à Guillaume. Je n'aurais donc fait que présenter à celui-ci une victime qui aurait rehaussé sa gloire, et irrité encore la violence de son caractère, par la jalousie. Ah! mon malheur est sans remède! je dois être la proie du farouche sire de Parthenay!..... » Ici la belle infortunée cessa de parler ; mais le chevalier entendit qu'elle sanglottait. Après un moment d'interruption, elle reprit : « Hélas! ma chère Béatrix, je ne viendrai plus dans cette tour me soulager le cœur, en te racontant mes peines. Guillaume l'Archevêque va se hâter de m'emmener dans son terrible château d'où sont exilées, depuis long-temps, toute joie et toute courtoisie. Je ne verrai plus les belles prairies de la Charente ; nous ne remonterons plus ensemble et avec nos aimables voisines le cours de cette charmante rivière,

dans nos jolies nacelles; nous ne visiterons plus les châteaux qui bordent ses rives, et où nous avons passé des momens si gais. Je vais me trouver isolée de tout ce que j'ai aimé jusqu'à ce jour. Toi-même je te perdrai, et je n'aurai pas la consolation de te confier mes peines dans l'exil où l'on va me reléguer; car je prévois que Guillaume l'Archevêque ne voudra pas que tu viennes avec moi. Je me suis déjà aperçue qu'il était jaloux de l'amitié que je te porte. Il voudra écarter de moi tout ce qui m'est cher et ce qui pourrait me rappeler des temps plus heureux. Mais il ne me gardera pas long-temps ainsi prisonnière : car j'espère bien que la douleur me fera bientôt mourir. Des sanglots et des larmes interrompirent de nouveau la belle affligée. Béatrix, prenant la parole, lui dit : Ah ! madame, écartez de si tristes pressentimens. Croyez que le Ciel viendra à votre secours, et qu'il rendra votre mari sensible à vos charmes et à votre vertu.—Ah ! ma chère, le Ciel peut tout sans doute. Promets-moi donc de prier tous les jours pour moi; car rien d'humain ne pourrait adoucir un orgueil aussi dur que celui de Guillaume l'Archevêque. Un homme si plein de lui ne peut pas aimer autre chose; il faut que Dieu lui change le cœur, par un miracle. Mais puisque nous parlons de prières dont nous avons tant de besoin, ne voilà-t-il pas l'heure de rentrer pour assister à la dernière prière du soir ? Lorsque nous sommes sortis, ma mère m'a fait signe de ne pas nous écarter pour long-temps. Tu sais combien le chapelain est exact, et que ma mère n'aime pas qu'on arrive tard. Toutefois, je t'avoue que ce n'est pas sans un extrême crève-cœur que je quitte cette cour et que je dis le dernier adieu à cette retraite où je prévois bien qu'il ne me sera plus permis de venir te parler de mes peines..... » Ces paroles furent suivies d'un profond

soupir ; le contre-vent se ferma et le chevalier n'entendit plus rien.

On croira facilement que, pendant tout le dialogue qui venait d'avoir lieu, notre voyageur avait à peine osé respirer, de peur d'en perdre un seul mot. La voix de la belle infortunée et le récit de ses malheurs l'avaient ému jusqu'aux larmes. Plusieurs fois il avait été tenté de lui crier, qu'elle avait trouvé un défenseur qui s'estimerait heureux d'exposer sa vie pour elle ; mais la crainte que la surprise ne lui causât une trop vive impression et qu'elle ne s'enfuît avec l'inquiétude d'être trahie, le retint. Il contraignit donc jusqu'au bout l'expression de ses sentimens et la laissa se retirer. Quand elle fut partie, il se mit à réfléchir sur ce qu'il devait faire. Le hasard l'avait heureusement conduit où il voulait arriver : mais se présenter à une telle heure, sans être connu, dans un château qui ne pouvait qu'être encombré, ne lui paraissait pas une chose discrète ; aller dans une hôtellerie du bourg en une telle circonstance, c'était s'exposer à ne pas trouver de place. Le ciel était sombre, mais il ne pleuvait pas, et l'air était fort doux. Le chevalier avait en plus d'une fois la terre pour oreiller et le firmament pour ciel de lit. Il avait un bon manteau ; son cheval mangeait. Il se décida à passer le reste de la nuit dans son pré ; seulement il changea de place pour donner un terrain neuf à tondre à son palefroi. Alors, s'enveloppant de nouveau dans son manteau, il se mit à réfléchir à l'aventure extraordinaire qui se préparait pour lui, et à la conduite qu'il avait à tenir pour sauver la noble beauté dont les malheurs le touchaient si vivement, dont la voix avait laissé au fond de son cœur une impression ineffaçable. « Non, disait-il, elle ne sera pas livrée sans défense au barbare qui aspire à posséder ce trésor ; il me trouvera sur son chemin, et

fût-il Roland, la beauté de ma cause me fera triompher de ses efforts. O mon Dieu ! fortifie mon bras qui s'arme pour la défense de la faiblesse opprimée!.... » Ces pensées agitèrent long-temps le chevalier; mais enfin la nature reprit ses droits, et il succomba au sommeil dont la fatigue de la journée lui faisait un si grand besoin.

La fraîcheur du matin et le chant des oiseaux l'ayant réveillé dès l'aube, il descendit dans le bourg de Tonnay, et s'occupa de trouver un logement dans une hôtellerie. Dès qu'il en fut venu à bout, non sans peine, il ne tarda pas à s'enquérir près de son hôte, de toutes les particularités que celui-ci pouvait lui fournir sur le tournoi qui devait avoir lieu ce jour même, sur l'affluence des chevaliers et des dames déjà rendus pour y assister. Guillaume l'Archevêque et la belle Ermeline furent surtout les objets de ses nombreuses questions, et le jeune voyageur se confirma, par les réponses qu'il obtint, dans ce qu'il était si disposé à croire de la beauté de la demoiselle de Tonnay; comme aussi il ne put que prendre une haute idée de la valeur et de la force du sire de Parthenay, dont la réputation était établie parmi les gens de tous les états.

Il tardait au bon chevalier qu'il fût l'heure de se présenter au château pour demander à parler à la demoiselle Béatrix, avec laquelle il était impatient d'avoir un entretien. En attendant, il se fit donner une *soupe de vin* (8) et prit une heure de sommeil, afin de réparer les fatigues de la veille et d'être plus dispos pour celles du jour.

Son hôte étant venu l'avertir qu'il était six heures, il se hâta de monter au château, non sans que le cœur lui battît fortement. Il demanda au concierge s'il pourrait parler à la demoiselle Béatrix. Je vous prie, ajouta-t-il, de lui faire dire que c'est un chevalier arrivant de la

Terre-Sainte qui a quelque chose à lui communiquer. Le concierge avait près de lui dans ce moment sa fille, jeune enfant d'une dixaine d'années, qui, au premier signe que lui fit son père, courut vers la demoiselle Béatrix lui dire qu'un beau chevalier de la Terre-Sainte demandait à lui parler. Béatrix ne tarda pas à se montrer sur le perron du château avec la jeune messagère qui avait bonne envie de savoir ce que le chevalier étranger avait à lui dire. Mais dès que celui-ci eut salué Béatrix: « Mademoiselle, lui dit-il, je ne demande point à vous entretenir loin des regards d'autrui; mais si bien de manière à n'être entendu que de vous. Souffrez donc que je prie cette jolie enfant de se tenir un peu à l'écart. » La petite Annette se retira; mais à son grand regret, et non sans détourner plusieurs fois la tête. « Mademoiselle, dit alors l'étranger à la confidente d'Ermeline, je dois commencer par vous assurer, sur mon honneur, que je n'ai rien à vous dire que vous ne puissiez librement entendre; mais promettez-moi de votre côté, et même jurez-moi, sur le nom de la sainte que vous honorez le plus, que vous ne répéterez point à d'autres qu'à votre maîtresse ce que je vais vous confier, à moins que je ne vous en prie moi-même. » Béatrix, à qui ce début mystérieux inspirait une extrême curiosité, se hâta de faire toutes les promesses que le chevalier exigeait; puis, comme il lui parut trop jeune et trop beau pour qu'on ne trouvât pas à redire si elle l'entretenait en particulier dans une chambre, elle le mena s'asseoir sur un banc qui était au pied d'un arbre, au milieu de la cour, et alors l'étranger commença son récit en ces mots.

« J'arrive de la Palestine où j'ai combattu, je ne dirai pas avec gloire, mais du moins avec honneur, les ennemis du nom chrétien; j'ai été reçu chevalier sur le champ de

bataille par le roi de Navarre (9), chef des croisés. Je ne vous dis point cela, mademoiselle, pour me glorifier : des milliers de chevaliers m'ont précédé dans le *saint voyage* (10), des milliers le feront après moi ; je ne veux que vous disposer à ajouter quelque foi à mes paroles et à mes promesses. Il serait superflu de vous raconter la suite des événemens qui m'ont amené jusqu'ici ; mais ce qu'il importe que vous sachiez, c'est que, par la plus étrange aventure, j'ai été instruit, et de manière à n'avoir aucun doute là-dessus, de la répugnance qu'éprouve la belle Ermeline à épouser Guillaume l'Archevêque. Je sais qu'elle n'a cédé qu'à sa tendresse pour sa mère, que ce barbare a l'indignité de poursuivre de menaces, en profitant de l'éloignement où est le frère de votre maîtresse. Eh bien! vous irez dire tout à l'heure à la noble Ermeline que je me dévoue à faire tout ce qu'il faudra pour empêcher qu'elle épouse le sire de Parthenay ; que j'ose espérer y réussir. Mais il importe que mon projet ne soit soupçonné de personne. Je me serais même résolu à ne pas vous en parler, si je n'avais été convaincu de votre attachement pour votre maîtresse, et si je n'avais été empressé de lui donner à elle-même un espoir qui pût adoucir l'angoisse d'une journée si affreuse pour elle ; enfin, je ne vous cache pas que je désire qu'elle soutienne de quelques vœux la fortune d'un chevalier qui, même avant de l'avoir vue, est prêt à exposer sa vie pour écarter le malheur qui la menace. Renouvelez-moi donc votre promesse de garder le silence pour tout autre, jusqu'à ce que je vous délie de votre parole. Il y va du sort de la belle Ermeline et du vôtre. » Béatrix répéta son serment. Alors le chevalier lui dit : « Avant que je vous quitte, mademoiselle, apprenez-moi à qui je dois m'adresser pour être présenté à madame de Tonnay, et à quelle

heure elle reçoit les étrangers qui viennent lui offrir leurs respects. — Sire chevalier, répondit Béatrix, l'écuyer de madame Hélissente se nomme Guy de Saint-Hyppolite, et c'est à lui que s'adressent ordinairement les étrangers qui arrivent au château. Mais si vous avez vos diplômes de la Terre-Sainte, allez d'abord trouver sire Eudes de Rochefort : c'est un seigneur plein de courtoisie, en grande estime auprès de madame et de toute sa famille : il ne manquera pas de s'offrir à vous présenter lui-même à madame Hélissente, et vous n'en aurez qu'un accueil plus distingué d'elle et de son aimable fille. Le brave Guy ne sera point jaloux de son droit; car sire Eudes est un homme si vénéré de tout le monde, qu'il n'y a personne qui ne s'honore de lui céder en toute circonstance. Vous pourrez lui dire que le hasard vous a fait rencontrer en route quelqu'un qui vous a parlé de moi, ce qui a été cause qu'en arrivant ici, étranger à tout le monde, vous avez demandé à me parler, et que je vous ai adressé à lui. Cela justifiera l'entretien que nous venons d'avoir. » Le chevalier inconnu admira l'intelligence de la demoiselle Béatrix qui entrait si bien dans ses vues, et la remercia vivement de son bon conseil. Dans ce moment, ils virent passer un jeune page que Béatrix appela, et à qui elle dit de conduire le noble étranger chez sire Eudes; et, saluant le chevalier, elle vola plutôt qu'elle ne courut chez sa maîtresse, qu'à son grand étonnement elle trouva endormie, malgré le bruit qu'elle avait fait en entrant. La pauvre Ermeline, après avoir passé la plus grande partie de la nuit à gémir et à pleurer sur son triste sort, avait enfin commencé à goûter le repos du sommeil, vers l'aube du jour, et elle dormait profondément lorsque Béatrix vint dans sa chambre. Celle-ci eut bien de la peine à ne pas la réveiller tout de suite pour lui rendre compte de l'entre-

vue qu'elle venait d'avoir. Elle retourna dix fois à son lit, poussée, d'un côté, par l'empressement de faire son message; retenue, de l'autre, par la crainte de troubler le repos de sa maîtresse qui depuis long-temps en avait si peu. Cependant elle fit si bien, à force d'aller, de venir et d'ouvrir les rideaux du lit, qu'Ermeline se réveilla. A peine Béatrix lui vit-elle faire un mouvement, qu'elle se jeta sur son lit en lui disant: « Madame! madame! réveillez-vous donc tout-à-fait; j'ai de grandes choses à vous conter! — Eh! ma chère Béatrix, que peux-tu me dire qui ne soit triste? Je voudrais pouvoir dormir toujours.— Oh! quand vous saurez de quoi il s'agit, vous ne penserez peut-être pas de même. Un beau chevalier qui arrive dans ce moment de la Terre-Sainte, avec une belle croix rouge sur son manteau! Ah! madame, si vous saviez comme il est beau! J'en pleure de joie.— Es-tu folle, ma pauvre Béatrix? reprit Ermeline en souriant tristement. — Non, madame; j'ai vu bien des anges, mais je n'en ai jamais vu de si beaux que cela.— Comment, tu as vu des anges! — Oui, quand j'étais petite fille, dame Claudine me faisait des contes où il y avait des anges, et j'y rêvais; mais cela n'approchait pas de ce beau chevalier. — Eh! que me fait ton beau chevalier? peut-il rien changer à mon sort? — Mais, madame, vous ne me laissez pas dire. Ce beau chevalier, qui vient de si loin, sait pourtant que c'est contre votre gré que vous épousez Guillaume l'Archevêque, et seulement pour obéir à votre mère qui craint ses vengeances. Mais il m'a dit que lui se chargeait d'empêcher ce mariage; qu'il était sûr de réussir; qu'il fallait seulement que vous et moi eussions l'air de ne rien savoir. Il est déjà chez sire Eudes, qui ne manquera pas de le présenter à madame Hélissente, après la messe. Ainsi vous le verrez bientôt, et vous me

direz s'il y a un plus beau chevalier que cela au monde. Et puis il est si poli et parle si doucement ! Savez-vous qu'il était tout attendri en me racontant qu'il était instruit de vos chagrins? Mais ensuite il avait l'air bien assuré quand il me disait qu'il empêcherait ce mariage. Pour moi, je ne doute point qu'il n'en soit comme il le dit. — Eh! mon Dieu! ma pauvre Béatrix, que peut-il faire? Quelque imprudence qui le perdra et qui me rendra plus malheureuse, en inspirant de la jalousie à Guillaume l'Archevêque. — Oh ! que non, madame. Ce bel étranger ne vient pas de si loin pour manquer cette affaire. Songez qu'il a été reçu chevalier sur le champ de bataille, en Palestine, par le roi de Navarre, chef des croisés : certainement c'est lui qui doit nous sauver. D'ailleurs, de quel autre bras attendez-vous du secours? Pourquoi refuser celui que le Ciel vous envoie? Je vous assure, madame, qu'il y a du merveilleux dans cette aventure, et qu'elle aura une bonne fin. Au reste, ce chevalier ne m'a pas seulement dit son nom, et il ne me demande de vous d'autre grâce que de faire en secret des vœux pour le succès de son entreprise; et il me semble que quand vous vous l'aurez vu, vous aurez bien de la peine à vous en empêcher, indépendamment des raisons que vous avez déjà de souhaiter que votre sort change... Mais à propos, il est temps de songer à vous lever, et j'espère que vous allez vous faire bien belle. — Pourquoi veux-tu que je me fasse si belle? — Pour le chevalier de la Palestine donc ! — Tu es folle, Béatrix; et je suis trop affligée pour rire de tes extravagances. »

Cependant l'étranger était allé se présenter au seigneur de Rochefort, et lui avait dit : « Sire chevalier, en traversant ce pays, j'ai été instruit du tournoi qui se préparait à Tonnay, et je me suis trouvé pris d'un grand désir

d'assister à une si brillante réunion; et même, si on l'agrée, d'y rompre une lance en l'honneur des dames qui en feront l'ornement. Mais avant que je vous prie de me présenter à madame Hélissente et à la noble compagnie qu'elle a rassemblée chez elle, il est juste que je me fasse connaître à vous, du moins autant que je le puis; car je ne vous cache pas qu'il y a du mystère sur ma naissance. Toutefois, je vous en parle sans embarras, parce que j'espère vous présenter des garanties qui vous satisferont. » Alors il tira de son sein un portefeuille de cuir d'Orient très-élégamment travaillé, et l'ayant ouvert, il y prit un diplôme en parchemin qu'il remit au seigneur de Rochefort, en le priant de le donner à lire aux clercs en ces matières. Mais sire Eudes, qui était plus habile dans la lecture des diplômes de chevalerie qu'aucun clerc de profession, lut sans peine celui que lui présentait le chevalier étranger. Il y vit que, par ordre de Baudouin II (11), empereur de Constantinople, le maréchal de l'empire faisait savoir à tous, que le damoisel à qui les présentes étaient délivrées, et qui ne prenait que le nom de Raoul, avait été déclaré être de noble et haut lignage par de preux et prudes hommes en qui toute foi était due; que, pour des raisons connues de l'empereur régnant et qui l'avaient été de feu l'empereur Jehan de Brienne, régent de l'empire, le nom de la famille dudit damoisel restait inconnu au public et à lui-même. Ce qui n'avait pas empêché qu'il eût été accueilli et *nourri* à la cour de Constantinople comme noble varlet; qu'il avait montré tant d'adresse dans les tournois et tant de courage dans les combats, notamment dans la guerre que l'empire avait eu à soutenir contre Jehan Vatace, souverain de Nicée, que l'empereur Baudouin le voulait armer chevalier, de sa main, sur le champ de bataille, malgré son jeune âge;

mais que ledit damoisel avait refusé cet insigne honneur, en disant qu'il avait fait vœu de ne recevoir l'accolade de chevalier que dans la Terre-Sainte, après y avoir combattu les infidèles; qu'il avait demandé à l'empereur congé de faire le saint voyage; ce qui lui avait été accordé, avec les honorables témoignages d'estime et de contentement exprimés plus haut.

Ce diplôme était scellé du sceau de l'empereur, en couleurs et en métaux, et de celui du maréchal de l'empire.

Après ce diplôme, le guerrier étranger montra à sire Eudes celui que lui avait fait délivrer dans la Terre-Sainte Thibaud, roi de Navarre, et par lequel ce prince déclarait que, pour les hauts faits d'armes qu'il avait vu accomplir au damoisel Raoul contre les infidèles, il l'avait fait chevalier sur le champ de bataille, en présence de toute son armée, et notamment des grands-maîtres du Temple et de l'Hôpital, parrains du nouveau chevalier, et qui avaient apposé leurs sceaux au présent diplôme, à la suite de celui du roi.

« Certes, sire chevalier, dit le seigneur de Rochefort, vous avez là de beaux titres, et il n'y a point d'assemblée de chevalerie qui ne s'honore de vous associer à ses plaisirs comme à ses périls. Je vais faire prier les autres *diseurs* (les juges) du tournoi de se réunir chez moi, parce que j'ai le fâcheux honneur d'être le plus ancien des quatre; vos diplômes seront examinés et lus en leur présence par des clercs experts, et je n'ai aucun doute sur leur décision. Après cela, il sera temps de se rendre à la chapelle; et au sortir de la messe je demanderai à madame de Tonnay la permission de vous présenter à elle, à la noble Ermeline sa fille, et à toutes les dames qui sont réunies au château. »

Tout s'étant passé devant les juges à la satisfaction du *chevalier pèlerin* (12), il les suivit à la chapelle. Les dames étaient déjà placées lorsqu'ils y entrèrent, et sire Raoul ne put voir la figure de la belle Ermeline; mais il put distinguer l'élégance de sa taille et la beauté de ses cheveux : ce qui aurait pu lui causer plus d'une distraction, si le regret d'avoir été plusieurs jours en route sans entendre la messe ne l'eût fait assister à celle-ci avec une ardeur et un recueillement qui furent admirés de tous ses voisins.

Lorsque les dames sortirent, les seigneurs qui occupaient le bas de la chapelle, se rangèrent à droite et à gauche pour les laisser passer. Ermeline ne savait pas que le chevalier dont lui avait parlé Béatrix fût parmi eux; mais voyant un étranger auprès du seigneur de Rochefort, elle le reconnut facilement au portrait qui lui en avait été fait. Elle baissa les yeux et se sentit pénétrée d'un grand sentiment de pitié pour ce généreux inconnu que son courage allait exposer à des dangers qui, sans doute, surpassaient ses forces. Pour sire Raoul, la vue de la céleste Ermeline lui fit connaître une beauté fort au-dessus du portrait que son imagination s'en était forgé. Un air de tristesse qui ternissait l'éclat de son teint ne faisait que la rendre plus intéressante aux yeux de celui qui en connaissait la cause, et qui voulait exposer sa vie pour la faire finir. Si jusque-là Raoul n'avait été mu que par un mouvement généreux, dès qu'il eut vu Ermeline, il sentit que sa destinée dépendait de celle de cette incomparable beauté.

Cependant le seigneur de Rochefort avait suivi la douairière de Tonnay, et lui avait dit qu'un jeune guerrier venant de la Palestine, et muni des plus glorieux titres, désirait avoir l'honneur de lui être présenté. Cette faveur

fut facilement accordée. Sire Eudes revint donc chercher le jeune étranger qui était resté un peu en arrière dans le groupe des chevaliers. Hélissente le reçut avec autant de grâce que de noblesse. « Sire chevalier, lui dit-elle, nous vous remercions d'avoir bien voulu vous arrêter pour vous joindre aux braves gentilshommes qui doivent aujourd'hui nous faire admirer leur adresse dans les nobles jeux de la lice. Mais vous venez d'assister dans l'Orient à de si grands combats, que nos tournois et joutes à armes courtoises vous paraîtront des ébats d'enfans. —Madame, répondit modestement le chevalier, il y a peu de guerriers ici qui n'aient vu autant et plus de combats que moi ; et je suis sûr que, fors le désir de combattre les ennemis de la foi, aucun n'ambitionnerait un honneur plus vivement que celui d'obtenir quelque louange des belles et nobles dames qui sont ici réunies. »

Toute l'assistance fut charmée de la modestie et de la politesse du jeune étranger. Ermeline ne put s'empêcher de comparer ce langage aux manières orgueilleuses et aux discours arrogans du sire de Parthenay. Hélissente retint sire Raoul pour le dîner, qui fut retardé, ce jour-là, jusqu'à dix heures, à cause de la grande affluence des étrangers et de l'embarras des gens du château. Le chevalier eut le temps de retourner à son hôtellerie, où il trouva son écuyer qui l'avait rejoint avec ses chevaux de suite, dont l'un était un puissant cheval de bataille qu'il avait acheté à Nantes d'un chevalier normand; l'autre, un superbe *destrier* (13) de Syrie que Raoul avait conquis sur un émir sarrasin qu'il avait tué. Le chevalier tira de ses valises ses plus riches habits, et s'en revêtit. Une croix en beau velours pourpre d'Orient partageait en quatre un plastron de drap d'argent qu'il avait sur la poitrine (14); un manteau de velours vert avec des franges en or était

attaché élégamment sur ses épaules, et on y voyait une croix de même couleur que celle qu'il portait sur la poitrine; le reste de son habillement était en satin blanc. Il portait, pendu à une chaîne d'or, un cimeterre turc dont la poignée, de jaspe oriental, était garnie de pierres fines. C'était encore une dépouille du même Sarrasin dont il avait enlevé le cheval.

Quoique sire Raoul fût assez jeune et assez beau pour n'avoir pas besoin de recherche dans ses habillemens, néanmoins les dames trouvèrent que cette nouvelle parure relevait encore les avantages que la nature lui avait départis; ou peut-être arriva-t-il que l'élégance et la richesse de sa mise attirant de plus en plus leurs regards, elles découvrirent mieux qu'il était impossible de voir un chevalier plus distingué par la taille et par la figure. On lui fit, à table, *dans les entremets* *, plusieurs questions sur les événemens où il s'était trouvé. Dans ses réponses, il eut l'occasion de faire l'éloge de plusieurs guerriers; mais il ne se fit pas même entrevoir une seule fois sur cette brillante scène. Le seigneur de Rochefort, qui avait vu, avant la messe, les beaux titres dont sire Raoul était porteur, lui dit : « Mais, sire chevalier, vous ne nous racontez pas tout. — Je vous rends, répondit Raoul, tout ce que ma mémoire me rappelle de digne d'être répété. » Une si grande modestie acheva de lui gagner la bienveillance générale. Un vieux commandeur de l'Hôpital de Saint-Jean-de-Jérusalem et quelques anciens chevaliers qui avaient fait le saint voyage, au temps de Philippe de France et de Richard d'Angleterre, eurent

* On aura occasion, plus tard, d'expliquer ce que c'était que les entremets.

du plaisir à lui entendre nommer des Templiers et des Hospitaliers qu'ils avaient connus jadis. Cette circonstance donna plus d'intérêt encore à ses récits, et fournit au jeune guerrier-pèlerin l'occasion de se rendre de plus en plus agréable à son auditoire par sa complaisance et sa noble simplicité.

Le seul Guillaume l'Archevêque avait besoin d'efforts pour faire à l'aimable étranger les prévenances que le reste de la société s'empressait de lui prodiguer. S'il lui adressait quelques paroles de politesse, c'était avec un air de supériorité qui choquait tout le monde, et dont le chevalier Raoul paraissait seul de ne point s'apercevoir.

Ce n'est pas que Guillaume imaginât voir un rival dans un étranger qui ne faisait que passer; mais il était tellement accoutumé à s'emparer de force des oreilles des assistans par le récit bruyant qu'il faisait de ses propres actions, que toute marque d'intérêt pour autre que lui était une injustice à ses yeux.

Néanmoins une petite circonstance inaperçue de tout le monde, et même de lui d'abord, vint augmenter la mauvaise disposition du sire de Parthenay. Il remarqua que la belle Ermeline avait pour collier un joli rang de perles d'Orient, auquel était suspendue une petite croix de corail à l'image de celles que portaient les chevaliers français* qui revenaient de la Terre-Sainte. Cette rencontre, qui était sans doute l'effet du hasard, ou tout au plus d'une intention de Béatrix, lui déplut.

Peu après le dîner, les chevaliers se retirèrent pour se

---

* Depuis la troisième croisade, tous les croisés ne portaient pas la croix de la même couleur : les Français l'avaient rouge, les Anglais blanche, et les Flamands verte.

préparer aux jeux de la lice qui devaient commencer à deux heures. Il avait été réglé qu'il y aurait d'abord *heurt* et *assemblée* (15) de deux *batailles*. Le chef des tenans était Guillaume l'Archevêque, et le chef des assaillans Bertrand de Broue, seigneur de Marennes. Après le tournoi, devaient venir les joutes, qui seraient fournies par les six *mieux faisans* de chaque *route* (16).

Cependant sire Raoul, avant de quitter Hélissente pour se disposer au tournoi, lui avait dit : « Madame, je suis étranger et je n'apporte aucune livrée ; je ne puis combattre ici sous d'autres couleurs que sous celles de la noble dame qui m'a fait un si gracieux accueil ; daignerez-vous m'honorer d'un *chaperon* (17)? — Très-volontiers, avait répondu Hélissente, » et détachant de sa tête un beau nœud de ruban vert, elle l'avait attaché sur l'épaule du chevalier avec une épingle d'or.

L'écuyer de Raoul avait employé tout son temps, depuis son arrivée, à préparer les armes et à soigner les chevaux de son maître. Ce fut du cheval de Syrie que Raoul voulut se servir pour le tournoi. Aucun animal ne l'égalait pour la vitesse et pour l'adresse à se dégager de la mêlée. Le chevalier se revêtit d'armes légères, mais pourtant solides. Une cotte de maille d'acier doré, ouvrage des plus habiles ouvriers de l'Orient, couvrait son camburon *, et était elle-même couverte devant et derrière par une riche cotte d'armes. Ses *dévotions* (18), brodées en vives couleurs sur un brillant satin de Constantinople, flottaient à son côté. C'était un présent de Marie de Brienne, impératrice d'Orient.

---

* Jaquette de cuir rembourrée de crin ou de laine, et garnie d'un plastron d'acier sur la poitrine.

Lorsque l'heure du tournoi approcha, les hérauts d'armes se promenèrent autour du château et dans tout le bourg en criant : *Issez* *, *seigneurs chevaliers*, *issez !*

Alors les chevaliers se rendirent de toute part au lieu où la lice était dressée. De chaque côté du champ clos s'élevaient des gradins pour les spectateurs les plus distingués. Un balcon particulier était occupé par les dames du château et les anciens chevaliers qui ne combattaient pas.

Les diseurs étaient parmi eux au premier rang. Les trompettes et les clairons étaient de l'autre côté et en face. Des hérauts d'armes se tenaient aux deux extrémités de la lice.

Lorsque tout le monde fut placé, et les chevaliers combattans arrivés en dedans des barrières, près des deux bouts du champ clos, les assaillans d'un côté et les tenans de l'autre, ayant devant eux des cordes tendues **, les juges prirent les ordres de madame Hélissente, et aussitôt ils firent signal aux hérauts d'armes, qui crièrent à trois reprises bien distinctes : *Coupez cordes et heurtez bataille !* Au troisième cri, les cordes tombèrent, et les deux *batailles* se précipitèrent l'une vers l'autre, et *s'assemblèrent* au milieu de la lice d'un furieux choc. De cette première rencontre plusieurs lances furent rompues, et il y eut même quelques chevaliers de renversés. Alors on se mêla, et chacun fit usage de l'arme qui lui restait. Les épées étaient sans tranchant, et il n'était pas permis de s'en servir pour frapper d'estoc. Chaque troupe cherchait à se serrer autour de son chef pour tomber en

---

* Sortez, seigneurs, sortez ! (sous-entendu de vos demeures pour vous rendre aux lices.)

** Ceci justifie le dessin assez confus que La Colombière donne d'une lice de tournoi dans son *Théâtre d'Honneur*.

masse sur ses adversaires désunis et les renverser plus facilement. On entendait les hérauts d'armes qui portaient la bannière de chaque troupe auprès du chef, crier : *Aide à monseigneur l'Archevêque ! Aide à monseigneur de Marennes!* Lorsqu'une troupe était trop pressée, elle cédait et se dispersait pour se rallier en un autre point de la lice, et revenir sur la troupe ennemie que la charge avait désunie. Mille beaux coups furent ainsi donnés de part et d'autre.

Le chevalier Raoul ne tarda pas à se faire remarquer par son ardeur à se jeter dans la mêlée, la vigueur de ses attaques et son adresse à parer les coups de ses ennemis. On admira aussi la vitesse et la légèreté de son cheval.

Guillaume l'Archevêque, de son côté, menait rudement les assaillans ; il porta entr'autres un si rude coup de lance à Bertrand de Broue, leur chef, que celui-ci, étourdi du choc, fut renversé sur la croupe de son cheval, abandonnant les rênes de l'animal qui courait au hasard dans la lice. Raoul apercevant le chef de sa troupe en si grand péril de tomber, courut à lui plus prompt que l'éclair, le redressa en selle, et lui remit les rênes dans la main. Puis voyant devant lui un des tenans qui courait se rallier à un groupe des siens, il l'atteignit, et, en passant près de lui, il saisit son étrier et l'enleva si brusquement, qu'il força le cavalier à tomber de l'autre côté du cheval. Ce tenant était Guillaume Maingot, seigneur de Surgères, cet ennemi de la maison de Tonnay. Ce n'était pas sans dessein que Raoul l'avait suivi de l'œil, et il ne fut pas peu content de l'avoir ainsi démonté d'une manière qui rendait sa chute ridicule, et de ce que cela était arrivé positivement sous le balcon des dames. Maingot fut forcé d'aller se rendre au parc des prisonniers ; car, selon les conditions du jour, il n'était pas

permis à un chevalier mis à bas de remonter à cheval *. Raoul venait donc de faire, dans la même course, deux choses importantes pour son parti, de sauver son chef de bannière d'une chute, et de démonter un ennemi. Aussi, en passant sous le balcon des dames, reçut-il des applaudissemens; mais, sans paraître les entendre, il se jeta dans la mêlée, où il fit de nouvelles prouesses, en *désarmant et désembâtonnant* plusieurs chevaliers. Cependant on remarqua qu'il paraissait toujours éviter la rencontre de Guillaume l'Archevêque. Toutefois il ne le put si bien faire qu'il n'eût de la peine à parer un fendant d'épée que celui-ci lui adressait à la tête. Raoul qui vit le coup, n'eût que le temps d'opposer son écu sur lequel la lame glissa. Guillaume, emporté par sa course, passa outre, et le chevalier étranger ne chercha point à lui rendre la pareille, quoiqu'il en eût plus d'une occasion. Mais un moment après, ayant aperçu Jacques de Parthenay, frère de l'Archevêque, qui poursuivait un assaillant dans la lice, il courut sur lui et le heurta si violemment qu'il le renversa dans la poussière avec son cheval. Puis, Raoul rentrant dans sa *bataille*, s'approcha de Bertrand de Broue et lui dit tout bas : « Sire chevalier, il faut terminer ce tournoi en enlevant la bannière de l'ennemi ; faisons semblant de céder, laissons-nous poursuivre un instant, et à un signal que fera votre héraut, que six de vos plus vigoureux chevaliers se réunissent à nous. Alors, tombons comme la foudre sur la bannière de l'Archevêque ; que l'honneur de l'arracher vous soit réservé. Ne vous occupez que de cela, votre escorte ren-

* Cette règle ne s'observait pas toujours, et j'aurai l'occasion de citer des tournois où des guerriers furent remis sept ou huit fois sur leurs chevaux ; mais alors le tournoi durait tout le jour.

versera tous les tenans qui voudront la défendre. » Ce projet ayant été aussitôt accepté que proposé, les assaillans parurent rendre plus mollement le combat, et peu à peu on les vit dispersés dans la lice. Les tenans ne manquèrent pas de rompre aussi leur bataille pour atteindre plus facilement leurs ennemis qu'ils croyaient *recrus* (fatigués); mais à peine se furent-ils désunis en les poursuivant, qu'au signal convenu, six des assaillans se joignent tout-à-coup à sire Bertrand et au chevalier Raoul, et avant qu'on eût pu deviner leur intention, ils fondent avec la rapidité de l'éclair sur le groupe des tenans qui entourait encore la bannière de Parthenay; et, malgré les efforts prodigieux de l'Archevêque, qui renversa seul deux des assaillans, les autres culbutèrent tout ce qui se trouvait sur leur passage, et arrivèrent enfin au héraut qui portait la bannière. Le seigneur de Marennes lui asséna un coup si violent sur le bras, que la bannière lui échappa des mains, et Bertrand la saisit. Aussitôt, avec ce qui lui restait de sa petite troupe, il alla rejoindre sa bataille, qui, d'après son commandement, s'était remise en bon ordre. Ce brillant fait d'armes excita les plus vifs applaudissemens; les dames firent tomber dans la lice une pluie de *faveurs* (19), et les hérauts d'armes crièrent de tous côtés: *Honneur aux fils des preux* (20)! Cependant Guillaume l'Archevêque poursuivait ses ennemis avec toute la rage de la honte et l'ardeur de la vengeance. Dans sa course, il renversa encore un des assaillans; mais, prêt à atteindre sire Bertrand lui-même, il se vit si près de toute la bataille ennemie, qu'il jugea bien que s'il faisait un pas de plus il était enveloppé. S'arrêtant donc tout court, il retourne par force vers les siens, les remet en ordre, leur montre la bannière qu'ils viennent de perdre, et leur dit qu'il faut venger cet affront en la reconqué-

rant. Les deux *routes* se heurtent de nouveau et avec une plus grande fureur que la première fois. Plusieurs chevaliers sont renversés de part et d'autre, surtout du côté des assaillans, car Guillaume une fois dans la mêlée, trouvant que son épée ne les abattait pas assez vite, saisissait de son bras terrible ses ennemis par le corps, les enlevait de dessus leurs chevaux, et les précipitait à terre. Toutefois sire Bertrand avait entouré ses deux bannières d'une élite de chevaliers si fermes, que Guillaume, malgré tous ses efforts, ne put pénétrer jusqu'aux hérauts qui les portaient. D'ailleurs, les dames voyant qu'il y avait déjà beaucoup de chevaliers des deux *routes* mis à bas, que plusieurs étaient *navrés* (blessés) grièvement, et que l'acharnement qui allait toujours croissant pouvait faire terminer la scène d'une manière trop funeste pour *aucuns*, elles prièrent les diseurs d'ordonner aux hérauts de faire cesser le tournoi. Ceux-ci ayant vu le signal des juges, firent lever les barrières, et ils crièrent à haute voix : *Seigneurs chevaliers! vous ne pouvez meshuy* * *ne perdre ne gagner, car les estachettes* ** *sont levées.*

Alors le tournoi cessa par force, au grand regret de beaucoup de chevaliers qui étaient plus animés que jamais. Guillaume l'Archevêque furieux se plaignait tout haut, en s'en allant, de ce qu'on l'avait empêché de reconquérir sa bannière. Les juges, pour se justifier et le calmer, lui dirent : « Sire l'Archevêque, voyez le grand nombre de chevaliers qui sont démontés et éclopés, et la

---

* *Vous ne pouvez mes-huy.* Vous ne pouvez plus, aujourd'hui.

** Estachettes ou estaquettes, suivant la prononciation des provinces, étaient la partie mobile des barrières que l'on ôtait ou remettait à volonté pour ouvrir ou clore les lices.

plupart de votre fait; nous ne pouvions pas permettre un plus long combat. Quant à l'enlèvement de votre bannière, vos ennemis doivent le succès de cette entreprise plutôt à la ruse qu'à la force, et vous avez acquis tant de gloire personnelle par la vigueur de votre bras qui nous a tous jetés dans l'admiration, que ce petit échec ne doit nullement vous affecter. » Guillaume l'Archevêque reçut le compliment des juges comme une chose qui lui était parfaitement due; mais il n'en conservait pas moins dans le cœur un dépit dévorant de la perte de sa bannière. Il ne se trompait pas sur celui des ennemis qui lui avait attiré cet affront; d'ailleurs, il ne pardonnait point au jeune chevalier étranger d'avoir empêché le chef des assaillans de succomber sous le coup qu'il lui avait porté.

Cependant les diseurs (21) se mirent en devoir de recueillir les avis des hérauts d'armes, des anciens chevaliers et des dames, pour savoir quels étaient les six combattans de chaque côté qui avaient été les *mieux faisans* et qui devaient courir aux joutes. Quoique les tenans eussent perdu leur bannière, comme ils avaient démonté plus d'ennemis qu'ils n'avaient eu des leurs mis à bas, il se trouvait à peu près compensation de gloire entre les deux partis : du moins c'était ce que la courtoisie faisait dire aux dames et aux juges.

Toutefois, rien ne pouvait calmer le ressentiment de Guillaume l'Archevêque. Dans son dépit d'avoir inutilement cherché pendant tout le combat à joindre Raoul corps à corps, et attribuant à la supériorité que lui reconnaissait celui-ci le soin qu'il avait pris de l'éviter, il fit insinuer, par un de ses amis, qu'après les joutes des six lances contre six, il fallait que les deux chevaliers qui s'y seraient le plus distingués fissent encore trois courses l'un contre l'autre. Son espoir était de joindre enfin cet

odieux étranger dont son orgueil s'était fait un ennemi. Cette proposition fut d'abord repoussée par les juges, comme tardive et contraire aux annonces du jour; mais la plupart des dames et des chevaliers qui prévoyaient bien sur qui tomberait cette distinction, témoignèrent un si grand désir de voir aux prises deux champions de la force de l'Archevêque et de sire Raoul, qu'il fut impossible aux juges de se refuser à leurs instances.

Les diseurs ayant terminé leur enquête sur le tournoi, firent crier par un héraut les noms des douze mieux faisans. Raoul fut nommé le premier parmi les assaillans, et l'Archevêque le premier parmi les tenans. Ce dernier reçut avec un sombre orgueil le riche heaume qui lui fut présenté. Mais lorsqu'on voulut remettre à Raoul l'épée qui était le prix de l'assaillant, ce chevalier adressant la parole aux juges, leur dit : « Messeigneurs, votre courtoisie vous rend trop indulgens pour ma qualité d'étranger; quelque glorieux que je fusse de recevoir cette épée devant les nobles et belles dames qui honorent cette assemblée, je ne dois point l'accepter, parce qu'elle ne peut appartenir qu'à celui d'entre nous qui a enlevé la bannière de nos ennemis. » Ce refus, d'une espèce rare, excita un combat de générosité entre les deux assaillans qui avaient eu le plus de gloire dans le tournoi. Les juges furent obligés de mettre cette affaire en discussion, et les plus anciens entraînèrent les autres, en disant que sire Raoul prouvait par son généreux refus qu'il avait autant de connaissance des règles de la chevalerie qu'il avait montré d'adresse et de vigueur dans le tournoi. Alors le seigneur de Rochefort, le plus ancien des juges, lui dit : « Sire Raoul, quoique bien jeune, vous êtes déjà *grand clerc en chevaucherie*. Geoffroi de Preuilly (22) lui-même n'aurait pas mieux décidé ce cas; et puisque vous avez si bien

pour lui les vœux qu'il avait demandés pour seul *guerdon* (récompense) de son dévouement.

Tout était prêt, les juges allaient donner le signal pour faire tomber les cordes, lorsque Raoul pria un héraut d'aller dire au sire de Parthenay, qu'il désirait lui parler au milieu du champ clos. Le héraut fit sa commission, et les deux chevaliers s'étant avancés la lance haute et la visière levée, jusque sous le balcon des juges, Raoul élevant la voix dit à l'Archevêque : « Noble sire, puisque le sort des armes ou plutôt la courtoisie des juges pour un étranger me procure l'honneur de jouter avec un chevalier aussi redoutable que Guillaume l'Archevêque, me permettrez-vous de requérir de vous une faveur? Je désire profiter de cette glorieuse occasion pour bien savoir quel coup de lance je puis soutenir. Ordonnez donc, sire chevalier, qu'il soit apporté des lances plus fortes que celles qui ont rompu sur vous et sur moi jusqu'à présent. Je sens qu'il y a quelque indiscrétion dans ce que je vous demande, mais aussi je me soumets d'avance à l'expier; et, si la lance est plus forte que moi, je me mettrai à votre merci, et j'irai, tête nue, faire aux dames devant qui nous allons combattre, telle *amende* qu'il vous plaira me dicter pour mon *outrecuidance*. Du reste, sire chevalier, je déclare qu'il me restera plus de vanité d'avoir été jugé digne de me mesurer avec vous, que je n'aurai de honte de tomber sous la lance d'un aussi redoutable champion. — Sire chevalier, répondit l'Archevêque, vous êtes trop courtois et trop modeste. Vous serez satisfait; mais comme je n'entre jamais en lice qu'à *gages égaux* *, si je suis renversé par votre lance, je serai à votre merci, et j'irai

* Gages se prend sans cesse pour conditions, en termes de tournoi.

faire aux dames telle amende qu'il vous plaira me dicter pour mon outrecuidance. Guillaume ne put répéter cette phrase sans un léger sourire de supériorité qui annonçait combien il se croyait tranquille sur l'issue de cette joute. Alors il commanda à un des hérauts d'aller avec un écuyer de la dame de Tonnay chercher, dans la chambre des armes du château, les plus fortes lances que l'on pourrait trouver. Pendant que cette commission s'exécutait, les deux champions attendirent au milieu de la lice : Guillaume faisant caracoler son cheval, qui avait l'air aussi impatient que lui de fournir sa course; Raoul restant tranquillement en place, et regardant tantôt les dames, tantôt les belles prairies que traversait la rivière. Hélissente, voyant qu'il paraissait contempler ce pays avec plaisir, lui demanda comment il le trouvait. — Des plus charmans, madame, que j'aie rencontré en-deçà et au-delà des mers.—Nous sommes, reprit Hélissente, à l'extrémité du beau pays; mais plus on remonte la rivière, plus il devient agréable. Si nous avons l'honneur de vous garder quelque temps, nous vous le ferons connaître. »

Dans ce moment, un gros faisceau de lances fut apporté, et Raoul, sur l'invitation de Guillaume, en ayant bientôt choisi trois paires, dit : « En voici deux que nous pourrons bien rompre en l'honneur des dames; mais pour cette paire, il est probable qu'elle décidera la question. » En effet, ces dernières lances étaient en bois de frêne noirci par le temps, plus courtes que les autres, et si fortes, qu'il n'y avait pas de bras d'homme qui pût les briser, même en courant contre un poteau. Alors le roi d'armes présenta les lances aux juges, puis à Raoul pour qu'il en prît une de chaque paire, comme étant *assaillant* (27) dans cette journée.

Les lances étant *partagées*, les deux champions se disposèrent à regagner les barrières pour ne revenir que la lance en arrêt Jusque-là sire Raoul n'avait point osé fixer ses regards sur la demoiselle de Tonnay; il s'était contenté de les promener autour de la place qu'elle occupait; mais au moment de s'éloigner pour prendre carrière, il tourna ses yeux vers elle et rencontra ceux de la belle Ermeline qui peignaient l'inquiétude et l'intérêt. Cette vue le pénétra d'attendrissement, et il regagna la barrière avec une lenteur qui étonna tout le monde, et que beaucoup de gens, mais surtout Guillaume l'Archevêque, attribuèrent à la pensée du péril auquel le jeune étranger s'exposait. Le sire de Parthenay s'était précipité à toute course au bout du champ clos, et voyant son adversaire qui s'en allait si lentement de son côté, il ne put s'empêcher de témoigner son impatience par des réflexions ironiques.

Enfin les trompettes annoncèrent que les champions étaient à leurs postes. Les juges firent le signal, les hérauts d'armes jetèrent leurs trois cris, les cordes tombèrent * et les chevaliers partirent de la main. Sire Raoul n'avait pas poussé son cheval avec une grande ardeur, et il n'était point arrivé au milieu de la lice, lorsqu'il rencontra son impatient adversaire. Cependant le choc fut assez rude pour que les lances volassent en éclats, mais sans que les chevaliers en parussent ébranlés. Les spectateurs applaudirent à leur bonne contenance, et les trompettes jouèrent des fanfares.

A la seconde course, Raoul laissa encore faire plus de

---

* On verra par la suite que les choses ne se passaient pas ainsi quand il était question d'une *joute mortelle* ou combat à outrance.

chemin à son ennemi qu'il n'en fit lui-même. Les lances, plus fortes, ne rompirent point; seulement les fers déjà *mornes* qui les terminaient furent un peu refoulés. Guillaume resta droit en selle; mais Raoul fut couché sur la croupe de son cheval. A cette vue, Ermeline faillit se trouver mal, croyant devoir déjà renoncer aux faibles espérances de salut qu'elle avait conçues.

Guillaume l'Archevêque, enflé de ce succès et encouragé par les applaudissemens de ses amis, cria ironiquement au chevalier Raoul, « Que les lances n'étaient guère raccourcies, et qu'il en restait assez pour décider le combat, sans en prendre d'autres. — Tout ce qui plie ne rompt pas, répondit Raoul; et je vous prie de permettre que nous essayions les dernières. — A votre choix, répliqua Guillaume. »

Les chevaliers regagnèrent donc les barrières et prirent les lances qui devaient terminer le combat.

Pour cette fois, sire Raoul ne se laissa pas prévenir par son adversaire. Dès que le signal fut donné, il partit avec la promptitude de la foudre, et, laissant derrière lui le milieu de la carrière, il rencontra Guillaume lorsque celui-ci était à peine au tiers de sa course, et il l'atteignit d'un si terrible coup de lance, que le sire de Parthenay vida les arçons et alla rouler loin de son cheval dans la poussière. Le chevalier de la Palestine aussi peu ébranlé que s'il n'eût fait que briser un roseau contre une barrière, n'était occupé que du soin d'arrêter son cheval, qui, dans son ardeur, allait se précipiter hors du champ clos.

L'étonnement fut extrême parmi les spectateurs, au dénouement de ce combat. Ce cheval, qui dans les premières courses s'était montré lent et froid, avait pris tout à coup la rapidité de l'éclair. Ce chevalier, qui avait fléchi sous une atteinte bien moins rude que la dernière, venait

d'enlever et de faire rouler dans l'arène le plus terrible jouteur que l'on connût fort au loin à la ronde.

Mais la surprise du public était due à ce qu'il n'était pas dans la confidence de l'artifice de sire Raoul. Ce jeune étranger n'avait cherché, pendant tout le jour, qu'à augmenter la confiance habituelle de Guillaume l'Archevêque dans la supériorité de ses propres forces et dans son mépris pour tout adversaire qu'il avait à combattre; c'était pour cela que Raoul avait évité la rencontre du sire de Parthenay dans toutes les mêlées du tournoi, avait retenu son cheval aux deux premières courses, avait modéré ses deux premiers coups de lance, et enfin s'était volontairement renversé sur la croupe de son cheval à son second choc avec Guillaume; se réservant de mettre en œuvre la rapidité de son cheval et la vigueur de son bras, lorsqu'il aurait à la main une lance qui lui donnerait l'espoir de ne pas frapper en vain un ennemi bouffi de sa gloire et enivré de confiance.

Cette sage conduite, digne d'une plus longue expérience, eut, comme on vient de le voir, le succès le plus complet.

Cependant la belle Ermeline, que nous avons vue si désolée par le résultat de la seconde course, n'avait pas eu la force de regarder la troisième. Elle n'ouvrit les yeux que lorsque les cris des spectateurs proclamèrent le triomphe de Raoul. Elle vit l'homme qu'elle redoutait tant, étendu encore dans la lice; elle remercia secrètement le ciel d'avoir exaucé ses vœux, et commença à concevoir de plus fortes espérances dans les promesses du beau chevalier de la Palestine.

Mais nous reviendrons encore sur l'étonnement que causa aux spectateurs la chute de Guillaume l'Archevêque, pour dire que, quelque grand qu'il fût, il était loin d'é-

galer celui de cet infortuné chevalier lui-même. Ce sentiment, tel qu'il l'éprouvait, ne pouvait être comparé qu'à sa rage. Quinze ans de triomphes dans les combats et dans les tournois lui semblaient ternis par ce coup de lance reçu de la main d'un jeune chevalier qui avait encore ses premiers *éperons dorés !* Et ce malheur lui était arrivé en présence de toute la noblesse du pays, devant les plus hautes et les plus belles dames de la contrée ; et, ce qu'il y avait de plus cuisant, sous les yeux de celle qu'il allait épouser avant que vingt-quatre heures fussent écoulées.

C'est au milieu de ces poignantes réflexions, et entouré des hérauts d'armes du tournoi, ainsi que de ses propres écuyers et de ses pages qui s'étaient précipités pour le relever et s'informer s'il n'était pas blessé, que Guillaume s'entendit appeler par le chevalier Raoul, qui lui dit : « Sire l'Archevêque, voici le moment d'accomplir les conditions du combat auxquelles vous avez bien voulu vous soumettre. Venez donc rendre à la noble demoiselle de Tonnay l'*enseigne* que vous en avez reçue avant le combat, en vous excusant de ne l'avoir pas plus heureusement gardée. »

De l'huile qu'on jette sur le feu n'anime pas plus vivement ses flammes que les paroles de Raoul n'excitèrent le désespoir et la fureur de Guillaume. Il ne se posséda plus. « Chevalier discourtois ! répondit-il, vous abusez d'un triomphe inexplicable pour m'imposer une loi outrageante ! On voit bien que vous n'êtes pas accoutumé à vaincre. — Je suis accoutumé, reprit Raoul, à remplir les conditions d'un combat ; et si j'avais succombé sous votre lance, j'aurais déposé, à votre ordre, mon chaperon aux pieds de la noble dame qui m'en a honoré ; et ainsi devez-vous faire. — Sire chevalier, vous feignez donc d'ignorer que demain je dois être l'époux de la demoiselle de Ton-

nay, et que je ne puis quitter ses livrées?— Il faut le pouvoir, puisque vous le devez, répartit Raoul avec hauteur. —Ah! c'en est trop, s'écria violemment Guillaume; j'en appelle à mon épée! *l'épée affranchit la lance* (28). Je veux bien l'entendre ainsi, répliqua Raoul; je ne vous refuse point de mesurer votre épée à la mienne; et si vous êtes victorieux dans cette seconde *emprise**, vous aurez le droit de réclamer votre chaperon, et je me soumettrai à rendre le mien. Mais auparavant, subissez la loi de la joute que nous venons d'accomplir; car je jure sur la lance qui vient de vous renverser et sur mes éperons de chevalier, que je ne vous en exempterai jamais. »

Les juges du camp s'étaient approchés dans l'intention d'apaiser ce différent. Ils dirent à Raoul que sans doute il avait le droit d'exiger l'entier accomplissement des conditions de la joute, mais que les circonstances devaient le déterminer à ne pas user à toute rigueur de la *merci* (29) où la chance du combat avait réduit son adversaire; qu'il fallait se contenter des gages ordinaires, savoir, des armes et du cheval du vaincu. « Eh! qu'importe à sire l'Archevêque, répondit Raoul, d'aller déposer le chaperon que ma lance lui a ravi, puisqu'il est si certain de le reconquérir avec son épée? Qu'il me rende grâce, au contraire, de lui fournir l'occasion de réparer le revers qu'il vient d'éprouver. »

« Eh bien! qu'on apporte des épées! » s'écria Guillaume d'une voix terrible et écumant de colère. En disant cela, il ôte son casque, arrache son chaperon de sa cotte d'armes, et, le présentant avec plus de fureur que de grâce à

---

* Emprise, abrégé d'entreprise. On donnait ce nom à toute espèce de combat chevaleresque.

la belle Ermeline, il lui dit : « Madame, je vous remets, pour un moment, la livrée que vous m'aviez donnée. Un événement incompréhensible me l'a fait perdre, mon épée va me la rendre. »

Quoique cette formule ne fût pas tout-à-fait celle que Raoul avait prescrite, il s'en contenta, ayant atteint son grand but, qui était d'amener Guillaume à un combat dans lequel il espérait lui faire perdre toute prétention à la main d'Ermeline.

Le sire de Parthenay ayant fait sa douloureuse amende, dit aux juges que son cheval avait été la cause de son malheur; que cette fois il voulait combattre à pied avec l'épée à deux mains et à fer émoulu; car, ajouta-t-il, l'insulte que me fait ce chevalier est trop grande, il faut qu'elle soit tranchée par le fer. « Oh! pour cela, dirent les juges, vous ne le pourriez faire qu'avec la permission du roi ou de son maréchal. Nous n'avons pas le droit de vous octroyer le combat à outrance; d'ailleurs, puisque la joute s'est faite à *glaives* courtois, tous les autres *bâtons* (30) doivent l'être aussi. »

Guillaume fut forcé de se rendre à ces raisons. Sa fureur seule l'avait empêché de voir que sa demande ne pouvait lui être accordée. Pour se consoler, il se promit bien de frapper si fort, qu'il n'y aurait ni écaille, ni maille qui pût tenir contre ses coups. Cependant, voulant encore exhaler sa mauvaise humeur par tous les moyens possibles, il s'écria : « Je demande qu'avant que ce chevalier inconnu, ce *poulain d'Orient* * descende de cheval, les diseurs s'assurent s'il n'était pas attaché sur sa

* Les chevaliers d'Europe appelaient les chrétiens nés dans l'Orient des *poulains*, et ils les supposaient dégénérés. Joinville fait connaître cette expression.

selle. De plus, j'exige qu'il fasse serment, sur les saints évangiles, qu'il n'a sur lui ni maléfices, ni enchantemens. »

« Sire l'Archevêque, dit alors le seigneur de Rochefort, avec mécontentement, vous devez penser que les juges ont fait leur devoir (31). » Raoul prenant la parole à son tour, s'écria : « Sire chevalier, je ne demande point aux juges d'aller s'assurer de nouveau si rien ne vous tenait lié à votre cheval ; mais quant au serment que vous exigez, je ne le ferai qu'avec vous, et je pourrais vous le refuser, car nous n'avons qu'un combat courtois. » L'Archevêque ne perdit rien de ce qu'il y avait de poignant et d'ironique dans les paroles de Raoul ; et, quoiqu'il ne pût se dissimuler qu'il se l'était bien attiré, il n'en éprouvait pas une soif de vengeance moins dévorante. Continuant à feindre qu'il soupçonnait son adversaire porteur de *brefs* *, *charmes et mauvais arts*, il persista à exiger le serment. Le chapelain de la dame de Tonnay étant mandé ouvrit le saint livre, et les deux champions jurèrent qu'ils n'avaient usé d'aucune invocation du démon ; qu'ils n'étaient porteurs d'aucun sort ni enchantement, et n'en voulaient jamais employer.

Alors les chevaliers se séparèrent, et furent conduits chacun dans un pavillon où il leur fut servi des *tostées* ** et de l'hypocras ; et ils s'y revêtirent de nouvelles armes pour le combat à pied.

Ils ne tardèrent pas à reparaître, et s'avancèrent jusqu'au milieu du champ clos. Là, un des hérauts répéta les *gages* du combat, qui étaient pour le vaincu la perte de ses armes et l'obligation de renoncer à porter jamais

---

* Les brefs étaient des maléfices écrits.

** Des rôties.

l'*enseigne* qu'il avait reçue pour l'*emprise* de ce jour. Après quoi les juges faisant fonctions de parrains, parce que le combat n'était pas dit à mort *, présentèrent aux chevaliers deux fortes épées émoussées et rabattues, mais dont le poids seul était effrayant. Raoul en prit une avec politesse des mains des juges, et Guillaume saisit l'autre avec fureur. Les hérauts d'armes crièrent que personne ne vînt secourir l'un ou l'autre champion sans l'ordre des juges, et que l'on fît silence. Les juges les mirent à distance; enfin ils donnèrent le signal, et les deux combattans se précipitèrent l'un sur l'autre.

Guillaume l'Archevêque avait la réputation d'être encore plus redoutable à pied qu'à cheval. Il se plaisait à lutter contre des gens de toute condition, et n'avait jamais trouvé son vainqueur; aussi les alarmes de la belle Ermeline revinrent plus vives que jamais. Quelle serait sa destinée, si elle retombait sous la puissance de Guillaume sortant victorieux d'un combat où un inconnu aurait entrepris de lui interdire la livrée qu'il avait reçue d'elle! Ses yeux n'osaient regarder les coups terribles que se portaient les champions, mais elle ne pouvait s'empêcher d'entendre le bruit dont retentissaient à chaque instant les heaumes et les hauberts des combattans.

Le sire de Parthenay, poussé par la vengeance et le ressentiment d'un orgueil humilié, faisait des efforts incroyables pour accabler son ennemi, mais la passion ne lui permettait pas d'être maître de ses mouvemens. Raoul,

---

* Dans les combats en *champ mortel* les juges ne pouvaient faire fonctions de parrains. Les champions alors avaient des parrains qui étaient en même temps *pleiges*, c'est-à-dire cautions. On aura occasion de donner une plus ample explication de ces derniers combats.

qui combattait pour vaincre, quoique beaucoup plus jeune que Guillaume, se possédait davantage. Il évitait ou parait, avec une adresse incroyable, les coups furieux de son adversaire, et lui portait lui-même des atteintes cruelles. Quelquefois il fuyait pour fatiguer son ennemi moins léger que lui, puis, revenant tout-à-coup, il le frappait rudement en passant. Guillaume ne manquait pas de lui dire : « Eh! beau sire, ne fuyez donc pas; nous ne sommes point ici pour jouer des jambes, mais des bras. » Raoul lui répondait : « Je ne m'arrêterai que trop tôt pour vous, quand il en sera temps. » Toutefois il faillit se tromper sur ce moment, car croyant son rival assez épuisé, et voulant terminer le combat, il se précipita sur lui; mais Guillaume, qui avait deviné son mouvement, l'accueillit en lui déchargeant d'aplomb sur la tête un coup si violent que le heaume de Raoul descendit jusque sur son crâne, et lui fit une violente contusion, quoique le chevalier se fût couvert de son écu : sa tête fléchit sous une si rude atteinte, et il se sentit violemment étourdi. Tous ceux des spectateurs qui s'intéressaient à lui furent vivement alarmés sur son compte.

Mais il ne tarda pas à être vengé; car comme son ennemi s'était abandonné à la violence du coup qu'il lui avait porté, Raoul, plus leste que l'Archevêque, avant que celui-ci eût pu se remettre en garde, l'atteignit d'un si terrible revers entre le menton et la clavicule, que le gorgerin de Guillaume fut faussé, au point que ce chevalier parut avoir peine un moment à r'avoir sa respiration. Cependant, s'étant aidé de sa main droite, pendant que de la gauche il tenait son épée et se couvrait de son écu, il parvint à se dégager de sa situation critique. Le combat recommença avec une nouvelle ardeur. Le sire de Parthenay n'oubliait pas qu'il avait vu son adversaire fléchir sous le terrible fendant qu'il lui avait porté; aussi,

après plusieurs feintes et de fausses attaques, qui pourtant auraient suffi pour ébranler un champion moins ferme que Raoul, Guillaume se disposa à lui faire descendre sur la tête un de ces coups d'aplomb en quoi il excellait. Le chevalier de la Palestine qui le vit venir, ne chercha point, pour cette fois, à le parer avec son écu, mais il alla au-devant si brusquement et si à propos avec la croix de son épée, que la lame de Guillaume se brisa dans cette terrible rencontre. Aussitôt les juges jetèrent un bâton blanc entre les champions, et les hérauts d'armes se précipitèrent sur eux pour les séparer. Mais cela n'était pas nécessaire; déjà Raoul, voyant son ennemi *désembâtonné*, avait laissé tomber la pointe de son épée vers la terre; tandis que Guillaume s'écriait avec fureur : « Jour de malédiction! mon cheval, mon épée, tout me trahit! Mais qu'on me laisse aller, je n'ai besoin que de mes bras pour étouffer cet insolent étranger. — Sire l'Archevêque, répondit froidement Raoul, dans un autre moment, je ne refuserais pas de lutter avec vous; mais dans cette lice, et devant cette noble assemblée, c'est avec le fer que nous devons décider si vous devez ou non renoncer à la livrée que vous avez une fois perdue. Pourquoi, ajouta-t-il, voulant la reconquérir, faites-vous apporter de si faibles bâtons que ceux avec lesquels nous venons de combattre? C'est la hache d'armes qu'il faut pour fendre votre heaume, pour briser les mailles de votre haubert. Dans la joute à pied, la hache est aussi noble que l'épée. Nous lui devons bien cet honneur; c'est la francisque qui a chassé les Romains et les Goths des belles contrées auxquelles nos aïeux ont donné leur nom. Demandez donc aux dames l'agrément de racheter l'arme que vous avez perdue, et faites venir des bâtons assez solides pour qu'un nouveau combat inutile ne retarde

pas encore le souper d'une si nombreuse et si brillante compagnie. »

Il me serait bien impossible de peindre les mouvemens de rage qui se passaient dans l'âme du violent et orgueilleux sire de Parthenay. Le langage hautain, dédaigneux et ironique de son adversaire le poignait d'autant plus cruellement, que sire Raoul avait affecté plus de modestie avant de combattre, et que son arrogance actuelle semblait justifiée par ses heureux succès. Toutefois ne voulant pas demeurer en reste sous le rapport de la fierté, « Jeune étranger, dit-il, si je n'ai pas fait apporter de haches d'armes pour notre combat, c'est que j'en ai de si lourdes que j'ai craint que votre bras ne pût les manier; mais puisque votre outrecuidance vous pousse à les demander vous-même, vous serez servi à souhait, et trop tôt pour votre malheur. »

Alors l'Archevêque envoya un écuyer chercher des haches d'armes, et il dit à un héraut d'aller demander aux dames de lui permettre de *racheter son épée, et d'en fixer elles-mêmes la rançon* (32).

Guillaume avait trop de personnes alliées à sa famille parmi les dames qui assistaient au tournoi, pour qu'on ne lui permît pas de se mettre en règle pour s'armer de nouveau. La rançon de son épée fut taxée à une verge d'or du poids de huit onces, qu'il s'engagea à remettre à sire Raoul, quels que fussent les événemens ultérieurs du combat.

A peine cette question était décidée que les haches d'armes arrivèrent.

Les chevaliers qu'on avait conduits dans deux pavillons différens, où on leur avait servi de l'hypocras et des tostées, revinrent au milieu de la lice, et, après qu'ils eurent salué les dames et les juges, ils furent placés vis-

à-vis l'un de l'autre, à trois pas de distance, et, à un signal donné, ils franchirent cet espace, et commencèrent leur terrible combat. Les juges avaient fixé à six le nombre des coups qu'ils pouvaient se porter. Les deux champions n'en voulant point frapper d'inutiles, s'observèrent pendant quelque temps, se présentant leurs haches parallèlement l'un à l'autre, et cherchant de l'œil un passage tantôt à droite, tantôt à gauche. L'Archevêque se sentant à la main une arme qui promettait de ne briser sous l'effort d'aucun choc, voulait toujours en revenir à son projet d'assommer son ennemi en le frappant sur la tête. Raoul songeait à porter ses coups partout où il trouverait jour à cela. Il en vit un et fut prompt à en profiter.

L'Archevêque tenant toujours sa hache à deux mains, l'éleva brusquement pour la faire redescendre sur la tête de Raoul; celui-ci lui opposant avec confiance son bouclier, prit sa hache de la main droite seulement, et lui faisant faire un moulinet, il la ramena de bas en haut sous l'aisselle de son ennemi, où il l'atteignit si vivement que les aiguillettes qui réunissaient les brassards de maille au haubert, furent rompues, la manche du camburon déchirée, et le fer de la hache se fit rudement sentir à l'Archevêque. Il eut lieu de se réjouir dans ce moment de ce que les armes du combat étaient courtoises; car si la hache de Raoul eût été tranchante, le bras de Guillaume fût resté, après ce coup, mal attaché à son épaule.

Cependant le jeune étranger apprenait aussi à connaître la vigueur de son ennemi; son écu, atteint et brisé sur le bord, n'avait pu que faire dévier un peu la hache de Guillaume; l'arme pesante continuant sa course, poussée par une force terrible, frappa violemment le heaume de Raoul, et de là descendit en avant de la clavicule avec

tant de force, qu'elle brisa les mailles du haubert qui la couvraient. Par cette épouvantable atteinte, la tête et le haut de corps de Raoul furent jetés en arrière. L'Archevêque saisit cet avantage, et dirigeant l'angle de sa hache d'arme du haut en bas vers son ennemi, il le frappa si rudement au-dessous du gorgerin, que, brisant une seconde fois le haubert, perçant le plastron du camburon, cette terrible pointe arriva jusqu'à la poitrine de Raoul. Tous les assistans crurent que ce coup devait terminer le combat à l'avantage du sire de Parthenay, et d'une manière funeste pour Raoul. Mais il arriva toute autre chose; et l'événement qui paraissait assurer le triomphe de l'Archevêque fut la cause de sa perte. Guillaume s'aperçut vivement alors que, par suite du coup que lui avait porté Raoul sous l'aisselle, une maille de son haubert avait été logée dans ses chairs; et il commença à en éprouver une atroce douleur et une gêne inconcevable; au point que ne pouvant s'aider de son bras gauche, il fut plus de temps qu'il n'en fallait à ramener sa hache, qui s'était engagée dans le plastron de Raoul. Celui-ci, remis de l'ébranlement que lui avaient causé les deux coups si violens et si rapprochés qu'il venait de recevoir, tira profit, avec la rapidité de l'éclair, du retard que son ennemi éprouvait dans ses mouvemens. Retenant donc de la main gauche l'arme de Guillaume, de la droite il lui assène un si violent coup de hache sur la visière de son casque qu'il la brise, et dans l'instant, le sang jaillit en abondance du visage de l'Archevêque. Raoul saisit à son tour sa hache à deux mains, et, en tournant le marteau contre son ennemi encore étonné, il lui en décharge un si épouvantable coup sur la tempe, que le superbe Guillaume tombe dans l'arène.

Raoul à l'instant jette sa hache, sans attendre le bâton blanc des juges; mais, se penchant sur l'Archevêque, il

le soulève et le charge avec une adresse et une force admirables sur son épaule; puis, s'approchant de la lice * dont il se trouvait alors très-voisin, il fait le mouvement de jeter Guillaume en dehors du champ, en s'écriant : *Oncques, chevalier, vous ne reprendrez l'enseigne de ce jour.*

Les écuyers de Guillaume se trouvèrent là pour recevoir leur maître. Ils s'empressèrent de lui ôter ses armes, sous lesquelles il étouffait. Dès qu'elles furent enlevées, ils le virent couvert du sang qui coulait des blessures qu'il avait reçues à la gorge, à la tête et sous le bras. Il en vomissait aussi beaucoup, ce qu'on attribuait à ses grands efforts pendant le combat à pied, à la suite de la violente secousse qu'il avait déjà éprouvée en vidant les arçons dans la joute à cheval.

La colère, qui revint à Guillaume après son étourdissement, ne contribua pas peu à rendre son état critique.

Dès que les *physiciens* (les médecins et chirurgiens), eurent posé le premier appareil à ses plaies, il fut transporté dans son logis et mis au lit. Là se rendit bientôt le chapelain, qui commença à l'exhorter à la patience et au pardon; mais le chevalier, aliéné par la fureur, se croyait toujours en présence de son ennemi. — « Ah! cher sire, calmez-vous, disait le chapelain; vous n'êtes plus ici devant un guerrier armé à qui vous souffriez de confesser votre malheur; vous êtes devant un pauvre *prouvaire* ** (prêtre), qui n'a d'autres armes qu'un saint livre, et qui vous *semond, au nom du Dieu qui peina*

---

* Lice est pris ici pour l'entourage du champ clos.

** La rue des Prouvaires, à Paris, était la rue des Prêtres. Voyez *Essais sur Paris*, par Saint-Foy.

en croix, que vous pardonniez à votre ennemi, comme il a fait aux siens. — Eh bien, je lui pardonne, puisque vous le voulez, reprit Guillaume; mais si Dieu me fait la grâce que je recouvre mes forces, nous nous reverrons; et ce ne sera pas avec la lance morne et l'épée rabattue, *ains* avec le glaive à fer émoulu et *le branc* (épée) tranchant.—Hélas! ce n'est pas là pardonner, » dit le bon prouvaire en gémissant.

Le jour suivant, le chevalier eut encore la fièvre ardente, et le chapelain revint l'exhorter à se tourner vers Dieu; mais il trouva le malade toujours en *grande passion*. « Ah! maître Hébert, criait Guillaume en délire, songez que si je mourais par suite de ce combat, et avant d'être vengé, je serais figuré sur ma tombe sans cotte d'armes, mon épée rentrée dans le fourreau, ma visière levée, les mains jointes devant ma poitrine, ma hache d'armes hors de mes bras, couchée près de moi; enfin les pieds appuyés contre le dos d'un *lion* (33) *mort et terrassé!*... Guillaume l'Archevêque terrassé! ajouta-t-il avec un redoublement de fureur! Non, Dieu ne permettra pas que pareille chose arrive; je serais le premier de mon nom. — Ah! cher sire, répondit le bon prouvaire, ne vous *chaille de ce qui sera couché sur votre tombe quand votre corps gisera dessous : mais pensez à requérir que votre âme soit bien hébergiée en la benoite maison de Dieu.* Cependant, de tout ce jour, le chapelain ne profita guère par ses exhortations auprès du malade; mais le lendemain, Guillaume vomit tant de sang dans un accès de colère, qu'à la suite de cela il devint plus calme par faiblesse, et reconnut qu'il tournait à sa fin. Le chapelain étant revenu, le chevalier écouta plus docilement ses remontrances; et peu de jours après, il *passa de vie à trépas.*

Telle fut l'issue de ce combat, qui se termina *mortellement* avec des armes courtoises Mais il est temps de revenir au champ clos où il s'était livré. Raoul, resté maître de la lice, se tourna vers les juges et leur dit : « Messeigneurs, vous êtes témoins que j'ai combattu avec honneur, et que mon adversaire doit se soumettre toute la vie *au gage de bataille*. Quant aux autres prix, je les abandonne aux hérauts d'armes, et je demande pardon aux dames dont j'ai tourné la fête en deuil. » Comme il parlait ainsi, on vit du sang sortir de dessous ses armures. Son écuyer s'empressa de lui ôter son casque, et il reconnut qu'il avait une grande blessure à la tête. Il fut conduit de suite dans une tente où on acheva de le désarmer, et il fut pansé par les *physiciens*, qui lui trouvèrent une blessure à la poitrine, et de nombreuses et fortes contusions sur tout le corps. De là il se fit porter à son *hebergerie*, où il se mit au lit.

Mais si le corps de Raoul souffrait, son âme éprouvait autant de joie que celle de son malheureux adversaire avait de tourment. La gloire qu'il venait d'acquérir, et plus encore la pensée qu'il avait sauvé la belle Ermeline du joug qu'elle redoutait, faisaient couler dans son cœur un baume ravissant. « Je sais bien, disait-il en soupirant, que je ne remplacerai pas mon rival. Que puis-je offrir à cette riche demoiselle? Où sont mes châteaux et mes terres? N'importe, j'ai empêché son malheur; elle sait ce que j'ai risqué pour elle; au moment où je parle, elle m'en remercie dans son noble cœur : cela suffit pour charmer le mien.... » Et alors il versait de douces larmes.

Raoul ne se trompait pas sur les dispositions de la demoiselle de Tonnay. La bravoure, l'adresse admirable du chevalier, les mille qualités brillantes dont il était doué; mais surtout le grand service que, par le plus gé-

méreux dévouement, il lui avait rendu, en arrêtant un mariage odieux qu'elle allait contracter dans peu d'heures, avaient fait sur la belle Ermeline la plus profonde impopression; mais la bienséance et d'autres motifs lui faisaient le devoir de renfermer ses sentimens au fond de son cœur. Elle était entourée des parens du seigneur de Parthenay, qui, humiliés de sa catastrophe, n'auraient pas pardonné à Ermeline de s'en réjouir, et de laisser paraître de l'intérêt pour un inconnu qui venait d'arrêter cette alliance. Il lui tardait donc d'être seule avec Béatrix, qui, de son côté, n'avait pas moins d'impatience de l'entretenir en secret. Après le souper, qui ne commença qu'après sept heures, et qui fut très-sérieux, parce que les parens de Guillaume l'Archevêque, qui s'y trouvaient en grand nombre, étaient fort tristes de la fin de cette journée; que sire Maingot et tous les siens n'étaient pas beaucoup plus gais; que le reste de la compagnie, par égard pour ces deux puissantes familles, s'abstenait de parler des événemens du jour; après le souper donc, où il n'y eut ni ménestrels, ni conteurs pendant les entremets, ni dames chantant de joyeux vers; Ermeline se retira comme il convenait à celle qui était presque veuve par le fait du combat qui avait terminé les jeux de la lice. Toutefois ce ne fut pas pour se *douloir* et *lamenter* de voir son mariage perdu; mais pour se réjouir avec Béatrix de l'heureux succès de l'entreprise du chevalier de la Palestine. « Eh bien, madame, lui dit sa confidente, toute fière et joyeuse, avais-je raison ce matin? Croyez-vous que vous irez demain à la chapelle épouser Guillaume l'Archevêque, sire de Parthenay? Et ce bel inconnu, qui est venu de la Terre-Sainte pour vous délivrer, n'est-il pas le chevalier le plus accompli que vous ayez jamais vu? Pour moi, je l'ai jugé ainsi au

premier coup d'œil; et je n'ai entendu répéter que cela pendant tout le jour. — Il est certain, ma chère Béatrix, que ce jeune étranger a montré bien du courage et de l'habileté dans ce jour; et je lui dois plus que la vie, car il m'a épargné un long et douloureux supplice. Mais comment a-t-il pu savoir mon extrême répugnance pour Guillaume l'Archevêque, et s'intéresser si vivement à moi, avant de m'avoir jamais vue? — Madame, il ne m'a rien expliqué de tout cela, car vous devez croire que je me serais empressée de vous le dire. » Ermeline n'en doutait point. Béatrix continua : « Vous voyez bien, madame, que ceci n'est point une aventure ordinaire; ce chevalier qui a su, outre mer, que vous alliez épouser Guillaume l'Archevêque contre votre gré, qui part de la Terre-Sainte et arrive à la veille du jour où votre malheur allait être décidé à jamais, et qui l'empêche! certes, il y a là-dedans, vous dis-je, du merveilleux, ou je n'y entends rien. — De quelque moyen, reprit Ermeline, que le ciel se soit servi, pour me sauver de l'abîme où j'allais tomber, je dois l'en remercier, et je n'y manquerai de tous les jours de ma vie. Mais as-tu remarqué, Béatrix, si ma mère avait l'air triste de la mésaventure de Guillaume l'Archevêque? car, pour moi, je n'ai osé regarder personne de peur de mal cacher ma joie. — Madame, répondit Béatrix, madame Hélissente n'a jamais aimé le sire de Parthenay, mais elle le craignait, elle le craint encore; et, à moins qu'il ne soit à six pieds sous terre, elle ne cessera de le craindre. Je ne vous cache pas que je désirerais bien qu'il voulût la tranquilliser à ce prix-là. — Béatrix, je n'aime point que tu parles ainsi de ma mère; elle a montré du courage en beaucoup d'occasions, et nous ne savons pas au juste les engagemens qu'avait pris mon père avec Guillaume l'Archevêque.

Tu me fais de la peine aussi en souhaitant la mort du sire de Parthenay. Contentons-nous de prier le ciel qu'il ôte de son cœur tout désir de vengeance et toute envie de revenir sur les conditions du combat de ce jour. — Madame, je vais au plus sûr; mais parlons d'autre chose. Ne voudriez-vous pas avoir des nouvelles du beau chevalier de la Palestine? On a bien dit que ses blessures n'étaient pas dangereuses, mais encore il faut savoir comment il se trouve depuis son pansement.—Dans toute autre circonstance, répondit Ermeline, un chevalier qui aurait acquis tant de gloire dans un tournoi et dans des joutes, en combattant sous une livrée de ma mère, ne serait pas resté jusqu'à cette heure sans avoir reçu sa visite et la mienne; elle aurait voulu lui ôter son casque de ses propres mains, et aider à panser la blessure de sa tête; moi-même je l'aurais assistée dans ce devoir. Mais tu conçois combien notre position nous oblige à nous écarter des règles ordinaires de la courtoisie des dames envers les chevaliers qui font triompher leurs *faveurs* *. Guillaume l'Archevêque (ah! j'en frémis encore!) allait dans quelques heures être le gendre de ma mère. Les convenances ne nous permettent pas de féliciter son vainqueur; et je ne sais comment je pourrai m'informer de l'état où se trouve le généreux chevalier qui m'a tiré d'un si grand malheur au péril de sa vie. Je n'ose en parler à personne. — Madame, vous n'avez pas besoin de cela; c'est moi que le chevalier de la Palestine est venu voir la première; il est tout simple que je lui rende sa politesse. Je vais le faire complimenter de ma part. Il ne sera point du tout

---

* Les enseignes, les livrées que les dames donnaient aux chevaliers pour le combat. *Voyez* la note 19.

question de vous. Mais je me trompe bien si le chevalier blessé ne vous remercie pas, dans le secret de son cœur, de ma courtoisie. Je vais lui envoyer le plus jeune page de votre mère. Avec son air étourdi, je l'ai toujours trouvé adroit et discret dans ses commissions. » Béatrix sortit donc, et, ayant joint le page qu'elle cherchait, elle lui donna son message en son nom seul, et le jeune varlet courut lestement remplir sa commission. Raoul eut une grande joie à le voir. « Gentil page, lui dit-il, dites à la demoiselle Béatrix que je la remercie bien de sa grande courtoisie. Je suis *navré* à la tête et à la poitrine, mais sans danger; et j'endurerais bien plus fortes blessures que cela sans me *douloir*, pourvu que j'eusse la consolation de croire que j'ai agi en ce jour au gré des dames. » Le jeune page remonta rapidement au château porter cette réponse à Béatrix. Ermeline l'eut bientôt. « Brave et généreux chevalier, dit-elle, qui ne vous saurait gré de tant de courage et de dévouement! ».

Cependant la dame de Tonnay était fort embarrassée elle-même au milieu de la famille du sire de Parthenay qui commençait à parler avec beaucoup d'émotion de la conduite extraordinaire de ce chevalier étranger. On se demandait pourquoi cet inconnu avait imposé une condition si dure à Guillaume l'Archevêque dans une pareille circonstance? Avait-il autrefois connu Ermeline? Était-ce rivalité ou simplement un orgueil démesuré? Hélissente protestait que ni elle ni sa fille n'avaient jamais vu sire Raoul avant cette journée, et qu'elles n'avaient jamais entendu parler de lui. Le seigneur de Rochefort affirmait la même chose, et le prouvait par les diplômes du jeune chevalier, lesquels témoignaient qu'il avait été élevé à la cour de Constantinople, comme page et poursuivant d'armes. La dame de Tonnay,

pour montrer de l'intérêt au malheur de Guillaume, envoyait à chaque moment s'informer de l'état où il se trouvait; et comme on lui dit une fois qu'il avait un peu plus de calme, elle y retourna elle-même, car elle l'avait déjà vu avant le souper. Cette visite lui servit de prétexte pour congédier sa compagnie. En sortant de chez Guillaume elle se retira dans sa chambre avec ses plus intimes amis.

Au milieu des faits mémorables de cette journée, personne n'avait porté grande attention à la mésaventure de Jacques de Parthenay, frère de Guillaume l'Archevêque, qui avait été culbuté avec son cheval par sire Raoul. A peine avait-on remarqué qu'il n'avait point paru de toute la soirée. Mais il s'en fallait bien que ce chevalier fût aussi indifférent que le public à son propre malheur, et il regardait sa chute comme l'événement capital de ce jour. Elle avait été en effet assez disgracieuse pour lui. Son cheval en se débattant pour se relever, lui avait donné un coup de pied si violent au bas de sa *ventaille* (visière), que non seulement il la lui avait brisée, mais il avait cassé au malencontreux chevalier ses deux plus belles dents de devant. Or, il faut savoir que sire Jacques était un des hommes les plus laids, et cependant un des plus vaniteux que l'on pût trouver fort au loin à la ronde. Il avait en perfidie et en méchanceté ce que son frère avait en orgueil et en violence. On pouvait haïr Guillaume, mais on ne pouvait pas le mépriser; parce qu'il avait du moins deux grandes qualités qui mettent à l'abri du mépris, la valeur et la franchise. Jacques de Parthenay avait l'âme noire et fausse, et sans qu'il manquât absolument de courage, il s'en fallait bien que son bras fût aussi redoutable que celui de son frère.

Lorsqu'il se sentit si maltraité par suite de la culbute

que lui avait occasionée sire Raoul, il conçut contre lui une haine implacable. L'humiliation qu'il vit subir à son frère et le triomphe de son rival, ne firent qu'augmenter cette disposition malveillante. Mais convaincu par son expérience et celle de Guillaume, que Raoul était un trop rude champion pour lui, il songea à recourir à des moyens de vengeance plus faciles et moins dangereux que ceux que lui offrait un champ clos. Il eut le temps d'y méditer à son aise, car il fut obligé de rester chez lui ce jour-là et les suivans pour attendre que ses lèvres fussent cicatrisées. Il prolongea même ensuite sa retraite au-delà de ce qui était nécessaire, et il affecta de souffrir assez pour être forcé de garder le lit; jusque-là, que quand son frère succomba, ainsi qu'il a déjà été dit, Jacques n'assista point à ses derniers momens. Il ne parut point non plus aux cérémonies funèbres qui furent célébrées pour Guillaume à Tonnay, avant que son corps fût emporté pour être déposé dans le caveau de l'église de Sainte-Croix de Parthenay. Mais le vrai motif de la retraite de Jacques était, qu'il ne voulait pas montrer son visage si défiguré aux yeux des dames, de peur de faire sur elles une impression trop défavorable. Il redoutait surtout d'être aperçu dans un tel état de la belle Ermeline; car, dès qu'il avait su la tournure grave que prenait le mal de son frère, il avait songé à lui succéder dans ses prétentions; et cela avec d'autant plus de confiance, que, joignant son héritage à celui de son aîné, il se regardait comme un parti plus avantageux que Guillaume. Au reste, ce galant projet n'était qu'une suite de la passion ardente qu'il avait conçue depuis long-temps pour l'aimable fille de la douairière de Tonnay, et que la seule crainte que lui inspirait son frère, l'avait forcé à dissimuler. Jacques se trouvait donc agité à la fois par des

mouvemens bien différens ; d'un côté, le dépit de sa chute et la brêche faite à sa beauté le tourmentaient jusqu'à lui inspirer les sentimens de vengeance les plus furieux ; de l'autre, la riante perspective que lui offrait la fortune, dans la succession de l'Archevêque et dans la liberté prochaine de donner essor à ses amoureux desseins, berçaient son âme des pensées les plus flatteuses. Mais nous le laisserons avec ses fureurs et ses espérances, pour nous occuper de sire Raoul.

Toute la soirée, il vint à son logis des chevaliers pour le voir et le féliciter sur ses brillans succès de la journée. Parmi les assaillans surtout qu'il avait fait triompher, aucun ne manqua à ce devoir. Mais le chevalier, sous prétexte qu'il souffrait et avait besoin de repos, se fit excuser très-poliment par son écuyer de ce qu'il ne pouvait les recevoir. Il ne vit donc ce soir-là que le petit page que lui envoya Béatrix, et le seigneur de Rochefort avec lequel il desirait vivement s'entretenir. Sire Eudes ne put venir que tard, parce qu'il s'était employé à calmer les ressentimens de la famille de Guillaume l'Archevêque et les inquiétudes de la dame de Tonnay. Après les premiers saluts et les questions indispensables sur la santé du malade, le seigneur de Rochefort dit à Raoul : Tout le monde, sire chevalier, a payé un juste tribut d'admiration à votre force et à votre adresse, non moins qu'à votre courage; mais on est encore à comprendre ce qui a pu vous porter à imposer à Guillaume l'Archevêque une condition si dure, à en exiger l'accomplissement avec tant de rigueur, et enfin à le jeter hors de la lice, comme dans un combat à outrance. — Sire chevalier, répondit Raoul, j'ai bien l'intention de vous expliquer ma conduite, qui, j'en conviens, a le droit de vous paraître étrange; mais je vous prie que ce soit demain et en présence de la demoiselle Béatrix. Toute-

fois je puis, dès ce moment, me justifier sur mon procédé à la fin du combat. Guillaume l'Archevêque a provoqué cette conduite de ma part par ses outrages, en me traitant de poulain, en demandant si je n'avais pas été attaché à ma selle dans la joute à cheval, et en exigeant que je fisse serment que mes armures n'étaient point *féées*. C'est lui qui le premier a usé de procédés employés dans les combats à outrance; je n'ai fait que terminer selon qu'il avait commencé et ainsi qu'il m'en donnait le droit. Je voulais surtout par là lui faire savoir que j'étais prêt à lui fournir la joute à outrance dès qu'il le voudrait. Quant à la condition de la livrée, je vous satisferai dans la conférence que je viens de vous prier de m'accorder. Faites-moi donc la grâce de venir demain avec la demoiselle Béatrix, après la messe, où je vous demande une place dans vos prières ; et alors je vous donnerai l'explication que vous desirez avoir. En attendant, ne refusez pas de porter mes respects et mes excuses à madame de Tonnay, et suppliez-la de ma part, de suspendre son ressentiment contre moi, jusqu'à ce qu'elle sache les motifs qui m'ont porté à agir comme j'ai fait envers un seigneur qui allait devenir son gendre dès demain. J'espère, sire Eudes, que vous modérerez aussi la sévérité de votre jugement à mon égard, jusqu'à cette explication. La grande vénération dont je vous ai vu environné ici m'a fait concevoir un vif désir d'obtenir place dans votre estime. » Le seigneur de Rochefort répondit au jeune étranger qu'il lui tardait d'entendre sa justification, pour lui accorder son amitié, ce qu'il avait déjà beaucoup de penchant à faire. Là-dessus, sir Eudes retourna au château, où il rendit à Hélissente compte de sa visite. Puis il fit connaître à Béatrix le désir qu'avait le chevalier Raoul, qu'elle fût présente à une conversation qu'ils devaient avoir ensemble, le len-

demain, après la messe. Il ajouta que la dame de Tonnay en était prévenue et qu'elle le trouvait bon.

A peine Béatrix eut-elle reçu cet avis, qu'elle courut en faire part à sa jeune maîtresse. Elle l'entretint longtemps de ses conjectures sur cet événement, et lorsqu'elle la quitta pour se coucher, elle ne cessa de penser au rôle qu'elle jouait dans cette aventure mystérieuse; ce qui lui donnait une grande importance à ses propres yeux. Cette idée l'occupa tellement qu'elle eut bien de la peine à dormir deux heures dans toute la nuit.

Le moment si impatiemment attendu par sa curiosité arriva enfin; elle descendit du château, avec sire Eudes et ils se rendirent au logement du chevalier pèlerin. Dès qu'elle parut dans sa chambre il lui dit: « Demoiselle Béatrix, excusez-moi de vous avoir fait prier de venir ici; mais je ne puis aller vous trouver et j'ai besoin de votre témoignage. — Eh, beau cher sire, que puis-je témoigner pour vous? il n'y a pas plus de vingt-quatre heures que je vous connais. — N'importe, je prie sire Eudes de s'asseoir et vous aussi et puis je vous demanderai où vous étiez avant-hier soir, vers neuf heures? — Sire chevalier, j'étais, avec ma jeune maîtresse, dans une petite chambre d'une vieille tour qui flanque le mur d'enceinte, sur le bord du chemin qui mène à *l'autre Tonnay* *. — C'est tout ce qu'il me faut. A présent, sire Eudes, je vais vous faire connaître les motifs de ma conduite envers le seigneur de Parthenay. » Alors le chevalier blessé raconta comment, après s'être long-temps égaré, et son cheval ne pouvant plus aller à cause de la fatigue et de la faim, il s'était arrêté sans sa-

* Dans mon manuscrit comme dans les vieilles chartes et les actes du *Gallia Christiania*, Tonnay-Boutonne est désigné comme cela.

voir où il était, sous la fenêtre de cette tour ; et que de là il avait entendu toute la conversation d'Ermeline et de Béatrix qui se croyaient seules. Raoul répéta presque mot pour mot ce qu'elles avaient dit, sauf ce qui regardait le seigneur de Rochefort et quelques circonstances qu'il crut devoir omettre. Ayant fini son récit, il ajouta : « Eh bien, demoiselle Béatrix, vous voyez que vous pouvez témoigner pour ou contre moi. — Noble sire, je ne puis qu'affirmer la vérité de tout ce que vous venez de dire. Et c'est un grand bonheur pour ma maîtresse qu'un aussi généreux et aussi brave chevalier que vous ait entendu ce qu'elle croyait ne conter qu'à sa confidente. Car, à la répugnance qu'elle avait pour épouser Guillaume l'Archevêque, je ne puis douter qu'elle ne fût morte de chagrin, au bout de peu de temps ; et en vérité, quoique vous m'ayez entendue consoler la belle Ermeline, parce que son mariage me paraissait une chose inévitable, le sire de Parthenay est un homme bien terrible, et j'ai appris des choses effrayantes de sa violence. »

Raoul alors, interrompant Béatrix, dit : « Vous devinez, sire Eudes, le motif de ma conduite. Je n'ai pu entendre le récit des malheurs d'une aussi noble et aussi intéressante demoiselle, sans en être vivement touché, et sans faire le serment d'exposer ma vie pour l'arracher au malheur qui la menaçait. Vous pourrez donc, cher sire, quand vous retournerez vers madame de Tonnay, lui faire connaître ce qui m'a porté à pousser les choses si loin avec l'Archevêque. Mais assurez-la, en même temps, qu'en délivrant son aimable fille d'un époux qui lui était odieux, je n'ai point prétendu mettre mes espérances à la place de celles de Guillaume. Je ne suis qu'un pauvre aventurier. Je n'ai ni château ni terre à offrir avec ma main. Sans doute, je suis de noble lignage, puisque les

diplômes dont je suis porteur et le lieu où j'ai été *nourri* (élevé) le prouvent; mais un voile que je n'ai pu encore déchirer cache ma naissance. Depuis que je porte une épée, et j'ai commencé de bonne heure, je lui dois tout mon avoir. J'ai arraché par force ce que je possède aux ennemis que j'ai combattus, ou je l'ai reçu en présent des princes pour qui j'ai endossé le harnais. Ce n'est point avec une existence si incertaine que j'oserais aspirer à la main de la fille de madame de Tonnay. Qu'il se présente demain un chevalier digne d'elle et qui lui agrée, loin d'empêcher leur bonheur, je le seconderai de mes vœux. Pour moi, dès que je serai en état de supporter la fatigue de la route, je poursuivrai mon voyage vers l'Espagne. Là, je conquerrai peut-être un nom et une seigneurie aux dépens des Maures; ou je perdrai, en combattant les infidèles, une vie qui sans cela me sera bientôt à charge.

Raoul prononça ces dernières paroles avec une expression de tristesse qui attendrit les deux personnes qui l'écoutaient. Le seigneur de Rochefort prenant la parole lui dit : « Comment, chevalier, vous ne faites que d'entrer dans la carrière de la vie, et d'une manière si brillante qu'elle satisferait l'orgueil d'un vieux guerrier, et vous êtes près d'en être dégoûté? —Ah! sire Eudes, vous, vous ne savez pas ce que c'est que d'ignorer ce que l'on est. Je poursuis un mystère qui semble fuir devant moi. Mais je me reprocherais, seigneur, de vous retenir plus longtemps; je sais trop combien vos conseils et votre amitié sont utiles à madame de Tonnay; surtout dans ce moment. Je vous remercie d'avoir bien voulu prendre quelque intérêt à moi; vous m'en donnerez la plus grande preuve si vous daignez me justifier aux yeux de la noble et vertueuse Hélissente. Assurez-la que je ne goûterai de repos que je n'aie obtenu d'elle mon pardon. Et vous,

demoiselle Béatrix, si votre belle maîtresse vous permet de lui parler de moi, dites-lui que je ne suis qu'un pauvre chevalier inconnu, qui ai eu grande joie à combattre pour sa délivrance, que je suis assez payé si mon service lui a été agréable, et que je n'en requiers aucun autre *guerdon*.

Le seigneur de Rochefort et Béatrix retournèrent donc au château et s'acquittèrent l'un et l'autre de leur commission.

Hélissente ne put s'empêcher d'être touchée du généreux courage et du désintéressement du jeune étranger. Elle n'avait pas besoin de convenir que ce qu'il avait appris d'une manière si extraordinaire sur sa situation et celle de sa fille était la vérité, car rien de cela n'était un mystère pour le seigneur de Rochefort.

Sire Eudes, dit la douairière de Tonnay, quand vous reverrez le chevalier Raoul, qu'il sache de vous que je lui pardonne, en faveur du motif généreux qui l'a fait agir ; mais que son offense apparente envers moi et la situation où je me trouve ne me permettent pas d'accompagner ce pardon des soins et de la politesse dont j'aurais usé en d'autres circonstances à son égard. Je m'en rapporte à votre prud'hommie pour faire comprendre à ce jeune et brave étranger les raisons de ma conduite. Du reste, disposez de tout ici, pour lui procurer ce qui peut être utile à sa guérison : seulement, n'employez à cela que vos propres gens ; car je dois interdire aux miens de paraître chez lui. La moindre marque d'intérêt que je montrerais au vainqueur de Guillaume l'Archevêque, m'attirerait une haine implacable de toute la famille de Parthenay. Je ne vous cacherai pas en outre que j'approuve le dessein du chevalier étranger de s'éloigner et de poursuivre son voyage, aussitôt qu'il le pourra, sans

inconvénient pour sa santé, afin de prévenir ou de faire cesser les commentaires sur les motifs de son combat. » Sire Eudes promit à Hélissente de remplir toutes ses volontés.

Si le récit du seigneur de Rochefort avait touché la dame de Tonnay, on peut croire que l'aimable fille d'Hélissente ne fut pas moins sensible à ce que lui raconta Béatrix, d'autant que celle-ci ne lui épargna rien de la tristesse qu'avait laissé apercevoir le beau chevalier de la Palestine, en parlant de l'ignorance où il était de sa famille et des cruelles conséquences qui en résultaient pour lui en ce moment. « Aussi, madame, ajouta-t-elle, il partira dès qu'il pourra soutenir la fatigue du voyage, ne demandant à emporter avec lui d'autre récompense que l'idée que vous lui savez gré d'avoir combattu pour votre délivrance.—Ah! sans doute, reprit Ermeline, je lui en sais gré et je souhaite que quelque part qu'il aille, il trouve le bonheur qu'il paraît mériter. » La conversation fut longue entre la demoiselle de Tonnay et Béatrix. Elles se rappelèrent tous les événemens extraordinaires de la veille. « Eh bien, madame, disait Béatrix, aurez-vous toujours en haine le premier jour du moi de mai? — Ah, ma chère, jamais je n'ai éprouvé tant d'alarmes et tant de soulagement que dans la journée d'hier. Aujourd'hui sans doute je suis moins agitée, mais je suis loin d'être rassurée pour l'avenir, et j'ai un pressentiment que bien des peines m'attendent encore. »

Cependant le seigneur de Rochefort vint reporter à Raoul le pardon qu'il avait négocié pour lui auprès de la dame de Tonnay. Ensuite il ajouta: « Puisque les circonstances, sire chevalier, ne permettent pas que vous receviez de cette noble dame les soins et les attentions que dans d'autres temps elle vous aurait prodigués, je vous

prie de souffrir que je la remplace autant qu'il me sera possible. Je vous engagerais même à venir dans mon château qui n'est qu'à deux lieues d'ici, (car ce n'est pas sans une grande peine que je vois dans une hôtellerie un étranger aussi distingué que vous), si je pouvais vous y accompagner ; mais il m'est impossible de quitter madame Hélissente dans ce moment. Du reste, je vous réitère la prière de me demander sans aucune gêne tout ce qui pourra vous être utile et je m'empresserai de vous le procurer. Avant que Raoul eût le temps de répondre, sire Eudes fit entrer un serviteur qui déposa dans la chambre un panier rempli de toutes les choses qu'un malade pouvait souhaiter. Le chevalier étranger le remercia beaucoup de sa courtoisie, puis il ajouta en riant « Ah! sire Eudes, ne me traitez pas si bien, car je craindrais que cela ne me rendît paresseux à guérir; et pourtant il faut que je poursuive mon voyage. »

Ce jour-là, tous les seigneurs et les dames que les fêtes avaient attirés à Tonnay, en repartirent par suite de l'événement inattendu qui avait terminé les jeux de la lice. Il ne resta que les parens de Guillaume l'Archevêque, qui ne pouvaient le quitter dans l'état critique où il se trouvait, et quelques chevaliers retenus par les blessures qu'ils avaient reçues dans le tournoi ou dans les joutes. Parmi ceux-ci était Bertrand de Broue, qui avait eu tant d'obligations à sire Raoul. Aussi l'avait-il envoyé complimenter plusieurs fois la veille ; et ce jour-là, quoiqu'il souffrît encore beaucoup lui-même des nombreuses contusions qu'il avait reçues, il descendit du château où il était logé ainsi que tous les champions blessés, et se rendit chez Raoul. Celui-ci ne crut pas pouvoir refuser la visite d'un chevalier qui témoignait par tant d'efforts le prix qu'il mettait à le voir. D'ailleurs il se trou-

vait attiré par les manières aimables du seigneur de Marennes et par le débat de générosité qu'ils avaient eu entr'eux. Dès qu'il le vit, il cria : « Quelle grande courtoisie c'est à vous, cher sire, de prendre tant de peine pour me venir trouver! — Ah! sire chevalier, répondit Bertrand, je ne vous devais pas moins pour le grand service que vous m'avez rendu au tournoi, et l'honneur que vous m'avez tant aidé à conquérir. » Alors s'étant approché du lit du malade, les deux chevaliers s'embrassèrent, et leurs écuyers étant sortis, ils commencèrent un entretien plein d'affection, dans lequel le penchant qu'ils se sentaient l'un pour l'autre augmenta encore. Bertrand fit au chevalier étranger toutes les offres de service que leurs positions respectives pouvaient lui suggérer. Raoul le remercia avec une vive expression de reconnaissance, mais en lui répétant qu'il n'avait besoin de rien que de penser que sire Bertrand voudrait lui conserver une place dans son amitié. « Ah! sire chevalier, répondit le seigneur de Marennes, elle vous est bien toute acquise, et si je pouvais me flatter de mériter un pareil retour de votre part, je requerrais de vous un grand don. — Ah! seigneur, que peut faire pour vous un pauvre chevalier étranger? — Il fera beaucoup, reprit Bertrand en lui tendant la main, s'il veut me reconnaître pour frère et compagnon d'armes. » Raoul l'embrassant lui dit : « Ah! généreux chevalier, c'est un grand honneur que vous me proposez ; mais puis-je accepter un marché où les conditions ne seront pas égales entre nous? Lorsque nous promettrons de nous aider de notre *corps et de notre avoir*, votre engagement sera trop fort au-dessus du mien, car tout mon avoir est dans mon épée. — Ah! cher sire, je ne veux pas d'autre garantie, et je crois encore gagner beaucoup dans ce traité. »

Les deux chevaliers s'étant donc accordés avec un égal plaisir à se reconnaître frères d'armes, ils se séparèrent pour ce moment, après mille protestations d'amitié. Le lendemain, Bertrand revint, faisant porter à sa suite sa plus belle armure complette; il la remit à Raoul, qui, de son côté, avait fait préparer ses plus brillantes armes, et le beau cimeterre turc qu'il avait conquis en Syrie.

Après que les chevaliers eurent fait échange de leurs armes, chacun d'eux témoignant mettre un grand prix à ce qu'il recevait, Raoul dit au seigneur de Marennes: « Sire Bertrand, c'est une coutume en Orient, parmi les chevaliers chrétiens, quand ils font ainsi une alliance d'armes, que les deux nouveaux frères assistent de compagnie aux saints mystères, baisent la paix ensemble: et fassent serment de fraternité sur la sainte hostie, qui est ensuite partagée par le prêtre, et leur est donnée en communion (34). — C'est une sainte et louable coutume, répondit Bertrand, et qui n'est point entièrement inconnue en France; je m'efforcerai de me rendre digne de l'accomplir; et lorsque votre santé vous permettra de vous rendre à l'église, nous célébrerons cette auguste cérémonie. »

Au bout de huit jours, Raoul se trouvant en état d'aller à l'église, Bertrand et lui se disposèrent à consacrer leur fraternité par le serment et les saints mystères. Le seigneur de Rochefort et quelques chevaliers convalescens qui se trouvaient encore à Tonnay, assistèrent à cette célébration, et ils y admirèrent la piété des nouveaux frères d'armes, comme ils avaient admiré leur courage et leur habileté dans le tournoi. Mais aucun des serviteurs de la dame de Tonnay ne fut présent à cette cérémonie, excepté Béatrix, qui se déguisa *en fille de poesté* (35), et se couvrit la tête d'un capuchon noir qui

la cachait jusqu'aux yeux. Hélissente avait d'autant plus sévèrement interdit à ses gens de paraître à cette cérémonie, que Guillaume l'Archevêque était mort l'avant-veille, et qu'elle se croyait obligée de garder de grands ménagemens envers sa famille. Elle aurait même désiré que les deux chevaliers différassent cette célébration, et qu'elle se passât hors de ses terres ; mais sire Bertrand, qui était rappelé chez lui par des affaires urgentes, la pressa avec tant d'instances de permettre qu'aucun retard n'y fût apporté, qu'elle se rendit. Elle exigea seulement que la cérémonie se fît dans l'église de l'abbaye, et non dans la chapelle du château. Dès le lendemain, le seigneur de Marennes prit congé de la dame de Tonnay, du sire Eudes et de son nouveau frère d'armes, non sans renouveler à celui-ci l'assurance de l'aider au besoin de son corps et de son avoir, jusqu'à accomplir pour lui gage de bataille, si le cas échéait. En attendant, ils se communiquèrent leurs projets pour se retrouver et courir fortune d'armes ensemble.

Ainsi bientôt tout le monde eut quitté Tonnay, excepté sire Raoul, qui se disposait à partir prochainement, et Jacques l'Archevêque (car depuis la mort de son frère il avait pris ce nom), qui s'obstinait à prolonger son état de maladie. Il était logé dans une tour du château. Hélissente ne manquait pas d'envoyer plusieurs fois chaque jour savoir de ses nouvelles, et sire Eudes s'y présentait régulièrement tous les matins. Mais ce ne fut qu'après le douzième jour qu'il put pénétrer dans la chambre du malade. Celui-ci jugea enfin qu'il était temps de préparer, par le rapport de sire Eudes, les dames à le voir avec la perte d'agrémens qu'il avait éprouvée. D'ailleurs il avait besoin de faire confidence de ses projets à l'homme qu'il jugeait le plus capable d'en favoriser la réussite, par le

grand crédit dont il jouissait auprès des dames du château. Comme le nouveau sire de Parthenay était très-impétueux dans ses désirs, et si plein de vanité qu'il ne doutait pas que ses propositions ne parussent éblouissantes; dès cette première visite, après avoir reçu les complimens de condoléance du seigneur de Rochefort sur la perte de Guillaume et sur ses propres accidens, et y avoir répondu : « Sire Eudes, lui dit-il, vous allez me trouver bien précipité, et peut-être un peu indiscret; mais la nécessité où je me trouve de me rendre de suite dans mes nouvelles possessions pour y régler toutes choses, m'oblige de mettre à profit la première occasion où je puis vous parler à mon aise, pour vous entretenir d'une affaire à laquelle je crois mon bonheur attaché. » Alors il lui exposa que devenant le chef de sa maison, il croyait pouvoir succéder aux prétentions de son frère dans la poursuite de la main de la demoiselle de Tonnay; qu'il se présentait même avec quelques avantages de plus, puisqu'il joignait sa légitime à la succession de Guillaume. Le seigneur de Rochefort fut abasourdi de cette confidence; car il savait en quelle mince estime était le chevalier auprès des dames du château. Ne voulant pas toutefois brusquer le refus de sa médiation, il chercha à gagner du temps. « Sire l'Archevêque, dit-il, pardonnez-moi d'être un peu surpris de ce que je viens d'entendre. Pensez-vous donc que c'est presque la veuve de votre frère que vous demandez ici, puisque sans l'accident de Guillaume, son contrat de mariage avec Ermeline était scellé, après le souper, en présence de toute la noblesse du pays, et que, le lendemain, ils étaient conduits à l'autel? Et c'est quatre jours après sa mort que vous faites une telle proposition! n'est-ce pas manquer de respect à sa mémoire? Car enfin quel attachement pourrait-on

penser qu'aurait eu pour lui la demoiselle de Tonnay, si elle permettait qu'on lui fît aujourd'hui une telle proposition? Vous-même, quel regret vous supposerait-on de la grande perte que vous venez de faire, en vous voyant déjà vous occuper de pareils projets? — Sire Eudes, répondit l'Archevêque, ce n'est point une proposition d'éclat que je prétends faire dans ce moment; je ne veux que vous prier de parler confidentiellement de mon dessein à madame Hélissente et à son aimable fille; leur laissant la liberté de me fixer l'époque où elles me permettront de me déclarer ouvertement. — C'est ce que je ne puis pas même me permettre dans ce moment, répliqua le seigneur de Rochefort. Je nuirais plus à vos intérêts que je ne les servirais. Ces dames auraient le droit de s'offenser de se voir traiter avec si peu de ménagement; et cette première impression pourrait être fort contraire à vos désirs. Souffrez donc, sire l'Archevêque, que nous différions toute démarche à ce sujet. Voyez vos terres, prenez-en possession, et lorsque l'événement tragique qui nous a privés de votre frère ne sera plus aussi récent dans l'esprit des dames de Tonnay, vous pourrez faire connaître vos intentions. »

Jacques l'Archevêque n'avait jamais aimé les observations; il y voyait toujours un doute de la supériorité de ses propres vues. En outre, dans ce cas-ci, quelque politesse que sire Eudes mît dans ses manières, Jacques apercevait chez lui une contrainte qui ne lui donnait pas une grande opinion de l'empressement que le seigneur de Rochefort mettrait à le servir, et de l'accueil qu'il ménagerait à ses demandes. Il changea donc de dessein; et feignant d'être touché des raisons qu'il venait d'entendre, il dit qu'il renverrait ses poursuites à une autre époque.

Mais si Jacques avait deviné le peu d'approbation que

sire Eudes était disposé à donner à ses amoureux projets en quelque temps que ce fût, le seigneur de Rochefort, de son côté, connaissait trop la présomption de l'Archevêque pour croire que les convenances l'emporteraient chez lui sur l'empressement de faire savoir ses intentions. En conséquence, il jugea que c'était rendre un service à la dame de Tonnay que de la prévenir de l'attaque qui la menaçait. Hélissente apprit cette nouvelle avec beaucoup de peine. Elle savait que le nouveau sire de Parthenay était loin de plaire à sa fille; elle avait souvent entendu Ermeline parler des ridicules et des mauvaises qualités du chevalier; elle-même n'était aucunement prévenue en sa faveur. Mais connaissant le caractère vindicatif de Jacques, elle pressentait que le dessein qu'il s'était mis en tête attirerait des chagrins à elle et à sa fille. Toutefois, comme il ne pouvait pas y avoir dans cette affaire-ci de plus grand malheur que d'accepter pour gendre un homme aussi mal famé que Jacques l'Archevêque, elle se promit bien de n'encourager en aucune manière ses espérances, sans toutefois le brusquer d'abord, mais en se retranchant sur l'inconvenance du moment.

Le sire de Parthenay fit le lendemain son apparition devant les dames. Son accident ne l'avait point embelli, et si son habit de deuil ne l'eût pas environné de quelques égards, il aurait eu de la peine à échapper a de malins sourires. La journée se passa donc sérieusement. Hélissente était sur les épines, craignant toujours sa funeste confidence. Il lui en fit pourtant grâce ce jour-là : mais le lendemain, l'ayant aperçue se promenant seule dans le jardin, il crut le moment favorable. Il alla donc à elle, et, après quelques civilités et propos indifférens, il entra en matière à peu près de la même manière qu'avec le seigneur de Rochefort. Hélissente parut encore

plus surprise que sire Eudes, et ne dissimula pas qu'elle regardait une telle proposition comme un manque d'égards, dans un pareil moment. « Ecartons, je vous prie, sire l'Archevêque, dit-elle, toute question semblable, jusqu'à une époque que je ne puis vous indiquer; car je ne vous cacherai pas que ma fille a beaucoup de répugnance pour le mariage. Elle s'est long-temps défendue d'accepter les propositions de Guillaume votre frère; et je crois que je la presserais en vain aujourd'hui de songer à un autre établissement. Gardez-vous donc bien de laisser rien échapper qui puisse faire soupçonner vos projets. Ermeline se tiendrait très-offensée d'une si indiscrète précipitation. — Nous ne précipiterons rien, dit Jacques, à qui sa vanité ne permettait pas de voir autre chose dans la réponse d'Hélissente qu'une affectation à l'observance de l'étiquette. Votre prudence, madame, fixera le moment où il me sera permis de me déclarer. — Je vous répète, sire chevalier, que je ne puis le prévoir d'ici. » Hélissente prononça ces dernières paroles avec une certaine sécheresse qui ne lui était pas ordinaire, et qui ébranla presque l'extrême confiance du sire de Parthenay. Mais la conversation ayant changé de sujet par l'apparition de quelqu'un qui entrait dans le jardin, et la dame de Tonnay ayant repris, même envers Jacques, les manières douces et polies qui lui étaient naturelles, il se hâta de croire que, mieux avisée, elle entrevoyait tout ce que son alliance présentait d'avantageux, et qu'elle serait un jour la première à désirer qu'il reprît cet entretien.

La mauvaise étoile de Jacques, ou plutôt l'impétuosité de ses désirs et sa sotte vanité ne permirent pas qu'il s'en tînt aux deux personnes qu'il avait déjà instruites de ses desseins. Il voulait absolument être sûr que la belle

Ermeline ne les ignorât pas. Lui en faire une déclaration directe était bien le chemin le plus court, mais c'eût été aller ouvertement contre les ordres d'Hélissente et par conséquent l'offenser. Au lieu de cela, en les confiant sous le secret à Béatrix, il était bien certain qu'elle en ferait part à sa maîtresse. Il se sut gré de ce détour adroit, et il guetta l'occasion d'entretenir en particulier la confidente d'Ermeline. Demeurant dans le même château, cela ne lui fut pas difficile. L'ayant donc trouvée seule, il l'aborda le plus galamment qu'il put, et après quelques civilités il lui dit : « Demoiselle Béatrix, j'aurais un bien grand service à vous demander, si je vous croyais disposée à m'obliger, et si vous vouliez me promettre d'être discrète. — Sire l'Archevêque, répondit Béatrix, pourquoi ne serais-je pas disposée à vous obliger? et quelle raison avez-vous de douter de ma discrétion? Grâce à Dieu, j'ai eu plus d'un secret à garder dans ma vie, et jamais je n'en ai laissé échapper. — Eh bien, s'il en est ainsi, dit le chevalier, voici, sans plus hésiter, de quoi il s'agit. Je viens de perdre mon frère, comme vous ne le savez que trop: je le regretterai toujours; mais enfin Dieu l'a voulu, c'est à moi à me soumettre. Cet événement change bien ma position; je me trouve l'aîné de ma famille, et même plus riche que mon frère. Eh bien, ce qu'il offrait à la belle Ermeline, je veux également le mettre à ses pieds. Mais vous sentez que ce dessein ne peut pas se déclarer tout haut dans la circonstance extraordinaire où nous nous trouvons. Je vous défends donc de lui répéter la confidence que vous venez d'entendre. Mais ce que je vous prie de lui dire, comme de vous-même, c'est que je me trouve à présent un très-puissant seigneur, et que je passe pour généreux. Puis vous pourrez ajouter que vous m'avez surpris la regardant avec intérêt; que même vous

avez su que j'avais dit, avant la mort de mon frère, que j'estimais Guillaume bien heureux d'avoir une si grande seigneurie à offrir pour la main de l'incomparable demoiselle de Tonnay. Vous l'entretiendrez donc ainsi de moi, et quand il sera temps, je me déclarerai.

Béatrix n'avait eu garde d'interrompre l'amoureux chevalier ; car tout secret lui paraissait un trop friand morceau, pour qu'elle ne le saisît pas avidement. Mais elle avait eu une peine extrême à s'empêcher de rire au récit de la confidence d'un seigneur qui était l'objet habituel de ses plaisanteries avec sa maîtresse. Quand il eut fini: « Seigneur, lui dit-elle, ce que vous me commandez n'est pas difficile à dire ni à persuader. Qui ne connaît pas votre fortune, et qui peut avoir de la peine à croire que vous trouvez ma maîtresse belle? Mais ce qui n'est pas aussi aisé, c'est de disposer la noble Ermeline à écouter des propositions de mariage. Vous devez savoir combien madame Hélissente a eu de peine à obtenir son consentement pour son union avec feu l'Archevêque votre frère. Pourrais-je me flatter, d'après cela, de beaucoup de succès en parlant pour un autre? — Ah! demoiselle Béatrix, ce ne sont pas toujours les mères qui ont le plus de crédit sur leurs filles, pour l'article du mariage, et une suivante adroite... Mon frère avait peut-être négligé de vous mettre dans ses intérêts; au lieu que moi, je vous promets de vous faire épouser le plus bel écuyer qui soit entre la Loire et la Garonne. » Béatrix, chez qui les impertinentes réflexions de l'amoureux chevalier venaient de rendre insurmontable l'envie de rire qui la tourmentait depuis le commencement de cet entretien, profita de cette dernière saillie pour céder à ce besoin. Jacques crut que sa proposition l'avait égayée; et il en conçut l'espoir d'être bien servi par elle, dans cette

importante affaire. En attendant, Béatrix, à qui son secret pesait déjà, prétexta des occupations qui la forçaient de le quitter, et elle courut porter chez sa maîtresse ses rires et les confidences de l'Archevêque. Elle trouva Ermeline qui sortait de sa chambre pour aller se promener dans le jardin. « Ah ! madame, lui dit-elle tout bas, que j'ai des choses amusantes à vous apprendre ! — Eh bien, suis-moi ; tu me conteras cela dans le cabinet de laurier. » Elles y coururent plutôt qu'elles n'y allèrent, tant l'une avait besoin de parler, et l'autre envie d'entendre. Toutefois elles n'arrivèrent pas si vite que, le long du chemin, il n'échappât à Béatrix bien des mots qui mirent Ermeline au courant de l'affaire dont il s'agissait. Mais ce n'étaient que morceaux de phrases interrompus par des éclats de rire et la nécessité de respirer. Quand elles furent assises et que Béatrix eut repris haleine, elle recommença son récit de point en point, non pourtant sans l'interrompre par de nouveaux rires et par les plus malignes réflexions que son esprit pût lui suggérer. Ermeline fut indignée qu'un chevalier de si peu de mine et de mérite que Jacques l'Archevêque eût osé penser à elle ; mais comme elle savait que sa mère n'en faisait pas plus de cas qu'elle-même, il ne lui vint point à l'esprit d'avoir la moindre inquiétude sur les suites de ce galant projet. Elle se contenta donc de le livrer à tous les sarcasmes de Béatrix. Celle-ci, après s'en être donné tout à son aise sur ce chapitre, changea tout à coup de conversation, et dit : « Ah ! madame, quel dommage que le beau chevalier de la Palestine ne soit pas seigneur de Parthenay ! Voilà comme il faut qu'un chevalier soit fait pour être digne de prétendre à votre main ! Avais-je tort de vous dire, dès la première fois que je l'eus vu, qu'il était beau comme un ange ? Et puis quel courage, quel dévouement ! Il vous

entend par hasard vous plaindre, et sans vous avoir seulement vue, il s'engage, pour vous délivrer, à combattre le plus redoutable champion de tout le pays. — Ah! ma chère, interrompit Ermeline, ne parlons plus de ce généreux étranger: il va partir; et sans que mon cœur m'accuse d'ingratitude, je dois désirer qu'il s'éloigne. Car, quelles que soient sa valeur et toutes ses nobles qualités, penses-tu que ma famille consentît à me voir épouser un inconnu? Crois-tu que je pourrais le vouloir moi-même? Non; que le brave Raoul parte: puisse-t-il retrouver un jour des parens qu'il rendra bien glorieux de le nommer leur fils! — Il les retrouvera madame, n'en doutez pas; il ira en Espagne vous conquérir une grande seigneurie, et reviendra vous faire si haute dame, que tout ce qui vous appartient en sera fier.—En attendant, dit Ermeline, avec un sourire d'incrédulité mêlée de regret, rentrons à la maison; car si nous restions plus long-temps seules, Jacques l'Archevêque ne manquerait pas de soupçonner que tu m'as parlé de ses projets et que je prends plaisir à prolonger cet entretien. Je serais humiliée si un chevalier de si mince aloi pouvait se flatter un instant que j'eusse écouté avec quelque intérêt une semblable proposition.—Ah! madame, ne le traitez pas si mal, vous me feriez tort; ne vous ai-je pas dit qu'il m'a promis, si je le servais bien, de me faire épouser le plus bel écuyer qu'on puisse voir? C'est peut-être cette figure sinistre qui le suit sur un roussin, et qui a plus l'air d'un *gros garçon* (36) que d'un noble varlet? Ne me ferait-il pas là un brillant cadeau? »

Lorsqu'Ermeline et Béatrix rentrèrent au salon, Jacques l'Archevêque y était avec la dame de Tonnay, le seigneur de Rochefort et le chapelain. Le premier ne doutant pas qu'il n'eût été le sujet de l'entretien de la de-

moiselle du château et de sa confidente, fit l'empressé auprès d'Ermeline. Il y avait dans ses manières et surtout dans ses regards, un air de satisfaction qui indigna la fière demoiselle, toute préoccupée de ce qu'elle venait de dire à Béatrix. Ce fut donc avec un visage glacial, qu'elle reçut les civilités du chevalier; et ce qu'il y eut de plus poignant pour lui, c'est que du milieu de ce visage si froid il s'échappa, comme un éclair entre deux nuages sombres, un sourire du mépris le plus accablant. Pour toute consolation, le sire de Parthenay aperçut dans le même moment Béatrix qui s'étouffait pour ne pas rire, et qui n'en pouvant plus, se jeta dans l'embrasure d'une fenêtre, comme pour regarder dans la cour, parce que, dans ce moment par hasard, les chiens aboyaient. Jacques fit une grimace infernale qui laissa voir toute son âme sur sa figure. Mais cela ne fut remarqué que de sire Eudes. L'Archevêque se recomposa le mieux qu'il put, et quelques momens après il sortit, et se retira dans sa chambre où son écuyer l'attendait. C'était son confident et son conseil. « Thomas, lui dit-il, je suis ici au milieu de mes ennemis. — Je le sais, monseigneur. — Comment tu le sais! — Oui, et je crois même que je puis vous apprendre sur ce qui se passe dans ce château, des choses que vous ignorez. » Alors Thomas se mit à raconter à son maître par quelle étrange aventure le chevalier inconnu avait été porté à provoquer Guillaume l'Archevêque; comment il s'était adressé à Béatrix pour instruire sa maîtresse de ce projet. Il lui apprit que, le lendemain du combat, le seigneur de Rochefort et Béatrix s'étant rendus chez le chevalier malade, celui-ci leur avait expliqué la cause de sa conduite envers Guillaume. Il ajouta qu'à la vérité depuis ce temps, ni Béatrix ni aucun des serviteurs de la dame de Tonnay n'allaient chez sire

Raoul, mais que le seigneur de Rochefort le voyait tous les jours, et lui faisait porter du château tout ce qu'il pouvait désirer ; que Béatrix, de son côté, ne cessait de vanter à sa maîtresse le courage et les brillantes qualités du *beau chevalier de la Palestine*, comme elles l'appelaient entre elles. « Depuis long-temps, continua Thomas, je désirais les entendre moi-même causer seules ; mais jusqu'à ce jour je n'avais pu réussir. Enfin tout-à-l'heure, étant dans le jardin, je les ai vues courir joyeusement vers un cabinet de laurier ; je me suis douté qu'elles avaient quelques bonnes confidences à se faire ; je m'en suis approché à pas de loup et j'ai entendu toute leur conversation. » Alors Thomas la rapporta sans ménagement à Jacques l'Archevêque, et termina en lui disant : « Vous voyez, monseigneur, que je n'ai pas été mieux traité que vous. » Jacques sourit en grinçant des dents.

Cependant les blessures de Raoul se guérissaient, ses contusions et ses douleurs se dissipaient ; il entrevoyait déjà le jour où il pourrait partir. Mais il ne le faisait pas sans grand crève-cœur. Il lui *grévait* surtout de s'en aller sans avoir joui encore une fois de la vue de celle pour qui il avait exposé sa vie, et qu'il sentait devoir être désormais l'unique dame de ses pensées. Toutefois il eut cette douceur au moment où il s'y attendait le moins. Dans le courant de la semaine les dames du château entendaient la messe dans leur chapelle ; mais les dimanches et les jours de fête, elles assistaient à la paroisse. Or, un dimanche, sire Raoul, désormais assez bien portant pour aller à la messe, s'y rendit de son côté ; mais sans songer à autre chose qu'à remplir son devoir de chevalier chrétien. En sortant de l'église, il entra au presbytère pour voir et remercier le curé qui lui avait donné ses soins pendant sa maladie. Comme il l'attendait chez lui, il le

vit arriver avec le seigneur de Rochefort, Ermeline, son jeune frère nommé Henry et Béatrix. La dame de Tonnay n'était pas venue à cause d'une légère indisposition. Le bon chevalier fut si ému à cette vue, qu'il tremblait de tout son corps; et il aurait presque voulu être loin de ces yeux qu'il avait tant désiré de voir. Heureusement que sire Eudes le tira d'embarras en lui adressant le premier la parole avec une aimable familiarité. Raoul, après avoir salué Ermeline et Béatrix, répondit à sire Eudes et lui demanda des nouvelles de la dame de Tonnay; puis s'adressant au curé, il lui dit qu'il venait lui faire ses adieux et lui renouveler ses remerciemens pour tous les soins qu'il en avait reçus. Le curé lui répondit que c'était avec un grand plaisir qu'il s'était acquitté de son devoir envers un défenseur de la foi et un chevalier qui savait gagner si vite l'estime et l'attachement de tous ceux qui venaient à le connaître.

Cependant le seigneur de Rochefort qui avait quelque chose de particulier à dire au curé, l'emmena dans l'embrasure d'une fenêtre à l'autre bout de la chambre, et laissa le reste de la société dans une situation qui n'était pas dure, mais fort embarrassante.

Le jeune frère d'Ermeline était un superbe enfant qui ressemblait beaucoup à sa sœur. Raoul, n'osant lever les yeux sur celle-ci, regardait le jeune Henry avec le plus tendre intérêt. Enfin, à force de le regarder, il éprouva le besoin de lui parler. « Jeune et beau damoisel, lui dit-il, vous voudrez être chevalier un jour, n'est-ce pas? » L'enfant, un peu timide, hésitait à répondre; mais Béatrix qui désirait voir engager la conversation, lui ayant fait signe de regarder le chevalier et de lui répondre, il dit assez résolûment : « Oui, sans doute, noble sire. — Eh bien, charmant damoisel, si madame Hélissente,

votre mère, veut me le permettre, je vous donnerai une jolie petite dague turque que j'ai rapportée de la Terre-Sainte. Quand vous irez vous-même combattre les Sarrasins, vous vous souviendrez du chevalier-pèlerin qui vous aura donné la première arme pour détruire les mécréans. Voyons si vous avez un bon poignet pour exterminer les ennemis de la foi.... Par saint Michel qui terrassa le démon! jamais nul des *neuf preux* (37), ni Roland, comte d'Angers, ni Renaud de Montauban, ni Ogier le Danois, ni aucun des *cuens-palais* (comtes palatins)* de Charlemagne, n'eurent un bras plus terrible! Vous pourfendrez le Sarrasin depuis la tête jusqu'à la ceinture; et encore prenez garde que votre épée ne s'engage trop avant dans l'arçon de la selle. » Ermeline ne put s'empêcher de sourire des grandes prouesses du petit Henry; Béatrix ne fit rien pour s'en empêcher, et l'enfant lui-même rit beaucoup. Sire Raoul aurait bien voulu l'embrasser, mais il n'osa, si près de la belle Ermeline. Il se contenta donc de le regarder si doucement, que regards d'amour ne sont pas plus tendres. Puis il reprit: « Gentil damoisel, je vous requiers donc de ne pas tarder à venir me voir, car il me faut partir bientôt; et je ne voudrais pas m'éloigner avant d'avoir armé votre bras. Je ne serais pas tranquille sur la sûreté du pays et des dames. » Le chevalier sourit en disant ces derniers mots, et ceux qui l'écoutaient firent de même. Dans ce moment, le seigneur de Rochefort ayant terminé sa con-

---

* C'est de ce mot de comtes palatins que nos romanciers ont fait celui de *paladins*, qui se retrouve si souvent dans leurs récits. Je soupçonne que cette altération est venue par l'italien. Quant au mot de *cuens-palais*, il est fort commun dans les écrivains et les poëtes des 12e et 13e siècles. On en trouvera des citations dans les notes.

versation avec le curé, revint vers les dames, et peu d'instans après, il sortit avec elles. Raoul, qui s'enivrait de la présence de la belle Ermeline, se sentit le cœur navré d'un trait glacé en entendant le signal du départ. Un profond gémissement se forma dans sa poitrine; mais il ne l'exhala point; aucun soupir ne trahit sa pensée. Il salua Ermeline sans regarder ses beaux yeux, se bornant à contempler sa taille élégante et majestueuse, sa démarche, tout à la fois noble et légère. Il la voyait ainsi tristement s'éloigner, lorsque le petit Henry qui donnait la main à sa sœur, et qui était un peu en arrière d'elle, fit un faux pas. Ermeline se retourna pour le retenir. Dans ce moment, soit hasard, soit que la distance rendît Raoul moins timide, ses yeux rencontrèrent ceux de la demoiselle de Tonnay. Ce ne fut qu'un éclair; mais, semblable à la foudre, il pénétra jusqu'au cœur du bon chevalier, et acheva de le consumer. Celui d'Ermeline n'était pas sans blessure. La noble demoiselle se rappelait le courage généreux de ce jeune héros; et tous les éloges qu'elle avait entendu faire de lui, le premier jour qu'il avait paru, lui revenaient à l'esprit. Un reste de pâleur qu'elle venait de lui voir l'avait attendrie par la pensée que c'était pour elle qu'il avait versé son sang. Elle lui avait trouvé dans la conversation avec le petit Henry une douce gaîté à travers laquelle le sentiment qui le dominait avait percé; elle avait deviné le désir de Raoul de caresser ce joli enfant, et lui savait gré de ne l'avoir pas fait. Enfin cette rencontre de quelques minutes l'avait convaincue que le beau chevalier de la Palestine était aussi aimable et délicat dans la compagnie des dames, qu'il était brave et terrible dans les combats.

Raoul resta quelques momens chez le curé, après le départ de la société du château. Ce curé était un *docte*

clerc et un des plus prudes hommes que l'on pût trouver. Il avait autrefois suivi, comme chapelain, un vicomte de Limoges dans la guerre contre les Sarrasins d'Espagne, et il faisait grand cas de tous les guerriers qui avaient combattu les infidèles. Peu de jours se passaient sans qu'il allât voir le chevalier blessé, et il avait conçu pour lui autant d'estime que d'attachement.

Mais il nous faut revenir à la belle Ermeline qui s'en retournait pensive au château avec son jeune frère, le seigneur de Rochefort et Béatrix. Celle-ci ne manqua point de recommander tout bas au petit Henry de ne point parler de la rencontre du chevalier Raoul devant Jacques l'Archevêque; ce qui n'empêcha pas que ledit seigneur n'en fût informé dès le jour même; non par l'enfant, qui fut discret; mais par Béatrix elle-même; et voici comment la chose arriva.

Il y avait au château une vieille *demoiselle* veuve (38) d'un pauvre écuyer, qu'on appelait dame Claudine. Elle était dans la maison avant Hélissente, et avait élevé ses premiers enfans, Geoffroi et Ermeline, dans leur bas-âge; mais ayant pris des années et des infirmités, elle ne sortait presque plus de sa chambre. Toutefois, comme la dame de Tonnay la traitait avec des égards marqués, tous les serviteurs de la maison la choyaient beaucoup. Chacun lui portait en confidence tous les secrets qu'il pouvait attraper; et elle redisait à chacun les secrets de tous; ce qui l'aurait presque fait passer pour sorcière, si elle n'avait eu depuis long-temps la réputation d'une sainte femme. Béatrix n'avait pas manqué de lui raconter toutes les premières aventures du beau chevalier de la Palestine; comme quoi il avait entendu la conversation de la tour; comme quoi il s'était adressé à elle le lendemain matin, etc.... Le jour dont nous parlons, elle n'eut rien de

plus pressé que de courir chez dame Claudine, pour lui dire que le bel inconnu s'était trouvé chez le curé lorsque Ermeline y était entrée avec le seigneur de Rochefort; qu'il avait paru tout troublé d'aise; qu'ensuite il s'était un peu remis; qu'il avait parlé au petit Henry, à qui il avait offert une jolie dague turque; bref, Béatrix rapporta au moins tout ce qui s'était passé dans cette entrevue.

Or, l'écuyer sournois de Jacques l'Archevêque n'avait pas tardé à faire connaissance avec dame Claudine, et à juger qu'elle devait savoir tout ce qui se passait de nouveau dans la maison, dans le bourg et dans toute la seigneurie. En conséquence, il lui avait conté plus de secrets en quelques jours que la bonne femme n'avait coutume d'en apprendre en six mois. Elle l'avait consciencieusement payé par la confidence de tout ce qu'elle savait, et même un peu au-delà. Elle n'avait eu garde de rien omettre de ce que Béatrix lui avait rapporté en grand mystère touchant le chevalier de la Palestine, et la belle Ermeline, et le seigneur de Rochefort. C'est ainsi que Thomas avait pu déjà instruire son maître de tant de choses que Jacques aurait ignorées sans lui; et que, ce jour même il recueillit, et lui porta bien vite l'entrevue d'Ermeline et du chevalier Raoul chez le curé. L'Archevêque ne douta point que ce ne fût une rencontre préméditée. Cette croyance ne fit qu'ajouter à la rancune cruelle qu'il gardait contre le bel inconnu, depuis la funeste journée du tournoi, et qui avait déjà été fort aiguisée par les précédens rapports de Thomas, ainsi que par ce qu'il avait surpris lui-même d'accablant dans le regard froid et le sourire méprisant de la demoiselle de Tonnay. Poussé par la vengeance, le dépit et la jalousie, il aurait voulu immoler à sa fureur Raoul, Ermeline, sire Eudes,

et jusqu'au curé; mais c'était principalement sur Béatrix que portaient ses plus violentes imprécations. Cependant il sut se contraindre au dehors, et le soir il annonça avec un grand calme que, d'après un nouveau message qu'il avait reçu de chez lui, il partirait le surlendemain pour se rendre dans ses terres où sa présence était indispensable. Il tint parole, au grand étonnement et contentement de toute la maison.

Cependant le petit Henry n'avait pas manqué de dire de suite à sa mère que le chevalier Raoul, qu'il avait vu chez le curé, voulait lui donner une jolie petite dague turque qui venait de la Terre-Sainte, et qu'il serait bien content de l'avoir, si sa douce maman le permettait. Hélissente qui répugnait beaucoup à recevoir quelque chose d'un chevalier à qui elle avait tant à refuser, défendit à son fils d'accepter cette dague; mais l'enfant qui en avait une extrême envie, revint si souvent à la charge, qu'Hélissente, vaincue par ses importunités, pria le seigneur de Rochefort d'arranger cette affaire, sans qu'elle parût y avoir donné son consentement. Sire Eudes s'en chargea avec plaisir. Il alla donc, un jour, chez le chevalier avec Henry, faisant porter avec lui une très-belle hache-d'armes. Quand il fut entré, il dit à Raoul : « Sire chevalier, je ne suis plus assez jeune pour vous proposer une fraternité d'armes; je vous retarderais trop dans vos exploits; cependant je voudrais faire avec vous un échange, en témoignage de mon amitié que vous avez toute gagnée, et de la vôtre que je réclame. Voici une hache-d'armes d'une trempe si bonne que je n'en ai jamais vue de meilleure; mais je commence à la trouver bien lourde pour mon bras. J'ai pu juger de la force du vôtre; je vous prie d'accepter ce *bâton*, et, en retour, je vous demande une certaine petite dague turque dont je vous ai entendu

parler. Raoul, qui comprit le détour de sire Eudes, lui dit : « Ah! sire chevalier, vous me faites un grand honneur de me proposer un échange d'armes, mais j'avais offert ma petite dague à ce charmant damoisel. Me permettra-t-il de vous la donner, à présent? — Oh! oui, répondit Henry qui n'était pas dupe de ce jeu, donnez-la au bon sire Eudes, je saurai bien la lui prendre. — Eh bien, dit Raoul, vous la tiendrez du seigneur de Rochefort; pourtant je vous prie de songer quelquefois au chevalier-pèlerin qui l'a long-temps portée, et voulait vous la donner lui-même. » L'enfant le lui promit, et, pour cette fois, Raoul l'embrassa, et avec une si tendre émotion, que les larmes lui en vinrent aux yeux. Ainsi se termina cette petite affaire. Henry revint en triomphe montrer à sa mère la dague turque qu'il avait déjà prise au bon sire Eudes.

Dans cette même visite, Raoul avait annoncé au seigneur de Rochefort que le *physicien* lui avait déclaré qu'il était désormais en état de supporter toute fatigue de voyage. D'après cela, avait ajouté le chevalier, je partirai dans quatre ou cinq jours pour l'Espagne, emportant une vive reconnaissance pour la grande courtoisie et amitié dont vous m'avez honoré. Je vous prie de me maintenir dans le pardon de la dame de Tonnay et de sa noble fille. Je tâcherai de faire de votre hache d'armes un usage digne de celui qui me l'a donnée. — Je n'ai aucune inquiétude là-dessus, répondit sire Eudes; je ne pouvais la remettre en de meilleures mains. »

Il s'en fallut bien que la nouvelle du départ prochain de sire Raoul fût accueillie au château, comme l'avait été celle du départ du sire de Parthenay. Tout le monde le regrettait. Les personnes qui jugeaient qu'il était à propos qu'il s'éloignât, comme celles qui n'en soupçon-

naient pas la nécessité. Hélissente elle-même n'avait pu se défendre d'une grande estime pour le courage désintéressé dont ce jeune étranger avait fait preuve, puisqu'il n'avait demandé aucune récompense de son dévouement. Les éloges qu'elle avait entendu faire de lui par le seigneur de Rochefort et par le curé, qui l'avaient vu presque chaque jour, pendant sa maladie, avaient même porté chez elle le sentiment de l'estime jusqu'à un véritable intérêt. Mais plus elle reconnaissait de mérite au bel inconnu, plus elle désirait qu'il partît.

Raoul avait un grand regret de ne pouvoir aller rendre à sire Eudes une visite au moins, pour toutes celles qu'il en avait reçues; mais ce seigneur était logé au château, et l'abord lui en était interdit par les convenances. Il en avait exprimé toute sa peine au digne chevalier, qui lui avait répondu : « N'ayez aucun souci de cela, sire Raoul, je vous connais assez pour être sûr qu'en toute circonstance vous ferez ce qu'il conviendra. Sire Eudes revint donc faire ses adieux à Raoul la veille au soir de son départ; car ce chevalier se proposait de se mettre en route le jour suivant de grand matin. Aussi avait-il fait toutes ses dispositions pour cela. Eudes voulut le laisser à son hôtellerie, après un entretien des plus affectueux de part et d'autre; mais Raoul reconduisit son respectable ami jusqu'au pied du château. Là ils se séparèrent enfin avec une grande tristesse. Raoul, en s'en retournant, ne rentra point immédiatement à son logis; il se sentait l'âme trop pleine de pensées douloureuses pour goûter le repos du sommeil. Le temps était calme et doux. Le chevalier descendit jusqu'au bord de la rivière, et là il se mit à se promener lentement en élevant de temps à autre ses yeux vers le château qui renfermait l'objet de toutes ses affections. Bientôt, sentant le besoin de s'enivrer de cette

vue, il s'appuya le dos contre un jeune arbre, et, contemplant ces murs dont il s'éloignait peut-être pour toujours : « O Ermeline! dit-il en soupirant, pourquoi ne m'a-t-il pas été possible du moins, avant de quitter ces lieux, de vous jurer qu'il me faut bien plus de courage aujourd'hui pour vous fuir, qu'il ne m'en a fallu pour m'exposer aux coups de votre oppresseur! Je vais à la recherche d'un mystère qui semble m'éviter. Peut-être que je ne l'atteindrai point. Hélas! jamais je ne pourrai mettre à vos pieds un nom et une fortune dignes de vous. N'importe, je me rappellerai toujours avec délices que je vous ai gardée d'un grand malheur que vous redoutiez; mais vous, noble Ermeline, conserverez-vous quelques souvenirs de ce pauvre inconnu qui s'est dévoué avec tant de joie à votre cause? lui en saurez-vous quelque gré? Ah! si je pouvais le croire, cette pensée adoucirait mes maux au milieu de toutes les rigueurs dont la fortune s'obstine à me poursuivre. «

Comme le beau chevalier terminait ce tendre monologue, il se sentit violemment frapper, par derrière, d'un fer aigu. « Ah! félon! s'écria-t-il, en se retournant et saisissant son épée.... Mais il ne vit personne. Alors il porta la main à son épaule et connut qu'il était blessé d'un *vireton* (trait) d'arbalête qui lui était entré profondément dans le corps. Il voulut l'arracher; mais la douleur l'en empêcha. Il se hâta donc de se rendre à son logement, pour avoir le secours d'un chirurgien.

Il y eut un grand émoi dans la maison quand on vit ce chevalier que tout le monde aimait pour sa courtoisie, ainsi lâchement assassiné. Celui-ci courut chez le chirurgien, celui-là chez le curé; l'hôte voulut aller lui-même au château prévenir en particulier le seigneur de Rochefort. Sire Eudes en partant recommanda au concierge de

ne laisser sortir ni entrer personne, jusqu'à ce qu'il fût lui-même revenu; et se faisant accompagner de son écuyer, il descendit précipitamment. Il trouva Raoul assis sur le bord de son lit et soutenu par son écuyer et par l'hôtesse qui s'efforçait de consoler le bon chevalier, en pleurant de toutes ses forces.

Quoique Raoul souffrît cruellement, lorsqu'il vit sire Eudes, il lui tendit la main en souriant avec douceur. « Ah! mon jeune ami, s'écria le seigneur de Rochefort, en quel état vous voilà! — Hélas! répondit Raoul, je ne pensais pas qu'il y eût personne, ici, capable de m'assassiner. — Ah! croyez, sire chevalier, que rien ne sera négligé pour découvrir ce traître et lui faire expier son crime. » Cependant le chirurgien qu'on attendait avec une grande impatience arriva et se mit de suite en devoir d'arracher le trait. Raoul supporta l'opération avec autant de courage que de patience, quoiqu'elle fût très-douloureuse; car il fallut agrandir beaucoup la plaie pour en tirer le dard. La perte de sang fut très-forte et le chirurgien eut beaucoup de peine à l'arrêter. Cependant il en vint à bout; et comme il achevait de poser le premier appareil, le curé entra. Raoul alors demanda qu'on le laissât seul, pendant quelque temps, avec le saint homme. Sire Eudes profita de ce moment pour retourner au château où tout le monde était prêt à se coucher. Il courut à la chambre de la dame de Tonnay, et lui annonça le malheur qui venait d'arriver. Elle en fut vivement émue et indignée. « Sire Eudes, dit-elle, disposez de tout ici, pour donner des soins à ce jeune étranger et pour faire rechercher son assassin. Mais, chevalier, j'ai encore un autre service à vous demander. » Alors ayant fait signe aux demoiselles qui la servaient de s'éloigner : « Sire Eudes, dit-elle, je suis si troublée du malheur que je viens

d'apprendre, que je ne puis me charger d'annoncer cette nouvelle à ma fille; et cependant je ne voudrais pas qu'elle l'apprît par d'autres, que par moi ou par vous. Pourquoi vous cacherais-je ma pensée! Il y a long-temps que je n'ai pas de secret pour vous. Les motifs qui me forçaient à donner ma fille à Guillaume l'Archevêque vous sont connus; j'avais la douleur de ne pouvoir me dissimuler que ce mariage répugnait cruellement à Ermeline. Elle n'a donc pu le voir rompre qu'avec satisfaction; et vous savez qu'elle n'a caché ce sentiment qu'autant que la bienséance l'y obligeait. Cependant depuis quelques jours je lui vois une tristesse qui va sans cesse croissant, quelque effort qu'elle fasse pour la surmonter. Je connais ma fille: non seulement elle est vertueuse par piété, mais elle l'est encore par un noble orgueil. Jamais il n'entrera dans son cœur une pensée qui ne soit digne d'elle. Mais munie contre toute faute, l'est-elle de même contre tout sentiment? Convenons que ce jeune étranger lui a rendu, avec un dévouement héroïque, le plus grand service qu'elle pût recevoir d'un homme. Convenons aussi qu'il est impossible à un chevalier de réunir plus d'aimables et de brillantes qualités que n'en fait paraître sire Raoul. Ce que tout le monde a remarqué dans ce bel inconnu, puis-je croire que ma fille ne l'ait point aperçu, elle pour qui il s'est exposé à un si grand péril ?... Sire Eudes, voyez donc Ermeline, avant tout autre, et usez envers elle de toute la prud'hommie dont vous avez un si juste renom.»

Le seigneur de Rochefort quitta de suite Hélissente pour passer chez sa fille, qui fut étonnée de le voir entrer chez elle à cette heure, et encore plus de ce qu'il priait Béatrix de s'éloigner pour un moment. Mais l'âge du chevalier et l'estime que chacun lui portait faisait tout bien prendre de lui. Cependant Béatrix ne put s'empê-

cher, en se retirant, de sourire légèrement de pitié, de ce que le bon chevalier croyait qu'il pouvait y avoir des secrets pour elle. Lorsqu'elle fut sortie : « Belle Ermeline, dit sire Eudes, il vient d'arriver un événement dont la bonté de votre cœur sera sans doute affligée : mais préparez-vous à l'apprendre avec courage, car il ne faut pas augmenter la peine de votre mère qui en est très-affectée. Vous m'en voyez moi-même ému jusqu'aux larmes. J'espère pourtant que, dans ce que j'ai à vous annoncer, il n'y a que du mal sans danger pour l'avenir. Sire Raoul, qui devait partir demain, vient d'être blessé par un coup d'arbalête. Mais le dard a été retiré fort habilement, l'hémorragie est arrêtée, le premier appareil est mis et le chirurgien ne paraît pas inquiet. Cependant tous ceux qui savent déjà l'accident de ce brave chevalier sont dans la désolation ; car il n'y a personne qui ne l'aime, sauf le scélérat qui a fait le crime de le frapper si lâchement. »

Le trait qui avait blessé sire Raoul ne lui avait pas causé une douleur plus vive que celle qui pénétra le cœur de la fille d'Hélissente lorsqu'elle apprit cette nouvelle. Malgré ses efforts ses beaux yeux se remplirent de larmes. Sire Eudes lui dit : « Belle Ermeline, vous ne faites que ce que nous avons tous fait en apprenant cette horrible trahison ; jeunes et vieux, tout le monde a pleuré ; et on ne pense qu'à soulager ce brave chevalier et à rechercher son assassin. » Ermeline, autorisée par l'exemple général, se donna moins de peine pour retenir ses larmes qui coulèrent en abondance, ce qui prévint les effets d'une émotion trop long-temps comprimée. « Ah ! sire Eudes, dit-elle, dès qu'elle put parler, est-il possible qu'il se soit trouvé, chez nous, un scélérat capable d'une si lâche cruauté envers un étranger qui avait montré sa vaillance si à découvert ! — Nous saurons, j'espère, si le coupable est d'ici,

reprit Eudes; mais puisque je vous vois tant de courage dans la douleur que je vous ai causée, en vous apprenant une aussi affreuse nouvelle, je vais rappeler Béatrix. Je l'avais écartée de peur qu'elle ne fît quelques éclats qui auraient augmenté votre émotion. Je ne vous en garantis pas encore, mais vous m'aiderez à la rendre raisonnable, afin que ses cris n'aillent pas donner de nouvelles alarmes à madame Hélissente. » Béatrix étant rappelée, rentra avec son air piqué et malin. « Demoiselle Béatrix, lui dit sire Eudes, si vous voulez me promettre de m'écouter avec autant de courage que votre sage maîtresse, je vous dirai ce que je viens de lui raconter. — Bon dieu, c'est donc bien effrayant! dit Béatrix qui s'attendait à quelque apparition de revenant dans le château. — C'est plus qu'effrayant, reprit Eudes, car c'est un malheur déjà arrivé. — Ah! dites-le moi de suite, sire chevalier, car je vais m'imaginer tout ce qu'il y a de plus affreux; voilà comme je suis. — Eh bien, vous allez le savoir; mais si vous faites trop d'éclat, vous serez la dernière du château à qui je dirai jamais rien. » Béatrix ayant promis d'être sage, sire Eudes lui rapporta ce qui venait d'arriver au jeune chevalier étranger. Malgré ses promesses, Béatrix ne put pas s'en tenir aux larmes; elle passa bientôt aux sanglots et de là aux cris et aux convulsions. Le bon seigneur de Rochefort fut obligé de lui dire : « Béatrix, si vous n'êtes pas plus raisonnable, je vais prier madame Hélissente d'envoyer une de ses demoiselles auprès de sa fille, et de vous éloigner d'elle: car loin de lui être utile, vous ne pouvez qu'augmenter la peine que lui cause nécessairement une aventure aussi malheureuse. » Cette menace effraya Béatrix; elle rentra dans les sanglots, puis dans les larmes tranquilles. « Vous voyez bien, lui dit sire Eudes, que j'ai eu raison de vous écarter d'abord; car si je vous avais annoncé cette nouvelle,

cher, en se retirant, de
que le bon chevalier
secrets pour elle. Lor
dit sire Eudes, il vi
bonté de votre cœur
parez-vous à l'appre
augmenter la peine
Vous m'en voyez m
père pourtant que, d
a que du mal sans d
devait partir demain.
balête. Mais le dard
morragie est arrêté
chirurgien ne paraît
qui savent déjà l'acci
la désolation; car il n
scélérat qui a fait le c

Le trait qui avait
causé une douleur plus
de la fille d'Hélissen
Malgré ses efforts ses
Sire Eudes lui dit : «
ce que nous avons t
trahison; jeunes et vi
ne pense qu'à soulager
son assassin. » Ermeli
se donna moins de
coulèrent en abondan
émotion trop long-ten
dit-elle, dès qu'elle pu
trouvé, chez nous, un se
envers un étranger
couvert! — Nous

[illegible] ne n'aurais pas pu
[illegible] mouvement dont
[illegible] vous vois plus
[illegible] madame Hélissente
[illegible] dami et je viendrai en
[illegible] on ne se couche. »
[illegible] sortait de la chambre
[illegible] Hélissente qui ne pou-
[illegible] se rendait chez sa fille. Il se
[illegible] pouvais manquer de cau-
[illegible] triste message dont j'étais
[illegible] le courage que de com-
[illegible] nome fille. Ces deux senti-
[illegible]ment. Béatrix n'a pas été
[illegible] en écoutant mon récit;
[illegible] plus tranquille.
[illegible] avec sa fille, jusqu'au retour
[illegible]. Il rapporta qu'il l'avait
[illegible] imaginer, après une
[illegible] chevalier avait ex-
[illegible] intérêt que ma-
[illegible] son malheur.
[illegible] sa fille,
[illegible] nommer des
[illegible] enfin
[illegible] mettait
[illegible] que
[illegible] les
[illegible] sans
[illegible] qui

[illegible] que le malade [illegible]
[illegible]nit : ce qui était bien [illegible]
[illegible]solation a sa [illegible]
heure chez sa mère [illegible]
[illegible]. Après l'avoir [illegible]
[illegible]nit à l'aider [illegible]
[illegible]ement tellement [illegible]
[illegible] une trop grande [illegible]
[illegible]cupation chez elle [illegible]
[illegible]ment, qu'elle ne [illegible]
[illegible] à couper [illegible]
[illegible]ur le [illegible]
[illegible]e ses larmes [illegible]
[illegible]z Hélisente.

[illegible]ssinat de sire Raoul [illegible]
[illegible]de la dame de Y[illegible] à [illegible]
[illegible]du château [illegible]
[illegible]lles du malade [illegible]
croyait pouvoir [illegible] à [illegible]
[illegible]trix : « Prends cette [illegible]
[illegible] écuyer ou à un page [illegible]
[illegible]ut. » Béatrix [illegible]
[illegible]e tout-à-fait les [illegible]
[illegible]courut elle-même à la [illegible]
[illegible]nestine ; et ayant fait [illegible]
[illegible]nit la charpie et la [illegible]
[illegible]os dames eut fait pour [illegible]
[illegible] est bien désolé au [illegible]
[illegible] ; » et alors elle se mit à [illegible]
[illegible]aucoup, au nom de [illegible]
des dames [illegible]
[illegible]orsq[illegible]
[illegible] te[illegible]

en même temps qu'à votre maîtresse, je n'aurais pas pu m'occuper de la rassurer sur les suites d'un événement dont son bon cœur a été très-affligé. Mais puisque je vous vois plus calme à présent, je vais retourner chez madame Hélissente et puis je verrai encore une fois sire Raoul et je viendrai en donner des nouvelles ici, avant qu'on ne se couche. »

Comme le seigneur de Rochefort sortait de la chambre d'Ermeline, il rencontra à la porte Hélissente qui ne pouvant résister à son inquiétude se rendait chez sa fille. Il se hâta de lui dire : « Madame, je ne pouvais manquer de causer beaucoup de chagrin ici, par le triste message dont j'étais chargé ; mais j'ai trouvé autant de courage que de compassion dans le cœur de votre noble fille. Ces deux sentimens lui font également honneur. Béatrix n'a pas été aussi maîtresse de son émotion en écoutant mon récit ; mais la voilà maintenant beaucoup plus tranquille.

La dame de Tonnay resta avec sa fille, jusqu'au retour de sire Eudes de chez Raoul. Il rapporta qu'il l'avait trouvé plus calme qu'il n'aurait pu l'imaginer, après une si cruelle opération. Il ajouta que ce chevalier avait exprimé une extrême reconnaissance de l'intérêt que madame de Tonnay avait témoigné prendre à son malheur. Alors Hélissente se retira, voulant laisser reposer sa fille, et le seigneur de Rochefort alla continuer de donner des ordres pour la sûreté du chevalier blessé, pour la fourniture de toutes les choses nécessaires à sa position, et enfin pour la recherche du coupable, dont le crime mettait tant de monde en peine et en émoi.

Ermeline passa une douloureuse nuit : il lui tardait que le jour parût pour avoir des nouvelles de l'infortuné chevalier ; et cependant elle les redoutait autant qu'elle les désirait. Dès que l'on entendit quelque mouvement dans le château, Béatrix se rendit chez le bon sire Eudes, qui

lui apprit que le malade avait un peu dormi, vers la fin de la nuit; ce qui était bon signe. Elle rapporta cette petite consolation à sa maîtresse. Ermeline se rendit de très-bonne heure chez sa mère, et la trouva qui faisait de la charpie. Après l'avoir embrassée, elle s'assit auprès d'elle, et se mit à l'aider sans rien dire; mais bientôt les larmes la gagnèrent tellement, qu'elle sortit pour ne pas manifester une trop grande douleur. Elle voulut reprendre cette occupation chez elle, mais ses larmes coulaient si abondamment, qu'elle ne put continuer ce travail. Alors elle se mit à couper ou à déchirer des voiles en longues bandes pour le pansement du malade. Après les avoir arrosées de ses larmes, elle les remit à Béatrix, qui les porta chez Hélissente.

L'assassinat de sire Raoul avait fait tomber les ordres sévères de la dame de Tonnay à son égard. Les serviteurs du château descendaient sans cesse pour avoir des nouvelles du malade, ou pour porter chez lui ce que l'on croyait pouvoir servir à le soulager. Hélissente dit à Béatrix : « Prends cette charpie et ces bandes, et va dire à un écuyer ou à un page de les porter chez le chevalier Raoul. » Béatrix sortit sans répondre; mais au lieu de suivre tout-à-fait les ordres qu'elle venait de recevoir, elle courut elle-même à la maison du beau chevalier de la Palestine; et ayant fait prier son écuyer de sortir, elle lui remit la charpie et la toile, en lui disant : « Voilà ce que nos dames ont fait pour votre maître; je vous assure qu'on est bien désolé au château du malheur qui lui est arrivé; » et alors elle se mit à pleurer. L'écuyer la remercia beaucoup, au nom de son maître, des soins bienveillans des dames, et la loua elle-même de son bon cœur.

Lorsque le chevalier sut quelles mains avaient coupé cette toile et effilé cette charpie, il en fut pénétré d'un

si doux attendrissement, que ses douleurs furent suspendues.

Cependant le seigneur de Rochefort et tous les gens de la dame de Tonnay avaient fait d'inutiles recherches sur l'auteur de l'assassinat du chevalier étranger; aucune trace du délit ne pouvait être saisie. On désespérait de rien découvrir, lorsqu'un soir, huit jours après le crime, pendant que le chirurgien était chez sire Raoul, on vint le demander en toute hâte pour un homme qui était dans des convulsions affreuses, et qui paraissait empoisonné. Il y courut, et trouva en effet un homme dans un état horrible. Il se hâta de le faire vomir, et il parvint à diminuer la violence de sa crise; mais s'apercevant que le poison avait fait de grands ravages, il prévint le malade qu'il n'était pas hors de danger, et qu'il ferait bien de songer à son âme. « Ah! j'en ai grand besoin, dit le malheureux; mais ce n'est pas seulement à un prêtre que je veux me confesser; faites-moi conduire chez le chevalier qui a été assassiné il y a huit jours, et là je me confesserai devant tous ceux qui voudront m'entendre. » Le chirurgien, fort étonné de cette déclaration, se hâta de retourner chez sire Raoul, pour lui en faire part, et lui demander s'il voulait qu'on lui amenât cet homme. « Sans doute, répondit le chevalier; mais puisque ce malheureux ne craint pas les témoins, faites prier le seigneur de Rochefort, le prévôt, le chapelain du château et le curé, de se rendre ici, pour assister à cette déclaration. »

Tous ces *prudes hommes* s'étant réunis le plus promptement possible chez le chevalier, on fit venir le malade; le chirurgien et l'écuyer de Raoul restèrent aussi dans la chambre. A peine le malheureux empoisonné fut-il en présence du chevalier, qu'il se laissa tomber à deux genoux, en criant *merci*, et fondant en larmes; puis

il dit : « Noble sire, voudrez-vous pardonner à un homme qui va bientôt paraître devant Dieu ? — Mon ami, répondit Raoul, cela est déjà fait, et voilà un prud'homme (en montrant le curé) qui m'y a contraint. Je me suis cru moi-même en danger de mort il n'y a pas long-temps, et la première chose qu'il a exigée de moi a été de pardonner à tous ceux qui m'auraient porté ou voulu porter dommage. — Sachez donc, gentil sire, reprit l'étranger, que c'est moi qui vous ai traîtreusement *navré*, non par aucune haine, ne vous ayant jamais connu, et n'ayant entendu dire que louange de vous en ce bourg ; mais comme Judas trahit son maître, pour le damnable désir de l'argent. »

Ici le misérable fut obligé d'interrompre son récit, à cause de la violence des douleurs que lui causait le poison. Le chirurgien lui donna une boisson calmante qui lui permit de reprendre son récit. « Je suis, dit-il, un pauvre arbalêtrier sur un des navires flamands qui sont ici dans la rivière. Quoiqu'ils viennent pour le commerce, ils sont obligés de s'armer et de marcher ensemble pour se garder des corsaires des Sarrasins d'Espagne, et de ceux de monseigneur Perron de Bretagne (39), pour qui, sur mer, tout est Anglais. Il y a quinze jours, un homme que je ne connaissais pas m'aborda, et me fit des questions sur mon pays, sur mon métier. Il me plaignit de gagner si peu, pour la fatigue et le danger que j'avais ; et il finit par me mener à la taverne. Là il me dit qu'il ne tiendrait qu'à moi de gagner plus en un instant, que je n'avais coutume de faire en plusieurs années. Voyant que je l'écoutais avec avidité, il s'expliqua, et me dit que si je pouvais tuer un chevalier de telle façon, qui demeurait en telle hébergerie, j'aurais vingt florins d'or. Moi qui n'en avais jamais eu deux à la fois, dans ma possession,

je me laissai éblouir par cette damnable proposition. Pour m'exciter davantage, le traître m'en mit quatre dans la main, m'assurant qu'il me donnerait le reste après l'exécution de l'entreprise. Depuis ce jour, je n'ai cessé de chercher une occasion favorable pour exécuter mon crime. Enfin j'ai été assez malheureux pour la trouver. J'étais seul un soir sur mon navire, lorsque je vis ce noble chevalier qui, après s'être promené quelque temps sur le rivage, s'arrêta appuyé contre un petit arbre, et regardant le château. J'armai mon arbalête, et je décochai le trait. Comme il n'y avait personne sur le rivage, et que déjà il faisait assez sombre, je revins à terre, et je gagnai, par des sentiers détournés, l'autre extrémité du bourg. Là j'entrai dans une taverne pleine de matelots et autres gens qui faisaient débauche. Personne ne fit attention à moi. Il y avait bien un quart-d'heure que j'y étais arrivé, lorsqu'on vint y annoncer l'assassinat du chevalier étranger. J'eus l'air plus étonné que tous les autres, et je fis plus d'imprécations que qui ce fût contre ce crime. Je courus avec la foule autour de cette maison, faisant des questions aux premiers arrivés : j'échappai ainsi aux soupçons.

« Cependant celui par qui j'avais été poussé au crime, m'avait dit d'aller le trouver, au bout de trois jours, dans une taverne qu'il me désigna, sur la route de Surgères. Nous devions nous y rencontrer comme par hasard. Pour être plus libre, il fit apporter à boire sous une tonnelle du jardin. Là, je lui contai comment les choses s'étaient passées. Il me donna encore six florins d'or, me promettant le reste, si le chevalier mourait de manière ou d'autre ; et il m'assigna un nouveau rendez-vous pour aujourd'hui, dans un autre endroit plus près d'ici. Là, nous avons bu long-temps ; puis il m'a dit qu'il voulait me donner encore quatre florins, et il a tiré une petite bourse de cuir

de sa poche. Mais en me présentant ses pièces d'or, il les a laissé tomber, feignant d'être ivre, et il m'a dit de les ramasser. C'est sans doute dans le moment où j'étais baissé pour cela, qu'il a jeté du poison dans mon gobelet qui était à moitié plein. Quand j'ai été relevé, il a achevé de le remplir, en versant de haut, et disant : « Pour le dernier coup buvons rasade, et sans nous rasseoir; car il faut que je parte. Nous nous reverrons dans trois jours au même endroit. » Alors nous avons bu tout d'un trait, et il s'en est allé, je ne sais où. Pour moi, je suis rentré dans le bourg. Mais à peine y avait-il un quart d'heure que j'étais arrivé, que j'ai senti des douleurs qui m'ont fait jeter les hauts cris, et je serais déjà mort sans le chirurgien; mais je crois bien qu'il ne m'a pas sauvé pour long-temps. »

Ce récit avait été souvent interrompu par les souffrances et les convulsions du patient. Quand il fut fini, on demanda à ce malheureux si celui qui l'avait ainsi poussé au crime avait quelque signe remarquable qui pût le faire reconnaître. « C'est, dit-il, un homme roux, qui a une verrue au coin de l'œil gauche. » Le malade n'en put pas dire davantage; il éprouva des redoublemens de souffrances tels, qu'on fut obligé de l'emmener dans une autre maison, où il mourut à la pointe du jour, après s'être confessé, et avoir remis au curé l'argent qu'il avait reçu pour son crime, en le priant d'en consacrer la moitié à faire dire des messes pour le salut de son âme et la santé du chevalier blessé, et de donner le reste aux pauvres.

Cette aventure jeta un sentiment de tristesse et de terreur chez tous les amis de sire Raoul. La pensée qu'il avait des ennemis capables de payer des assassins était bien plus effrayante que si on l'eût cru seulement poursuivi par quelqu'un qui voulait se venger de ses propres mains,

même par une trahison. Aussi, le seigneur de Rochefort fit veiller autour de lui avec le plus grand soin. Mais en outre, il s'occupa de le transférer dans un lieu où il fût plus en sûreté. Il parla de son projet avec Hélissente qui l'approuva entièrement.

Il y avait sur les bords de la Charente, à quelques lieues en remontant son cours, une petite *commanderie* (40) de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, où résidait un vénérable hospitalier, nommé frère Archambaud de Pont-Labbé, fort considéré dans tout le pays. Sire Eudes alla le voir et le trouva parfaitement disposé à entrer dans ses vues. A quelques jours de là, frère Archambaud, qui venait souvent au château de Tonnay, et qui avait assisté au tournoi où Raoul s'était tant distingué, après avoir fait sa visite aux dames, descendit chez le chevalier malade avec sire Eudes. Il lui exprima d'abord toute la peine et l'horreur que lui avait inspirée la lâche trahison exercée contre un chevalier pour lequel il avait conçu, dès la première vue, une sincère estime; sentiment qui n'avait fait que s'accroître par tout ce qu'il en avait entendu dire depuis. « Mais, ajouta-t-il, noble et brave guerrier de la Terre-Sainte, je ne viens point seulement pour vous témoigner l'intérêt que vous devez inspirer à tout homme qui fait cas de la valeur, et des autres qualités qui vous distinguent, je viens remplir un devoir que m'impose l'habit que je porte. Ce n'est pas seulement au-delà des mers que nous devons nos soins aux pèlerins dont l'état les réclame. Partout où nous sommes, nous avons l'obligation de soulager les chrétiens souffrans, et particulièrement ceux qui ont servi sous les bannières de la foi. Des circonstances extraordinaires ne permettent pas à la dame de Tonnay de vous offrir son château; sire Eudes ne peut vous engager à vous rendre chez lui, sa présence

est nécessaire ici ; de plus, la saison approche où l'air de son château ne serait pas favorable à votre guérison. Rien ne s'oppose, au contraire, à ce que je vous invite à venir chez moi. Ma *religion* * m'en fait une loi, et votre mérite un plaisir. — Frère Archambaud, répondit Raoul, je suis bien sensible à tant de courtoisie et de générosité que j'estime fort au-dessus de mon mérite ; mais, si je ne suis pas trop à charge au bon sire Eudes, je désire rester ici jusqu'à ma guérison. — Ah ! cher sire, reprit le seigneur de Rochefort, je voudrais vous garder malade, et encore plus volontiers sain, et toujours. Mais puisque le digne frère Archambaud vous fait une offre si obligeante, je suis forcé de me joindre à lui contre mes intérêts, et cela pour des raisons que je vous dirai peut-être plus tard, mais qu'en attendant je vous prie de croire puissantes : car ce ne sera pas sans un grand regret de moi et de tout ce qui vous connaît ici, que vous vous en éloignerez si peu que ce soit. »

Sire Raoul écouta ce discours avec une grande tristesse. Si quelque chose l'avait consolé, lorsqu'il s'était vu condamné à une longue souffrance par sa blessure, c'était de n'être pas loin de la belle Ermeline, d'entendre parler d'elle à chaque moment, d'être presque soigné par elle, puisqu'elle donnait du linge et de la charpie pour sa blessure. Cependant, le ton de persuasion de sire Eudes ne lui permettait pas de douter qu'il ne dût se rendre à l'invitation de frère Archambaud. « Nobles et généreux seigneurs, leur dit-il, ce ne sera pas sans un vif regret que je quitterai ce séjour, quoique j'y aie beaucoup souffert ;

* Le mot religion est pris ici pour profession, ordre, habit religieux.

mais je m'abandonne à vos sages conseils, en remerciant également, et celui qui jusqu'à ce jour m'a prodigué ses soins, et celui qui m'offre dans ce moment une hospitalité qui lui impose une charge si incommode. »

Lorsque le seigneur de Rochefort alla rendre compte à Hélissente que le départ de Raoul était arrangé, cette noble dame lui dit : « Cher sire Eudes, je vous assure que j'éprouve une peine extrême à ne pouvoir ouvrir mon château à ce brave chevalier chez qui se laisse voir chaque jour quelque nouvelle vertu. Mais je vous prie du moins de prendre ici tout ce qui pourra lui être utile pour ce moment et même pendant tout le temps de sa guérison, chez frère Archambaud. Je donnerai ordre que l'on arrange un bon lit dans la plus grande de mes nefs; mes hommes d'armes et mes archers accompagneront le chevalier, depuis son logement actuel, jusque chez le bon hospitalier. Tout sera dirigé par vous, car je ne serai tranquille que si vous voulez bien prendre cette peine. »

Le seigneur de Rochefort s'employa, le reste du jour, à faire les préparatifs pour la translation du malade. Une fort belle tente fut dressée dans un grand bateau, pour mettre le lit à l'abri du soleil, et des provisions de toute espèce y furent embarquées.

Raoul, instruit par son écuyer des soins généreux que se donnait la dame de Tonnay pour lui, fut tourmenté d'un grand désir de lui faire quelque cadeau en retour de tous ses dons. Il pria le seigneur de Rochefort de lui amener, le soir, le petit Henri. Après avoir beaucoup caressé ce bel enfant, il lui dit : « Gentil varlet, madame Hélissente, votre mère, a eu bien des peines à mon sujet, ce qui ne l'empêche pas d'user de grande bienfaisance pour moi ; dites-lui que le pauvre chevalier Raoul conservera toujours le souvenir de ses bontés, qu'il a un vif regret de

ne pouvoir lui rien offrir qui soit digne d'elle ; mais que pourtant il la prie d'accepter ces petits objets à cause du lieu d'où ils viennent. » Alors il remit à l'enfant un bénitier qu'il avait apporté de la Terre-Sainte, et qui consistait en une croix de bois d'ébène dans laquelle était incrustée une autre croix en nacre de perle ; sur celle-ci était gravé un crucifix ; une petite coquille de pèlerin bien polie, proprement attachée au bas de la croix, devait contenir l'eau bénite. Tout cela était entouré d'un chapelet composé de noyaux d'olives de la montagne des Oliviers à Jérusalem. A ce cadeau, Raoul joignit un joli petit miroir de cristal de Constantinople, entouré d'un cadre de bois odoriférant, garni de petites perles fines. C'était encore un présent de l'impératrice Marie de Brienne qui, en le lui remettant, lui avait dit : « Brave chevalier, je vous prie de garder ce miroir jusqu'à ce que vous trouviez à le donner à une dame de tel mérite que vous soyiez sûr de ne jamais regretter de n'en avoir pas fait un autre usage. » Le bon chevalier, au jour dont nous parlons, aurait bien voulu l'offrir à la belle Ermeline ; mais pensant qu'elle ne le recevrait pas de sa main, il l'adressa à madame Hélissente, non sans quelqu'espoir que son aimable fille pourrait soupçonner qu'un tel cadeau était à son intention.

Le petit Henri s'acquitta très-bien de sa commission. Hélissente faisait de la charpie et coupait des bandes de toile avec sa fille, lorsque l'aimable enfant lui remit les présens du chevalier malade, en lui expliquant très-bien d'où cela avait été apporté. La pieuse mère ne toucha qu'avec respect un bénitier qui venait de la Terre-Sainte, elle se signa et baisa le chapelet. « Je sais beaucoup de gré à sire Raoul, dit-elle, de m'avoir envoyé un cadeau si précieux ; j'ai tant de besoin de prier ! Quant à ce charmant miroir, si je croyais ne pas faire de la peine au chevalier,

645609 A

je le lui renverrais, car ce n'est guère un présent agréable pour une femme de mon âge que celui qui lui rappelle les pertes qu'elle fait chaque jour. Lorsque cet aimable étranger sera guéri, il aura regret de n'avoir plus ce bijou, pour l'offrir à quelque jeune et brillante dame ou demoiselle. Sire Eudes, vous devriez bien vous charger de l'engager à reprendre ce miroir, en l'assurant que j'ai reçu le reste avec grande reconnaissance. — Madame, répondit le seigneur de Rochefort, je crois, comme vous l'avez pensé d'abord, que le renvoi de cette partie de l'offrande ferait de la peine au brave chevalier. » Ermeline, présente à cette délibération, ne pouvait se défendre de craindre que le miroir ne fût renvoyé; car, selon le vœu de Raoul, elle avait quelque soupçon que le beau chevalier blessé l'avait eue en pensée, lorsqu'il avait choisi un pareil présent. Cependant elle ne paraissait pas y faire attention; mais Béatrix ayant demandé à Hélissente la permission de voir ce joli bijou de plus près, fit des exclamations sur la gentillesse du travail, et sur la charmante odeur que répandait le cadre. « Sentez donc, madame, dit-elle à Ermeline, n'est-ce pas délicieux? » En même temps elle le lui remit dans la main. Ermeline avoua qu'en effet l'odeur en était fort douce et tout le travail très-délicat. Puis elle le replaça sur la table devant sa mère. Mais il arriva que le petit Henri, qui avait remarqué les réflexions d'Hélissente, lui dit : « Mais, gentille maman, puisque vous ne vous souciez pas de ce miroir, que ne le donnez-vous à Meline qui n'est pas fâchée de se regarder, elle ? » Tout le monde rit de la réflexion du petit homme. Ermeline fit semblant de le gronder. La dame de Tonnay était plus contrariée que sa fille; mais, soit qu'elle craignît de paraître mettre de l'importance à ce cadeau, soit par l'habitude de céder aux désirs de Henri pour qui elle avait

beaucoup de faible, parce qu'il était venu un peu tard, elle lui dit : « Eh bien, donne-le toi-même à ta sœur, pour faire ta paix; car tu viens de lui dire une malice. » Henri prit aussitôt le miroir et le donna à Ermeline qui fit sa paix de fort bonne grâce. Lorsqu'elle fut seule, elle dit en contemplant ce cadeau d'un chevalier doublement malheureux : « Gentil miroir, mes larmes pourront bien ternir plus d'une fois ton éclat! »

Cependant tout étant prêt le lendemain matin pour le voyage de Raoul, il fut posé avec beaucoup d'adresse sur un lit à brancard et transporté au bateau, où il vit, sous un grand pavillon, un beau lit, et tout l'ameublement d'une jolie chambre. « Ah! sire Eudes, s'écria-t-il, je ne saurai jamais assez reconnaître toutes les bontés de madame Hélissente et les vôtres. »

Une circonstance qui ajouta à ce qu'il y avait déjà d'attendrissant dans le spectacle de cet embarquement, ce fut de voir tous les gens de l'hôtellerie où avait logé le bon chevalier, qui l'accompagnèrent en pleurant jusqu'au bateau. Ils disaient qu'ils n'avaient jamais vu un chevalier si doux, si courtois envers les *pauvres gens* *, et si *large* (généreux). Tous les voisins les voyant ainsi pleurer et se lamenter, se prirent à en faire de même; de sorte que ce fut une *moult piteuse départie*.

La nef, poussée par le flot, arriva promptement au port de la petite commanderie de frère Archambaud.

Raoul fut de nouveau posé sur un brancard et porté dans la salle de la maison. Là il attendit quelques momens, et lorsqu'il entra dans la chambre qui lui était destinée, il y vit le même lit et tout l'ameublement qu'il

---

* Cette expression signifie, dans ce cas-ci, gens du commun.

avait eus dans le bateau. La dame de Tonnay l'avait voulu ainsi. Le bon chevalier en fut tendrement touché de reconnaissance, et en éprouva un grand soulagement à ses peines.

Le seigneur de Rochefort renvoya tous les gens de la dame de Tonnay qui avaient escorté le chevalier malade; mais il passa le reste du jour à la commanderie. Il ne quitta Raoul qu'à l'approche de la nuit; et en l'assurant qu'il ne tarderait pas à le revoir.

En arrivant au château, il trouva tout le monde fort triste, ce qui s'expliquait facilement par l'intérêt général qu'avait inspiré l'aimable chevalier inconnu.

Mais sire Eudes ne tarda pas à s'apercevoir qu'une cause étrangère aux malheurs de Raoul venait se joindre aux peines de la dame de Tonnay; car quoique l'état de ce jeune étranger, dont on avait des nouvelles au moins une fois par jour, commençât bientôt à s'améliorer, cependant la tristesse d'Hélissente ne faisait que croître. La plus sombre inquiétude paraissait l'obséder sans cesse.

Malgré la longue amitié et l'estime réciproque qui unissaient le seigneur de Rochefort à cette aimable et vertueuse dame, il n'osait pas lui faire de questions sur la cause de ses nouveaux chagrins, parce qu'il lui voyait un embarras qui n'était pas ordinaire. Enfin elle le tira elle-même de cette pénible ignorance; mais pour lui faire partager de nouveaux soucis. Un jour qu'elle reçut un message de Jacques l'Archevêque, après avoir congédié celui qui en était porteur, elle fit prier le seigneur de Rochefort de passer chez elle, et lui dit : « Je ne dois plus différer, sire Eudes, à vous expliquer le sujet de cette tristesse que vous avez certainement remarquée en moi, mais sur laquelle votre discrétion vous a fait garder le silence. Vous allez juger qu'elle n'était que trop fondée,

et qu'il était de mon devoir d'en cacher la cause, même à vous. Dans le récit que je vais vous faire, je serai forcée de vous redire des choses que vous savez déjà, mais je crois devoir les rappeler pour mieux mettre dans leur jour les circonstances que vous ignorez encore. »

« Sire Geoffroi, *mon seigneur* *, étant en Espagne, fut blessé et pris par les Sarrasins. Il ne dut sa vie qu'à l'avarice de ces païens. Comme il avait toujours beaucoup de luxe dans ses armes et dans ses habits, ils l'épargnèrent dans l'espoir d'en tirer une forte rançon. Ils soignèrent donc ses blessures, mais quand il fut guéri, ils le traitèrent avec une extrême dureté, pour lui faire désirer de racheter sa liberté à quelque prix que ce fût. Cependant les communications avec la France n'étaient pas faciles, parce que les infidèles occupaient les passages des montagnes derrière les armées chrétiennes. Geoffroi languissait donc dans une horrible captivité dont il ne voyait pas le terme. Mais il arriva que, vers ce temps-là, Guillaume l'Archevêque fit prisonnier un émir sarrasin, homme riche et puissant parmi les infidèles. Voyant une proie si précieuse en sa disposition, Guillaume songea à en tirer parti pour obtenir une chose qu'il désirait d'ancienne date. Vous savez qu'en allant en Espagne, l'Archevêque avait passé ici. Quoique ma fille fût alors bien jeune, il fut frappé de sa beauté. Vous pouvez vous rappeler qu'elle faisait déjà quelque bruit. De plus Ermeline devait porter une riche dot à son mari. Guillaume se trouvait veuf sans enfans; il était sans contredit, après le chef de la maison de Lusignan, le plus puissant seigneur du Poitou. Il ne douta point que son alliance ne fût très-

* Ce qui signifie mon mari.

agréable à toute notre famille. Cependant il ne découvrit rien de ses projets, dans le séjour qu'il fit alors chez nous, se contentant de laisser paraître son admiration pour ma fille. Mais ayant trouvé sire Geoffroi en Espagne, il ne lui cacha pas long-temps l'impression qu'Ermeline avait faite sur lui, et cet aveu fut promptement suivi d'une déclaration bien positive de ses intentions. Néanmoins mon mari feignit, le plus long-temps qu'il put, de regarder cela comme une plaisanterie, disant que sa fille n'était qu'un enfant. Ensuite, comme Guillaume protestait qu'il parlait très-sérieusement, sire Geoffroi fit valoir les difficultés de communiquer avec sa famille, que la guerre et la distance occasionaient, et le pria de remettre une affaire si importante à une époque plus favorable. Guillaume désespérait donc d'obtenir, pour le moment, aucune promesse de mon mari, lorsque les deux événemens dont je viens de vous parler, lui présentèrent une chance que son peu de délicatesse lui fit trouver heureuse. Profitant d'une trève de quelques jours avec les infidèles, il envoya, par un héraut, un message à sire Geoffroi. Il lui faisait savoir dans sa lettre qu'il terminerait volontiers sa captivité en échangeant contre lui un émir qu'il avait fait prisonnier, si mon mari voulait lui envoyer, écrite de sa main, et scellée de son sceau, la promesse de son consentement au mariage de lui Guillaume avec Ermèline. Il ajoutait qu'il mettait tant d'importance à cette convention, qu'il exigeait qu'au défaut de son accomplissement par le dédit de Geoffroi, celui-ci fût forcé de ne lui abandonner pas moins que la terre et le château de Tonnay-*sur-Charente*, car il le spécifia ainsi. Geoffroi fut d'abord indigné de cette proposition, et la rejeta; mais le farouche Maure qui le tenait en son pouvoir, ayant vu avec peine repartir le héraut qu'il croyait

chargé de lui apporter le prix de la liberté de son prisonnier, redoubla tellement de cruauté envers mon infortuné mari, que celui-ci fut obligé d'envoyer de lui-même au sire de Parthenay la fatale promesse qu'il exigeait; non sans se flatter qu'une fois rendu à la liberté, il ferait rougir Guillaume d'avoir profité de son malheur pour lui imposer de si impérieuses conditions. Quoi qu'il en soit, l'Archevêque ne fut pas plus tôt maître de l'écrit de sire Geoffroi, qu'il sut persuader à l'émir qu'il retenait dans les fers, de traiter de son échange contre mon mari, avec le Sarrasin qui avait fait celui-ci prisonnier. Les choses s'arrangèrent ainsi, et sire Geoffroi revint en France; mais pour me donner la douleur de le voir mourir peu de temps après son retour; et je ne doute point que la principale cause de sa mort n'ait été l'acte que Guillaume lui avait si durement extorqué. Vous qui connaissiez sa tendresse pour ses enfans, vous jugez de ce qu'il dut souffrir en se soumettant à l'affreuse alternative de compromettre le bonheur de sa fille, ou de priver son fils de l'antique héritage de ses pères. Il se reprochait, j'en suis sûre, d'être devenu libre à ce prix; et je l'ai entendu plus d'une fois s'écrier en gémissant qu'il aimerait mieux être encore dans les mains des infidèles que de se trouver à la merci de certains chrétiens; mais il ne s'expliquait pas plus clairement; et jamais il ne m'a montré la convention par laquelle Guillaume le tenait enchaîné, se contentant de me dire jusqu'au lit de la mort, qu'un engagement sacré ne lui permettait pas de refuser la main de sa fille à ce seigneur. Guillaume, de son côté, revenu en France peu de temps avant la mort de mon mari, n'avait garde de révéler sans besoin un acte si peu honorable pour lui; tandis qu'en gardant le silence à cet égard, il paraissait, aux yeux du public, avoir acquis la main

de ma fille par un procédé généreux envers sire Geoffroi. Mais les événemens ont confondu ses projets, et m'ont fait connaître la vraie cause de la conduite, des chagrins et peut-être de la mort de mon mari.

« Jacques l'Archevêque a trouvé, dans les chartes de son frère, la cruelle promesse arrachée par celui-ci en Espagne à sire Geoffroi. Aussitôt il a pensé à la faire valoir à son bénéfice en qualité d'héritier de Guillaume; et toute extravagante et ridicule que soit une pareille prétention, il en tire un prétexte pour satisfaire son ressentiment et sa cupidité en profitant de ma position critique; en conséquence il m'a fait signifier ses intentions. Je lui ai répondu que le mariage de son frère ayant été rompu par un événement qui n'avait dépendu ni de moi, ni de ma fille, nous n'avions aucun dédit à payer; que toutefois je reconnaissais que sire Geoffroi avait été redevable de sa rançon à Guillaume l'Archevêque, et que ne pouvant pas la lui rembourser à lui-même, je la paierais, au nom de mon fils, à son héritier; quoique Guillaume en eût fait abandon en faveur de son mariage, lequel était consenti, et n'avait manqué que par des causes indépendantes de la volonté des contractans. Mais Jacques l'Archevêque, poussé autant par la vengeance que par la cupidité, m'a répliqué qu'il n'entendait point ainsi les choses; que la main de ma fille ou la terre de Tonnay devait acquitter la rançon de Geoffroi; que le mariage n'ayant pas lieu, il fallait que la terre payât. Il ajoute que j'ai dû trouver dans les chartes de mon mari une copie de sa convention avec Guillaume; que j'y verrais ses droits, et que lui saurait les faire valoir. J'ai découvert en effet le funeste traité, ainsi que d'autres documens qui m'ont instruite des détails de cette affaire. Jacques finit en me reprochant mon refus à ses premières et amiables propositions.

« Mais vous devez croire, sire Eudes, que n'étant point liée envers Jacques l'Archevêque, par les dernières paroles de monseigneur mon mari, comme je l'étais envers Guillaume, il n'y a pas d'extrémités auxquelles je ne m'expose, plutôt que de donner ma fille au sire actuel de Parthenay. Ce n'est pas que je me dissimule les dangers qui me menacent. Un orage terrible gronde autour de moi. Le cruel Maingot rassemble déjà du monde et des armes. Entraînés par lui, plusieurs seigneurs de l'Aunis se préparent à partager la proie qu'il leur montre. Si j'étais seule, je voudrais défendre moi-même mon château, pour le garder à mon fils absent; mais j'ai son frère qui est encore enfant, j'ai ma fille; je ne puis m'exposer à les voir tomber dans les mains de mes farouches ennemis. Je vais donc me retirer à Angoulême, où se trouve mon cousin le comte de la Marche, avec la reine d'Angleterre sa femme. Si les grands soins qui les occupent ne leur permettent pas de m'accorder de prompts secours, pour sauver mes domaines menacés, du moins mes enfans seront en sûreté auprès d'eux. En attendant, je vais *semondre* * mes parens, mes vassaux et tous *mes hommes* ** de se tenir prêts *à me faire aide* aussitôt que j'aurai reçu la *défiance* (41) de Jacques l'Archevêque, laquelle ne tardera pas; car il doit désirer prévenir le retour de mon fils, qui peut revenir d'Espagne d'un jour à l'autre, et ce qu'il fera bientôt, si Dieu m'écoute. »

Ce récit affligea plus qu'il n'étonna le seigneur de Rochefort. Il était persuadé depuis long-temps que Jacques l'Archevêque nourrissait la plus ardente soif de vengeance,

---

* Avertir, convoquer.

** Les gens de toute condition, dépendant du fief.

pour le mauvais accueil qu'avaient reçu ses propositions. Il offrit *son corps et son avoir* à la défense de la dame de Tonnay. « Vous ne pensez pas, sire Eudes, reprit Hélissente, que j'aie le moindre doute sur votre amitié et sur le dévouement d'un aussi preux chevalier, pour la juste cause de la veuve et des orphelins de son ami. Mais je désire que vous m'accompagniez jusqu'à Angoulême. En attendant votre retour, je confierai la garde de mon château à sire Aimar de Pont-l'Abbé, neveu de frère Archambaud. Ce choix le flattera, ainsi que le digne hospitalier; et l'un et l'autre me seront d'un grand secours, par le crédit dont ils jouissent dans le pays. »

La dame de Tonnay commença donc à faire sans bruit ses préparatifs de départ, et à envoyer secrètement prévenir ses amis du danger qui la menaçait: elle fit aussi acheter des armes et des munitions pour la défense de son château. Mais toutes ces dispositions ne furent pas longtemps sous le mystère. Jacques l'Archevêque lui envoya un héraut défier *au feu et au sang* tous ceux de Tonnay, *jusqu'à la septième lignée*, si on ne lui abandonnait la terre et le château de ce nom. Hélissente répondit que c'était une grande lâcheté et impiété * que d'attaquer les terres de sire Geoffroi son fils, pendant qu'il portait les armes en Espagne, contre les Maures, ennemis de Dieu;

* C'était en effet un grand scandale, selon les idées du temps, que d'attaquer les terres d'un seigneur qui faisait la guerre aux infidèles. Mais les rois eux-mêmes ne se montrèrent pas toujours fort scrupuleux à cet égard, et Philippe-Auguste en fournit la preuve. Ce prince, revenant de la Terre-Sainte où il avait laissé Richard avec lequel il s'était croisé, attaqua la Normandie, etc. On en voit d'autres exemples, et peut-être encore plus choquans, selon les opinions du siècle.

mais qu'elle espérait bien les lui conserver ; qu'elle saurait trouver dans ses vassaux et ses amis de braves chevaliers qui soutiendraient sa cause contre l'injuste et déloyale attaque du seigneur de Parthenay. Le héraut fut renvoyé avec cette réponse.

Hélissente ne s'était point trompée dans l'assurance qu'elle témoignait au dévouement de ses amis. Dès que *la défiance* de Jacques l'Archevêque fut connue, non-seulement les parens et les vassaux de Geoffroi, mais un grand nombre de chevaliers et d'écuyers des environs vinrent lui offrir leurs bras. Elle accepta leurs services avec grâce et reconnaissance, les remerciant en son nom et au nom de ses enfans. Toutefois elle n'en crut pas moins devoir partir, soit pour solliciter de plus puissans secours, soit pour éloigner du danger Ermeline et son jeune frère. Elle fut approuvée de tous ses amis, qui lui jurèrent que son absence ne refroidirait pas leur zèle pour la défense de sa cause.

Ce fut une grande désolation parmi les habitans de Tonnay, de toutes les classes, lorsqu'ils virent leur *ancienne Dame* *, qu'ils aimaient tant, et sa charmante fille et son joli enfant prêts à les quitter. Hélissente les consolait de son mieux, leur faisant espérer qu'elle reviendrait bientôt, et assez forte pour punir ses ennemis de leur injuste agression.

Comme la douairière de Tonnay était occupée de tous ces soins, on vint lui annoncer qu'un seigneur poitevin, Eustache d'Apremont, qu'elle avait vu aux fêtes du tournoi, demandait à lui présenter ses hommages. Elle

---

* La véritable *dame* était la femme de Geoffroi le jeune, qui était absente ainsi que son mari, mais d'un autre côté, comme nous le verrons plus bas.

fut étonnée de la visite, en une telle circonstance, d'un seigneur qui avait des rapports très-proches avec la famille de Parthenay. Cependant, comme sire Eustache était un vieillard respectable qui jouissait d'une grande réputation de prud'hommie et de loyauté, elle pensa que peut-être il venait apporter quelque proposition d'accommodement; et en l'accueillant, elle le mit de suite sur ce chapitre. Mais il lui dit : « Hélas! Madame, je voudrais bien être chargé d'un semblable message; mais puisque je ne vois près de vous que le seigneur de Rochefort, devant qui je sais que je puis parler librement, je dois vous dire, au contraire, que l'animosité de Jacques l'Archevêque contre toute votre famille semble s'accroître chaque jour, en voyant s'approcher l'époque où il se flatte d'être en mesure d'assouvir sa rage. La haute estime, Madame, que j'ai conçue pour vous, m'a fait un devoir de me rendre ici moi-même pour vous avertir que vous ne pourriez être trop en garde contre les fureurs de votre ennemi à qui, je le crains, aucun moyen de vengeance ne répugnera. Je ne saurais donc assez vous engager à pourvoir à votre sûreté, et à celle de votre charmante famille. Mais ce n'est pas à un conseil, Madame, que se borne ma mission; je suis chargé de la part du jeune Hugues, damoisel de Parthenay, de vous exprimer toute sa douleur de la conduite de son frère. Il la déteste et la désavoue : il a fait tous ses efforts pour le détourner d'une guerre qui non-seulement allait le déshonorer lui-même, mais porterait atteinte à la mémoire de Guillaume. Ce brave et généreux jouvencel a été jusqu'à proposer à son frère l'abandon d'un fief considérable de son *parage* (42), si Jacques voulait se désister d'une poursuite si injuste; mais celui-ci s'est montré inflexible. Dans sa douleur de ne pouvoir détourner une

résolution si funeste, le jeune Hugues met à vos pieds, Madame, tout ce dont il peut disposer, comme une indemnité du dommage et de l'affront que son frère vous porte, et pour vous aider, au besoin, dans le voyage qu'il est persuadé que votre prudence vous conseillera. Du reste, Madame, si l'honnête damoisel a eu ce généreux dessein, ce n'est pas sans conseil qu'il l'exécute, puisque moi qui suis son tuteur et l'oncle de sa mère, je me suis chargé de son offrande. » Alors le brave Eustache ayant fait entrer un écuyer fidèle qui l'attendait en dehors de la chambre, celui-ci déposa sur la table une petite valise pleine d'*agnels d'or* (43). — « Que faites-vous, sire chevalier? dit Hélissente. J'estime le damoisel de ne point partager les sentimens de son frère; mais il se trompe, s'il croit que je consente jamais à être indemnisée à ses dépens. Sire Eustache, reprenez donc cet argent; je n'en ai pas même besoin comme prêt, et ce ne serait que sous cette condition que je pourrais l'accepter. Mais en le reportant au damoisel de Parthenay, exprimez-lui, je vous prie, toute ma reconnaissance pour son offre généreuse. — Madame, répliqua le seigneur d'Apremont, le désir de mon neveu est que cet argent ne lui revienne jamais, que vous ne soyiez avec vos enfans en tranquille possession du château de Tonnay. Nous voulons travailler à cela de tous nos efforts; mais en attendant, gardez au moins ceci comme un gage de nos dispositions et de nos promesses. — A Dieu ne plaise qu'il me faille un tel gage! reprit Hélissente; d'un chevalier tel que vous, sire Eustache, la parole suffit. »

Comme ils se débattaient ainsi, l'heure du dîner arriva, et le seigneur d'Apremont pria la dame de Tonnay de faire au moins serrer cette valise dans une armoire. Elle ne put s'y refuser, mais en protestant qu'elle la lui

ferait bien reprendre. Pendant le repas, sire Eustache donna à entendre qu'il ne devait repartir que le lendemain. Vers midi, comme la grande chaleur du jour disposait tout le monde à prendre un peu de repos, il se retira dans une chambre; mais à peine pensa-t-il que le reste de la compagnie en avait fait autant, qu'il descendit sans bruit, et ayant rejoint son écuyer, qui, selon ses ordres, avait feint de conduire ses chevaux chez le maréchal, pour cacher son dessein, il se remit en route sans autre congé, et sans dire à personne quel chemin il prenait.

Pendant que ce brave seigneur s'éloigne ainsi, et que tout le monde repose au château de Tonnay, je vous dirai que le noble damoisel de Parthenay, dont sire Eustache venait de laisser l'offrande derrière lui, était fils d'une autre mère que Guillaume et Jacques. Il avait en partage toutes les qualités aimables qui manquaient au premier, et tous les mérites opposés aux défauts du second. Ce qui se trouva de commun chez lui avec ses deux frères, ce fut de ne pouvoir défendre son jeune cœur des charmes d'Ermeline. Lorsqu'il la vit pour la première fois, il estima que Guillaume, qui allait l'épouser, était le plus heureux des mortels, et, sans se l'avouer, il devint jaloux de son bonheur. Quand Guillaume mourut par suite de ses blessures, Hugues jugea que le plus grand des maux, pour son frère, n'était pas de mourir, mais de perdre Ermeline. Il soupçonna bientôt les desseins de Jacques, lorsqu'il lui vit prolonger son séjour à Tonnay; et il ne cessait de gémir sur le sort qui attendait la céleste fille d'Hélissente, si elle devenait la femme de son frère. Au retour de celui-ci, il ne tarda pas à s'apercevoir que ses premiers sentimens étaient tournés en projets de vengeance; et dès qu'il vit de quels moyens Jacques se pro-

posait de faire usage pour satisfaire sa haine, il employa tous ses efforts à l'en détourner; mais ce fut sans succès. Alors, non moins excité par le tendre intérêt que lui inspirait Ermeline, que mu par une noble fierté, il s'efforça de réparer le honteux procédé de son frère. Sire Eustache, à qui il n'avait fait valoir que ce dernier motif, fut charmé de trouver des sentimens si honorables dans son petit-neveu, et l'assista, comme nous venons de le voir, dans son généreux dessein.

Cependant, la dame de Tonnay ayant appris le départ du seigneur d'Apremont, en fut très-affligée. Elle aurait voulu lui renvoyer de suite sa valise pour faire remettre au damoisel de Parthenay l'argent dont le vieux chevalier s'était chargé; mais elle avait besoin d'avoir auprès d'elle tous ses serviteurs les plus sûrs. Elle fut donc forcée de différer l'exécution de ce dessein jusqu'à un autre moment.

Tandis que tant de soins et de soucis occupaient les habitans du château de Tonnay, une cruelle angoisse affligeait le cœur du brave chevalier Raoul. Long-temps il avait supporté son mal avec une patience et une douceur admirables; mais de se voir retenu dans son lit, lorsque son bras lui aurait fait si grand besoin pour punir le chevalier déloyal qui forçait à sortir de chez elle la noble mère d'Ermeline, lui paraissait un supplice affreux.

Comme il s'abandonnait ainsi à sa désolation, le seigneur de Rochefort vint le voir, et ils s'entretinrent long-temps avec un égal chagrin du malheur qui arrivait à la veuve de sire Geoffroy et à ses enfans. Quand ils se séparèrent, Raoul s'écria : « Au moins, sire Eudes, dites à madame Hélissente que je lui voue mon bras, et que, dès que je serai guéri, j'irai chercher et combattre son insolent ennemi. — Généreux chevalier, reprit Eudes,

vous iriez contre les intentions de madame Hélissente ; elle désire que vous ne paraissiez pas dans cette affaire. Elle souhaite surtout que l'honneur de venger l'affront que lui fait Jacques l'Archevêque ne soit pas enlevé à Geoffroi, son fils, qu'elle espère toujours voir revenir prochainement d'Espagne. »

Dans une autre visite, le seigneur de Rochefort raconta au chevalier malade le procédé honnête du jeune frère de Jacques. « Noble damoisel ! s'écria Raoul, je lui sais gré de cette conduite envers madame de Tonnay. Mais savez-vous qu'il a dit que dès qu'il *revêtirait haubert* (44), il me défierait pour venger la mort de son frère ? D'après ce que vous venez de me rapporter, je serais fâché d'avoir à le combattre. Je n'irais pas de bon cœur contre celui qui s'est montré l'ami de madame Hélissente. — Il est encore bien jeune, reprit sire Eudes, et avant qu'il soit *adoubé de toutes pièces* (45), son ressentiment peut s'apaiser. »

Enfin, le jour du départ de la dame de Tonnay arriva. Comme elle emportait beaucoup de bagage à sa suite, ne sachant pas combien de temps elle serait loin de chez elle, on lui avait conseillé de faire son voyage par la rivière, et c'était bien la voie la plus douce et la plus agréable. Sire Eudes avait fait arranger pour cet effet une très-grande barque sur laquelle était dressée une belle tente qui couvrait une chambre fournie de tout ce que celle d'un château peut offrir de commode. Des archers et des *sergens* (46) étaient placés sur la barque ; des hommes d'armes à cheval suivaient, à droite et à gauche de la rivière, la marche du bateau ; une seconde barque montée de quelques arbalêtriers était destinée à faire communiquer avec les deux rives.

Tous les habitans de Tonnay se portèrent sur les bords

de la rivière au moment où leur dame s'embarqua, un grand nombre pleurant, et tous la comblant de vœux et de bénédictions.

Hélissente avait eu l'intention de partir de grand matin avec le flux, pour arriver de bonne heure à Saint-Savinien où elle devait dîner chez le prieur, et de là se rendre le soir à Saintes. Mais il arriva que l'on ne fut prêt à partir que beaucoup plus tard qu'on ne l'avait espéré. De sorte qu'après une heure de marche, la marée abandonna les bateaux; et loin qu'on se trouvât vers huit heures à Saint-Savinien, comme on en avait le projet, on n'était pas même alors arrivé à l'*Hôpital* (47); c'était le nom de la petite commanderie de frère Archambaud. Le bon hospitalier était sorti plusieurs fois pour voir passer les dames de Tonnay, et leur offrir ses hommages. Enfin, après huit heures, il aperçut les bateaux qui étaient halés par des hommes dont tous les efforts pouvaient à peine surmonter le courant de la rivière. Il s'approcha de la barque où étaient les dames, et après les avoir saluées, il dit à Hélissente : « Madame, je savais vos intentions et je suis fâché de les voir contrariées; mais puisque la fortune me traite mieux que vous, quoique je mérite bien moins, j'espère que vous ne passerez pas outre, et que vous dînerez chez moi. » Hélissente lui répondit, en le remerciant beaucoup, qu'elle était attendue chez le prieur de Saint-Savinien. « Eh! madame, reprit frère Archambaud, vous seriez attendue trop long-temps. Le prieur dîne à huit heures, et, au train dont vous êtes forcée d'aller, vous ne seriez pas chez lui à midi. Il vaut donc mieux que je lui envoie un homme à cheval, le prévenir que vous souperez chez lui, au lieu d'y dîner; il n'y perdra rien, et moi j'y gagnerai l'honneur de vous recevoir sous mon toit. Vous y ferez sans doute moins bonne

chère que chez le prieur ; cependant, la fortune qui est toute pour moi aujourd'hui, a permis que mes pêcheurs aient pris beaucoup de poisson, cette nuit. Je ne vous cache pas que je comptais le mettre sur un de vos bateaux et l'envoyer au prieur pour votre dîner. Vous le mangerez ici, il n'en sera que plus frais. »

La dame de Tonnay aurait bien voulu se dispenser de s'arrêter à l'Hôpital à cause de sire Raoul ; car, bien qu'elle estimât beaucoup le beau chevalier, malgré toutes les peines et les embarras qu'il lui avait attirés, elle redoutait sa rencontre, pour des raisons que l'on sait déjà. Cependant, d'une part, l'impossibilité d'arriver à propos chez le prieur de Saint-Savinien, de l'autre la crainte d'affliger le digne hospitalier, la déterminèrent à se rendre aux instances de celui-ci. Elle mit donc pied à terre devant la petite commanderie, non sans quelque trouble ; mais Ermeline, sa fille, en éprouvait bien davantage. Elle était si émue de la pensée qu'elle allait peut-être voir le beau chevalier qui souffrait tant à cause d'elle, que ce fut bien franchement qu'elle regretta que la marée n'eût pas porté les bateaux sans s'arrêter jusqu'à Saint-Savinien. Béatrix, qui devinait son émotion, ne la quittait point, et lui disait tout bas de faire bonne contenance.

Cependant le seigneur de Rochefort ne manqua pas de penser de son côté à l'impression qu'allait éprouver son jeune ami. Dès que le bateau eut touché terre, il se hâta d'entrer dans la maison et de monter à la chambre de Raoul. Il le trouva appuyé contre une fenêtre qui donnait sur la rivière. Mais Raoul se leva dès qu'il entendit sire Eudes, et alla vers lui ; car alors il commençait à marcher. « Ah! digne chevalier, lui dit-il, expliquez-moi donc ce que je vois là. Est-ce bien madame Hélissente et la belle Ermeline qui entrent à la commanderie?

Frère Archambaud ne m'avait pas dit qu'elles dussent s'arrêter chez lui. — Ce n'était pas non plus dans leurs projets, répondit sire Eudes; mais les *demoiselles* * de ces dames nous ont fait partir si tard que la marée nous a, laissés au-dessous de l'Hôpital, et nous avons eu grand peine à nous faire haler jusqu'ici. Vous devez croire que le bon commandeur n'a pas manqué de faire les instances les plus polies à madame de Tonnay pour l'engager à se reposer et à dîner chez lui. Il eût été trop difficile de lutter à la fois contre la marée et contre frère Archambaud. Ainsi les nobles dames que j'accompagne vont s'arrêter quelques heures ici. — Cher sire Eudes, lui dit alors Raoul, pensez-vous que madame de Tonnay me permette de lui présenter mes respects? Je crois bien que la vertueuse dame ne me hait pas, elle m'a fait donner tant de soins! Néanmoins, elle a le droit de me regarder comme l'auteur de bien des peines qu'elle endure. Cependant cette tendre mère était destinée à souffrir sans moi, car vous ne pouvez pas douter que sa chère Ermeline n'eût été malheureuse avec Guillaume l'Archevêque. Ce n'est que pour la délivrer que j'ai provoqué le sire de Parthenay, et non pour enlever cette belle conquête. Je vous l'ai déjà dit : je n'aspire à rien; je ne demande rien. » C'est ainsi que le chevalier malade exprimait ses inquiétudes par le désordre de son discours et cherchait à se justifier.

« Sire Raoul, reprit alors le seigneur de Rochefort,

---

* J'espère que mon livre ne tombera pas entre les mains de gens qui disent à une mère : *votre demoiselle*, au lieu de dire *votre fille* ou *mademoiselle votre fille* ; et que chacun comprendra que par le mot de demoiselles, on doit entendre ici les femmes ou filles de condition noble attachées au service de la dame de Tonnay et d'Ermeline, qui n'était pas sa *demoiselle*, mais sa fille.

madame de Tonnay connaît la noblesse de vos sentimens; elle a une véritable estime pour vous. Cependant, la catastrophe qui lui a enlevé l'homme qui allait devenir son gendre a fait trop d'éclat pour qu'elle pût vous recevoir chez elle, mais elle n'évitera point de vous voir sous le toit d'un ami dont vous avez gagné toute l'affection. Néanmoins, je vais faire part à madame Hélissente de votre estimable embarras. »

Le seigneur de Rochefort descendit donc pour s'acquitter de sa commission; mais il trouva que le commandeur était occupé à faire un éloge si complet de son malade, que la dame de Tonnay aurait bien voulu être seule à l'entendre. Frère Archambaud le termina en disant : « Mais il peut descendre à présent, avec un peu d'aide, et je vais l'envoyer chercher. » Alors il ordonna au frère servant d'aller inviter le chevalier à descendre, et de lui donner le bras. Mais le frère revint seul en disant que sire Raoul demandait la permission de faire un peu de toilette pour paraître devant les dames. « Il a raison, dit le commandeur, et cela me rappelle, mesdames, que je ne vous ai point encore fait d'excuses de vous avoir reçues en habit si grossier. A l'âge de sire Raoul, on s'aperçoit plutôt de ce qui manque à la toilette qu'au mien; mais puisque je suis averti, je vais réparer cette négligence. » Alors il appela une vieille gouvernante aux soins de laquelle il remit les dames. Maîtresse Martine les conduisit dans une chambre, où elles se reposèrent une demi-heure; puis elles rentrèrent dans la salle où frère Archambaud était déjà revenu avec son grand manteau d'hospitalier. Sire Raoul ne tarda pas à descendre, appuyé sur le bras du frère servant. « Madame, dit-il à Hélissente, après l'avoir saluée ainsi que sa fille, aussi bas que sa souffrance le lui permettait, si je n'étais pas

si faible, je me jetterais à vos genoux, d'abord, pour vous demander pardon de toutes les peines qui vous arrivent à cause de moi, quoique bien contre mon gré, et puis pour vous remercier de vos soins généreux et de tous vos dons. — Sire chevalier, répondit la dame de Tonnay, vous avez tellement gagné tous mes amis, que si je vous faisais des reproches ici, je ne serais soutenue de personne. Ne parlons donc point de torts, mais seulement de nos malheurs; les vôtres ne sont pas moindres que les miens, et je vous assure que j'en ai été vivement affligée; je désire que vous guérissiez promptement, et je l'espère; car vous êtes ici en des mains aussi soigneuses et aussi affectionnées qu'habiles. Sire chevalier, j'ai à vous remercier du beau bénitier et du chapelet que vous m'avez envoyés; le pays d'où ils viennent me les rend bien précieux; ils ne me quitteront plus; ils me donneront du courage pour supporter les peines qui pourront m'advenir.... Mais asseyez-vous, chevalier, car vous êtes encore faible. »

Raoul obéit. En entrant dans la salle, son émotion l'avait fait rougir; mais bientôt il revint à la pâleur qui était une suite naturelle du sang qu'il avait perdu, et du régime qui lui était imposé. Le seigneur de Rochefort qui le vit pâlir ainsi, et qui n'était pas sans inquiétude sur ce qui se passait dans l'âme du chevalier malade, crut qu'il allait s'évanouir; il s'approcha de lui en lui demandant s'il souffrait. Raoul répondit que non, en remerciant beaucoup sire Eudes. Dans ce moment, tous les yeux se portèrent avec un tendre intérêt sur le malade. Le bon chevalier rencontra ceux d'Ermeline, et il en éprouva un plus doux soulagement que d'aucun baume qu'on eût pu verser sur sa plaie.

Cependant, frère Archambaud fit apporter des oublies et de l'hypocras, et en servit aux dames en leur disant

qu'elles ne dîneraient pas aussi tard que si elles avaient absolument voulu se rendre de suite à Saint-Savinien; mais que pourtant il ne se flattait guère de pouvoir les faire mettre à table avant onze heures; c'est pourquoi il les engageait à prendre quelque chose, pour attendre avec moins d'incommodité. « Voici, ajouta frère Archambaud, la principale cause de ce retard. Comme tout me succède aujourd'hui, mesdames, dans le dessein de vous recevoir le moins mal possible, au moment où je passais dans ma chambre pour me rendre un peu plus présentable devant vous, j'ai vu entrer un brave et vieux gentilhomme de mes voisins, le plus honorable de tout le canton, qui m'a dit de prime abord : Frère Archambaud, vous me voyez furieux; vous savez que j'ai fait vœu de ne jamais dîner seul chez moi. Eh bien! aujourd'hui, j'attendais plusieurs amis; mon *qoeux* * me jurait qu'il s'était surpassé; et voilà qu'au moment de dîner tous mes amis me manquent! Je crois que c'est un complot pour me faire fausser mon vœu. Mais ils en auront le démenti; car je viens vous demander à dîner, ne voulant certainement pas vous inviter à venir chez moi à défaut d'autres. Sire Landri, lui ai-je répondu, soyez le bien-venu; mais si vous le voulez, je vous ferai manger votre propre dîner, en si bonne compagnie que vous n'en regretterez aucune. Alors je lui ai expliqué que j'avais l'honneur de vous avoir chez moi, que je n'étais point préparé à une si heureuse fortune, et que s'il voulait me faire apporter son dîner, il me rendrait grand service. Le brave gentilhomme m'a embrassé de joie; il est reparti de suite pour donner ses ordres; j'ai envoyé après lui un grand brancard porté par deux mulets qui n'ont jamais bronché, et j'espère que

* Cuisinier.

tout nous arrivera sans encombre. » Le seigneur de Rochefort loua beaucoup la présence d'esprit de frère Archambaud qui avait si bien fait tourner à l'avantage commun le dépit de son honorable voisin. Puis il ajouta : « Noble commandeur, vous mettriez le comble à vos courtoisies si vous nous racontiez quelques-unes de ces histoires dont vous avez la mémoire si richement meublée. Sans doute, il est d'*usage* (48) que ce soient les arrivans qui paient, par des récits, le bon accueil que leur fait leur hôte ; mais vous devez penser qu'il me serait difficile de raconter, devant madame de Tonnay et son aimable fille, quelque chose qu'elles ne m'aient déjà entendu dire, et peut-être plus souvent que je ne crois. J'aurais bien engagé sire Raoul à nous rapporter quelques-uns des événemens d'outre-mer, où il s'est trouvé comme témoin et comme acteur ; mais je craindrais qu'un récit un peu long ne fatiguât sa poitrine. — Ce ne serait pas la crainte de me fatiguer, reprit Raoul, qui m'empêcherait de me rendre à vos ordres ; mais c'est que je n'aurais certainement rien à faire entendre à ces nobles dames, qui pût les intéresser autant que les récits que le vénérable commandeur est à même de leur faire. » Ici, le seigneur de Rochefort, reprenant la parole pour l'adresser à l'hospitalier, lui dit : « Croiriez-vous, frère Archambaud, que madame de Tonnay, qui habite depuis plus de vingt ans ce pays, n'a jamais su l'histoire des *Trois Pèlerins*, et que moi-même je la sais fort mal ? — Il est vrai, dit Hélissente, qu'on a commencé plusieurs fois à me la raconter. Mais ceux qui se sont mis en frais pour cela, ou la savaient mal, ou ont été interrompus. Je me rappelle même, sire commandeur, que vous êtes du nombre de ces derniers ; deux fois votre obligeance, que j'avais mise à contribution, a été arrêtée au début de cette histoire. De sorte qu'il est de

toute vérité qu'elle sera nouvelle pour moi. Je remercie de bon cœur sire Eudes de m'avoir fait penser à vous la demander, car j'ai toujours ouï répéter qu'elle était fort intéressante; et nous ne pourrions jamais trouver l'occasion de la tenir de meilleure source, ni de l'entendre en lieu plus convenable. Ainsi donc, frère Archambaud, si ce n'est pas abuser de votre complaisance, je vous prie de nous la raconter. Je ne doute pas que sire Raoul, s'il ne l'a point encore entendue, ne me sache gré de vous l'avoir demandée. » Raoul dit qu'il ne la connaissait pas, et qu'il en écouterait le récit avec un grand intérêt. « Madame, reprit alors l'hospitalier, vos désirs seront toujours des ordres pour moi; mais l'histoire des Trois Pèlerins est un peu longue, et beaucoup plus sérieuse que gaie. Je ne sais si elle amusera la noble Ermeline. — Chevalier, reprit Hélissente, ma fille est plus disposée, ainsi que moi, à écouter des histoires tristes que des aventures gaies. — Mais ce bel enfant, répliqua le commandeur, il va bien s'ennuyer. — Oh! que non, répondit Henry, j'aime bien les contes. Dame Claudine m'en fait quelquefois de bien longs. — Mais ce n'est pas un conte que j'ai à vous faire, c'est une histoire. — C'est égal, cela m'amusera tout de même. Y aura t-il des revenans? Cela fera-t-il grand' peur? — Il n'y aura pas de revenans de l'autre monde, mais il y aura des gens qui reviendront de fort loin. »

« Mesdames, dit alors le commandeur, permettez-moi, avant que je commence mon histoire, de vous donner un petit ouvrage qui vous fera prendre patience sur la longueur de mon récit. Comme c'est une œuvre de charité que vous allez faire, je suis sûr qu'avec cette occupation le temps vous paraîtra court. Alors il fit apporter du vieux linge et pria les dames de faire de la charpie, non-

seulement pour sire Raoul, mais pour d'autres malades qui avaient recours à ses soins. Ensuite frère Archambaud commença ainsi son histoire.

HISTOIRE

DES TROIS PÈLERINS.

Mes parens m'ayant destiné à entrer dans l'ordre des Hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem, ils voulurent, avant que je fisse mon *passage* (49), me placer auprès de quelque ancien frère de la religion pour y recevoir exemples et leçons des exercices et des vertus qu'on y pratique. Je fus envoyé dans cette petite commanderie où résidait alors frère Maheu de Moron. Je trouvai en lui un homme vénérable par son âge et par sa figure. Il m'inspira d'abord un grand respect, et bientôt un extrême attachement par l'amitié qu'il me témoigna. Plus je le connus, plus je jugeai qu'il méritait la réputation de sagesse et de vertu dont il jouissait; c'était bien un *prud'homme* accompli. Quoique je ne l'aie jamais vu rire, il aimait la gaîté dans la jeunesse, il me disait qu'il convenait à mon âge d'être joyeux et de rire, pourvu que ce ne fût jamais du mal d'autrui. Le temps que j'ai passé auprès de lui a été le plus calme et le plus doux de ma vie, quoique je fusse à une époque trop souvent orageuse. Mais le prud'homme m'occupait sans cesse au gouvernement du bien, à visiter et même à soigner les malades, à distribuer les charités, à recevoir et à accompagner les étrangers, puis à l'exercice du cheval et des armes, à la lecture des bonnes et honnêtes histoires; mais, avant toute chose,

à la pratique des devoirs de piété qu'imposent nos engagemens.

Le moment de notre séparation, c'est-à-dire de mon départ pour la Terre-Sainte, approchait, lorsqu'un jour on vint dire à frère Maheu qu'un ermite qui, depuis trois ans, habitait une cabane qu'il s'était construite lui-même sur un terrain dépendant de la commanderie, ne travaillait pas comme à son ordinaire, et restait couché depuis deux jours.

Mais, avant d'aller plus loin dans mon récit, je dois vous dire, mesdames, comment cet ermite était arrivé là et y avait été reçu. Ces belles prairies que vous voyez comprises entre la rivière et le coteau, étaient autrefois un marais. Frère Maheu y faisait creuser de grands fossés pour le dessécher, et il cherchait des ouvriers accoutumés à cette besogne. Un jour il se présente à lui un homme en habit de pèlerin qui lui offre de travailler à ses marais, sans autre salaire que des habits grossiers et du pain. Il demande seulement qu'on lui permette de construire une cabane dans telle partie du domaine que l'on voudra lui assigner et où il habitera seul. Il désire aussi travailler seul, parce qu'il s'est voué, non pas à un silence absolu, mais à la vie silencieuse. Seigneur, ajouta-t-il, c'est parce que je sais que le fruit de vos travaux est destiné à secourir les blessés, les pauvres et les étrangers, que je souhaite que vous me permettiez d'y joindre mon labeur, espérant que Dieu prendra mes fatigues en commisération à cause de l'œuvre où je les place.

Frère Maheu fut étonné du langage de cet homme. Il lui fit quelques questions sur la Palestine, auxquelles il répondit avec exactitude et simplicité. Je ferai ce que vous demandez, dit-il au pèlerin, mais je ne veux pas

que votre condition soit pire que celle des autres ouvriers. Je vous paierai le travail que vous ferez au prix que j'ai établi. Non, seigneur, répondit le pèlerin, je n'accepterai rien autre chose que du pain et des habits. — Je vous donnerai du pain et des habits; mais votre salaire sera compté, et, quand vous le demanderez, il vous sera remis. — Soit, quand je le demanderai. » Frère Maheu lui proposa de se reposer et de manger. « J'ai du pain pour aujourd'hui, répondit l'étranger, si votre charité veut me faire donner quelques perches et de la paille longue, je ferai ma cabane dès ce soir, et demain je travaillerai au lieu que l'on m'assignera. » Ce qu'il demandait lui fut donné, et en peu d'heures il eut construit les murailles et les portes de sa cabane. Cela suffira, dit-il, pour la belle saison; d'ici à l'hiver, je me ferai une habitation plus solide. Ce travail fait, il pria qu'on le conduisît sur le terrain qu'il devait occuper. Frère Maheu le mena lui-même sur un coteau qui borde la prairie, et lui dit de se choisir une place. Le pèlerin s'établit sur une petite pelouse à l'entrée d'un bois, entre deux gros chênes qui protégeaient sa cabane contre le vent, la pluie et le soleil. Il revint à l'hôpital chercher de la paille pour faire son lit, et prit, dès le soir même, possession de son nouveau logement. Le lendemain on lui traça la direction de son travail; on lui désigna un petit coin du marais pour en faire un jardin à son usage, et on le laissa agir.

Depuis ce jour, quoique ce pèlerin entendît régulièrement la messe tous les matins, soit à la chapelle de l'Hôpital, soit à la paroisse; quoiqu'il employât une partie de son temps à se construire une grande cabane en gazon, dans laquelle il pouvait se tenir debout, et où il avait ménagé une cheminée; quoiqu'il fît un très-bon

jardin où il recueillît de fort beaux légumes, dès le second été; néanmoins il creusait plus de fossés par mois qu'aucun autre ouvrier. Pendant trois ans qu'il a demeuré dans cette retraite, il n'a jamais parlé à qui que ce soit que par nécessité, comme pour venir chercher son pain, des outils ou des habits. J'allais quelquefois le voir travailler, mais frère Maheu m'avait recommandé de ne point lui parler. Le second été, lorsqu'il recueillit des légumes dans son jardin, ainsi que je l'ai dit, il adoucit un peu son régime; il en mangea, mais seulement bouillis, et avec un peu de sel. Du reste, il apportait régulièrement à l'Hôpital la moitié de sa récolte, quoiqu'on ne lui eût pas imposé cette condition, et on reconnaissait les légumes de l'ermite (car on lui avait donné ce nom depuis qu'il était fixé sur la commanderie), parmi tous les autres, à leur beauté.

Il y avait donc trois ans que cet homme extraordinaire menait une vie si rigoureuse, lorsqu'on avertit frère Maheu qu'il était malade. Le bon commandeur se rendit de suite à sa cabane, et le trouva avec une fièvre des plus violentes. Il lui dit qu'il allait le faire transporter à l'Hôpital. L'ermite voulut s'en défendre; mais frère Maheu lui parla avec autorité. Tout ce qui est sur le domaine de la commanderie que l'Ordre m'a confiée, lui dit-il, me doit obéissance; personne n'en est exempt. Alors il envoya chercher un lit à brancard pour emporter le malade. Quand l'ermite fut à la maison, il pria que du moins on ne le mît pas dans un lit, mais qu'on le couchât sur de la paille. « Quand vous serez assez fort pour vous gouverner, dit frère Maheu, vous suivrez vos volontés; pour le moment, il faut vous soumettre aux miennes. » On lui prépara donc un lit, et le pauvre homme coucha dans des draps, ce qui ne lui était pas

arrivé depuis plus de vingt ans, comme nous le sûmes ensuite.

Cependant sa maladie se déclara en fièvre maligne. Il eut, plusieurs jours de suite, de violens accès de délire, pendant lesquels il disait des choses fort extraordinaires et sans suite. Quelquefois il semblait poursuivre des ennemis; d'autres fois, au contraire, il voulait fuir un fantôme qu'il croyait voir armé d'une épée de feu. Il lui demandait pardon. Après quoi il priait Dieu et la Vierge en versant des torrens de larmes. C'était ordinairement la fin de sa crise; il s'assoupissait quelques momens, puis il se réveillait avec le calme et la douceur qui lui étaient ordinaires. Mais, dans tous ses écarts, soit de fureur, soit d'effroi, jamais il ne lui échappait de juremens, ni d'expressions grossières, telles que les gens du commun en profèrent sans cesse, dès que quelque passion violente les agite. Quand il priait, c'était toujours en bon langage français, ou en latin, et il disait des prières que n'ont pas coutume de savoir les pauvres gens. Tout cela donnait beaucoup à penser à frère Maheu; il me disait de temps en temps : « Cet homme-là n'a pas toujours creusé des fossés. — Je le crois, lui répondais-je. »

Les saignées, les remèdes et les soins surmontèrent enfin la maladie, et Antoine, c'était le nom de l'ermite, entra en convalescence. Dès qu'il eut repris sa raison, il parut inquiet de ce qui avait pu lui échapper dans ses accès de délire. C'était à moi qu'il s'adressait de préférence pour tâcher de savoir ce qu'il avait dit; sans doute parce que, à cause de mon âge, il me jugea plus franc ou moins prudent. Je lui dis que, dans sa fièvre, il avait cru voir des fantômes, mais que cela arrivait à beaucoup de malades. Je m'aperçus que mes réponses lui semblaient préparées pour le tranquilliser. Il ne me fit plus de question;

mais il lui arriva plusieurs fois de gémir sur le malheur de perdre la raison dans la fièvre ; « On peut, disait-il, offenser les gens que l'on estime le plus. » Alors je m'efforçais de l'assurer qu'il ne lui était rien échappé qui pût blesser personne, et que d'ailleurs on n'avait jamais aucun ressentiment de ce que les malades disent et font dans le transport. Antoine parut un peu tranquillisé par mes réponses, ou plutôt il cessa de laisser voir ses inquiétudes sur ce qu'il avait pu dire dans ses accès de fièvre. Mais une autre chose le tourmentait. Lorsque frère Maheu l'avait fait déshabiller pour le mettre au lit, on lui avait trouvé un cilice sur la peau, et le commandeur le lui avait fait ôter. Le malade avait répété plusieurs fois qu'on le traitait trop doucement ; qu'on ne lui permettait pas de se mortifier. Je ne faisais à cela que des réponses vagues sur les ménagemens qu'exigeait sa santé, ignorant alors que ses plaintes portassent sur un fait particulier. Enfin il s'expliqua : « Sire commandeur, dit-il un jour à frère Maheu, je vous prie de me faire rendre mon cilice ; vous ne savez pas combien j'ai besoin de souffrir ! — Antoine, répondit l'hospitalier, il faut que vous guérissiez, et pour cela, le sommeil est à présent le meilleur remède pour vous ; je dois écarter tout ce qui pourrait vous en priver ; Dieu vous saura gré de vos intentions, et surtout de l'humble sacrifice de vos volontés. » Cependant, frère Maheu avait été frappé du ton avec lequel Antoine lui avait dit qu'il avait besoin de souffrir. Il jugea que c'était un homme affecté d'un profond repentir ; et il se persuadait chaque jour davantage qu'il appartenait à une classe fort au-dessus des occupations auxquelles il se vouait. Disposé à croire qu'une trop grande exaltation exagérait aux yeux d'Antoine les fautes qu'il avait pu commettre, il aurait vivement désiré savoir quelque chose de plus sur

son compte pour rendre, s'il était possible, un peu de calme à son âme; mais, avec un homme qui parlait si peu une telle recherche n'était pas facile. Évitant de lui témoigner aucune curiosité sur ce qui lui était personnel, frère Maheu se contentait de lui faire quelques questions sur les contrées qu'il avait parcourues. Antoine répondait toujours brièvement, mais avec justesse. Un innocent artifice dont usa le digne Maheu pour s'assurer au moins à quelle condition appartenait son malade, fut de l'accoutumer par degrés à être traité avec le ton et les égards dont on n'use ordinairement qu'envers les hommes d'une classe élevée. L'ermite se laissa d'autant plus aller à ce langage et à ces procédés, qu'ils lui avaient été autrefois familiers. Dès que l'hospitalier crut que la lecture ne fatiguerait pas trop Antoine, il lui remit des livres de piété, sans lui demander s'il pouvait en faire usage, en lui recommandant seulement de ne pas lire trop longtemps de suite; mais Antoine trouva tant de goût à cette occupation, qu'il fallut lui en régler les heures. Au bout de quelque temps, frère Maheu lui prêta une belle copie qu'il avait de l'histoire de la fondation de l'ordre et de ses faits glorieux dans l'Orient. L'ermite parut prendre un plaisir extrême à cette lecture, et chaque fois qu'il remettait le livre, c'était avec soumission, mais avec regret. Ces soins, et beaucoup d'autres attentions délicates, pénétraient l'ermite de reconnaissance; mais, ce qui le toucha le plus, c'est que lorsque frère Maheu jugea qu'il pouvait entendre la messe, il le fit porter à la chapelle dans un fauteuil, ce qui se renouvela chaque matin jusqu'à ce qu'il pût descendre seul. La première fois qu'Antoine assista ainsi au saint sacrifice, il versa des larmes si abondantes, qu'on ne put le voir sans attendrissement.

Dès qu'il put parler à frère Maheu, ce jour-là, « Noble

hospitalier, lui dit-il, vous me comblez de preuves de bienveillance, et il ne sera jamais en mon pouvoir de vous payer de retour par aucun service. — Vous vous trompez, reprit le commandeur; il y a trois ans que vous êtes en avance avec l'ordre, et par conséquent avec moi, et je suis fort loin d'être quitte envers vous. Si cependant votre reconnaissance vous exagère des services qu'il était de mon devoir de vous rendre, il vous sera bientôt facile de me prouver que vous y avez été sensible, en m'accordant quelque crédit sur votre esprit. Vous allez prochainement recouvrer la santé, mais non la force que vous aviez avant votre maladie; parce qu'il est un âge où, après chaque grande secousse, les ressorts de la machine restent plus ou moins affaiblis. Je désirerais bien que vous ne reprissiez pas les travaux violens auxquels je vous ai vu vous livrer pendant ces trois années. J'ignorerai tant que vous voudrez les causes qui vous ont fait adopter un genre de vie si dur et si étranger à la première éducation que vous avez eue. » Ici l'ermite rougit; mais, sans paraître le remarquer, l'hospitalier continua : « Croyez, Antoine, qu'il est plus d'une manière de se mortifier. Chacun, ce me semble, doit, en pratiquant la pénitence, se consacrer, autant que possible, au ministère dans lequel il pourra le plus glorifier Dieu et rendre service à son prochain. Ce n'est pas que vos peines et vos privations ne soient méritoires, puisque vous dévouez votre temps et vos forces au service de vos semblables. Mais tout homme ignorant et grossier peut vous remplacer dans cette besogne; au lieu qu'il ne le pourrait pas dans d'autres travaux auxquels vous seriez propre. Je ne veux point toutefois être votre juge dans une matière si délicate, qui est particulièrement du ressort des *clercs* (des prêtres), mais j'espère avoir très-prochainement la visite du prieur

de Saint-Savinien. C'est un homme d'un grand savoir et d'une haute vertu. Je désire que nous traitions ce sujet devant lui ; ou, si vous le préférez, que vous en confériez avec lui en particulier. — Seigneur, répondit l'ermite, je vénère d'avance le religieux qui a votre estime, mais vous avez sur moi des droits que personne n'a encore acquis. Si vous le permettez, ce sera devant vous que je lui parlerai. Peut-être, lorsque vous m'aurez entendu, me retirerez-vous toute votre pitié ; mais j'offrirai cette affliction à Dieu, en la regardant comme la plus sévère qui puisse m'être infligée ici-bas. — Antoine, répondit le commandeur, d'un ton pénétré, nous sommes tous pécheurs, et les plus près d'être saints sont les plus repentans. — Les forces de l'homme sont bornées, reprit alors l'ermite. Il y a bientôt trente ans qu'un secret pèse sur mon cœur ; il n'a encore été déposé que sous le sceau de la pénitence. Cependant il importe que je le dévoile ailleurs. Il pourra être utile à quelques-uns. Si ce jeune et noble hospitalier ne craint pas d'apprendre à connaître un grand criminel, il sera le maître de m'entendre. Mon exemple pourra l'avertir de se défier du plus dangereux de ses ennemis. »

Je témoignai à l'ermite un grand désir d'écouter son histoire, et j'attendis avec impatience la visite du prieur de Saint-Savinien.

Ici, le petit Henry tirant sa mère par le bras, lui fit signe qu'il voulait lui parler à l'oreille. Hélissente se baissa pour l'écouter. « Gentil' maman, lui dit-il, ce conte-là n'est pas joli ; dame Claudine m'en fait de plus beaux que cela. — Eh bien, dit Hélissente, va t'amuser dans le jardin avec Béatrix qui dormait tout-à-l'heure. Béatrix rougit, et fut fâchée d'être renvoyée positive-

ment au moment où il était question d'un secret, et où elle prévoyait qu'il allait enfin entrer de l'amour dans cette histoire. Lorsqu'elle fut sortie avec Henry, frère Archambaud reprit ainsi sa narration :

Le prieur de Saint-Savinien vint deux jours après la conversation dont je vous ai, mesdames, rendu compte tout-à-l'heure. Aussitôt son arrivée, frère Maheu le prévint sur l'entrevue qu'il allait avoir avec l'ermite Antoine, et le pria de s'unir à lui pour détourner cet homme extraordinaire de reprendre ses travaux grossiers, et pour l'engager à un genre de vie où il croyait qu'il serait plus utile. « Je ne vous cache pas, ajouta-t-il, mon père, que je voudrais le voir dans votre monastère. Il a au moins autant d'instruction que la plupart de vos religieux, et je ne crois pas qu'aucun d'eux puisse le surpasser en piété et en pratiques austères. » Le prieur témoigna là-dessus beaucoup d'envie de le voir. Antoine commençait alors à marcher avec un peu d'aide. Frère Maheu l'envoya chercher, et il se rendit dans la chambre du commandeur. Après les premiers saluts, nous nous assîmes tous quatre, et l'ermite s'adressant au prieur, lui parla ainsi : « Mon révérend père, vous me voyez chez le plus généreux des hommes, qui m'a sauvé des portes de la mort, quoique je ne mérite guère de vivre. Aujourd'hui que par ses soins je suis près de recouvrer la santé, il voudrait m'empêcher de reprendre mes travaux, pour me donner des occupations moins fatigantes. Il a désiré que je vous consultasse là-dessus. Ses désirs sont des ordres pour moi. L'estime qu'il vous porte suffit pour déterminer toute ma confiance en vos lumières, et d'autres motifs concourent à me faire un devoir de ne pas tenir plus long-temps caché pour tout le monde le secret de mes aventures.

Mais, révérend père, quand vous m'aurez entendu, vous jugerez s'il y a des occupations assez humiliantes et assez dures pour expier l'énormité de mes crimes.

Il est vrai, ainsi que le vénérable commandeur l'a conjecturé, que je ne suis point né dans la classe des hommes qui travaillent à la terre. Mes parens étaient nobles et possédaient une seigneurie considérable au pied des Ardennes. Cependant, comme j'avais deux frères aînés, on me destina de bonne heure à être prêtre, et l'on me fit étudier en conséquence. Déjà je me disposais à entrer dans les ordres, lorsqu'un de mes frères fut tué à la guerre; et peu après, l'autre mourut de maladie. Alors mon père changea ma destination. Il me fit exercer aux armes. Mais comme j'étais occupé de ma nouvelle carrière, mon père lui-même tomba grièvement malade, et bientôt j'eus la douleur de lui voir rendre le dernier soupir. Ce triste événement et plusieurs embarras qui me survinrent, me forcèrent à passer quelques années dans le château dont je me trouvais héritier. J'avais pour voisin un ami qui avaitété le compagnon de mon enfance et que j'avais toujours revu depuis, avec un plaisir plus vif. A cette époque il se maria, et sa femme avait tout ce qui peut charmer les yeux et plaire à l'esprit. Le bonheur d'Ansel était si grand qu'il ne pouvait pas le renfermer dans lui-même. Il m'en entretenait sans cesse, et je croyais sans peine tout ce qu'il m'en disait: car Edelinde était bien tout ce que j'avais vu de plus séduisant au monde. »

Ici, le prieur de Saint-Savinien, s'adressant à moi, reprit frère Archambaud en s'interrompant lui-même, me dit : « Gentil damoisel, voudriez-vous me faire donner une goutte de vin? » Nous nous aperçûmes effectivement qu'il pâlissait. « Vous souffrez? lui dit frère Maheu. — Ce

n'est rien, répondit le prieur, j'ai eu un peu chaud en venant, à présent je sens quelques légers frissons, mais un doigt de vin me remettra. » Je lui en servis, il en but quelques gouttes et puis dit : « Frère ermite, je vous demande pardon de vous avoir interrompu ; je vous prie de poursuivre votre récit. Antoine reprit ainsi.

Quelqu'attrayante que me parût la femme de mon ami, aucun sentiment coupable n'était entré dans mon cœur. Mais le bonheur d'Ansel était trop grand pour être durable. Il y avait à peine six mois qu'il était marié, qu'une maladie de langueur commença à le miner. Presqu'insensible d'abord, elle alla toujours croissant et mon ami s'affaiblissait à vue d'œil. La chasse, la pêche, la danse, les nobles jeux de la lice qu'il aimait avec passion, devinrent trop fatigans pour lui, les plus petites secousses à cheval le faisaient souffrir, bientôt il ne put aller qu'à pied et encore lentement. Cet état de dépérissement le rendait extrêmement triste et morose. Pour comble d'infortune, il arriva que sa femme, au lieu de se montrer sensible à ses maux, et de redoubler de soins pour le consoler, le prit en dégoût et lui témoignait plus d'ennui que de compassion de le voir dans cet état de souffrance.

Ansel ne tarda pas à me faire part de ses peines secrètes. Mon ami, me dit-il un jour, je te peignais, il n'y a pas long-temps, mon bonheur, et il était fort au-dessus du tableau que je pouvais en faire. Aujourd'hui je n'ai à te parler que de mes maux. Plût à Dieu que les plus pénibles fussent mes souffrances physiques et le délabrement de ma santé! Mais le changement qui s'est opéré dans l'humeur de ma femme et ses nouveaux procédés à mon égard me sont plus poignans qu'aucune autre douleur. Une femme que j'ai tant aimée! dont j'ai fait la fortune; à qui j'ai sacrifié de si grands intérêts! et plus que cela!...

— Ansel, lui répondis-je, Edelinde est jeune, vive, elle aimait cette vie active que tu menais il y a peu de temps, ces chasses, ces visites, ces réunions brillantes où tu étais orgueilleux de la montrer. Ton état de souffrance la tient privée de beaucoup de ces plaisirs. La contrariété lui donne de l'humeur. Mais au retour de ta santé, tu la verras reprendre son caractère aimable et gai. — Eh ! si je ne guéris pas! reprit tristement Ansel, quelle lugubre perspective ! — Oh ! mon ami, lui dis-je, écarte, je t'en conjure, une pensée aussi sombre ! A ton âge, la nature a tant de ressources ! » C'est ainsi que je tâchais de tranquilliser Ansel, en lui donnant un espoir que je ne partageais guère.

Cependant Edelinde de son côté m'avait plus d'une fois parlé de la peine que lui causait la mauvaise santé de son mari. Bientôt elle ajouta que ce qu'il y avait de plus fâcheux dans son état, était qu'il s'en laissait affecter au point de devenir chagrin, difficile, mécontent de tout. — « Il souffre, lui dis-je, il n'est pas étonnant que son humeur soit un peu altérée. Rappelez-vous les soins qu'il prenait de vous plaire, avant sa maladie ; avec quel empressement il vous procurait toutes les distractions qui pouvaient vous être agréables ! Laissez revenir sa santé, et vous le retrouverez le même qu'auparavant. » Edelinde ne paraissait que faiblement touchée de mes raisons.

Mon rôle était pénible entre ces deux époux, dont je ne pouvais rendre l'un à la santé ni ramener l'autre à la patience. Aussi mes visites chez Ansel devinrent moins fréquentes. Il m'en fit de tendres plaintes. Mon ami, me dit-il, j'ai besoin que ton amitié me soulage des chagrins de mon intérieur ; ne reste donc pas si long-temps sans me voir. Il ajouta qu'il espérait avoir bientôt sa sœur qui était mariée dans une province voisine, et qu'il comptait

sur moi pour l'accompagner avec Edelinde à la chasse et dans les visites qu'elles feraient ensemble aux environs.

Edelinde de son côté ne m'épargna pas les reproches. « Sire Gérald, me dit-elle, vous êtes peu courtois de laisser dans la solitude une femme que vous savez malheureuse. Depuis que nous vous voyons moins, mon mari est plus quinteux et plus difficile à vivre que jamais. Vraiment je crois que c'est de vous à présent qu'il est amoureux; et si vous n'avez pas pitié de moi, ayez pitié de lui. Madame, lui dis-je, il n'y a pas de doute que je n'aie beaucoup plus de pitié de sire Ansel que de vous : car certainement il est le plus malheureux des deux. — Il est vrai, reprit-elle, qu'il est malade; mais si vous saviez tout ce que je souffre, vous me plaindriez peut-être autant que lui. » Elle prononça ces paroles d'un son de voix altéré; mais changeant tout-à-coup de ton : « Au demeurant, dit-elle en riant, nous serons bientôt deux femmes ici, et nous verrons si vous saurez vous défendre contre nos volontés. » Le reste de la conversation se soutint sur le ton de la plaisanterie et Edelinde y laissa voir beaucoup de grâce et de finesse.

Ansel m'avait prié de revenir chez lui, quelques jours avant l'arrivée de sa sœur, pour l'aider ou plutôt le remplacer dans l'ordonnance d'une petite fête qu'il voulait lui préparer. Je me rendis à ses désirs. Il m'en témoigna une extrême reconnaissance. Edelinde m'en remercia aussi beaucoup. Son humeur me parut un peu adoucie : elle prenait la peine d'être aimable, même devant son mari. Cependant je la voyais en d'autres momens retomber dans la plus sombre tristesse; un jour même je surpris des larmes dans ses yeux; mais dès qu'elle s'aperçut que je la regardais, elle sortit, pour rentrer bientôt après avec un air calme. Toutefois ces larmes avaient eu le

temps de pénétrer jusqu'au fond de mon cœur et y avaient porté la plus tendre compassion pour les peines d'Edelinde. Dès que je pus lui parler seul : « Madame, lui dis-je, que je souffre de vous voir aussi affectée de votre position! Pensez donc qu'elle peut changer d'un moment à l'autre. Sire Ansel est si jeune! Il y a bien de la ressource à son âge! — Non, dit-elle, son mal ni le mien ne guériront jamais..... Mais pourquoi s'entretenir de choses où il n'y a pas de remède! »

En effet, à dater de ce jour, Edelinde fut long-temps sans me porter de plaintes contre son mari. Nos conversations devant lui étaient assez gaies, et il en éprouvait une véritable satisfaction. Mais dans les instans de silence, Edelinde tournait souvent vers moi des yeux mélancoliques ; et lors même que je la regardais, sa vue restait fixée sur moi, comme dans un état de distraction.

Il ne se trouvait malheureusement près de moi aucun ami pour m'avertir du danger de ma position ; et je ne m'en aperçus de moi-même que trop tard. La beauté d'Edelinde, son esprit, ses peines qu'elle m'avait confiées, ses larmes, ses regards, le souvenir du tableau, peut-être imprudent, qu'Ansel m'avait fait de son bonheur, lorsqu'il était heureux; tout cela jeta insensiblement dans mon cœur une passion qui y fit les plus affreux ravages. Je n'attendais plus que les regards d'Edelinde se tournassent sur moi; je les cherchais avec avidité, et bientôt ce fut elle qui put surprendre des larmes dans mes yeux.

Cependant la sœur d'Ansel vint ainsi qu'elle était annoncée. Son mari l'avait accompagnée, mais il repartit au bout de peu de jours, laissant sa femme chez son frère, et se proposant de venir la retrouver, vers la fin du

temps qu'elle devait passer chez Ansel. Mahaut était spirituelle, vive et gaie; elle aimait beaucoup les courses de cheval et la chasse; mais il s'en fallait bien qu'elle fût aussi forte et aussi hardie à ces exercices que sa belle sœur. Dans les premières chasses que nous fîmes ensemble, Edelinde et moi nous nous modérions sur ses allures, mais bientôt elle s'en aperçut, et nous invita à ne pas nous gêner. Elle faisait tenir près d'elle un vieil écuyer qu'elle avait amené, et quelques voisins plus graves que nous lui faisaient compagnie. Alors Edelinde s'élançait à la queue des chiens, franchissant les fossés, les halliers avec une telle ardeur, que les plus intrépides chasseurs osaient à peine la suivre; souvent leurs chevaux les forçaient d'y renoncer, et nous nous trouvions seuls en avant de tout le reste. La grâce, la légèreté, la hardiesse que montrait Edelinde dans cet exercice, l'espèce de triomphe qui nous était commun, achevaient de m'enivrer. Je lui disais quelquefois, en la regardant avec extase : « Que vous êtes belle! » Ces paroles fort communes lui avaient sans doute été dites souvent, mais l'admiration avec laquelle je les prononçais les rendait expressives. Elle me répondit un jour : « Je ne sais si en effet j'ai quelque beauté, mais cela ne servirait qu'à prouver que ce don si envié ne rend pas heureux. » Je voulus lui répondre à mon tour; mais elle avait déjà pris sa course et ne m'entendait plus. Au retour de la chasse, on célébrait nos prouesses. Le bon Ansel avait du plaisir à entendre vanter le courage et l'habileté de sa femme, et à penser qu'elle avait des distractions amusantes.

Cependant, nous étions en automne. La nuit nous surprenait à souper; les veillées étaient longues. Un jour que nous nous trouvions réduits aux habitans du château,

Mahaut me dit : « Sire Gérald, vous qui êtes *clerc* *, vous devriez nous faire la lecture. J'ai apporté le *roman de Brut* (50), le *poëme d'Alexandre* (51), et quelques *contes* de Guillaume d'Aquitaine (52). Il faut nous en lire chaque jour quelques pièces dans les entremets et après les épices. — Madame, je ne suis pas grand clerc, lui répondis-je, mais enfin, je puis vous lire le roman de Brut et le poëme d'Alexandre, parce qu'ils sont en *langue d'Oyl* **, mais Guillaume a écrit en *langue d'Oc* ***, et je n'y suis guère habile. — Que cela ne vous arrête pas, reprit Mahaut, quand vous vous tromperez, nous nous moquerons de vous. — Voilà, lui dis-je, qui me met à mon aise. »

Dès ce jour même, je commençai à lire et je continuai ainsi tous les soirs. Après une heure de lecture de maître Eustache, ou des *quatre auteurs* ****, je terminais par quelque petit conte du prince troubadour. Mahaut me tint parole, Edelinde se joignit à elle. De manière ou d'autre, ces lectures servaient de texte à la conversation, et les dames y faisaient briller leur esprit par la finesse de leurs réflexions. Toutefois, la morale peu sévère des historiettes du comte de Poitiers n'était guère propre à fortifier la raison contre les désirs déréglés du cœur.

Quoi qu'il en soit, les deux mois que Mahaut passa chez son frère, furent les derniers momens de bonheur que j'aie connus. Il était impossible de porter plus d'agrément

---

* C'est-à-dire habile, docte. En même temps, ce mot faisait allusion à la carrière pour laquelle Gérald avait été destiné.

** La langue du nord de la France.

*** Langue du midi : la division réelle de ces deux langues était entre le 45e et le 46e degrés de latitude.

**** *Voyez* la note 51, à la fin du volume.

dans la société que cette aimable femme. A un esprit doux et fin, elle joignait beaucoup d'instruction, elle savait le latin (53) et le provençal. Elle avait appris cette dernière langue d'un jongleur de Provence qui avait long-temps demeuré chez son père. Mais ce n'était point par le charme de sa société que Mahaut me rendait le plus grand service : sous des apparences un peu légères, elle aimait et pratiquait sévèrement la vertu. Sa présence m'imposait un frein ; j'aurais trop souffert qu'une femme que j'estimais tant m'eût soupçonné coupable. D'ailleurs, en me distrayant un peu de ma funeste passion, elle m'aidait à la dissimuler. Aussi j'éprouvai une impression d'effroi aux approches de son départ ; c'était le pressentiment de mon malheur. Je ne me donnai point la peine de cacher le regret que j'avais à la voir s'éloigner, et je ne tardai pas moi-même à vouloir retourner dans mon château. Mais Ansel me retint. « Ainsi, me dit-il, tout le monde me quitte à la fois ; reste donc encore quelques jours pour que nous parlions ensemble de ma sœur. » Je fus obligé de céder à ses instances. Je savais combien le séjour de Mahaut avait apporté de soulagement à ses peines. Nous ne cessâmes de nous entretenir d'elle. Mais enfin, le jour arriva où il fallut qu'il me donnât congé.

Au moment de mon départ, me trouvant seul avec Edelinde, elle me dit en riant : « Il vous en a bien coûté pour nous accorder une semaine de plus! Ce lieu vous paraît insipide depuis que l'aimable Mahaut en est partie. — Je ne vous cache pas, madame, lui dis-je, que je l'ai trouvée fort aimable, et que je voudrais qu'elle fût toujours ici. — Je le crois, reprit Edelinde. Ainsi donc, nous ne vous verrons plus de long-temps. — Peut-être trop tôt pour moi, lui répondis-je. — Voilà, sire Gérald, une crainte obligeante. — Ah! si vous saviez, madame, comme

elle est fondée! Si vous saviez combien il est dangereux pour moi de venir ici; au lieu de m'y engager vous m'interdiriez les approches de ce château. — Comme je ne comprends rien à vos craintes, dit-elle, je vous invite à revenir dès que vous le pourrez. Vous savez que mon mari ne peut point se passer de vous. Cette considération est trop puissante pour que j'en ajoute d'autres. »

Ne me trouvant pas la force de soutenir plus long-temps cette conversation, je feignis d'entendre mon cheval dans la cour, je saluai Edelinde et je me précipitai hors de la chambre. Mais j'étais mortellement atteint. L'image d'Edelinde ne cessait de me suivre. En route, je croyais l'avoir à mes côtés, faisant assaut de course avec moi. Alors je poussais mon cheval à toute bride; puis je m'arrêtais tout-à-coup en disant : Hélas! cette course rapide ne sert qu'à m'éloigner d'elle! Arrivé chez moi, je me crus dans une solitude affreuse; rien ne m'offrait aucun intérêt; la chasse même, que j'aimais avec passion, n'avait plus d'attrait pour moi. Cependant, je m'efforçais de me livrer à des exercices violens, pour obtenir de la fatigue le sommeil qui me fuyait et, avec lui, le repos. Mais je n'y réussissais point. Je succombai à tant d'agitation. Une fièvre violente s'empara de moi; je la gardai pendant plusieurs jours sans relâche, et lorsqu'elle me quitta enfin, je me trouvai un dégoût extrême pour toute nourriture. Ansel, instruit de ma maladie, envoya plusieurs fois savoir de mes nouvelles, s'excusant de ce qu'il ne pouvait pas lui-même venir me voir. Mais il m'invitait à aller chez lui dès que je le pourrais. Comme je tardais à le satisfaire, l'inquiétude le prit, et je le vis arriver dans une litière. Il me parut plus faible que jamais. « Mon ami, me dit-il, je viens t'enlever; la solitude ne vaut rien pour un convalescent, et ton absence de chez moi fait deux solitudes

au lieu d'une, car mon château est bien désert quand tu n'y es pas. Mes voisins, mes plus anciens amis m'abandonnent peu à peu; je ne veux pas t'en dire la cause, mais ne me refuse pas le seul soulagement que je puisse avoir. »

Il me fallut me rendre à de si touchantes instances. Du moins, je crus ne céder qu'à cela. En arrivant chez Ansel, je trouvai Edelinde un peu pâle, et ses yeux étaient battus comme des yeux fatigués par les larmes ou par l'insomnie. Cependant, elle me reçut avec un air riant, et félicita son mari du triomphe qu'il avait obtenu sur moi. Ma maladie avait été violente, mais de peu de durée; ma convalescence fut prompte. En attendant que je fusse assez fort pour suivre la *vénerie* *, Ansel m'engagea à aller *voler* ** avec sa femme. Quoiqu'Edelinde, contre les usages et peut-être les bienséances de son sexe, préférât les chasses où il fallait le plus faire preuve de force et d'intrépidité, qu'elle affectât de ne s'y étonner d'aucun spectacle, comme de voir trancher la bête et donner la curée (54) aux chiens; que même on la vît plus d'une fois manger du chevreuil *de presse* (55); cependant, rien n'égalait la grâce qu'elle avait à porter sur son gant un *émouchet* (56) qu'elle avait dressé elle-même, et qui partait, abattait sa proie, et revenait avec une admirable docilité. Cet exercice modéré m'avait rendu mes forces, lorsqu'un voisin d'Ansel, du petit nombre de ceux qui le voyaient encore de temps en temps, vint lui demander la permission de relancer un sanglier qui s'était retiré dans ses bois. Très-volontiers, dit Ansel, pourvu que je fournisse le dîner de l'*assem-*

---

* La vénerie s'entendait seulement de la chasse aux bêtes courantes. La chasse aux oiseaux s'appelait le vol ou la fauconnerie.

** Chasser au vol.

blée (57) à la chasse. La partie fut arrangée comme il le voulut.

Avant le départ, Ansel nous pria, sa femme et moi, de lui promettre de rester au quartier de réserve avec les dames : toi, me dit-il, parce que tu es encore faible, et vous, ma chère, s'adressant à Edelinde, parce qu'il y a trop de danger à approcher du sanglier.

La chasse fut très-vive. Edelinde ne tarda pas à s'ennuyer, avec les autres femmes ; elle grillait de suivre la bête. Elle ne put s'empêcher de me le proposer. Je lui dis que j'avais promis d'accompagner les dames, et que, dans la vérité, un exercice aussi violent me fatiguerait. « C'est de peur de désobéir à mon mari, dit-elle, que vous parlez ainsi. — J'aime, lui répondis-je, à tenir ma parole, et je ne vous cache pas que je serais fâché de vous voir vous exposer à quelque danger.—Eh ! si je vais sans vous? reprit-elle. — Je n'aurai rien à me reprocher, lui répliquai-je. » Elle lança alors son cheval, et fit une pointe assez longue, suivie d'un écuyer. Mais elle revint bientôt disant tout haut qu'elle n'avait voulu que mieux voir la chasse. Un instant après, me trouvant un peu à l'écart du groupe, elle me dit : « J'ai bien peu d'empire sur vous, sire Gérald. — Ah ! lui répondis-je, vous en auriez pour me faire précipiter dans les flammes, mais non pour vous encourager à exposer une vie..... — Fort indifférente, interrompit-elle, à moi et aux autres. » En même temps elle se mêla dans la foule.

Du reste, la journée fut heureuse, le sanglier fut tué, et la hure présentée à Edelinde qui invita les chasseurs à huitaine pour la manger et chasser une autre bête qu'on avait reconnue.

Le soir et les jours suivans, Edelinde me fit la guerre sur mon peu de galanterie qui m'avait fait l'abandonner.

Quoique ce fût sur le ton de la plaisanterie, je pouvais voir qu'elle était piquée de la résistance que j'avais pu lui opposer. Je me défendis de mon mieux; mais je voyais arriver la nouvelle chasse avec peine. Heureusement la veille je me trouvai indisposé; j'eus même un mouvement de fièvre. Cela me servit de prétexte pour garder la chambre. Le lendemain, Ansel recommanda bien à sa femme de rester avec les dames, et de ne pas s'exposer. « Je ne vous promets rien, dit-elle, et comme je n'aurai point de Mentor cette fois-ci, je pourrai bien ne pas rester toujours dans les grandes allées et dans les carrefours, si la chasse est un peu animée. — Pourquoi me donner cette inquiétude? répondit Ansel. — Rassurez-vous, reprit Edelinde, je vous reviendrai saine et sauve. » Elle partit donc assez mal disposée, et la chasse ne fut pas propre à l'égayer. On fut fort long-temps à trouver le sanglier, et à peine les chiens l'avaient-ils lancé, qu'il vint une pluie si affreuse, que toutes les femmes se virent forcées de rentrer; la plupart des hommes même furent bien aises d'avoir le prétexte de les accompagner pour renoncer à la partie. Il n'y eut que deux ou trois seigneurs avec leurs écuyers et leurs valets de chasse, qui tinrent bon le reste du jour, et finirent par avoir le sanglier. Il arriva même une circonstance assez piquante. A la fin du jour le temps s'éclaircit, et une dame d'un château voisin, qui n'avait pas été invitée à cette fête, parce qu'elle n'était chez elle que de la veille, entendant la chasse qui traversait ses bois, monta à cheval lestement, suivie d'un écuyer, et arriva à la voix justement comme un des chasseurs enfonçait sa dague dans le cou de l'animal, et l'étendait mort. Elle le félicita sur son courage et son adresse. Le gentilhomme, très-heureux d'avoir cette belle dame pour témoin de son succès, fit couper la tête

du sanglier par son veneur, et la lui offrit. Alors elle le pria, ainsi que ses compagnons de chasse, de venir se reposer et souper chez elle; mais ils lui dirent qu'ils étaient attendus chez sire Ansel. S'il en est ainsi, reprit-elle, je vous prie de lui faire mes complimens, ainsi qu'à madame Edelinde, et de les prévenir, de même que toute la noble compagnie qui est chez eux, que je vais leur envoyer un message pour les inviter à venir chasser et souper chez moi d'aujourd'hui en huit jours.

Quand Edelinde vit arriver le héros de la journée, et qu'elle apprit comment s'était terminée la chasse, elle fut vivement piquée. Il lui en coûta beaucoup de se contraindre le reste de la soirée devant la société; mais le lendemain, dès qu'elle fut seule avec son mari et moi, il nous fallut endurer les explosions de sa mauvaise humeur. « Voilà ce que c'est, dit-elle, que de m'envoyer avec ces poules mouillées. — Ah! très-mouillées, reprit son mari, surtout au retour. — Ne me faites pas de mauvaises plaisanteries, répondit-elle avec aigreur, je suis furieuse. Mais aussi de quoi s'avise sire Gérald, d'être malade un jour comme celui-là! — Ah! n'allez-vous pas, madame, reprit Ansel, lui faire un crime d'avoir été malade! Eh bien, moi, je suis enchanté qu'il l'ait été un peu hier; car sans cela il le serait probablement davantage aujourd'hui. »

Edelinde attendait avec impatience la chasse prochaine, pour prendre sa revanche. Je vis bien qu'il serait inutile de vouloir la détourner de se livrer à toute son ardeur, et je me préparai à l'accompagner, bien certain qu'au défaut de moi, elle se ferait suivre par d'autres. Le jour désiré arriva, et tel qu'on pouvait le souhaiter. Dès que le sanglier put être suivi de près, Edelinde se mit à ses trousses avec les chasseurs les plus ardens. Son cheval

et le mien surpassaient tous les autres en vitesse. Me voyant à ses côtés, elle me dit : « Comment, vous voilà! — Madame, lui répondis-je, j'aurais désiré que vous fussiez plus prudente; mais vous devez croire que je ne vous abandonnerai pas dans le péril. » Elle était armée de deux javelots et en balançait un de la main droite avec tant de grâce dans les mouvemens et tant de feu dans les yeux, que je ne pus m'empêcher de lui dire : « Jamais Diane ne fut plus belle! » Cependant, les chiens étant venus à bout de retarder un instant la course du sanglier, Edelinde passa près de lui avec la rapidité de l'éclair, et lui lança un javelot si adroitement qu'elle l'atteignit entre les deux épaules. L'animal furieux voulut se précipiter sur son cheval; mais, dans ce moment, je lui portai un si terrible coup de lance dans la cuisse, que je le forçai à se retourner. Ce n'eût peut-être pas été sans danger pour moi si les chiens, arrivant plus nombreux, ne se fussent jetés sur lui; ce qui me donna le temps de me porter à l'écart. Toutefois il se débarrassa promptement des plus acharnés de ses ennemis, et trouvant près de là un fossé qui conduisait à un bois, il s'y jeta; mais au bord du bois était posté un veneur à pied, qui, voyant venir la bête, la guetta, et lui enfonça un épieu à fer très-aigu dans les côtes. Le sanglier voulut se ruer sur lui, mais le veneur le reçut avec un autre épieu plus long et plus fort, qu'il tenait ferme à deux mains. J'arrivai à temps pour porter encore à l'animal un violent coup de lance; mais, malgré nos efforts réunis, il est probable qu'au moins un de nous deux aurait été blessé, si un nouveau chasseur armé d'une arbalète ne fût venu à notre secours; il visa l'animal si habilement, qu'il lui logea son trait dans l'œil. Le sanglier, si cruellement accueilli dans le bois, retourna dans la plaine. Edelinde eut encore le plaisir de

lui percer le flanc d'un javelot ; et ce fut probablement le coup qui lui fit le plus de mal, car on lui vit perdre de suite par là une prodigieuse quantité de sang. Dans ce moment tous les chasseurs le joignirent, et l'animal reçut presque à la fois plus de vingt blessures. On voulut que j'eusse l'honneur de lui porter le dernier coup. Je mis pied à terre, et prenant d'une main un épieu et de l'autre un large *quenivet* (couteau de chasse), je lui enfonçai cette dernière arme dans le cou. Il fit encore un effort pour se ruer sur moi ; mais les chiens en étaient maîtres, et lorsque je retirai ma dague, il sortit de la blessure un jet de sang énorme, et l'animal expira. Mon veneur lui ouvrit la gueule le plus fort qu'il put, et y mit un bâton en travers pour la maintenir ouverte * ; puis il lui coupa la hure, et je la présentai à Edelinde, à qui certainement aucune dame ne pouvait la disputer ; car elle avait atteint le sanglier avant aucun chasseur, et l'avait blessé deux fois. Après cet exploit, nous nous rendîmes au château de la dame qui faisait les honneurs de la journée.

Je vous ai peut-être trop longuement décrit cette chasse, messeigneurs, mais c'est que cette circonstance ne servit que trop à déterminer l'égarement de ma raison.

Ce jour fut une suite de triomphes pour Edelinde. La satisfaction qu'elle ressentait de ses brillans succès à la chasse, les éloges qu'elle en recevait, donnèrent l'essor à son esprit ; et elle ne plut pas moins par les agrémens de sa conversation, qu'elle n'avait étonné par son adresse et son intrépidité. Tout le monde parut oublier les torts qu'on lui reprochait trop souvent, et elle devint l'objet

---

* On voit, dans Gaston Phœbus, que c'était l'usage des anciens chasseurs. Je crois qu'il est changé.

d'une admiration générale. Je jouissais autant qu'elle de ses triomphes; et ce que je lisais dans les regards des hommes, les louanges qui sortaient de leurs bouches, semblaient justifier à mes yeux ma criminelle passion.

Après le souper, toute la compagnie dansa avec le costume de chasse tel que nous l'avions eu tout le jour. C'est-à-dire, les hommes avec le pourpoint fourré de gris, la robe courte et grise (58), serrée avec une ceinture de cuir d'Irlande, le quenivet au côté ainsi que le *fusil* (59), et le cornet d'ivoire passé en bandouillère. Les dames également en gris, l'arc turquois à la main et le carquois sur l'épaule. Edelinde surpassant toutes les autres dames par la taille comme par la beauté, avait vraiment l'air de la déesse de la chasse au milieu de ses nymphes (60). Toute la compagnie, témoin du violent exercice qu'elle avait pris à la chasse pendant tout le jour, ne revenait pas d'étonnement de la grâce et de la légèreté qu'on lui voyait déployer à la danse.

Vers dix heures du soir, tous les chasseurs la ramenèrent chez elle en triomphe, faisant marcher devant elle la tête du sanglier portée par deux veneurs. Huit hommes armés de torches éclairaient la marche. Ce fut dans cet appareil que nous fîmes notre entrée au château d'Ansel. Le bon chevalier témoigna, malgré sa souffrance, presque autant de joie de cette brillante journée que sa femme. A minuit on servit un réveillon. Edelinde se mit un instant à table pour en faire les honneurs; mais, après avoir reçu les santés portées à l'héroïne de la chasse, elle se retira. La plupart des hommes restèrent à boire jusqu'au jour. Alors chacun s'en retourna chez soi. Il fut long-temps parlé dans le pays de cette journée.

Dès que je pus me trouver seul avec Edelinde, le lendemain de la chasse, je lui dis : « Madame, vous devez

être contente de la journée d'hier; pour moi, j'ai d'autant plus joui de vos triomphes, que j'ai osé concevoir quelque espérance que vous perdriez enfin cette cruelle rancune que vous m'avez conservée trop long-temps. Vous avez pu juger que je n'étais pas homme à vous abandonner. — Cependant, reprit-elle, vous me laissiez aller l'autre jour. — Ah! madame, vous étiez encore loin du danger quand vous vous arrêtâtes, et si je vous en avais vu approcher, certainement j'aurais volé vers vous. — Sire Gérald, je suis bien aise que vous vous justifiiez; je ne vous cache pas que vous en aviez besoin. Mais vous prenez si bien votre jour, je vous ai eu tant d'obligation hier, que j'aurais mauvaise grâce à ne pas vous pardonner. » Notre conversation fut interrompue par l'arrivée d'un tiers, sans quoi j'aurais eu bien de la peine à ne pas me jeter aux genoux d'Edelinde, pour la remercier de mon pardon.

Cette partie de chasse fut la dernière que nous fîmes de l'hiver; le mauvais temps, ou diverses contrariétés firent manquer tous les autres projets dans ce genre. La bonne humeur d'Edelinde se nourrit assez long-temps de la gloire de cette journée. Elle voulait me faire connaître le gré qu'elle me savait d'avoir servi à son triomphe, en laissant échapper dans sa conversation plus de finesse, plus de sentiment, plus de charme que jamais elle n'en avait montré. Hélas! il n'en fallait pas tant pour me perdre! ou plutôt j'étais déjà perdu. Oubliant tous mes devoirs et les droits de l'amitié, je guettais le moment de tomber aux pieds d'Edelinde pour lui avouer ma coupable passion. Mais elle prévenait toujours cet aveu avec une inconcevable adresse. Elle me voyait arriver, et m'échappait comme j'allais parler. Toutefois ce n'était jamais sans jeter en arrière des regards ou des paroles qui me

commandaient d'espérer. Le reste de sa conduite était d'accord avec ses yeux et son langage. Les soins, les recherches, l'élégance de la toilette, puis les distractions et les oublis volontaires de la coquetterie, rien n'était épargné et tout lui réussissait. Chose inconcevable! Je voyais son artifice et loin d'en être révolté, je lui en savais gré. Seulement je disais en moi-même. « O Edelinde! vous n'avez pas besoin de m'enflammer davantage! mon cœur est devoré! » Cependant comme elle continuait à m'échapper chaque fois que je voulais commencer la déclaration de mes sentimens, fatigué de ma poursuite, sans avoir le courage d'y renoncer, je résolus d'user de ruse.

Un jour qu'elle entra dans la salle comme j'y étais seul, auprès du feu, à peine fut-elle assise, que je lui dis du ton de voix le plus calme : « Madame, j'ai un malheur à vous raconter; mais peut-être que vous le savez déjà? — Non, répondit-elle. Quoi donc? — C'est, repris-je, que je vous aime. N'est-il pas vrai que c'est le plus grand malheur qui pût m'arriver? et que vous ne me pardonnerez pas l'aveu que je viens de vous en faire? — Il est certain, sire Gérald, que vous êtes coupable de me déclarer un pareil sentiment; mais comme je ne crois pas votre mal aussi grand que vous voudriez le peindre, je pense que vous en guérirez facilement; et si vous me promettez de ne plus m'en parler, je pourrai oublier votre faute. — Ah! madame, que me servirait-il d'imposer silence à mes lèvres, si mes regards, mes larmes et mes soupirs me trahissaient et réveillaient votre courroux? Car il m'est impossible, désormais, de renfermer ce sentiment dans mon cœur; il en est trop plein. Edelinde! je ne vous demande qu'une grâce : permettez-moi de baigner une seule fois vos pieds de mes larmes, et je consens à vous fuir pour toujours. — Je ne veux ni l'un ni l'autre, sire

Gérald ; restez, mais ne renouvelons plus un pareil entretien. » En disant cela, elle sortit. Abîmé dans la douleur, je laissai tomber sur ma poitrine ces larmes dont j'aurais voulu arroser ses pieds.

Cependant un éclair de vertu vint encore luire dans mon cœur. Je me décidai à fuir de nouveau. Dès le soir, je prévins Ansel que des affaires indispensables (je ne le trompais pas) me rappelaient chez moi. Il fit d'inutiles efforts pour me retenir. Mon départ fut fixé à deux jours de là. Cet intervalle fut pénible à passer pour moi. Mes regards fuyaient ceux d'Edelinde et j'évitais de la trouver seule. Cependant, la veille de mon départ, comme nous étions tous les trois devant le feu au sortir de table, Ansel, après m'avoir fait quelques questions sur ce qui allait m'occuper chez moi, fut appelé pour quelques affaires et nous laissa seuls. Nous restâmes quelque temps dans le silence. Edelinde le rompit la première, à mon grand étonnement. « Que les hommes sont heureux! dit-elle. Si une peine les affecte quelque part, ils changent de place et vont chercher ailleurs des remèdes ou des distractions. Nous autres femmes, il nous faut périr aux lieux où la fortune nous attache! — Madame, lui répondis-je, sans doute vous n'êtes pas aussi heureuse que vous mériteriez de l'être, mais vos peines ne peuvent pas se comparer aux miennes. En vous fuyant, ce n'est pas le repos que j'espère atteindre; je ne veux que me mettre hors de portée d'exciter votre courroux par les démonstrations d'un sentiment que je ne serais plus le maître de tenir caché. — Ainsi donc par faiblesse et pour fuir un combat dont vous vous exagérez le péril, vous abandonnez deux personnes qui ont de l'amitié pour vous et à qui votre présence est si nécessaire. — Madame, je ne m'exagère rien, je suis coupable envers vous, coupable envers mon

ami, je vous fuis pour ne pas le devenir davantage, mais accablé de regrets, de remords et de douleurs. »

Le retour d'Ansel mit fin à cette conversation. Je partis le lendemain, trop tôt pour prendre congé de mes hôtes. Je restai six semaines chez moi dévoré de tristesse, honteux d'avoir voulu trahir un ami, et cependant obsédé d'une inguérissable passion. Au bout de ce temps je reçus un message d'Ansel qui m'apprenait que sa femme était tombée malade et qu'il désirait vivement que je me rendisse chez lui, dès que je le pourrais. Trompé par la pitié, je cédai à ses instances. En m'abordant il me conta tout ce qu'il avait souffert depuis mon départ; il me dit que sa femme avait repris son caractère sombre, et ses manières dures et brusques envers lui; que cependant ce qui l'affligeait de plus, c'était de la voir dans un état de santé inquiétant. Il me conduisit à sa chambre; le médecin qui s'y trouvait dans ce moment, nous dit qu'elle avait une fièvre très-violente; et en effet elle en avait toutes les apparences. J'eus de la peine à cacher l'émotion que j'éprouvais à sa vue. Elle me remercia de ma visite avec une altération de voix qui pouvait être attribuée à la fièvre. Cependant au bout de quelques jours le mal céda aux soins et aux remèdes; les progrès de la convalescence furent d'abord lents, parce que nous étions encore dans l'hiver; mais aux premiers jours du printemps, ses forces revinrent rapidement et son visage reprit l'admirable fraîcheur de teint qui lui était naturelle. Jamais elle ne me parut si séduisante; une douce langueur tempérait l'éclat quelquefois trop vif de ses regards; l'éloignement du grand air avait rendu à sa peau une blancheur que rien ne pouvait égaler. Néanmoins je me croyais plus en sûreté auprès d'elle qu'avant sa maladie; le reste de faiblesse où je la voyais en faisait à mes yeux

un objet sacré; j'oubliais presque mes anciennes pensées coupables. Dès que la douceur du temps lui permit de sortir, nous fîmes des promenades autour du château. En lui donnant le bras, je ne songeais qu'au bonheur de lui voir recouvrer sa santé et au plaisir de lui être utile. Edelinde de son côté me parut quelque temps jouir avec calme de ce bien-être que l'on éprouve dans la convalescence; mais je ne tardai pas à surprendre chez elle des nuages de tristesse et des signes rapides, mais certains, d'une profonde préoccupation. Cette découverte me rejeta moi-même dans mes dangereuses rêveries.

Un soir que nous étions rentrés de la promenade assez tard, j'étais assis à côté d'elle devant une fenêtre, et ma main était appuyée sur le bras de son fauteuil. Nous étions dans le silence, livrés l'un et l'autre à nos pensées, lorsque je me sentis la main mouillée de larmes : je me retournai brusquement, et je vis la tête d'Edelinde penchée sur ma main. « Que faites-vous, madame! lui dis-je, vous qui ne m'avez jamais permis de tomber à vos genoux et d'arroser vos pieds de mes larmes.... — Gérald, reprit-elle en m'interrompant, vous n'avez jamais eu besoin de moi, et moi je ne puis confier mes peines qu'à vous. O hommes! que vous êtes heureux encore une fois de pouvoir fuir.... Cependant je l'avouerai, j'ai eu quelques momens de calme; peut-être de bonheur!... Ce retour vers cette vie qu'un instinct aveugle nous fait trouver désirable.... vos soins, votre complaisance.... Mais cette illusion est passée; il ne peut y avoir de bonheur pour moi; et je regrette de n'être pas succombée à la maladie à laquelle je viens d'échapper. »

Je voulais lui répondre, lorsque l'arrivée d'Ansel interrompit cet entretien. L'obscurité du moment permit à Edelinde de cacher ses larmes et à moi mon émotion.

Cependant cette circonstance réveilla chez moi des désirs mal assoupis. « Elle m'aime, me disais-je! elle m'en a presque fait l'aveu; elle est malheureuse, elle sait que je le suis; voudra-t-elle toujours se défendre contre un sentiment qui peut changer nos infortunes en délices? » Dès que je pus me trouver seul avec elle, le lendemain : « Edelinde, lui dis-je, vos plaintes sur vos peines m'ont percé l'âme, mais vous m'avez prouvé que vous connaissiez bien peu ma situation, lorsque vous avez paru envier mon sort. Est-ce que j'ai gagné quelque chose à vous fuir? et ne suis-je pas revenu plus malheureux que jamais? Ah! s'il était possible que vous connussiez toute l'étendue de mes souffrances, vous en auriez quelque pitié, et vous ne pourriez vous résoudre à jeter dans le désespoir un homme qui donnerait mille fois sa vie pour vous. » En disant cela, je saisis sa main, je la pressai fortement sur mon cœur qui battait avec violence, et je voulus l'approcher ensuite de mes lèvres. « Arrêtez, sire Gérald, me dit Edelinde : il serait trop tard, sans doute, pour ne pas vous avouer que vos sentimens ont fait impression sur mon cœur. Ah! que ne vous ai-je connu plus tôt! La nature avait mis entre nos goûts et nos caractères une sympathie qui aurait pu faire notre bonheur. Ah! oui, nous aurions pu être bien heureux l'un par l'autre! Le cruel sort en a décidé autrement. Je souffre autant de vos peines que des miennes; mais sachez que je ne serai jamais la femme d'un homme et la maîtresse d'un autre. Je vous ai retenu, je vous ai rappelé; j'ai eu tort. Je me croyais plus de force et à vous aussi.... aujourd'hui partez; fuyez-moi; allez chercher ailleurs un repos et un bien qui ne peut exister que loin de la malheureuse Edelinde.... — Hélas! m'écriai-je, ni loin de vous, ni près de vous je ne puis être heureux. J'ai essayé de vous fuir; je sais ce qu'il

m'en a coûté. J'endure à la vérité près de vous des tourmens affreux ; mais du moins il est des instans où j'éprouve à vous contempler un charme qui suspend tous mes maux. Cependant si vous étiez heureuse, je vous fuirois, pour ne pas troubler votre repos. Mais j'ai appris vos peines de votre bouche, je ne pourrais supporter l'idée de vous savoir souffrante et privée de quelqu'un avec qui vous pouvez du moins épancher votre âme. — Il est vrai, Gérald, je ne puis parler de mes maux qu'à vous. Eh bien, restez. Mais étouffez dans votre cœur, ou cachez-moi du moins un sentiment dont je ne dois pas entendre l'aveu. » Je tâchai d'obéir à Edelinde, mais pendant que je me consumais en efforts impuissans, la cruelle semblait redoubler de charmes à mes yeux. O messeigneurs ! il ne me conviendrait pas de vous dire, il ne vous conviendrait pas d'entendre par quels artifices cette femme perfide savait me rendre des espérances que sa bouche m'ordonnait de perdre, et enflammer dans mon cœur des désirs dont elle m'interdisait l'aveu.

Toutefois, comme s'il n'eût pas suffi de l'amour pour me tourmenter, j'éprouvais des déchiremens par l'amitié. Cet Ansel, que je n'avais jamais cessé d'aimer, même en voulant le trahir, me confiait chaque jour ses peines croissantes. Sa femme redoublait avec lui de brusqueries et de marques de mépris qui l'affectaient douloureusement. De plus, son état, loin d'être soulagé par le retour du printemps, semblait empiré. Il me dit un jour : « Mon ami, si le bon Dieu ne nous ordonnait pas de supporter le fardeau de la vie, jusqu'à ce qu'il nous l'ôte lui-même, je me traînerais au sommet de ma plus haute tour, pour me précipiter de là dans les fossés du château. » Ce langage d'Ansel me désespérait. Je priais quelquefois Edelinde d'avoir plus d'égards pour lui ; elle riait de ma compas-

sion. Cette dureté me révoltait. Mais j'ai à vous faire, messeigneurs, le plus humiliant de tous les aveux. Jamais je n'avais estimé Edelinde; je l'estimais moins chaque jour, et pourtant, j'étais de plus en plus subjugué par ses charmes. Hélas! j'avais résisté aux conseils souvent réitérés de la religion, qui m'ordonnait de fuir au loin, sans regarder derrière moi, sans me laisser tromper par une fausse pitié. Je méritais que la lumière céleste s'obscurcît pour moi, et me laissât l'aveugle esclave des sens effrénés.

Quoique la santé d'Edelinde fît de rapides progrès, et que sa beauté semblât s'accroître chaque jour par l'influence du printemps, de sombres pensées paraissaient offusquer son esprit. Je tâchais de l'en distraire par la promenade. Un jour, nous avions fait une assez longue course dans un charmant vallon; nous nous assîmes au pied d'un arbre, près de quelques buissons qui commençaient à fleurir. Le ciel était pur, l'air était embaumé, tout portait à l'attendrissement de l'âme. Après quelques instans de silence, je l'interrompis par un soupir, et en disant: « Ah! Edelinde, qu'il serait doux d'aimer! Pourquoi faut-il que vous ayez formé la cruelle résolution d'éterniser ma souffrance? Je sais que vous devez me trouver coupable de parler ainsi à la femme de mon ami; mais vous n'êtes pas heureuse, ni lui; je souffre plus que vous deux; il dépend de vous, Edelinde, de changer nos destinées. Quelques égards, un peu de douceur, suffiront pour soulager les peines les plus cuisantes d'Ansel. Quant à nous, est-ce que votre cœur ne vous dit pas que nous pourrions être bien heureux! — Ah! oui, dit-elle en levant les yeux au ciel, nous pourrions être bien heureux! Mais nous ne le serons jamais. » Alors elle laissa tomber sa tête sur sa poitrine et versa d'abondantes larmes. Puis, parlant avec une espèce d'égarement: « Gérald, me dit-elle,

vous avez été presque clerc, savez-vous à quel degré de parenté on peut annuler un mariage? Je suis un peu parente d'Ansel. » Cette question me surprit tellement que je fus un instant sans répondre. Puis, me remettant de mon trouble : « Ces sortes de ruptures (61), répondis-je, ne sont guère accordées, si elles ne sont soutenues de raisons d'état. Votre demande serait outrageante pour Ansel à qui vous n'avez à reprocher que des malheurs; il en mourrait de chagrin. — Ah! sans doute, interrompit-elle, il vaut mieux que ce soit moi qui meure, car je suis coupable et malheureuse ; il n'est que malheureux. — A Dieu ne plaise! repris-je, que vous mouriez; mais je ne vois pas la nécessité d'une si funeste alternative. — Je la sens, moi, repartit Edelinde, il faut que je meure, ou que je sois libre. — Ah! cruelle, m'écriai-je, je sais bien que je n'ai pas le droit de vous prêcher la vertu, quand je vous poursuis d'un amour coupable. Mais j'aimerais mieux mourir loin de vous, haï de vous, que de vous conseiller une action qui vous déshonorerait aux yeux du monde entier. — Eh bien! Gérald, laissez-moi donc mourir! Pourquoi êtes-vous venu me rappeler à la vie? Pourquoi ces tendres soins? Pourquoi ces marques d'intérêt? Sans vous, le dégoût de mon existence m'aurait fait trouver le repos de la mort! — Ah! Edelinde, que vous rendez affreux des momens qui pourraient être si doux! — Non, Gérald, il ne peut y avoir de bonheur pour nous!..... » En disant cela, ses larmes recommencèrent à couler à torrent. Je voulus me jeter à ses pieds. Mais elle me dit : « Gérald, relevez-vous et rentrons. » Il fallut lui obéir. Le reste de la promenade se passa dans le plus morne silence. Pendant quelques jours, Edelinde évita de se trouver seule avec moi; mais ses regards m'exprimaient la plus délirante passion; des soupirs que je

pouvais seul entendre, m'apprenaient ce qu'elle souffrait. Ses pleurs me le confirmaient. Il me devenait désormais impossible de contenir le feu qui me dévorait. Il fallait fuir, ou être heureux.

Je désespérai enfin de vaincre la résistance d'Edelinde, et j'étais résolu d'aller chercher au loin la mort dans les combats, lorsque cette femme, accoutumée à lire dans mon âme, y surprit mon dessein, avant qu'aucune parole de ma bouche eût pu le lui révéler. Rompant le silence qu'elle gardait depuis plusieurs jours quand nous étions seuls : « Gérald, me dit-elle d'une voix qu'elle s'efforçait de rendre calme, que seriez-vous capable de faire pour m'arracher à une mort certaine ? — Tout, lui dis-je, et ma vie me semblerait un sacrifice léger pour sauver la vôtre. — Ah ! ce n'est pas votre mort que je demande. Que ferais-je de la vie sans vous ? — Mais, Edelinde, si je suis prêt à vous faire ce sacrifice, quel autre puis-je vous refuser ? » Alors, pâlissant, le regard fixe et la voix tremblante, elle dit : « Il y a un homme pour qui la vie est insupportable ; qui invoque la mort chaque jour..... Cet homme est un obstacle insurmontable entre vous et moi..... » Comme elle proférait ces dernières paroles avec un trouble toujours croissant, je m'aperçus que ses yeux s'égaraient, que sa tête balançait sur ses épaules ; elle prononça mon nom, avec un profond gémissement, et s'évanouit.

Rien ne peut être comparé à l'horreur et à l'embarras de ma situation dans ce moment. Je craignais, en appelant du secours, qu'il n'échappât à Edelinde, devant d'autres que moi, des paroles capables de dévoiler les sentimens qui l'agitaient. Enfin, je parvins, avec beaucoup de peine, à rappeler ses esprits. Lorsqu'elle eut recouvré la parole, au lieu de rester abîmée dans la confusion que je

croyais devoir suivre un si affreux égarement, elle me dit : « Gérald, vous avez donc voulu encore une fois me rendre à la vie ; mais le voudrez-vous toujours?—Remettez-vous, Edelinde, oublions un funeste instant de délire.—Gerald, ce n'est point un délire. Je suis à vous seul.... ou au tombeau. Dès ce moment, je cesse de prendre toute nourriture ; ma mort sera lente ; vous aurez le temps de l'arrêter ou de la laisser consommer. » Je me jetai aux genoux d'Edelinde, je la conjurai avec sanglots d'abjurer un si affreux dessein. Je ne pus obtenir d'elle aucune promesse. Dès le soir même elle refusa de souper, sous prétexte de malaise. Le lendemain, elle ne voulut rien prendre de tout le jour. J'étais dans un état impossible à décrire. Je menaçai de mon côté Edelinde de me donner la mort, si elle ne renonçait à son horrible résolution. « Eh bien ! dit-elle, puisque nous ne pouvons pas vivre l'un pour l'autre, nous mourrons ensemble. »

Le troisième jour, ce furent les mêmes combats, les mêmes prières de ma part, et la même obstination de son côté. Je vous épargne, messeigneurs, le tableau de mes angoisses, de mes fureurs, de mon désespoir. Je souffrais d'autant plus qu'il fallait cacher une partie de mon agitation à mon ami, et ne laisser paraître devant lui qu'un étonnement mêlé d'intérêt sur l'état extraordinaire de sa femme dont il était cruellement tourmenté.

Le quatrième jour, Edelinde me parut très-pâle et sa faiblesse était extrême. Elle s'était fait porter de son lit, dans un grand fauteuil, devant une fenêtre et regardait languissamment un coteau où nous nous étions souvent promenés ensemble. Dès que nous fûmes seuls, elle me dit d'une voix éteinte : « Gérald, on prétend que l'on peut mourir de faim le cinquième jour. Je me sens bien faible ; peut-être que demain mes yeux ne vous verront

plus ; donnez-moi votre main que je la pose sur mon cœur, pendant qu'il palpite encore ; je veux qu'il vous dise que, depuis que je vous connais, il n'a cessé de battre pour vous. » Je lui abandonnai ma main, elle la serra dans les siennes, puis la pressa sur son cœur, dont je crus sentir les dernières palpitations. Avant de me la rendre, elle l'approcha de son visage qui était incliné et y déposa des larmes et un baiser. Puis elle me dit d'une voix mourante : « Adieu, Gérald, éloignez-vous, et ne me revoyez plus..... » Mais, dans ce moment, ma raison acheva de s'égarer; le ciel (sans doute je l'avais mérité !) me retira tout secours. Je tombai aux genoux d'Edelinde, je les couvris de baisers; je les arrosai de larmes. « Non, lui dis-je, vous ne mourrez pas ! ô la plus cruelle mais la plus irrésistible des femmes ! Je vous obéirai. Je sens que je ne survivrai pas à ce que vous exigez de moi; mais je vous aurai obéi; je vous aurai sauvé la vie. — Levez-vous, me dit Edelinde en me tendant la main que je saisis avec avidité, et que je pressai à mon tour sur mes lèvres et sur mon cœur. — Vous voulez donc que je vive ? me dit Edelinde en me regardant avec les yeux les plus passionnés; songez que ce n'est que pour vous que je veux vivre, et qu'il sera toujours en mon pouvoir de rentrer dans l'état d'où vous m'arrachez. » Dans ce moment, j'entendis venir quelqu'un, et je sortis pour cacher mon trouble, et aller réfléchir, dans la solitude, à l'épouvantable situation où je me trouvais.

Je m'enfonçai dans le parc, en proie aux pensées les plus disparates qui se succédaient chez moi comme les flots de la mer. Sans l'affreuse condition qu'Edelinde imposait à mon bonheur, j'aurais cru mon sort au-dessus de celui de tous les princes de la terre. Enfin, comme j'avais besoin de m'arrêter à quelqu'idée dominante, je cherchai

à me flatter de l'espoir de me rendre assez maître du cœur d'Edelinde, pour exiger d'elle l'abandon de son affreux projet.

Cependant, dès le soir même, elle déclara qu'elle éprouvait moins de répugnance à manger. Elle prit donc quelque nourriture ; et, en peu de jours, elle eut recouvré toutes ses forces, ainsi que ses irrésistibles et funestes charmes.

Mais le dénouement de ma coupable passion approchait. Loin que j'eusse pris sur l'esprit d'Edelinde cet ascendant dont je m'étais flatté, cette femme habile, maîtresse d'elle-même comme de moi, continuait à m'enivrer avec des espérances ; et je n'avais encore d'elle que des promesses, lorsque l'affreux complot fut résolu. Aveuglé par la passion, je cherchai à me dissimuler l'énormité du crime qui m'était imposé, par l'état de souffrance de mon ami. Il ne perdra, me disais-je, qu'une vie qui lui est à charge, dont il se plaint chaque jour, et deux êtres qui se consument d'amour vont commencer le cours d'un inappréciable bonheur.

Il y avait, à quelque distance du château, un petit canton sauvage au bord duquel était une croix qu'on appelait la Croix du Désert. Le chemin pour s'y rendre serpentait sur le flanc d'un vallon, tantôt à travers des bois et des rochers, tantôt sur des pelouses découvertes et escarpées. Au fond du vallon, roulait un torrent avec un grand fracas. Ansel se plaisait à cette promenade ; et quand il se trouvait assez de force, il nous y conduisait. Edelinde voulut que ce lieu fût le théâtre du crime que sa fureur me commandait, afin qu'on pût attribuer à un accident le malheur qui devait arriver. Je le déclare, malgré le prix inestimable à mes yeux qui allait récompenser mon forfait, j'aurais été condamné au supplice le

plus honteux, que je n'aurais pas plus souffert que je ne le fis, pendant la promenade qui précéda cette horrible catastrophe. Edelinde, voyant le cruel combat qui se livrait dans mon âme, me soutenait par ces paroles : « Songe à tes promesses; songe à mon amour; un instant de résolution, et je suis pour toujours à toi! » La cruelle l'emporta sur l'amitié, sur l'honneur, sur la religion! Entre deux bouquets de bois, et sur une de ces pelouses escarpées dont j'ai déjà parlé, je passai à la droite d'Ansel qui marchait devant nous, et poussant tout-à-coup un cri, comme si j'avais fait un faux pas, (car j'éprouvais le besoin de cacher mon crime à mon ami; et en consentant à être homicide devant Dieu, je voulais tromper l'homme que j'immolais), je me laissai tomber sur lui de tout le poids de mon corps. Faible comme il était, il roula sans résistance sur la pelouse, et de là tomba dans l'abîme où mugissait le torrent à plus de cinquante pieds de profondeur. Edelinde, qui était restée à quelques pas en arrière de nous, courut alors vers moi les bras tendus, en me disant : « Enfin, Gérald, je puis être à toi! » Mais dans ce moment, le funeste bandeau qui m'avait aveuglé tombe de mes yeux; mon crime s'offre à moi dans toute son énormité, et la femme qui m'avait entraîné à une si exécrable action, ne me parut plus qu'une furie déchaînée de l'enfer. « Edelinde! lui dis-je d'une voix troublée mais terrible, n'approche pas!...—Gérald! reprit-elle avec un étonnement extrême, oublies-tu notre amour? songes-tu que, dès ce moment, nous allons être heureux? » En parlant ainsi, elle veut m'entourer de ses bras. — « Monstre! retire-toi! lui criai-je, tu me fais horreur! » Elle veut insister; mais mon indignation était à son comble. Une puissance invincible me poussait à être le vengeur du crime dont je venais d'être le complice et

l'agent. Ne me possédant plus : « Tiens, lui dis-je, voilà la récompense de tes forfaits! » En même temps, je saisis cette malheureuse par ces bras qu'elle me tendait, et je la lançai vers l'abîme qui venait d'engloutir son mari. Elle fit de vains efforts pour se retenir; la secousse était si violente, qu'Edelinde fut contrainte de subir son affreuse destinée!

Pour moi, égaré, éperdu, après ce double meurtre, je voulais compléter cette horrible scène en me précipitant moi-même dans le torrent dont je venais de faire le tombeau de mes deux victimes; mais dans ce moment, j'aperçois cette croix de pierre qui était au bord du désert. A la vue de ce signe de douleur et de rédemption, je restai immobile; je crus entendre au fond de mon cœur une voix qui me disait : « Expie ton crime et attends la mort! » Je tombai à genoux, frappé de terreur; mais sans oser proférer une prière. Je demeurai quelque temps abîmé dans un chaos d'affreuses pensées; puis réveillé par la crainte, non pas de la mort, mais de la honte du supplice, je m'arrachai de ce théâtre de crimes, et je me dirigeai à grands pas vers mon château. Quoique j'en fusse éloigné de plus d'une lieue, j'y fus rendu en moins d'une demi-heure. Il était nuit tombante quand j'arrivai. Je trouvai en dehors des fossés un vieux serviteur allemand qui faisait sa ronde avant de fermer la porte. « Gothard, lui dis-je, appelle tous mes gens à la cuisine, donne-leur du vin, et, pendant qu'ils boiront, selle-moi de suite un cheval, fais-le sortir, et va m'attendre, au coin de la futaie, sans parler à personne. Lorsque j'eus lieu de croire que tous mes gens étaient réunis à la cuisine, j'entrai dans la cour et je montai chez moi, sans en rencontrer aucun. Je pris toute la monnaie d'or que j'avais, et quelques pierreries qui venaient de ma mère; je

redescendis de suite, et je me rendis à l'endroit où j'avais dit à mon écuyer de me conduire un cheval. Il ne tarda pas à m'y joindre. Alors, je lui commandai qu'aussitôt que tous mes gens seraient couchés, il sortît par le guichet, emmenant avec lui le chien de garde, pour qu'il n'aboyât pas à son retour; qu'ensuite il se rendît à une abbaye que je lui indiquai, et près de laquelle je l'attendrais au pied d'une croix, à la rencontre de deux chemins. J'ajoutai que là notre chien nous ferait bien vite reconnaître l'un à l'autre. Gothard fit tout ce que je lui avais commandé. Mon château n'était qu'à trois lieues de la frontière, et l'abbaye où je me rendais était en terre étrangère. Je n'y étais connu que de l'abbé, homme d'une haute vertu et d'un grand savoir.

Je n'attendis pas Gothard plus d'une heure, au lieu du rendez-vous. Lorsqu'il approcha de moi, le chien ne manqua pas de gronder; mais au premier son de ma voix il me reconnut. J'étais assis au pied de la croix, enveloppé d'un grand manteau. « Gothard, dis-je à mon écuyer, remmène mon cheval au château le plus tôt possible; fais le moins de bruit que tu pourras, afin que personne ne s'aperçoive de ton absence. Ne dis à qui que ce soit que tu m'as vu. Quelque chose que tu entendes raconter, parais aussi étonné que tous les autres. Je désire que tu finisses tes jours dans mon château; mais je n'ai plus d'ordre à y donner. Adieu, loyal serviteur de mon père et de moi. Donne-moi ta main, et promets-moi sur ton honneur et devant cette croix, que jamais le secret de cette nuit ne sortira de ta bouche. » Gothard me fit sa promesse en me serrant la main et en versant des larmes que lui arrachaient la surprise et le chagrin d'une séparation dont rien n'annonçait le terme. Je voulus lui remettre quelques pièces d'or. « Ah! monseigneur, me

dit-il en redoublant ses larmes, vous en aurez plus de besoin que moi, si vous allez loin. » Je ne pus donc pas lui en faire accepter une seule. « Eh bien, pars, lui dis-je, fais diligence ; songe à mes recommandations et à tes promesses. » Gothard partit, emmenant les deux chevaux et le chien. Nous eûmes de la peine à déterminer ce dernier animal à le suivre ; il voulait toujours revenir vers moi. Il semblait deviner qu'il quittait son maître pour toujours.

Je restai au pied de la croix, enveloppé dans mon manteau, jusqu'au lever du soleil. Alors je frappai à la porte de l'abbaye, et je demandai que l'on remît à l'abbé un petit billet que j'avais écrit chez moi, et où il n'y avait que ces mots : « Sire Gérald salue le vénérable Paul, et demande à l'entretenir sans témoin, et sans être nommé. » L'abbé ayant lu ce billet, dit : « Que l'on fasse entrer cet étranger. » Dès que je fus dans sa chambre, le jeune frère qui m'y avait conduit se retira. Me voyant seul, je tombai aux pieds du saint homme, et j'y restai quelque temps immobile et en silence. Enfin, je pus proférer ces paroles : « Mon père, vous voyez devant vous le plus coupable et le plus malheureux des mortels! — Sire Gérald, me dit-il, quelle que soit votre faute, si vous la reconnaissez et si vous en avez du repentir, vous ne devez pas désespérer de votre retour à la vertu : mais relevez-vous, et dites-moi si c'est le prêtre ou l'ami de votre père que vous venez chercher ici. — C'est le prêtre, lui dis-je, dont j'ai besoin d'abord. » Alors il me conduit dans un petit oratoire, se met en prière, et puis m'annonce qu'il est prêt à m'entendre. Je lui dévoile ma longue persévérance dans des désirs criminels, et l'épouvantable catastrophe qui avait terminé ma passion coupable. Le saint abbé eut la force de me dissimuler une partie de

l'horreur que je devais lui inspirer. « Mon fils, me dit-il, vos crimes sont énormes, mais la miséricorde de Dieu est immense; et il vous est défendu de vous abandonner au désespoir. — O mon père! comment expier de si grands forfaits? — D'abord, par le repentir, sans lequel toute œuvre de réparation est vaine. Mais, comme il n'est pas donné aux prêtres de lire au fond du cœur de l'homme qui a péché, nous imposons des prières, des privations, des sacrifices aux pécheurs, dans l'espoir que si ces actes sont accompagnés du repentir que rien ne remplace, ils pourront fléchir la colère céleste. Vous êtes jeune, mon fils; un sang noble coule dans vos veines; allez dans l'Orient combattre pour la foi. Baignez de vos larmes le tombeau de celui par qui seul nous pouvons être arrachés à la mort éternelle. Arrosez, s'il le faut, de votre sang la terre du salut. — Ah! sans doute, mon père, je suis prêt à combattre les infidèles et à répandre tout mon sang sur la terre où coula celui du Sauveur du monde. Mais ce n'est pas comme un noble chevalier que je veux y aller. Je ne suis qu'un vil assassin. C'est sur un homme malade, sur une femme, que ma fureur s'est exercée. C'est donc à pied, confondu avec les plus obscurs pèlerins, que je tenterai le saint voyage. »

Le vénérable abbé approuva ma résolution, et, après les plus paternelles remontrances, il m'ordonna de me relever; puis, redevenant pour moi l'ami de mon père, il me dit : « Sire Gérald, vous ne pouvez faire un long séjour ici; nous sommes trop près du théâtre des événemens qui vous forcent à vous expatrier; mais une circonstance favorise vos desseins. Le noble abbé de Prum *

* Célèbre abbaye entre Trèves et Aix-la-Chapelle.

donnera, sous très-peu de jours, le bourdon et l'escarcelle à une foule de pèlerins flamands, wallons, lorrains, allemands, qui se proposent de se croiser pour se rendre dans l'Orient par terre. Ils doivent se réunir dans la Bavière, à d'autres colonnes de croisés, traverser ensemble la Hongrie et la Grèce, et parvenir ainsi en Asie. Je pourrais vous donner une lettre pour le vénérable Ason, qui est mon ami; mais suivez, dès ce moment, votre projet; confondez-vous dans la foule; ne faites qu'une offrande modeste (62) en échange du bourdon et de l'escarcelle qui vous seront délivrés, et partez avec la multitude. Votre secret sera plus en sûreté au milieu de plusieurs milliers de gens grossiers, ignorans, étrangers les uns pour les autres, que parmi quelques hommes de votre classe, accoutumés à être instruits des événemens remarquables qui se passent dans le monde. Je vous demande seulement de me donner le nom sous lequel vous allez recevoir le bourdon. »

Après avoir réfléchi un instant, je choisis le nom d'Antoine, qui avait été celui d'un ermite jadis habitant du désert, près duquel j'avais accompli mon double crime. Je voulais que ce nom me rappelât sans cesse mon forfait, et le besoin de l'expier par mes austérités. Je me jetai de nouveau aux pieds du saint abbé; mais il me releva de suite, et voulait même m'embrasser. Je m'y refusai obstinément, trop pénétré de mon indignité. Je le conjurai seulement de se souvenir de moi dans ses prières, et de demander au ciel que je persévérasse dans le repentir jusqu'à la mort.

Arrivé à Prum, je trouvai un grand nombre de croisés de toutes les classes, mais principalement des plus communes, qui attendaient la distribution des bourdons. Je me revêtis d'habits grossiers, et je me joignis à cette

multitude. Dès le lendemain, l'abbé célébra les saints mystères en dehors de l'église, et distribua des croix et les livrées du saint voyage à ses nombreux assistans. Je reçus les miennes avec reconnaissance ; ne laissant toutefois qu'une offrande assez modique pour ne pas me faire remarquer, et je partis avec mes obscurs compagnons.

Mais je ne tardai pas à être révolté de la conduite de ces gens ignorans et brutaux. A peine eurent-ils passé le Rhin, qu'ils commencèrent à persécuter cruellement les juifs (63) et à en extorquer de l'argent par des supplices. Je voulais leur faire honte de leur cruauté et de leur avarice ; mais l'idée que mon crime devait être écrit sur mon front me rendait timide dans mes reproches. En Bulgarie, ils s'en prirent même aux chrétiens ; et il nous fallut souvent combattre, pour nous défendre des justes représailles que nos brigandages nous attiraient. Quoique je condamnasse la conduite de mes compagnons, cependant je ne pouvais me dispenser de faire cause commune avec eux, lorsqu'ils étaient attaqués. Je n'avais voulu avoir d'autre arme que mon bourdon ; mais j'en avais garni les deux extrémités de masses de fer, et la nature m'avait doué d'une assez grande force pour que cette arme fût redoutable dans mes mains. La manière dont je sus m'en servir, et la fermeté dont je fis preuve, en des circonstances critiques, me donnèrent quelque crédit et autorité sur la troupe de ces obscurs pèlerins. Ils se rapprochaient de moi dans le danger, et fuyaient mes regards pour se livrer à leurs brigandages. Un matin, à peine étions-nous en route, que j'entendis de grands cris dans une maison plus considérable que les autres, qui était peu distante du chemin. J'y courus ; dès que j'eus franchi la porte, je vis deux croisés qui tenaient le poignard sur la gorge d'un vieillard, en lui montrant une pièce de monnaie pour lui faire

entendre qu'il fallait leur en donner. Pendant ce temps-là, deux autres arrachaient à une mère éplorée une jeune fille de la plus grande beauté, d'autres enfin fouillaient la maison de tous les côtés. Je leur criai d'une voix terrible : « Cessez, brigands ! cessez, indignes soldats du Christ ! » Mais comme ils se pressaient peu de m'obéir, je frappe de mon bourdon la main de celui qui tenait un poignard, et je lui fais tomber son arme ; de là je m'élance sur ceux qui voulaient s'emparer de la jeune fille et je leur arrache leur victime. Je les jette eux-mêmes hors de la chambre ; et bientôt je purge toute la maison des pillards qui l'infestaient, les forçant en outre de rendre ce qu'ils avaient déjà pris. Je mis tant de promptitude dans cette exécution, je frappai de si terribles coups sur ceux qui osaient me résister, qu'ils n'eurent pas le temps de se réunir contre moi ; et ils reprirent le chemin qui les ramenait à la grosse troupe des croisés.

Resté seul au milieu de la famille Bulgare, je la vis bientôt à mes pieds, me comblant de bénédictions et d'offrandes de toute espèce. Je leur fis signe que c'était Dieu qu'il fallait remercier, et je me jetai à genoux pour joindre mes prières aux leurs. De tous leurs présens, je n'acceptai qu'un peu de vin dans lequel je trempai du pain, car je souffrais beaucoup de la chaleur et de la fatigue. Cependant, je crus m'apercevoir que j'affligerais ces bonnes gens si je n'emportais rien d'eux. Je remarquai au cou de la maîtresse de la maison une petite croix de bois incrustée d'ivoire. Je portais moi-même, suspendue sur la poitrine, une médaille bénie ou était la figure de la Vierge ; je la détachai, et je proposai, par signes, à cette femme, de l'échanger contre sa croix. Elle se disposa d'abord à le faire ; puis, changeant de dessein, elle alla prendre une petite croix d'argent incrustée en or, que portait sa fille,

et me la présenta. Je l'acceptai avec quelque embarras, et je lui remis ma médaille. Avant de quitter cette famille, je leur fis signe de s'écarter davantage de la route des croisés ; puis je me mis en chemin pour rejoindre ma troupe. Je ne pus atteindre que l'arrière-garde, où je trouvai la plupart des gens que je venais de traiter comme je l'ai dit tout à l'heure. Je crois qu'ils m'auraient volontiers fait un mauvais parti ; mais ils étaient occupés d'un soin plus pressant, et ils pensaient qu'ils auraient bientôt besoin de moi. Plusieurs de nos gens, qui s'étaient écartés dans la campagne, avaient aperçu de grands rassemblemens de Bulgares, et ils croyaient que nous pourrions bien être attaqués. En effet, dès le lendemain, à peine étions-nous en route à l'aube du jour, que des nuées de paysans, armés de tout ce qu'ils avaient pu trouver, vinrent nous assaillir avec un grand acharnement. Quelques braves croisés, qui n'avaient pris aucune part aux pillages des autres, soutinrent le choc avec vigueur, tandis que les coupables ne cherchaient qu'à se soustraire au danger. Grâce aux premiers avec lesquels je combattais, nous gagnions du terrain, sans nous laisser entamer, lorsque nous fûmes obligés de passer entre deux montagnes du sommet desquelles on fit rouler sur nous une grêle de pierres. Je vis bientôt mes plus braves compagnons renversés autour de moi, et je ne tardai pas à éprouver le même sort ; une pierre m'atteignit à la tête, et je tombai sans connaissance. Lorsque je revins à moi, je me trouvai lié de tous mes membres et emporté en triomphe, avec un grand nombre de croisés, par les Bulgares. Ils nous conduisirent ainsi à une grosse bourgade où ils se proposaient d'exercer leur vengeance sur nous ; elle était atroce. Nous en vîmes faire les apprêts. Ils entouraient de fagots et de paille une vieille maison abandonnée, à quelques

centaines de pas du bourg; et ils nous faisaient assez connaître par leurs gestes et par des torches qu'ils agitaient devant nous, que nous allions être jetés dans cette maison, pour expirer dans les flammes.

A la vue de cet affreux supplice, mes crimes se présentèrent à ma pensée plus vivement que jamais. « O mon Dieu! m'écriai-je, quelque terrible que soit ce moment, je bénis votre miséricorde, si les feux de ce bûcher peuvent satisfaire votre justice, et me préserver des feux éternels que j'ai mérités! Mais, ô mon Dieu! tous mes compagnons d'infortune sont-ils aussi coupables que moi? Non, Seigneur, cela ne se peut pas! Ne les confondez point, dans vos châtimens, avec un pécheur pour qui toute souffrance dans ce monde est un bienfait, si elle désarme votre juste colère. »

Cependant les préparatifs du supplice étaient terminés, et on commençait à dépouiller les victimes de leurs derniers vêtemens, pour les entasser dans la funeste maison où ils devaient être consumés tous à la fois, lorsqu'un vieillard à cheveux blancs arrive, et semble par sa présence hâter la terrible exécution. Mais tout-à-coup ses regards me rencontrent, il me reconnaît, il sort de sa troupe et se précipite sur moi. Je crus, ainsi que mes compagnons, que c'était pour jouir du plaisir barbare de me porter quelque coup de sa main avant de me livrer aux flammes. Mais au lieu de cela, on le voit m'embrasser, répandre des larmes et couper mes liens. Alors je le reconnais moi-même pour le vieillard que j'avais délivré. Il retrouve à mon cou la croix qui venait de sa fille et que j'avais cachée sous mes vêtemens pendant le combat; il la baise avec transport. Il m'entraîne à l'écart; mais il n'en fait pas moins signe que l'on poursuive l'exécution pour les autres. Alors je me jette à ses genoux

et je lui demande, par signes, grâce pour mes compagnons. Ne pouvant l'attendrir, je m'arrache d'auprès de lui, et je vais me précipiter devant la fatale maison, pour en fermer l'entrée. Le vieillard m'y suit et s'efforce de m'en arracher ; je lui résiste et lui fais comprendre que je veux périr avec mes compagnons, s'ils ne sont pas sauvés avec moi. Pendant ce débat, sa femme et sa fille arrivent sur le lieu de la scène, et ne me témoignent pas moins d'intérêt et de reconnaissance que lui ; je parviens à les déterminer à se joindre à moi pour obtenir la grâce de mes compagnons. Le vieillard et tous les assistans se montrent encore inflexibles. Cependant, on amène de nouveaux prisonniers, et parmi ceux-là se trouvent les quatre brigands que j'avais chassés de la chambre même du vieux Bulgare. A cette vue sa fureur redoubla ; je tâchai de lui faire comprendre qu'à la vérité ceux-là étaient coupables, mais que parmi les étrangers qui avaient été pris en même temps que moi, nul n'avait insulté sa maison, ni, j'osais l'assurer, aucune habitation de ses compatriotes. Après un long débat où j'étais vivement soutenu par la femme et la fille du vieillard, il se rendit à mes prières, et fit pardonner à tous les croisés de ma troupe, mais il voulait sur-le-champ faire livrer aux flammes tous les autres prisonniers. Je sentais qu'il était impossible de les arracher tous à la mort ; du moins j'aurais voulu leur épargner l'affreux supplice qu'on leur destinait. Je m'épuisais en gestes et en signes, lorsque je vis arriver un prêtre pour qui la multitude témoignait du respect. Je lui adressai la parole en latin, et heureusement il me comprit. J'obtins, par son intermédiaire, que deux seulement des plus coupables des croisés seraient mis à mort par le fer et non par le feu, et que les autres qu'on reconnaîtrait pour avoir pris part au pillage, seraient réduits

en esclavage. Le vieux Mitzès, car j'avais appris le nom du vieillard, accorda la grâce à ceux qui lui avaient présenté un poignard pour lui arracher son argent; mais il se fit amener ceux qui avaient voulu lui ravir sa fille; et saisissant à deux mains une épée large et courbe, il leur abattit à chacun la tête d'un seul coup.

Les Bulgares parurent calmés par cette exécution. Je racontai au prêtre que, quoiqu'il se trouvât parmi nous des gens ignorans et brutaux qui croyaient que tout leur était permis, parce qu'ils allaient tout expier dans la Terre-Sainte, nous étions pourtant un bon nombre qui ne songions qu'à nous rendre au terme de notre voyage, sans offenser personne, ne cherchant d'autres ennemis que les Turcs et les Sarrasins; que c'était contre notre gré que nous avions été forcés de combattre les Bulgares, qui étaient chrétiens comme nous; que ce serait nuire aux intérêts du christianisme que de nous empêcher de poursuivre notre route. Je parvins à faire agréer mes raisons. Ceux de mes compagnons qui avaient été pris avec moi furent déliés. On nous donna des vivres; les blessés furent soignés, et, le lendemain, tous ceux qui purent marcher se remirent en chemin pour rejoindre la grande armée des croisés à laquelle nous appartenions.

Les Bulgares avaient donné une escorte à notre troupe, pour que nous ne fussions pas attaqués, dans notre route, par leurs compatriotes irrités. Au moment du départ, le vieux Mitzès se servant du prêtre pour interprète, me dit de laisser partir les autres étrangers; qu'il me donnerait un cheval, et me ferait conduire jusqu'à ce que je les eusse rejoints; mais qu'il voulait causer avec moi quelques momens de plus. M'ayant donc forcé de me rasseoir, il me parla ainsi :

« Brave Franc, à cause de toi, nous avons fait grâce à

un grand nombre de croisés de l'Occident, au moins compagnons, s'ils ne sont les complices de ceux qui ont ravagé notre territoire, pillé nos maisons, et insulté nos femmes et nos filles. Nous ne voulons point revenir sur notre pardon. Tous ceux que nous avons fait escorter arriveront, sans obstacle de notre part, à l'armée qu'ils veulent rejoindre : mais crois-moi, renonce à suivre de pareilles gens. Ce n'est pas par eux que la cause de la croix triomphera dans l'Asie. Reste avec nous; si le zèle de la foi te porte à combattre les infidèles, les Turcs font de fréquentes irruptions en Europe, et nous avons souvent occasion de les repousser. Au nord, vingt peuples différens, tous païens, nous attaquent sans cesse. » Ici, le prêtre interrompant Mitzès et parlant pour son propre compte : « Hélas ! dit-il, il n'est pas nécessaire de trouver les Turcs et les païens du Nord pour rencontrer des infidèles. Il s'élève même au milieu de nous de *nouvelles croyances* (64), qui font des ennemis de la foi non moins dangereux que les païens. Tôt ou tard il faudra les combattre. » Le prêtre traduisit à Mitzès ce qu'il venait de me dire. Celui-ci me fit signe que cela n'était que trop vrai; et, reprenant la conversation par son truchement : « En attendant, repose-toi avec tes nouveaux amis, me dit-il. Je te dois la vie; je te dois l'honneur de ma fille. Je commande ici à un canton qui a une journée de marche en tous les sens; tu m'as vu dans la moindre de mes habitations, où une curiosité qui m'a failli devenir si funeste m'avait conduit. J'ai en propriété de grands domaines et de nombreux troupeaux. Deviens mon gendre; tu seras mon successeur et mon héritier. Je ne sais dans quel rang tu as pris le jour; mais la France, ta patrie, a tant d'éclat, qu'un guerrier français qui est vertueux, doit honorer toute famille, en tout pays. »

« Généreux Mitzès, lui répondis-je, ton offre me flatte ; la belle Bogora, ta fille, est faite pour rendre heureux l'homme qui recevra sa main ; mais un pareil sort ne m'est pas destiné ; je suis un malheureux pécheur qui ai fait vœu d'arroser de mes larmes et de mon sang, s'il le faut, la terre de la rédemption. Laisse-moi continuer ma route. La force seule pourrait me retenir, et tu ne veux pas faire ton esclave de celui en faveur de qui tu as délivré d'autres captifs. »

Le vieillard voyant que j'étais résolu de partir, m'embrassa en pleurant, me fit donner un cheval et un guide, et bientôt j'eus rattrapé mes compagnons. Mon guide avait ordre de me laisser mon cheval, je ne pus le contraindre à le remmener ; mais je le donnai au plus faible de ma troupe, et je continuai la route à pied.

En peu de jours nous eûmes rejoint notre armée, qui, elle-même, marchait sur les traces de celle que commandait en personne l'empereur Conrad ; mais je ne tardai pas à m'apercevoir que les malheurs d'une partie de mes compagnons restés derrière nous en esclavage, et les dangers bien plus épouvantables auxquels nous avions miraculeusement échappé, ne faisaient aucune impression utile sur cette stupide et ignorante multitude. On ne parlait que de se venger à la première occasion où l'on rencontrerait quelque ville riche qui ne serait pas sur ses gardes. Alors je proposai à ceux de mes compagnons qui avaient combattu avec moi, et que j'avais sauvés, d'attirer à eux secrètement les hommes les plus braves et les plus raisonnables de cette foule, et de gagner ensemble quelques jours de marche en avant du reste. Nous formâmes ainsi un corps d'environ quatre mille hommes volontairement soumis à la discipline, et nous arrivâmes à Constantinople, sans autres pertes que celles que la ma-

ladie et la fatigue nous occasionaient. Obligés de faire quelque séjour sous les murs de la capitale de l'Orient, nous apprîmes que tout ce qui devait nous suivre, continuant à se livrer au brigandage, avait été exterminé ou réduit en esclavage par les Bulgares et les Grecs.

Pendant que nous attendions notre passage en Asie, je sus que la troupe avec laquelle j'étais arrivé voulait me reconnaître pour chef. « Ah! dis-je en moi-même, si ces guerriers savaient de quels crimes je suis couvert!... » Je résolus donc de me dérober à un honneur dont j'étais si peu digne. Mais avant de partir, sentant combien un chef était indispensable au salut de cette troupe, je réunis quelques prêtres en qui j'avais reconnu le plus de crédit sur nos croisés, et après leur avoir déclaré que je n'accepterais pas le commandement que je savais que l'on voulait m'offrir, je les engageai à proposer un autre chef que je leur désignai. C'était un brave chevalier de Lorraine, qui, ayant perdu ses chevaux dans la route, s'était réuni à nous, et avait partout donné l'exemple du courage et de la sagesse. En sortant de ce petit conciliabule, je me rendis secrètement à bord d'un vaisseau vénitien qui faisait voile pour Chypre. Notre traversée fut de peu de jours. De là je passai à Tripoly de Syrie. Dans cette ville, j'appris que j'aurais bientôt l'occasion de combattre les infidèles. Je me fis faire une armure solide, mais sans ornement, et telle qu'en portent les sergens lorsque leur fortune leur permet de s'en procurer. Je me munis d'un épais bouclier et d'une pesante masse d'armes. Ma force et le désir que j'avais d'arroser la Terre-Sainte de mon sang, me firent remarquer; mais je me refusai à tout éclaircissement, et je continuai à servir à pied et dans les rangs les plus obscurs. Tant que la guerre dura, en quelque partie que ce fût de la Syrie, j'allai

combattre sous l'étendard de la croix, mais sans changer d'armes ni de rang.

Une trève générale ayant eu lieu entre les chrétiens et les infidèles, je songeai à accomplir le dernier but de mon voyage, celui d'aller implorer la miséricorde de Dieu sur le tombeau du Rédempteur du monde. Mais avant de me présenter à ce théâtre de la mort et de la résurrection de notre Sauveur, je voulus parcourir tous les lieux qu'il avait sanctifiés de sa présence. Je visitai nu-tête et pieds nus Bethléem, Nazareth, le lac Tibériade; je me baignai dans les eaux du Jourdain; je gémis pendant une nuit entière dans le jardin des Oliviers. Je fis trois fois le tour de la ville sainte avant d'y entrer. Dès que j'en eus franchi les portes, j'allai me jeter aux pieds d'un vénérable prêtre; je lui dis mes crimes et mon repentir, et je lui demandai de me permettre de voir le sépulcre de l'Homme-Dieu. « Mon fils, me dit-il, tout énormes que sont vos fautes, vos actes de repentir et vos signes de douleur sont grands; je crois que votre contrition intérieure les égale. Allez au sépulcre, mais suivez la voie douloureuse qu'a parcourue notre divin maître et modèle. Crucifiez votre cœur sur le Calvaire où fut consommé le grand sacrifice. Alors entrez sous la redoutable voûte, et adorez le tombeau dont ne doit approcher que l'innocence ou le repentir. »

Je fis ce que m'ordonnait le prêtre; je parcourus toutes les stations sacrées; j'éprouvai sur le Calvaire un long évanouissement. J'avais un guide, j'eus besoin de son secours pour reprendre ma connaissance et arriver jusqu'au sépulcre. Je tombai à genoux devant la pierre de l'ange. On me porta plutôt que je ne passai dans la dernière grotte. Grand Dieu! m'écriai-je, vous avez donc permis que le plus coupable des pécheurs parvînt jusqu'à

votre tombeau sacré ! Mais, mon Dieu, mes yeux osent à peine le contempler, mes lèvres ne sont pas dignes d'en approcher. Si cependant votre miséricorde infinie daigne briser mon cœur dans le repentir, alors je commencerai à espérer qu'une vie entière de souffrance pourra voiler à vos yeux l'énormité de mes crimes. O mon Dieu! vous avez prié pour ceux qui vous ont crucifié; étaient-ils moins coupables que moi ?

En finissant cette prière, je sentis mon cœur se gonfler, et des larmes mouillèrent mes yeux. Je ne les connaissais plus depuis mon crime. Une sombre tristesse oppressait mon cœur, mais aucun attendrissement ne l'avait encore soulagé. Le malheureux qui, traversant un désert brûlant, est prêt à expirer de la soif qui le dévore, n'éprouve pas, à la rencontre d'une fontaine, une joie plus vive que celle dont je fus rempli en sentant des larmes rouler dans mes yeux. Je me prosternai devant le tombeau, en remerciant le ciel de cette faveur inespérée. Je retournai vers le prêtre qui m'avait entendu. « Mon père, lui dis-je, j'ose espérer que Dieu a quelque pitié de moi ; il m'a rendu les larmes que je croyais avoir perdues pour toujours. Quand jugerez-vous, ô mon père! que je pourrai me réconcilier avec ce Dieu de miséricorde ? — Mon fils, me dit-il, je crois à votre repentir; mais laissez approcher l'époque solennelle de la résurrection du Sauveur. Maintenez-vous jusque-là dans la prière et la pénitence, et revenez vers moi. »

J'avais conservé, jusqu'alors, la croix de la fille de Mitzès que sa mère m'avait donnée. J'éprouvais quelque douceur à la regarder, parce que du moins elle me rappelait une action louable. Mais l'image de cette belle fille me revenait à l'esprit avec les propositions que m'avait faites son père. Exilé de mon pays, me disais-je, pour-

quoi n'irais-je pas, après avoir accompli mon vœu, retrouver l'asile qui m'a été offert? peut-être que chez ces peuples barbares, ma qualité de Français, et la supériorité que doivent me valoir des connaissances qui leur sont étrangères, pourraient me faire jouer parmi eux un rôle important. Je pensais à *Baudoin* (65) de *Boulogne*, adopté ainsi par le prince d'Edesse, et, sans me flatter d'une aussi glorieuse destinée que ce prince, parti d'un rang bien plus élevé que moi, j'entrevoyais un avenir heureux et brillant. Mais Dieu permit que je renversasse moi-même cet édifice que j'élevais à mon orgueil, et peut-être à un autre sentiment que je ne m'avouais pas. Gérald! me dis-je, est-ce bien l'assassin de ton ami, le corrupteur et le meurtrier de sa femme, pour qui tu rêves la puissance, la grandeur et les délices d'une heureuse et légitime union! Songe aux crimes où t'ont precipité des désirs adultères! Alors, voulant empêcher que de pareilles pensées ne vinssent de nouveau troubler le dessein de mon éternelle pénitence, je fis vœu de continence et de pauvreté. Malgré les combats soutenus pendant la marche des croisés en Europe, malgré ma captivité de deux jours, j'avais sauvé l'or et les pierreries que j'avais emportées de chez moi, parce que je les avais confiées à un vénérable chapelain qui ne combattait pas; et il me les avait rendus à Constantinople. Je fis placer la croix de la fille de Mitzès dans un médaillon d'or enrichi de toutes mes pierres précieuses, et je portai cette offrande au saint sépulcre. Désormais pauvre, et réduit à vivre de mon travail, j'allai me présenter aux hospitaliers de Saint-Jean, pour remplir, auprès des malades, les plus humbles fonctions. Ils me donnèrent de l'emploi; mais s'apercevant que la nature m'avait fait robuste, ils m'envoyèrent travailler au jardin.

Cependant l'époque tant désirée par moi, quoiqu'avec une sainte terreur, arriva. J'allai trouver le vénérable prêtre qui m'avait déjà entendu; je tombai à ses genoux, et je lui demandai la grâce de la réconciliation. Avant de recevoir de ses mains l'ineffable sacrement, je retournai au saint sépulcre, je l'arrosai de mes larmes, et j'osai le presser de mes lèvres. Puis je retournai au pied de l'autel, et je participai enfin au banquet sacré.

Je restai encore trois ans dans la Terre-Sainte, consacrant toutes mes forces au service des Hospitaliers qui faisaient un si noble emploi des fruits de mon travail. Cependant plusieurs d'entre eux me reconnurent pour m'avoir vu combattre à Tripoly, à Damas et en d'autres circonstances. De plus, quelques-uns des croisés avec lesquels j'avais traversé l'Allemagne et la Grèce, et qui depuis, après avoir échappé au désastre que la vengeance et la perfidie des Grecs avait attiré sur l'armée de Conrad, étaient parvenus jusqu'à Antioche et Jérusalem à la suite du roi de France *, me rencontrèrent aussi et parlèrent de moi. Je résolus de m'éloigner; je partis pour l'Italie avec des Pisans auxquels j'aidai à charger leurs vaisseaux de cette terre sacrée de la Palestine, dont ils voulaient couvrir le cimetière de leur ville (66). Je travaillai plusieurs mois avec eux à cette œuvre pieuse. De Pise, je me rendis à Rome; je pleurai sur le tombeau des Apôtres, et j'y déposai des palmes que j'avais apportées de Jérusalem, selon l'usage. Je quittai Rome pour voir la sainte maison de Notre-Dame de Lorette. Ensuite, traversant la Lombardie, puis la Provence, où je visitai la sainte Baume, je me dirigeai, toujours en pèlerin, vers

* C'était Louis VII.

l'Espagne, où je voulais prier sur le tombeau de saint Jacques de Compostelle. Mais avant d'y arriver, je m'arrêtai plusieurs mois au Mont-Serrat, où les saints solitaires me permirent de leur consacrer mon travail.

Pendant que j'étais à Compostelle, les Maures firent une invasion en Galice. Je me mis sous les bannières espagnoles avec beaucoup d'aventuriers français, et je fis la guerre pendant dix ans contre les infidèles; mais ne voulant jamais être autre chose qu'un soldat à pied, et me refusant aux offres de la générosité espagnole. Cette conduite me faisant remarquer, je me déterminai à quitter l'Espagne. Je parcourus les divers pèlerinages du comté de Toulouse et de l'Aquitaine, offrant mon travail dans les abbayes consacrées à recevoir les voyageurs et les pauvres. Quelquefois j'étais refusé; ailleurs on me donnait de l'occupation. Il m'est arrivé de passer plusieurs années de suite dans le même lieu; je ne quittais que lorsque quelque circonstance imprévue faisait soupçonner que j'appartenais à une autre classe que celle que mes vêtemens annonçaient. J'ai vécu ainsi environ douze années. Je venais de l'abbaye de Verteuil *, et je me rendais au pèlerinage de sainte Catherine de Fierbois, lorsque passant près d'ici, j'ai appris les travaux qui se faisaient pour l'Hôpital, c'est-à-dire, pour les pauvres. J'ai proposé mes bras au digne commandeur, qui a bien voulu me permettre de travailler à cette œuvre sainte. Peut-être que s'il eût su quel criminel lui demandait asile, il le lui eût refusé; mais dès que j'aurai assez de forces pour me remettre en route, je le délivrerai de la vue d'un si grand coupable.

---

* Abbaye célèbre en Médoc.

« Noble pèlerin, interrompit ici frère Maheu, je n'ai jamais vu d'exemples de pénitence volontaire (67) semblable à la vôtre, et je ne puis douter que le ciel ne vous ait pardonné. Pensez-vous que je songe à être plus sévère que Dieu, moi qui ne suis qu'un pécheur? — Ah! sire chevalier, reprit le pèlerin, celui qui a tué son frère sans défense doit être repoussé de tous les lieux où il est connu. Si Dieu l'a exempté du signe de réprobation, du moins faut-il que le malheureux fuie les hommes, à qui sa présence rappelle son forfait. Ecoutez-moi, vénérable commandeur; je suppose qu'il y a trente ans, poussé par quelque passion désespérée, j'eusse attenté à vos jours, sans réussir dans mon affreux dessein, et qu'aujourd'hui je vinsse me jeter à vos pieds et vous exposer mon repentir et mes douleurs; si, touché de mes remords, vous daigniez me tendre la main, je me fierais assez dans la générosité de votre cœur pour me croire pardonné. Et qui aurait le droit, après cela, de me reprocher mon forfait? Mais aucun homme ne peut me délier de mon crime. Celui que j'ai précipité dans l'abîme n'en sortira pas pour soulever le poids du remords qui m'accable!... — Êtes-vous bien sûr de cela? dit alors le prieur de Saint-Savinien. Vous n'êtes plus retourné chez vous, depuis la fatale soirée qui commença votre exil. Qui vous a donné la certitude que votre ami Ansel ait péri? — La hauteur du précipice et la rapidité du courant à travers les rochers, répondit le pèlerin. — Mais si, contre toute espérance, il avait survécu, que feriez-vous? — Hélas! je prierais quelque âme charitable, vous, mon père, ou le noble hospitalier qui m'a donné asile, d'instruire mon ami de mes souffrances de trente années. Si sa vertu le faisait triompher de l'horreur que ma vue aurait droit de lui inspirer, j'irais me précipiter à ses pieds, et je demande-

rais à Dieu la grâce d'expirer en implorant son pardon... Mais pourquoi m'arrêter à une semblable supposition? Ansel est mort! Jamais sa voix ne m'absoudra sur la terre. Puisse-t-elle ne pas s'élever contre moi au jour terrible du jugement! — Non, interrompit le prieur avec émotion, la voix d'Ansel ne s'élèvera point contre vous; il vous pardonnera... il vous pardonne!.. — Qu'entends-je! s'écria le pèlerin rempli d'effroi, et regardant le prieur avec des yeux égarés; quelle voix vient de frapper mon oreille! quels traits mes yeux contemplent-ils! Grand Dieu! serait-il possible!... » En disant cela Antoine s'évanouit. Le prieur n'était guère moins ému. Frère Maheu et moi, fort troublés, eûmes beaucoup de peine à rendre à l'ermite l'usage de ses sens. Nous engageâmes le père Ambroise (c'était le nom sous lequel le prieur nous était connu), à passer, pour quelques momens, dans une chambre voisine. Lorsque, par nos soins, Antoine put recouvrer la parole: « Est-ce un songe? dit-il, est-ce une vision? est-ce un fantôme qui a disparu?... — Ce n'est point un fantôme, reprit le commandeur, c'est votre ami qui vous dit qu'il vous pardonne; et sa sainteté doit vous être une garantie certaine de la vérité de sa parole. Il s'est retiré un instant pour ménager votre émotion et pour se remettre lui-même de la sienne; car vous pensez comme moi qu'il a dû vous reconnaître dès le commencement de votre récit, et qu'il est resté long-temps dans une situation pénible. Je vous laisse avec ce jeune hospitalier, et quand vous aurez la force de soutenir l'entrevue du digne prieur, vous nous en préviendrez. »

Dès que l'ermite fut seul avec moi, il tomba à genoux et se mit en prières, pendant près d'un quart d'heure; puis il me dit: « Noble et jeune frère, ayez la bonté de prier le vénérable hospitalier et le prieur, de me faire la

grâce de rentrer, s'ils ne me trouvent pas indigne de paraître devant eux. » J'allai leur porter ce message de suite ; et ils rentrèrent. A peine le prieur était sur le seuil de la porte, que l'ermite se prosterna tout de son long à terre, en lui criant miséricorde. Il voulait embrasser les pieds de son ami ; mais celui-ci le prenant par la main, le força de se relever et lui dit : « Gérald, remettez-vous. Sans doute, vous avez été bien coupable, car je vous aimais tendrement ; mais quand vous n'auriez pas donné des preuves d'un repentir tel que l'on en trouverait difficilement un pareil exemple, je ne suis point assez exempt de fautes, pour avoir le droit d'être sans pitié. Peut-être dans ce moment, votre sort est-il préférable au mien ; car vous trouvez celui que vous avez offensé, et qui vous jure qu'il vous pardonne. Moi je n'entendrai jamais le pardon de la bouche d'un père à qui j'ai manqué de parole dans le cœur, lorsqu'au lit de la mort il me bénissait pour la dernière fois. Malheureux celui qui désobéit aux ordres de son père expirant ! Il est puni par les objets mêmes de son affection qui lui ont fait enfreindre la volonté paternelle. Vous venez, Gérald, de faire l'aveu de votre délire et de vos fautes ; je veux, devant ces seigneurs qui ont entendu nos humbles confessions, exposer aussi le funeste égarement qui fut la cause de mes malheurs et des vôtres. »

Avant que le prieur entamât son récit, frère Maheu invita, ou plutôt força ses hôtes à boire un peu de vin pour se remettre les sens, et à prendre un instant l'air, au dehors. Après quelques minutes, nous rentrâmes, et le père Ambroise ou Ansel commença ainsi son histoire.

« Mais, madame, dit ici frère Archambaud, en s'interrompant, votre attention doit être fatiguée de mon long récit ; je veux vous laisser respirer. D'ailleurs, je pense que

nous allons bientôt dîner.—Noble commandeur, répondit la dame de Tonnay, votre narration ne m'a point paru longue, mais vous devez avoir besoin de repos. Si après le dîner, vous voulez reprendre l'histoire du prieur, je vous en aurai beaucoup d'obligation ; car j'ai un grand désir de la savoir. »

Grâce au puissant secours du bon sire Landry, et au talent de son *Queux*, le dîner fut non-seulement copieux, mais très-bon. En outre, le brave gentilhomme, charmé des manières aimables de la dame de Tonnay et de sa charmante fille, promit à Hélissente qu'il allait armer pour elle et envoyer à la défense de son château six sergens. Il ajouta même qu'il connaissait un brave écuyer de son voisinage à qui il ne donnerait pas à dîner, qu'il n'eût servi quarante jours pour madame de Tonnay. L'humeur joviale du vieux gentilhomme et ses offres généreuses rendirent le repas aussi gai que les circonstances le permettaient. Toute la suite d'Hélissente dîna avec des provisions que le seigneur de Rochefort avait fait mettre sur les bateaux. Mais sire Landry voulut la régaler avec du vieux vin qu'il avait fait apporter en abondance, dans de grandes bouteilles de cuir qui lui servaient encore pour ses chasses, comme jadis pour la guerre.

Après le dîner des seigneurs, Hélissente pria frère Archambaud de reprendre l'histoire des trois pèlerins. « Nous en étions, dit-elle, au récit d'Ansel. Je suis curieuse de savoir comment il a pu être sauvé du précipice où nous l'avons vu tomber. » Frère Archambaud, au moment de se mettre en devoir de la satisfaire, dit au vieux sire Landry : « Mon digne voisin, je sais que vous avez coutume de faire un peu de méridienne. Avec la permission de ces nobles dames, ne vous gênez pas. Je vais vous conduire dans une chambre où vous serez tranquille. — Com-

mandeur, reprit Landry, vous me faites affront! Que Dieu me garde de quitter si belle compagnie, pour aller dormir! D'ailleurs, j'ai toujours pris grand plaisir à vos histoires. Ne me donnez pas deux pénitences à la fois. »

Alors frère Archambaud commença ainsi : « Mesdames, c'est sire Ansel, ou le prieur Ambroise qui parle. »

J'étais seul fils dans ma famille, dernier héritier d'un nom honorable et d'une grande fortune. Mes parens avaient songé de bonne heure à m'établir selon leurs justes prétentions. Ils avaient jeté les yeux sur la fille d'un riche seigneur du voisinage. Bathilde, c'était son nom, réunissait toutes les convenances qui pouvaient la faire rechercher par moi. Elle était d'une vertu accomplie, d'un esprit aimable et du caractère le plus doux. Ces belles qualités se peignaient sur sa figure. Long-temps je n'eus aucun motif de m'opposer aux desseins de mes parens; et l'époque approchait de conclure mon mariage, lorsqu'un vieil écuyer de notre voisinage étant mort, son frère, qui était son héritier, vint s'établir dans son petit manoir. Ce gentilhomme amenait avec lui sa fille, qui était cette Edelinde à qui sire Gérald et moi avons dû tous nos malheurs. Je ne l'eus pas plus tôt aperçue, que tous les mérites de celle qui m'était destinée disparurent à mes yeux. Dès-lors, je ne m'occupai plus qu'à chercher des prétextes pour éloigner la conclusion de mon mariage. Mes premières raisons furent acceptées; mais on ne tarda pas à trouver ma conduite extraordinaire. Mon père me fit d'abord des observations pleines de douceur à ce sujet. Puis, voyant que j'éludais toujours de fixer un terme à mes retards, il conçut des soupçons, et il ne lui fut pas difficile de découvrir la vérité. Il m'interrogea. Je lui avouai tout; j'eus même du plaisir de ce qu'il me fournissait l'occasion de déclarer mes sentimens, et je ne le fis pas sans un grand

éloge de celle que j'aimais. « Mon fils, me dit-il, ce que je viens d'entendre m'afflige profondément. Bathilde réunit tout ce qui pouvait faire votre bonheur. La fille de Landolphe est belle sans doute; mais, croyez-en mon expérience, le caractère qu'elle annonce ne vous conserverait pas long-temps dans cette félicité dont vous vous faites une si brillante image. D'ailleurs, sans vouloir mettre les accessoires au-dessus des qualités personnelles, Bathilde vous présente bien des avantages qu'Edelinde est loin de réunir. Mais je vous déclare que ce ne sont point là les considérations qui me déterminent. Landolphe est gentilhomme, nous avons même quelque parenté ensemble; si je voyais dans sa fille les qualités propres à vous rendre heureux, je la trouverais assez riche, et je vous unirais à elle dès demain, quoiqu'il m'en coutât beaucoup pour rompre les pourparlers entamés à votre sujet avec sire Enguerrand. » Je répondis à mon père que plus j'avais d'estime pour Bathilde et pour sa famille, plus je me croirais coupable d'offrir ma main à la fille d'Enguerrand, sans lui porter mon cœur, qui n'était plus libre.

Mon père me montra plus de douleur que de ressentiment de ma réponse. Toutefois, je ne pus jamais obtenir son consentement pour épouser Edelinde. Comme je résistai de mon côté aux plus tendres instances qu'il me fit, ainsi que ma mère, de conclure mon mariage avec Bathilde, mon existence devint très-malheureuse, car j'aimais beaucoup mes parens. Mais j'étais subjugué par un sentiment invincible. Toutes les fois que j'en pouvais trouver l'occasion, je jurais à Edelinde une constance éternelle, et je lui donnais l'espoir que je fléchirais la résistance de mon père. Si je ne pouvais lui parler, mes regards me servaient d'interprète; elle, de son côté, sans s'écarter de ses devoirs, laissait échapper des signes

du gré qu'elle me savait de mes sentimens, et ne cachait pas la tristesse que lui causait l'opposition de ma famille à notre union.

Cet état de choses durait depuis plus d'un an, et je ne pouvais le supporter davantage, lorsque je demandai à mon père et obtins de lui la permission de m'éloigner pour aller faire la guerre. Mais il arriva que la veille du jour fixé pour mon départ, mon père étant à la chasse et poursuivant avec trop d'ardeur un sanglier, l'animal furieux revint sur lui, éventra son cheval et le renversa sur son maître dans un fossé. Quoique mon père fût secouru à temps et qu'il se relevât sans blessure apparente, au bout de peu de jours il tomba malade, et son mal prit bientôt le caractère le plus fâcheux. Cet accident avait suspendu mon départ, et je prodiguai à mon père les soins les plus tendres et les plus assidus. Il en fut touché, et voyant sa fin approcher, il me dit : « Ansel, vous ne m'avez donné qu'une grande peine dans la vie ; du reste, j'ai toujours reconnu en vous un fils affectionné, et je suis très-sensible aux dernières preuves que je reçois de votre attachement. Mais plus votre bonheur m'est précieux, plus je désire qu'il me survive. C'est à cause de cela que je vous prie, de nouveau, de ne pas épouser Edelinde. Croyez que je vous porte un assez grand intérêt pour n'avoir par négligé de l'observer, et de prendre en outre, sur son compte, toutes les informations possibles. Car je vous assure que, voyant votre passion pour elle, j'ai sincèrement désiré qu'elle pût vous convenir. Mais voici ce que j'ai appris et reconnu par moi-même. Elle a un caractère capricieux, hautain et dur. Depuis qu'elle a conçu l'espoir de vous épouser tôt ou tard, ce dont elle ne se cache pas, elle prend des airs orgueilleux dans sa famille, elle traite les serviteurs de son père avec dureté, sa jeune sœur avec

dédain, et manque même souvent de respect au vieil écuyer qui est un homme estimable, mais beaucoup trop faible. Ce n'est que devant le monde, et surtout devant nous, qu'elle affecte des manières douces et polies. Mais, croyez-moi, Ansel, la fille qui ne respecte pas son père, devenue femme ne respectera pas son mari. »

Je cherchai à justifier Edelinde, attribuant le mal qu'on répétait d'elle, à la jalousie que lui attirait sa beauté. « Plût à Dieu que ce fût de la calomnie! reprit mon père, mais je ne suis que trop certain de ce que je vous dis. Je l'ai quelquefois surprise, lorsqu'elle ne se croyait pas remarquée, et il y a des mouvemens naturels qui prouvent des choses desquelles plusieurs mois de manières étudiées ne peuvent détruire la croyance. » Quelqu'un qui entra interrompit cette conversation. L'état de mon père empira dans la nuit.

Le lendemain il voulut encore m'entretenir seul. « Ansel, me dit-il, je vous le répète, vous ne m'avez fait qu'un grand chagrin dans la vie, mais il y a plus d'un an qu'il dure; voulez-vous qu'en mourant, car je me sens près du terme fatal, j'emporte la pensée que vous serez malheureux, pour avoir dédaigné mes conseils? Vous pouvez me rendre moins douloureuse ma dernière séparation de votre mère et de vous, en me promettant de ne point épouser Edelinde. Votre bonheur est ma principale considération dans cette prière, puisque vous êtes le plus intéressé dans le danger que je veux détourner; mais ce n'est pas la seule. Votre mère ne serait pas heureuse avec cette belle-fille. Voudriez-vous la chasser de cette maison où, pendant trente ans, elle a fait le bonheur de tout ce qui l'entourait? »

Vaincu, accablé par un discours si touchant, je ne pus m'empêcher de promettre à mon père ce qu'il me

demandait ; mais je sentais que je faisais un parjure ; car mon cœur désavouait ce que mes lèvres prononçaient. Cependant mon père me remercia de mon sacrifice, et me serra affectueusement la main. Je baisai la sienne et l'arrosai de larmes. En rendant le calme à son âme, je ne pus porter remède à son mal physique. Dans la journée même, il expira, après nous avoir donné sa bénédiction, à ma mère et a moi.

Pendant les premiers mois qui suivirent ce fatal événement, je ne fus occupé que de mes regrets et du soin de consoler ma mère. Mais la passion qui me maîtrisait, depuis près de deux ans, ne tarda pas à se rallumer dans mon cœur, avec plus de force que jamais. Je vis Edelinde; elle parut partager ma douleur et mes regrets : cette sensibilité pour la perte d'un homme qui s'était opposé à notre union, me parut une réfutation complète des calomnies dont on l'avait persécutée. Cependant je voulus laisser encore s'écouler le temps de mon deuil avant de m'occuper de mon mariage, pour preuve du respect que je portais à la mémoire de mon père. Le délai que je m'étais prescrit étant expiré, je déclarai à ma mère ma résolution d'épouser Edelinde. Quoiqu'elle s'attendît à cette nouvelle, elle ne put l'entendre sans en laisser paraître de l'affliction ; elle me rappela même, quoique avec beaucoup de douceur, les conseils de mon père. Je lui dis que de ce mariage dépendait ma vie : elle ne me fit plus d'objection.

Mon bonheur ou plutôt mon ivresse dura six mois. Au bout de ce terme, ma santé s'altéra, et l'humeur de ma femme commença à changer ; puis son caractère se découvrit tout-à-fait à mes yeux, et ne tarda pas à se faire connaître à tout le monde. Les anciens amis de la maison s'éloignèrent peu à peu, rebutés par la hauteur

et les caprices d'Edelinde. Ma mère elle-même m'annonça qu'elle voulait aller chez son frère. Je lui demandai quand elle reviendrait : elle parut embarrassée de me répondre. Je n'insistai pas, soupçonnant bien la cause de son éloignement. En effet, je sus bientôt qu'ayant fait à ma femme une observation pleine de douceur, elle en avait reçu une réponse brusque et dure. Je me rappelai alors la prédiction de mon père, et je versai des larmes pleines d'amertume. Cependant je parvins à faire suspendre, pour cette fois, à ma mère l'effet de sa résolution. Mais bientôt de nouveaux manques d'égard l'obligèrent à y revenir. En vain je voulus engager Edelinde à réparer, par des attentions et des caresses, les torts qu'elle avait eus avec sa belle-mère; mes prières furent mal accueillies, et mes avis repoussés avec dédain. Je crois que j'aurais succombé à la douleur de voir s'accomplir ce que mon père m'avait prédit au lit de la mort, si ma sœur, prenant pitié de ma position, ne fût venue, vers ce temps-là, me faire une visite. La supériorité de son esprit imposait à ma femme, quoique celle-ci en eût beaucoup. Mahaut était la seule personne pour qui Edelinde prît quelque peine de se contraindre. D'ailleurs elle était si aimable, qu'il n'était pas possible de ne point se plaire avec elle; enfin sa réputation de vertu était si bien établie, qu'aucune femme n'en était jalouse. Sa présence ramena chez moi quelques anciens amis qui paraissaient m'avoir abandonné; mais, après son départ, je ne les revis plus. Il ne me venait que des gens indifférens, que les plaisirs de la chasse ou quelques fêtes bruyantes réunissaient chez moi. Je me trompe; il me restait un ami, victime comme moi de la séduction et des artifices de la plus perfide des femmes. Vous venez, messeigneurs, d'apprendre quels imprudens efforts je fis

pour retenir un homme qui, malgré sa passion, aurait eu, sans moi, le courage de fuir. Je passe de suite à la catastrophe qui nous sépara. La pelouse où je roulai n'était pas longue : elle se terminait par un escarpement à pic, au-dessous duquel se trouvait une espèce de bassin très-profond, pratiqué pour la retenue des eaux d'un moulin. Ce fut là que je tombai. Après avoir plongé probablement jusqu'au fond de l'eau, je revins à la surface, et malgré l'étourdissement que dut produire sur moi une telle chute, malgré mon extrême faiblesse, l'instinct naturel me fit nager, et j'atteignis le bord qui n'était qu'à deux brasses de moi. Je trouvai sous la main un arbuste auquel je m'accrochai. Un enfant qui passa dans le même moment, courut avertir le meûnier, lequel vint en toute hâte, et m'emporta chez lui, où, m'ayant ôté mes habits, il me revêtit de ce qu'il avait de mieux, et se mit à faire du feu pour me réchauffer. Mais comme il était occupé à cette besogne, sa femme, qui était sortie un instant pour chercher d'autre bois, rentra toute effarée, en jetant les hauts cris. « Qu'as-tu donc? lui dit son mari. — Madame! madame! dit-elle, qui est aussi tombée dans l'eau. » Il courut dehors, et bientôt je le vis revenir portant dans ses bras ma femme qui était sans connaissance, et dans l'état d'une personne qu'on tire de l'eau. J'étais si faible, que je ne pouvais être d'aucun secours à ces pauvres gens. La femme du meûnier et une jeune fille qui se trouvait là préparèrent un lit le plus proprement qu'elles purent, et y couchèrent Edelinde, après l'avoir dépouillée de ses vêtemens mouillés. Pendant ce temps, le meûnier avait achevé d'allumer du feu et de faire chauffer un peu d'hydromel qu'il me donna. Je lui dis de courir au château. Mes gens, instruits par lui de notre événement, arrivèrent bientôt avec des lits sur des brancards.

Cependant la meunière m'avait conduit près de ma femme, et je m'étais assuré qu'elle vivait encore, par sa respiration et le battement de son cœur; mais elle ne faisait aucun mouvement et ne prononçait aucune parole.

Transportés au château, on nous mit au lit. A peine fus-je couché, que je fus pris d'un accès de fièvre des plus violens, qui dura deux jours, avec des redoublemens affreux et un délire presque continuel. Cette fièvre se termina par une abondante transpiration; mon délire cessa, et je me trouvai fort soulagé. Il n'en fut pas de même d'Edelinde : après trois jours d'une espèce de léthargie, ses yeux parurent distinguer les objets, et elle fit quelques gestes de la main; mais on apercevait une expression d'effroi dans ses regards, et le petit nombre de ses mouvemens était convulsif. Quant à la parole, elle ne la recouvra pas, non plus que l'ouïe. Le médecin et le chapelain voulurent en vain lui faire des questions, rien ne prouva qu'elle les entendît. Ils remplirent l'un et l'autre, auprès d'elle, tous les devoirs que l'humanité et la religion leur prescrivaient. Le premier ne put jamais lui rendre la connaissance, et par conséquent l'autre ne put point savoir s'il avait été compris : elle mourut le cinquième jour après notre accident commun. Je ne lui vis point rendre le dernier soupir, parce qu'on m'avait transporté la veille dans une autre chambre.

On voulut d'abord me cacher la mort de ma femme; mais le médecin jugea que l'inquiétude me causerait plus d'agitation que la nouvelle d'un événement que je ne pourrais pas ignorer toujours. Il dit même que si je revenais tout-à-fait à la santé, la connaissance de la perte de ma femme serait plus douloureuse alors pour moi, que dans le moment actuel.

Le chapelain vint donc m'annoncer la fin d'Edelinde. Sa prudence et ses sages conseils m'aidèrent à soutenir cette nouvelle, sans une émotion trop violente. Je priai Dieu, avec le bon chapelain, qu'il reçût ma femme dans sa miséricorde, lui pardonnant moi-même les peines qu'elle m'avait causées.

Je n'étais point arrivé jusqu'à ce moment, sans m'informer de ce qu'était devenu mon ami Gérald. A peine étais-je revenu à moi, dans la maison du meûnier, que je lui avais demandé si ses enfans ou lui n'avaient pas vu encore une autre personne; car je pensais qu'un malheur commun, tel qu'un tremblement ou un éboulement de terre, nous avait tous entraînés dans le torrrent. On chercha sire Gérald ce soir-là et pendant plusieurs jours. On alla chez lui; personne ne m'en rapporta des nouvelles, et, jusqu'à ce jour, je n'avais point su ce qu'il était devenu.

Cependant ma mère apprit l'événement qui m'était arrivé. Aussitôt elle se mit en route pour se rendre chez moi. Ma femme n'existait plus lorsqu'elle arriva. Quoique sa vue me rappelât bien des reproches que j'avais à me faire, sa présence apporta une grande distraction à ma douleur. Ma sœur ne tarda pas à se joindre à elle, et les soins de ces deux excellentes femmes avancèrent ma guérison. Mais, ce qu'il y a de prodigieux, j'échappai non-seulement à un accident qui aurait pu tuer les hommes les plus robustes; mais cette terrible secousse produisit chez moi une crise salutaire qui me ramena sur la voie de la santé; de manière que je recouvrai insensiblement toute mon ancienne force. Pendant les progrès de cette révolution, j'éprouvai un sentiment de bien-être physique qui me tenait distrait de tous mes regrets. Mais lorsque mon rétablissement fut complet, l'image de ma femme avec tous ses agrémens vint sou-

vent se présenter à mon esprit. J'excusais tous ses torts pendant mon état de langueur ; je ne songeais qu'aux instans de délices dont j'avais joui, pendant les premiers mois de mon mariage. Ces souvenirs étaient suivis de regrets qui me jetaient dans la plus sombre mélancolie. Ma mère, pour me distraire de ma tristesse, proposa à ma sœur de m'emmener chez mon beau-frère. Mahaut approuva ce projet, à condition que ma mère nous accompagnerait. Le changement de lieu et les tendres soins dont j'étais l'objet, adoucirent pour quelque temps mon malaise ; mais je ne tardai pas à retomber dans de grands accès de tristesse. Ma mère, alarmée de mon état, entreprit alors un projet dont la réussite m'étonne encore. Ce fut de renouer mon mariage avec Bathilde, qui était restée libre. Lorsqu'elle m'en fit les premières ouvertures, je lui témoignai un extrême étonnement d'une telle idée, et même beaucoup de répugnance à en poursuivre l'exécution. Elle n'insista pas d'abord, et crut devoir me laisser revenir de moi-même de ma première surprise. Je crois qu'elle aurait attendu en vain mon acquiescement à son projet, sans une circonstance qui changea les dispositions de mon cœur. Édelinde avait non-seulement éloigné de moi mes amis, mais elle avait rebuté ou chassé tous mes anciens serviteurs, et m'avait entouré de nouvelles gens qui, pour la plupart, voyant de qui ils dépendaient, me servaient fort mal, et souvent même me manquaient d'égards. L'accablement moral où me jetait ma langueur physique ne me permettait pas de porter remède à un état de choses si humiliant et si odieux. Pour ne pas irriter la fureur d'Edelinde, je souffrais tout. Après la mort de ma femme, et lorsque je fus revenu en santé, je me souvins des procédés de chacun de mes gens, et je les renvoyai presque tous. Mes anciens

serviteurs s'empressèrent de revenir vers moi. Cependant, parmi les femmes d'Edelinde, j'avais gardé, par pitié, une jeune fille fort douce, mais si simple, que son état approchait de l'imbécillité. Ma mère l'avait prise à son service, également par bonté d'âme, et l'avait emmenée avec elle chez ma sœur. Un jour que j'étais fort triste et indisposé, je ne descendis point pour dîner. Ma mère m'envoya Ide (c'était le nom de cette jeune fille) me porter quelque boisson. En s'acquittant de sa commission, Ide me demanda, d'un air intrigué, si c'était tout de bon que je ne voulais pas manger. Malgré ma tristesse, cette niaise question me fit sourire. Encouragée sans doute par ce sourire, qu'elle interpréta à sa manière, Ide me dit : « Si monseigneur voulait, je lui porterais à manger, sans qu'on le sût, comme à défunte madame, quand elle faisait semblant de se laisser mourir de faim. — Que racontez-vous là? ma mie, repris-je avec une émotion que la simplicité de cette fille l'empêcha de remarquer. — Oui, monseigneur, les deux dernières fois que madame Edelinde avait l'air d'être si malade, surtout la dernière fois, tout-à-fait avant sa chute, quand elle disait qu'elle ne voulait rien manger, je lui en apportais en cachette; et elle m'avait bien recommandé de ne le dire à personne, sans quoi elle me chasserait, au lieu de me donner de l'argent, comme elle faisait. Aussi je ne l'ai jamais dit qu'aujourd'hui, et à vous, monseigneur, parce que j'ai cru que vous vouliez faire de même. » Dans quelque trouble que me jetât cette révélation, j'eus la force de questionner plus amplement cette pauvre fille, et la simplicité de ses réponses ne me permit pas de douter qu'elle ne me dît la vérité. « Vous avez bien fait, Ide, lui dis-je, de ne parler à aucun autre qu'à moi de ce que vous avait commandé votre maîtresse. Je

vous défends d'en dire jamais un mot à être vivant. Tenez, voilà de l'argent pour avoir été si discrète; mais si jamais vous ouvriez la bouche devant qui que ce fût, sur ce que nous venons de dire, je vous renverrais avec la seule cotte que vous auriez sur le corps. » La pauvre fille s'en fut très-contente, mais en même temps si effrayée, que j'ai lieu de croire qu'elle aura gardé son secret. Lorsqu'elle fut sortie, je me mis à marcher à grands pas dans ma chambre, car l'espèce de langueur dont j'avais souffert tout le jour s'était changée en une agitation violente. Je cherchai à m'expliquer à quoi voulait en venir Edelinde, en feignant ainsi des maladies qu'elle n'avait pas, en poussant l'artifice jusqu'à paraître mourir d'inanition. Je me rappelai qu'effectivement, dans sa dernière maladie, elle rebutait le médecin, et ne permettait pas même qu'il lui touchât le pouls. Je ne trouvai d'explication à ce honteux manége, que dans le dessein de me faire mourir moi-même, à force de tourmens; et en effet, malgré ses cruels procédés envers moi, je l'aimais encore assez pour que l'inquiétude souvent renouvelée de la perdre me jetât dans des états affreux. Je n'imaginais pas du tout que ses horribles manœuvres eussent un but encore plus infernal, celui de pousser un homme vertueux à un crime épouvantable. O malheureux Gérald! combien vous avez dû souffrir! car, j'en suis sûr, vous n'avez pas cessé un moment de m'aimer.

Toutefois, sans qu'il me fût possible de voir la conduite de ma femme dans toute son horreur, les motifs que je pouvais donner à ses ruses à la fois puériles et atroces suffirent pour me révolter contre sa mémoire. Je lui avais pardonné ses brusqueries, ses emportemens, même ses mépris. Mais une si malicieuse perfidie me trouva sans

pitié. J'en détestai l'auteur. Cependant une révolution si brusque ne pouvait pas se faire chez moi sans que j'en souffrisse violemment. Je sentais venir une fièvre qui me brûlait le sang dans les veines. Je fis appeler le chirurgien et je lui dis de me tirer du sang. Il aurait voulu attendre que l'accès fût un peu calmé. Mais je lui dis que j'éprouvais à la tête une chaleur insupportable. Il me fit une large saignée, et il recommença le lendemain; ce qui n'empêcha pas que mon accès de fièvre ne durât trois jours. Enfin, la raison ou plutôt la religion vint à mon secours. Je me rappelai mes torts envers mon père, et ses prédictions; je me rappelai tout ce que ma mère avait souffert à cause de moi. Je m'humiliai devant Dieu, reconnaissant la justice de ses châtimens; je demandai pardon d'avoir maudit la mémoire de ma femme; je priai pour elle, et peu à peu le calme revint dans mon âme.

Cependant je sentais que j'avais besoin de faire diversion à de semblables souvenirs, et de les effacer le plus possible de mon esprit. Lors donc que ma mère revint à me parler de Bathilde, elle me trouva moins d'opposition à ses desseins; seulement je lui dis: « Votre tendresse pour moi vous jette dans une entreprise impossible. Bathilde peut-elle me pardonner l'injure que je lui ai faite? Sire Enguerrand lui-même oubliera-t-il ma conduite à son égard? — Vous avez sans doute été très-coupable, reprit ma mère, mais vos malheurs ont effacé le souvenir de vos fautes; depuis long-temps on a plus de pitié de vos maux que de ressentiment de vos torts. » Mahaut se joignit à ma mère pour me persuader qu'un rapprochement n'était pas impossible. Je laissai donc agir ces deux vertueuses femmes qui s'occupaient avec tant de zèle de mon bonheur. Leurs peines ne furent point per-

dues. On me ramena devant Bathilde. Je la revis avec le sentiment qu'on éprouve envers un ennemi généreux que l'on a offensé. Je lui fis comprendre que je reconnaissais que ce n'était qu'à l'amitié qu'elle portait à ma mère et à ma sœur, que je devais la permission de paraître en sa présence. Elle me dit qu'en effet elle leur portait beaucoup d'affection, et une confiance qui n'était pas moindre.

Enfin le mariage se fit, au grand étonnement de tout le pays. Désirant réparer autant qu'il était en moi mes premiers torts avec Bathilde, je voulus lui faire les plus grands avantages dans le contrat ; mais elle s'y refusa, ne voulant pas qu'on pût croire qu'elle avait sacrifié son ressentiment à l'intérêt.

Il est facile de juger que ce n'était point de la passion que je portais à Bathilde, mais j'avais pour elle une grande estime qui devint de plus en plus tendre. La douceur des manières de la fille de sire Enguerrand, l'égalité de son caractère, la finesse de son esprit me la rendirent chaque jour plus chère. Je vis revenir auprès de moi tous mes anciens amis dont l'abandon m'avait tant affligé.

Bathilde assurée de mon cœur, m'avoua qu'elle m'avait toujours aimé ; que ma conduite avait failli la faire mourir de douleur ; qu'elle avait refusé plusieurs partis avantageux, parce qu'elle ne pouvait porter à un autre qu'à moi un cœur libre. Je fus tendrement touché de cet aveu. J'aimai Bathilde à l'adoration. Bientôt l'espoir d'un gage de notre amour vint mettre le comble à ma félicité. Tout était heureux autour de moi. Le présent était plein de charmes ; l'avenir me sourirait ; cette situation était céleste..... Hélas ! j'étais un homme, et un homme coupable ! Le ciel ne voulait plus que me montrer ce bien qu'il m'aurait sans doute accordé pour plus long

temps, si je ne l'avais repoussé, lorsque mon père désirait avec tant d'ardeur que je l'acceptasse.

Le moment de la délivrance de Bathilde étant arrivé, elle éprouva d'affreuses douleurs. Mais sa patience et sa douceur furent inaltérables. « Je souffre beaucoup, me dit-elle; mais puis-je acheter trop cher le bonheur de vous donner un enfant que j'instruirai à vous aimer! »

Cependant l'accouchement de ma femme fut si pénible que cet enfant si désiré ne vécut que quelques heures. Elle-même éprouva des accidens affreux qui firent bientôt désespérer de la sauver. Sa mort fut angélique comme sa vie. Après avoir satisfait à tous ses devoirs envers Dieu, elle ne parut plus occupée que du soin de me consoler. « Mon ami, me dit-elle, ne vous livrez pas au désespoir. Conservez-vous pour votre mère, que votre douleur accable. Mon bonheur était trop grand, pour qu'il pût durer sur la terre. Nous nous reverrons, dans le ciel, un jour. Notre enfant nous y précède. Cette innocente créature va prier pour nous. »

Telles furent les tendres et courageuses exhortations de Bathilde. Quelques momens avant sa mort, ses douleurs se calmèrent. Une sérénité céleste vint embellir ses traits. « Mon ami, me dit-elle, je ne souffre plus. Dieu me fait la grâce d'aborder la mort sans terreur. Ma seule grande peine est de vous quitter et deux familles que j'aimais tant! — Bathilde, lui dis-je, ce sont mes fautes qui vous enlèvent à nous; j'ai résisté à mon père, je lui ai désobéi; j'ai manqué à la parole que je lui avais donnée, à son lit de mort, de vous épouser. Je ne méritais pas de vous posséder plus long-temps. Joignez-vous à votre fils pour prier le ciel de me pardonner. — Oui, dit Bathilde, ma dernière parole sur la terre sera une prière pour vous; et si le Dieu de miséricorde m'admet devant son trône

de gloire, ma première prière sera pour vous. » En disant ces mots, elle me serra la main, jeta sur moi le plus tendre des regards et ferma les yeux pour jamais.

Il fallut m'arracher de dessus ce corps inanimé que je baignais de mes larmes. Ma mère voulut me suivre pour me donner quelques consolations; elle tomba elle-même suffoquée par la douleur, dans un long évanouissement. Notre état eût attendri les cœurs les plus insensibles.

Aux douleurs convulsives qui durèrent pour moi plusieurs jours, succéda la plus noire et la plus profonde tristesse. La terre me paraissait un désert. Je semblais même oublier ma tendresse pour ma mère. Je ne lui demandais pas de consolations, je ne faisais rien pour la soutenir; accablée de ma douleur et de la sienne, elle tomba malade. La crainte de la perdre me tira de ma tristesse léthargique. Je lui donnai tous les soins que peut suggérer la piété filiale. Elle m'en témoigna la plus tendre reconnaissance. Mais le poison de la douleur lui avait causé une plaie mortelle. « Mon fils, me dit-elle prête à expirer, je meurs de chagrin de n'avoir pu soulager votre tristesse. Que le ciel accorde aux dernières larmes d'une mère ce qu'il a refusé jusqu'ici à mes prières, ce qu'il ne m'a pas permis de voir! — O ma mère! lui dis-je, le ciel me prive successivement de tout ce que j'ai de plus cher au monde; pour me punir de n'avoir pas écouté vos conseils, d'avoir résisté à la volonté de mon père. Je crains que ces grands sacrifices ne satisfassent pas encore sa justice et qu'il ne me laisse vivre. »

La mort de ma mère augmenta l'horreur de ma solitude. Ma sœur, retenue chez elle par de pénibles soins, n'avait pu venir mêler ses larmes aux miennes. Poursuivi toujours par la pensée que j'étais l'auteur de tous les maux dont le ciel accablait ma famille, je résolus d'aller

pleurer ma faute sur le tombeau du Sauveur du monde, de combattre les ennemis de son nom, tant que j'en aurais la force; et, si je ne succombais pas, de me consacrer ensuite à la vie religieuse, en donnant une partie de mon bien à l'Eglise. Je pris le bourdon et l'escarcelle, et je voulus faire le saint voyage à pied; mais désirant servir la cause de Dieu selon toutes mes forces et ma fortune, j'armai et équipai trois pauvres hommes d'armes avec des archers et des varlets. Nous allâmes ainsi jusqu'à Venise, moi seul à pied et les autres à cheval. Mon écuyer menait en main un destrier avec lequel je comptais combattre outre mer. A Venise, nous nous embarquâmes, et nous arrivâmes heureusement à Jaffa. Ma petite troupe servit honorablement la cause des chrétiens. Pendant un repos des armées, je me rendis à Jérusalem et j'allai arroser le Saint-Sépulcre de mes larmes. Neuf jours de suite, je portai ma douleur dans le saint caveau, et le dernier j'y déposai une offrande; puis je retournai reprendre le harnais. Après plusieurs combats avantageux aux chrétiens, ils eurent un échec; mon cheval fut tué sous moi et je restai prisonnier des Sarrasins. Je fus traité avec une grande cruauté par eux; et ils me firent bien connaître que le seul désir d'avoir une rançon de moi, les engageait à me laisser vivre. Enfin, par l'entremise des hospitaliers, je négociai ma liberté. Je me rappelle qu'ayant été les voir pour les remercier, ils me parlèrent d'un homme extraordinaire par sa force et par son courage qui, après avoir combattu comme soldat, quand la guerre avait lieu, travaillait, pendant les trêves, à leur jardin. Je témoignai le désir de le voir; mais comme on me dit que toute curiosité paraissait le chagriner, je laissai au hasard le soin de me le faire rencontrer. Les mouvemens des armées me séparèrent des hospitaliers; et je ne revis plus cet homme.

Aujourd'hui je ne doute pas que ce ne fût mon ami Gérald. — « Le ciel m'épargna cette rencontre, dit alors l'ermite en interrompant le père Ambroise, votre vue m'aurait fait mourir de honte et de désespoir. » Le prieur poursuivit son récit. « Je demeurai encore trois ans dans la Terre-Sainte. Mais ayant reçu de fortes blessures qui me rendaient inhabile aux fatigues de la guerre, je revins en Europe avec un de mes compagnons de croisade, à peu près aussi maltraité que moi. Des deux autres, l'un était mort, et l'autre, ayant fait plusieurs prisonniers sur les Sarrasins, s'était enrichi par leur rançon et se trouvait en état de se soutenir à ses propres frais. Le vaisseau sur lequel nous nous embarquâmes était Sicilien, et nous débarqua à Otrante. Quoique assez faibles, mon compagnon et moi, nous nous mîmes en route à pied avec l'habit et le bourdon de pèlerin, portant en nos mains les palmes qui annonçaient notre retour du saint voyage. Nous allâmes ainsi prier sur le tombeau des saints Apôtres à Rome. Nous visitâmes plusieurs pèlerinages célèbres de l'Italie et de la France, et enfin nous arrivâmes dans les Ardennes. La vue de ma terre natale et de mon château, loin de me faire éprouver ces impressions douces qu'elles produisent ordinairement sur tous les hommes, après une longue absence, ne me rappela que mes pertes et mes douleurs. Je me hâtai de faire toutes mes dispositions pour m'en éloigner ; je donnai la moitié de mon bien à ma sœur, et ayant vendu le reste, j'en portai le prix au chef de l'ordre religieux dans lequel je me suis engagé, me réservant toutefois de le consacrer à tel établissement qui me conviendrait, avec l'approbation des supérieurs. Après avoir pris l'habit, je parcourus successivement plusieurs couvens de l'ordre, sans trouver lieu d'exécuter

mon dessein ; les uns étaient si bien pourvus, qu'ils n'avaient pas besoin de mon secours, les autres ne me paraissaient pas assez bien placés pour mériter de l'augmentation. Enfin, je vins à Saint-Savinien ; la beauté du site, la douceur du climat que je trouvai favorable à ma santé, la facilité de m'y procurer de bons matériaux, me déterminèrent à m'y fixer. La communauté était pauvre, l'église petite et en mauvais état ; je résolus de la rebâtir et d'augmenter les biens du couvent. J'en écrivis au chef de l'ordre qui approuva mon dessein et mit à ma disposition les fonds que je lui avais confiés. Afin même que je fusse plus maître d'agir sans contradiction, il fit passer l'ancien prieur à une plus forte communauté, et me nomma à sa place. Les soins que je me donnai pour l'exécution de mon entreprise, parvinrent à me distraire un peu de mes douloureux souvenirs, ou du moins à en émousser la pointe. Le bon accueil des habitans du pays, le bonheur que j'ai eu d'y trouver frère Maheu, ont achevé de me rendre cette retraite précieuse, et je ne songe qu'à y terminer les jours que le ciel voudra m'ordonner de passer sur la terre. Votre rencontre, cher Gérald, est la seule émotion vive que j'aie éprouvée depuis vingt ans environ que je suis dans ce pays ; elle se changera toute en douceur, si vous voulez accepter l'amitié que je vous offre et demeurer assez de temps avec nous, pour vous assurer qu'elle est sincère. »

Ici, frère Maheu prit la parole, et dit : « Père Ambroise, votre ami Antoine est depuis long-temps sous la dépendance des Hospitaliers ; j'ai donc quelque autorité sur lui ; il ne s'éloignera pas sans mon consentement. Nous traiterons de cette affaire un peu plus tard. Dans ce moment, permettez-moi de vous faire apporter une

petite collation, car voici l'heure où l'ermite Antoine a coutume de prendre un peu de nourriture; et si, après cela, il vous est loisible, mon cher prieur, de nous accorder encore quelques momens, je puis vous raconter des choses qui ajouteront, je crois, à ce que la rencontre que vous venez de faire a déjà d'extraordinaire. »

Cette proposition piqua la curiosité du prieur et de l'ermite, ainsi que la mienne. Frère Maheu de Moron nous fit faire une petite promenade dans le jardin, pendant qu'on servait le goûter. Nous rentrâmes, et, après ce léger repas, le digne commandeur commença son récit de la manière suivante.

Messeigneurs, la passion qui vous a égarés tous les deux a été sans doute bien déplorable, puisqu'elle a porté l'un de vous à manquer à la parole donnée à un père mourant qu'il chérissait, et qu'elle a poussé l'autre à précipiter son meilleur ami dans un abîme; mais du moins cette passion n'avait rien d'extravagant selon le monde; la femme que vous avez aimée était de l'ordre de la société où vous deviez naturellement trouver les objets de vos affections. Aussi, les malheurs qui ont été le résultat de vos fautes, quoique bien cruels sans doute, se sont pourtant bornés à frapper un petit nombre d'individus. Mais vous voyez devant vous un homme qui, par suite de la plus folle passion, a compromis la vie de son roi, la gloire des armes de France, et peut-être la destinée de la Terre-Sainte! Si vous avez fait avec tant d'humilité, le récit de vos fautes, dans quel anéantissement ne doit pas être le coupable sur qui pèsent d'aussi cruels souvenirs!

Je suis Geoffroy de Rancon, seigneur de Taillebourg. A ce nom, le prieur et l'ermite levèrent les yeux d'étonnement. L'hospitalier baissa les siens, en poussant un profond soupir, puis il reprit : « Conduit de bonne heure à la

cour de Guillaume IX *, comte de Poitiers, duc d'Aquitaine, je fus accueilli par ce prince avec la bonté que sa famille avait coutume d'avoir pour la mienne. Il me prit au nombre de ses pages, et fit donner à mon éducation les soins qu'il voulait que reçussent tous les jeunes varlets qu'il admettait à l'honneur d'approcher de sa personne. On reconnut que j'avais quelque goût pour la poésie; cette qualité me valut un surcroît de bienveillance dans une cour où les talens étaient appelés et encouragés, où les princes eux-mêmes ne dédaignaient pas de les cultiver. Devenu bientôt courtisan, j'appris par cœur toutes les poésies de Guillaume VIII, et j'affectais de le prendre pour modèle, si ce n'est pour le choix des sujets, au moins pour la coupe et l'arrangement des vers. Par cet artifice et autres semblables, je gagnai la bienveillance du duc, au point qu'il m'admettait dans sa plus intime familiarité; il n'y avait point de parties de plaisir assez peu nombreuses, pour que j'en fusse exclu. On accueillait toujours avec indulgence les vers que je faisais pour ces circonstances. J'avais un peu de voix, on me faisait chanter mes couplets. J'étais admis dans toutes les danses des princes.

Cependant s'élevait, au milieu de la cour, la jeune Aliénor, fille unique ** du duc, et chaque jour voyait dé-

---

* Ce prince est appelé tantôt le neuvième, tantôt le dixième du nom par les historiens; cela vient de ce qu'ils ne sont pas d'accord sur l'admission d'un de ses prédécesseurs au titre de comte de Poitiers, duc d'Aquitaine. Il en est de même, dans l'histoire de Lorraine, sur le compte des Charles, souverains de ce duché.

** Le romancier se trompe. Le dernier duc d'Aquitaine de la maison de Poitiers laissa deux filles : la première, cette Aliénor ou Eléonor, ou même Aënor, qui porta toutes les provinces de l'Aquitaine, d'a-

velopper en elle cette beauté qui a fait l'admiration du monde. Son esprit égalait ses charmes. Héritière du goût de sa famille pour la poésie, elle voulut de bonne heure s'exercer à cette étude. Le duc m'ordonna de la guider dans ses premiers essais. Bientôt elle n'eut pas besoin de mes leçons, mais elle daignait encore me consulter. On devine que je me prêtais avec zèle à ses désirs. Cette douce familiarité avec la plus belle et la plus spirituelle des princesses, rendait mon existence délicieuse. La distance immense qui me séparait d'elle ne m'avait jamais permis de penser que je pusse l'aimer; et je m'abandonnais, sans aucune défiance, à l'attrait que je trouvais à passer mes journées entières auprès d'elle. Le duc également, me voyant en moi qu'un serviteur, n'avait garde de songer au péril auquel il m'exposait. Cependant j'approchais de vingt ans et la princesse en avait seize. Je ne fus averti du ravage que la beauté d'Aliénor avait fait dans mon âme, que le jour où l'on parla pour la première fois de son mariage avec le roi de France. Cette nouvelle, qui remplit toute la cour d'allégresse, me glaça le cœur. Je n'y voyais que l'éloignement de la fille de Guillaume. Je voulus en vain paraître prendre part à la joie commune, je ne me dissimulai pas que mes manières contraintes pouvaient faire connaître le trouble qui m'agitait; je me dérobai à la foule, et j'allai dans le parc, où, trouvant un réduit solitaire, je me laissai tomber sur l'herbe, et, sans proférer une seule parole, je versai un torrent de

---

bord au roi de France, et puis au roi d'Angleterre; la seconde, Alix, dite Péronelle, mariée à Raoul, dit le Grand et le Viel, comte de Vermandois : cette dernière eut sans doute sa dot en argent, ce qui fait qu'elle tient peu de place dans l'histoire.

larmes. Je passai plus d'une heure dans cette douloureuse occupation. A la fin, je songeai que mon service me rappelait au château. Je m'arrachai avec un effort extrême de cette retraite; j'essuyai mes larmes; je sentais de quelle importance surtout il était qu'on n'en pût pas soupçonner la cause. Ayant donc composé mon visage de mon mieux, je me rendis à mon poste et fis mon service; mais je résolus d'éviter les occasions de me trouver avec Aliénor, lorsque mon service ne m'en ferait pas un devoir. Cependant, la nouvelle de la demande de Louis-le-Jeune ayant été déclarée publiquement, tous les serviteurs de la maison du duc furent admis à lui présenter leurs hommages à cette occasion, ainsi qu'à la jeune princesse. Lorsque je passai devant Aliénor, elle me dit en souriant : « Je compte sur votre muse pour cette circonstance. « Je lui répondis : « Madame, c'est une grande tâche pour mes faibles talens. » Cependant je me crus obligé de faire mes efforts pour célébrer un événement qui occupait tous les esprits; mais il me fut impossible de rien produire de présentable aux yeux les plus indulgens. Je cherchais la solitude pour me livrer plus librement à ce travail; et pendant que je m'efforçais à peindre la joie publique, il ne me venait que des élégies qui exprimaient ma propre douleur.

Aliénor était fort étonnée de mon silence. Le duc lui-même me reprocha en riant ma paresse; mais il ajouta : « Sans doute que tu nous réserves cela pour le grand jour? »

L'approche de ce grand jour me tuait. Je ne pouvais plus maîtriser ma tristesse. Aliénor la remarqua enfin. Elle n'y comprenait rien, non plus qu'à mon silence. Pour moi, craignant des questions de sa part, j'évitais toujours de mon mieux de me trouver seul avec elle. Ce-

pendant un jour, toute ma prévoyance fut inutile. Aliénor m'ordonna de rester; puis elle me dit : « En vérité, Geoffroi, je ne vous conçois pas; vous ne m'avez point encore fait de complimens sur mon mariage. — Madame, lui dis-je, c'est au roi de France qu'il faudrait en faire; car il pouvait difficilement épouser, dans toute la chrétienté, une plus grande dame; et il lui était impossible de trouver dans le monde entier une plus belle princesse. — Voilà qui est fort galant, répondit Aliénor, mais cela vous vient un peu tard; et puis vous me le dites d'un ton bien sérieux. Je vous ai souvent vu m'adresser de fort jolis vers, pour des circonstances moins importantes; et aujourd'hui qu'il est question pour moi de m'asseoir sur le premier trône de l'Europe, j'ai de la peine à vous arracher un compliment de quatre paroles. Ma gloire vous serait-elle donc devenue indifférente? — Madame, lui répondis-je, il ne peut rien vous arriver d'heureux ou de glorieux que je n'y porte tout l'intérêt que me dictent mon devoir et la reconnaissance que je vous dois, ainsi qu'à mon redouté seigneur le duc d'Aquitaine. Mais excusez-moi si, malgré la part que je prends à l'événement qui comble les vœux de votre famille, comme ceux des vassaux et des sujets du prince, j'éprouve un sentiment particulier qui comprime tous les essors de ma joie. Vous m'avez toujours traité avec une extrême bonté, j'étais le plus heureux des hommes de vous servir; je vais être sans doute privé de ce bonheur. Voilà, madame, tout le secret de ma tristesse, et ce qui a fait taire ma muse, malgré les instances que je lui ai faites de vous célébrer, dans cette importante occasion. — N'est-ce que cela, Geoffroi? reprit Aliénor. Eh bien, je demanderai au duc, mon père, de vous attacher à mon service comme écuyer. Je pense que le roi de France ne refusera pas

ensuite de vous conserver auprès de moi en cette qualité. » Ces paroles d'Aliénor, dites avec une grâce qu'elle seule a jamais eue, me transportèrent de joie; je mis un genou en terre pour la remercier, et je baisai le bas de sa robe. La sérénité étant revenue dans mon âme, (comme si de suivre Aliénor suffisait à mon bonheur), je repris l'occupation commandée par elle au sujet de son alliance avec le roi de France. Il me vint facilement des vers, et, dès le lendemain, je lui portai mon travail qu'elle daigna approuver. » — Geoffroi, me dit-elle agréablement, je vois qu'il est de mon intérêt de vous contenter. « Elle alla de suite présenter mes vers au duc qui en fut satisfait, et l'aimable princesse, profitant de la bonne disposition où elle vit son père, lui dit qu'elle désirait avoir, à la cour de France, un troubadour de son pays, pour opposer aux trouvères normands et picards du Roi; qu'en conséquence elle le priait de permettre que je la suivisse. — « Eh bien, dit le duc, je consens à ce qu'il soit un de vos écuyers; mais à cette condition qu'aussitôt après les fêtes de votre mariage, il ira gagner des éperons dorés en Espagne aux dépens des Sarrasins, afin qu'à son retour je le fasse chevalier; car je veux que vous ayez auprès de vous des hommes qui se fassent connaître encore plus par l'épée, que par la plume et la guitare. » Lorsque la princesse me revit, elle me donna la réponse de son père. Je fus transporté de joie, et dès que je pus me présenter devant Guillaume, je me jetai à ses pieds pour le remercier.

Les noces se célébrèrent à Bordeaux avec la plus grande magnificence. Il y fut fait de beaux tournois où je fus assez heureux pour obtenir ma part dans les prix qui furent distribués, par Aliénor, aux poursuivans d'armes, la veille du grand jour. Aussitôt après les fêtes, où il me fal-

lut aussi payer mon tribut de troubadour, je partis pour l'Espagne, non sans une grande peine de m'éloigner de la belle reine; mais j'étais honteux de n'être encore connu à la cour que par des combats de poursuivans à armes courtoises, et par des couplets. Je revins au bout de deux ans, rapportant des témoignages qui parurent suffisans pour me valoir la chevalerie, que le duc daigna me conférer lui-même.

J'avais porté en tous lieux l'image d'Aliénor; je retrouvai cette princesse plus éclatante de beauté que jamais, et ayant ajouté de nouveaux ornemens à son esprit et de nouvelles grâces à ses manières. Elle m'accueillit avec sa bonté accoutumée; elle témoigna de la satisfaction de mon retour et daigna me parler avec obligeance de ma conduite au-delà des Monts. Je fus admis auprès de la reine dans toute la familiarité que pouvait permettre la dignité de son rang. Cette princesse spirituelle, vive, aimable, se dérobait autant qu'elle le pouvait aux embarras de la grandeur, pour se livrer à la société d'un petit nombre d'hommes et de femmes qui partageaient ses goûts pour la poésie et la musique. Certaine d'être défendue par sa propre fierté de toute faiblesse indigne de son rang, elle ne craignait pas de recevoir les hommages adressés à ses charmes et à son esprit. Ce culte même la flattait plus que les tributs de vénération payés à la femme du plus grand monarque de l'Europe.

De tous les hommes de sa cour, j'étais celui qu'elle connaissait depuis plus long-temps. Elle m'honorait d'une confiance particulière. Les plus grands princes ne sont pas, mieux que les autres hommes, à l'abri des peines, et ils éprouvent aussi le besoin de les épancher. Aliénor n'avait pas trouvé dans Louis le-Jeune un mari pourvu d'agrémens qui pussent répondre à toutes les grâ-

ces dont elle était si richement douée. Le prince était sombre, brusque, exigeant, peut-être un peu scrupuleux dans ses pratiques de dévotion, et voulant imposer les mêmes scrupules aux autres. La reine me laissa voir ses peines secrètes. Cette confidence, en créant un nouveau rapport entre nous, semblait me rapprocher davantage de cette princesse : c'était trop ajouter à un intérêt déjà si vivement excité par l'admiration.

L'état de mon âme était extraordinaire; ce que j'éprouvais n'était point une passion nourrie par des désirs et des projets; je vivais dans une espèce de contemplation de tout ce que la nature avait fait de plus aimable et de plus accompli. Toute mon occupation, dans mes loisirs, était de peindre ma tendre admiration sous toutes les formes. Je savais qu'il ne m'était permis de faire entendre mes sentimens que sous des allégories; mais, à l'abri de ce voile léger, j'exprimais toutes les agitations douces ou pénibles de mon âme. La princesse feignait de n'y voir jamais qu'un exercice de l'esprit, et daignait quelquefois me féliciter sur mon faible talent.

Je sais que depuis on a beaucoup calomnié cette belle princesse; mais, ce qui est certain, c'est que mes relations avec elle se bornèrent à des échanges de poésies, à quelque confidence de peines, et à des avis qu'elle me permettait de lui donner; et je ne crois pas que, de mon temps, aucun homme ait été plus, et je dirai même autant favorisé que moi ; ce qui n'empêcha pas, toutefois, que certaines gens ne se prévalussent de quelques paroles gracieuses qu'elle leur avait adressées, pour tâcher de se faire soupçonner bien plus coupables qu'il ne leur avait jamais été permis de l'être. La reine l'avait su, et ne les avait punis que du mépris.

Il est vrai que, plus tard, on n'a pas vu sans étonnement

l'accueil qu'elle fit à ce misérable Bernard de Ventadour (68), et le plaisir qu'elle paraissait prendre à écouter les vers assez étranges qu'il osait faire pour elle; jusque-là que lorsqu'il était absent, elle permettait que le jongleur Hugonet lui apportât et chantât devant elle les couplets passionnés que l'audacieux troubadour adressait à *la reine de Normandie* (69). Mais pour moi, tout ce que je puis croire, c'est que la bassesse même de l'origine de Bernard paraissait une raison suffisante à cette princesse, pour regarder comme sans conséquence tout ce qu'un amour risible ou le délire poétique pouvait inspirer au troubadour limousin (70).

Quoi qu'il en soit, ma passion romanesque aussi, et telle que je viens de vous la peindre, remplit long-temps seule toute mon âme, jusqu'à une circonstance qui la fit changer de nature et amena les plus affreux malheurs, ainsi que je vais me hâter de vous le raconter.

Le roi s'étant croisé, Aliénor voulut accompagner son mari. Toute la cour suivit la belle reine et notre marche à travers les états de l'empereur grec avait plutôt l'air d'une pompe triomphale, au retour d'une brillante conquête, que de la marche d'une armée qui cherche un ennemi. Partout la reine frappa d'admiration les yeux qui purent la contempler. Je jouissais de sa gloire et elle me permettait de le lui dire. Dès que nous fûmes en Asie, les combats commencèrent. Sous les yeux d'Aliénor, je ne pouvais manquer de chercher à me distinguer. Je me précipitais avec transport dans les plus grands dangers, pour obtenir au retour un regard et une parole d'elle. La fortune me ramena souvent victorieux.

Le roi, satisfait de mes efforts et de mes succès, me donna le commandement de son avant-garde.

Les Turcs nous attendaient avec une puissante armée,

sur les bords du Méandre. Il fallait passer ce fleuve sous leurs yeux. Les troupes que je conduisais combattirent avec tant de bravoure et de vigueur, que l'avant-garde suffit pour renverser l'ennemi, et le reste de l'armée franchit le fleuve sans aucun obstacle. Le roi me donna des éloges publics; Aliénor me fit les complimens les plus flatteurs. « Chevalier, me dit-elle, il faut que je fasse venir un poëte pour vous chanter : car cette belle journée doit être célébrée, et vous ne pouvez pas vous en charger vous-même. En attendant, nous allons à Laodicée; là mes coffres seront ouverts; venez me trouver, car je veux vous donner une livrée. »

L'armée en effet se rendit, en trois jours, dans cette ville. Je me hâtai d'aller ordonner les quartiers de l'avant-garde, et puis je volai vers le logement de la reine. Je la trouvai seule, assise sur de larges coussins, à la manière de l'Orient; des parfums délicieux embaumaient l'air autour d'elle. Dans sa main était une magnifique chaîne d'or enrichie de pierreries, avec un beau nœud de rubans. « Chevalier, me dit-elle, je veux que désormais vous portiez cette livrée dans les combats, comme un gage de mon estime pour vos beaux faits d'armes. » Je tombai à genoux devant la reine, et je lui dis : « Madame, ce cadeau est magnifique et au-dessus de ce que je mérite, mais pourtant ce n'est ni l'or ni les pierreries dont il est enrichi qui me flattent; c'est de le recevoir de la plus grande reine et de la plus belle princesse du monde. Permettrez-vous au plus humble et au plus dévoué de vos serviteurs de baiser la main qui lui fait un présent si précieux ? » Aliénor me tendit la main avec une grâce inexprimable. J'étais si ému que je la saisis avec avidité, quoiqu'en tremblant. Je la pressai sur mes lèvres frémissantes, et des larmes s'échappèrent de mes yeux. Puis

pour essuyer cette belle main que je venais de mouiller, je l'approchai de ma poitrine. La reine sourit de mon trouble. « Relevez-vous, chevalier, dit-elle, ce que je fais pour vous est bien peu de chose ; mais j'espère que le roi vous récompensera selon vos mérites, et je ne négligerai rien pour qu'il n'oublie pas ce que la France vous doit. — Madame, lui dis-je, quelque grand que soit le roi, et fût-il même déjà maître de tout l'Orient, il ne serait pas en son pouvoir de me faire un don qui me fût plus précieux que celui que j'ai reçu de votre main ; et il en serait de même quand ce que vous m'avez donné n'aurait ni or ni pierreries. — On voit que vous êtes toujours poëte, me dit Aliénor en souriant. Mais si mon intention peut ajouter à mon cadeau, il doit en effet avoir quelque prix à vos yeux. » La reine me dit ces paroles avec une telle expression de bienveillance, que j'éprouvai le besoin de me précipiter de nouveau à ses genoux pour la remercier. Elle vit mon mouvement et le prévint. « Sire Geoffroi, dit-elle, nous partirons d'ici après demain ; allez annoncer à vos braves troupes que, pour leur prouver la confiance que j'ai en elles et dans leur chef, je veux marcher avec l'avant-garde. » Je me retirai pour remplir les ordres de la reine, pouvant à peine supporter l'excès de mon bonheur. Les paroles, les regards, les manières d'Aliénor avaient tellement exalté ma passion, que j'osais croire que quelque chose du sentiment qui m'occupait avait pu passer dans son âme. Dans mon délire, je rêvais qu'un peu de gloire pouvait peut-être combler à ses yeux la distance qui nous séparait, ma téméraire imagination se rappelait les exemples de quelques sujets qui avaient été aimés par de grandes reines ; et quoique ces illustres faveurs eussent presque toujours été suivies chez eux par de terribles catastrophes, il n'y avait point de danger

qui ne disparût devant la ravissante perspective d'être le favori de la première et de la plus belle reine du monde. C'est avec ces extravagantes et coupables pensées que je quittai Aliénor.

Le lendemain, je vins la remercier au nom de tous les guerriers qui servaient sous mes ordres de l'honneur qu'elle leur faisait, en voulant marcher au milieu d'eux. « Madame, lui dis-je, il n'y a pas un chevalier ni un homme d'armes de l'avant-garde qui ne sente redoubler son courage en pensant qu'il va combattre sous les yeux d'une princesse objet de l'admiration de l'univers. Quant au chef, je puis vous assurer qu'il s'estimerait bien heureux de répandre son sang pour votre gloire. — Sire Geoffroi, dit Aliénor, sachez concilier votre courage avec la prudence ; car si je croyais augmenter vos périls, je me déporterais de mon dessein. » Je mis un genou en terre pour remercier la reine de ce qu'il y avait d'obligeant dans ses paroles; j'aurais bien voulu lui demander la même grâce que la veille ; mais elle n'était pas seule, et je craignais que mon émotion ne me trahît ; je pris donc congé d'Aliénor et j'allai chez le roi recevoir ses ordres pour le lendemain. « Vous partirez à la pointe du jour, me dit le prince ; après trois ou quatre heures de marche, vous trouverez une grande montagne au sommet de laquelle vous arriverez vers deux à trois heures après midi ; là vous vous arrêterez jusqu'à ce que je vous aie joint avec le reste de l'armée ; parce que je veux y camper la nuit prochaine, afin que toutes les troupes soient rassemblées et à même de se prêter secours, en descendant l'autre revers de ces montagnes où il y a des défilés dangereux.

Le lendemain, dès l'aube du jour, toutes les troupes de l'avant-garde étaient sous les armes, et en ordre de marche. Au moment où le soleil se montrait sur l'horizon,

la reine parut plus belle que l'astre qui l'éclairait. Une suite brillante de dames, d'écuyers et de pages l'accompagnait. Mille cris de joie s'élevèrent jusqu'aux nues à son arrivée. « Vous voyez, madame, lui dis-je, avec quelle reconnaissance on accueille l'honneur que vous daignez faire à l'avant-garde. Mais parmi tous ces guerriers qui sont heureux de votre présence, il en est un dont le bonheur surpasse celui de tous les autres.—Je suis sensible, dit la reine, aux démonstrations d'allégresse que laissent échapper à ma vue vos braves compagnons d'armes; j'ai moi-même un grand plaisir à les voir, et, en vous chargeant de leur transmettre cette assurance, je vous ordonne de réserver pour leur chef la part qu'il mérite dans mes sentimens de bienveillance. »

Ces paroles, prononcées par la reine, devant tant de témoins distingués, achevèrent de m'enivrer de joie et d'orgueil : car, messeigneurs, je dois vous faire ici un étonnant et humiliant aveu. Aliénor surpassait en beauté tout ce que mes yeux avaient jamais admiré. Si elle eût été la fille d'un simple gentilhomme, être aimé d'elle en secret m'eût paru le comble de la félicité. Eh bien! dans ce moment, tous les charmes de son incomparable beauté s'évanouissaient pour moi devant l'éclat du diadême qui ceignait son front; et, en dépit de ce que j'avais souvent répété dans mes vers, et que j'avais même cru, paraître le favori d'une si grande reine, me semblait mille fois préférable au bonheur réel d'être l'amant aimé de la plus belle femme du monde. Ma tête était perdue de vanité!

Cependant nous marchions dans la plaine, sans aucun obstacle et sans inquiétude. Lorsque nous fûmes au pied de la montagne, je formai l'escorte de la reine des guerriers les plus braves et les plus expérimentés. Pour moi,

je me portai un peu en avant d'elle, poussant encore plus loin, et sur les ailes des troupes légères, pour fouiller les bois et les enfoncemens de la montagne, où les ennemis auraient pu dresser des embûches; mais ils paraissaient tellement frappés de terreur, qu'ils fuyaient d'aussi loin qu'ils pouvaient nous voir. Ainsi nous avancions sans autres difficultés que celles du terrain. Dans la plaine et pendant une partie de la montée, nous eûmes un temps superbe; seulement, en nous élevant, nous éprouvions une fraîcheur délicieuse dans l'air. La reine et son aimable suite étaient d'une gaîté charmante. Mais en approchant du sommet de la montagne, la fraîcheur se changea en un froid très-vif: bientôt des brouillards épais et glacés nous dérobèrent la vue du soleil; enfin un vent des plus violens vint accroître ces incommodités. Les dames de la reine commencèrent à souffrir et à se plaindre: elle les exhortait au courage, leur disant que cela ne durerait pas. Cependant, arrivés au sommet, nous fûmes accueillis par une tempête si furieuse, que l'on pouvait à peine se défendre d'être renversé de cheval. Nous étions alors sur une espèce de plateau, sans l'abri d'aucun arbre. Ce fut pourtant dans ce triste poste que, conformément aux ordres du roi, je fis faire halte, et déclarai qu'il fallait camper, pour attendre le reste de l'armée. Aussitôt il s'éleva des plaintes et des murmures de toutes parts. Il paraissait impossible de dresser les tentes avec le vent effroyable qui régnait. Il fallait aller fort loin chercher le bois pour faire cuire les vivres et se défendre contre l'horrible froid dont on était tourmenté. Pendant ce temps-là, nos guides ne cessaient de nous dire que, dans moins de deux heures, nous serions dans une plaine encore plus belle que celle de Laodicée, et où nous trouverions de bons logemens et des vivres en

abondance. Ils nous assuraient que la tempête durerait vingt-quatre heures au moins dans la montagne, tandis que, dans la plaine, il régnait toujours la plus douce température. Ces discours augmentaient le mécontentement de la troupe, d'être forcée de s'arrêter dans un poste si rude. Cependant, à tous les murmures, j'opposais les ordres du roi, qu'il ne m'était pas permis de changer. La reine, qui souffrait beaucoup, ainsi que toutes les dames de sa suite, se prit à me dire : « Mais, sire Geoffroy, lorsque le roi vous a commandé de vous arrêter ici, il ne savait pas que son avant-garde y serait exposée à mourir de froid ; en outre, il croyait que vous arriveriez beaucoup plus tard que vous n'avez fait. Il n'est guère que midi, non-seulement vous avez le temps de descendre dans la plaine, mais toute l'armée même qui nous suit, avec le roi en personne, pourra facilement franchir les montagnes avant la nuit. — Madame, lui dis-je, si j'étais le maître de changer les ordres du roi, mon seigneur, ce serait certainement pour vous épargner de la souffrance que je le ferais ; je voudrais qu'il m'en coûtât beaucoup, et vous satisfaire, sans être coupable. — Mais vous le serez, sire Geoffroy, si vous faites misérablement mourir de froid, dans ces montagnes, la femme de votre roi, qui se croyait si sûre en se confiant à votre garde. »

En discourant ainsi, la reine, avec son aimable escadron, gagnait toujours du terrain, et je la suivais pour la déterminer à rester.

La tête de l'avant-garde était commandée par un vieux chevalier, nommé Gilbert, plein d'honneur et de bravoure ; mais que le défaut de fortune et de faveur avait toujours retenu dans des emplois au-dessous de son mérite. En arrivant sur le sommet de la montagne, je

lui avais donné l'ordre de se porter à l'extrémité du plateau, d'occuper un ravin qui était le seul chemin de l'armée pour descendre dans la plaine, et de ne laisser passer qui que ce fût. Toutes les troupes de l'avant-garde étaient arrêtées; il n'y avait en mouvement que l'escadron de la reine avec l'escorte de chevaliers qui lui était particulièrement affectée; moi qui faisais mes efforts pour la retenir, les chefs de corps qui venaient attendre le résultat de notre débat, et enfin quelques seigneurs, tels que le comte de Morienne, Robert, comte de Dreux, Thierri, comte de Flandre, Guillaume, comte de Ponthieu, Alphonse, comte de Saint-Gilles, et autres qui ne recevaient d'ordre que du roi, mais qui s'étaient volontairement réunis à l'avant-garde, les uns pour être plus près de l'ennemi, les autres pour être moins loin de notre belle reine. Presque tous affirmaient que la position n'était pas tenable; que la vie de la reine était compromise, et qu'il n'y avait aucun inconvénient à descendre dans la plaine, pourvu qu'on en prévînt le roi, en lui rendant compte des motifs de notre mouvement.

« Madame, répétai-je à la princesse, je crois que je pâtis plus de vos souffrances que qui que ce soit au monde; mais, je vous en conjure, que les ordres du roi soient gardés! Si je n'y risquais que ma vie, pour vous épargner un instant de douleur, je vous la sacrifierais avec délices; mais il y va de mon honneur, et peut-être du salut de toute l'armée qui nous suit. — L'armée ne trouvera pas plus d'obstacles que nous, dit le comte de Morienne; les ennemis ont été trop maltraités au passage du Méandre pour oser nous approcher. Quant aux ordres du roi, ce prince est trop juste pour ne pas vous approuver d'avoir songé à mettre les jours de la reine en sûreté. »

Pendant ces débats, nous arrivâmes au ravin où était sire Gilbert. « Madame, dis-je à la reine, les larmes aux yeux, n'exigez pas que ce brave chevalier vous laisse passer, car je ne lèverai pas sa consigne. » En disant cela, je m'arrêtai en arrière de la reine et la laissai s'avancer. Sire Gilbert était déjà instruit de ce qui se passait. Il fit prendre les armes à sa troupe, et déclara que personne ne passerait; que, s'il n'avait déjà l'ordre d'en empêcher, de lui-même il conjurerait la reine à genoux de rester sur la montagne, quelque désagréable qu'en fût le séjour, pour ne pas décourager la troupe; parce que l'abandon de ce poste pouvait amener la perte de l'armée et même du roi.

Cependant Aliénor avançait toujours; les gardes, par respect, s'ouvraient pour la laisser passer, mais ils arrêtaient tous les guerriers qui voulaient la suivre. Sire Gilbert craignant ce qui allait arriver si la reine continuait son chemin, lui dit : « Madame, le respect pour votre personne sacrée est plus fort que notre devoir; mais vous n'êtes point encore passée, et je jure que vous n'irez pas plus loin que vous ne me fouliez aux pieds de votre cheval. » En disant cela, il mit pied à terre, et alla se coucher en travers du chemin, de manière à le barrer entièrement, car il n'avait là que quelques pieds de largeur. La reine, étonnée de cette résolution, s'arrêta un instant; mais voyant sur l'escarpement qui bordait le chemin à droite un sentier où des hommes à pied auraient eu peine à gravir, elle y poussa son cheval avec autant d'adresse que de résolution, et, ayant dépassé la place qu'occupait sire Gilbert, elle revint sur le chemin; alors le chevalier se releva et lui dit : « Madame, j'ai fait mon devoir; je désire que tout le monde ici fasse le sien, en ne vous suivant pas. » J'entendis ces généreuses paroles; je les ap-

prouvai; mais, hélas! je n'eus pas long-temps la force de les prendre pour règle de ma conduite.

Aliénor était donc seule hors des lignes de l'avant-garde, qui, toute voulait la suivre, et n'était retenue que par moi et par sire Gilbert.

Le temps continuait à être épouvantable. Toutes les dames de la reine criaient miséricorde et faisaient pitié à voir. Aliénor seule, conservant ses grâces et son esprit au milieu de ce désordre et de cette souffrance, me dit: « Sire Geoffroy, puisque vous ne voulez pas me suivre plus loin, sur le chemin de la Palestine, laissez-moi l'escorte que vous m'aviez donnée; elle me suffira pour braver les infidèles. Au surplus, il vaut mieux mourir du fer des ennemis, que de périr ici du froid. Mais je ne vous demande pas même cette escorte, je ne veux pas que personne soit forcé de s'exposer pour moi. Que chacun reste libre. Je ne veux que prêcher une croisade. Chevaliers! dit-elle à haute voix, je pars pour la Palestine; Dieu le veult *, qui m'aime me suive. » En disant ces derniers mots, Aliénor jeta sur moi un regard où ma passion et ma vanité lurent les plus enivrantes espérances. « Madame, lui criai-je hors de moi, tout le monde vous suivra. » En disant ces mots, je donnai le fatal signal que tout ce qui m'entourait attendait avec une grande impatience et accueillit avec acclamation. Le seul Gilbert eut le courage de me dire: « Sire Geoffroi! vous faussez votre devoir; puissiez-vous ne pas vous en repentir! »

La seule précaution que je prisse, fut d'établir deux postes assez forts, l'un à l'entrée et l'autre à l'issue du plateau, et d'envoyer des messagers au roi, lui don-

* Cri des croisés.

ner avis de la résolution que la tempête m'avait forcé de prendre.

La troupe partit, en portant jusqu'aux nues le nom de la reine. Nous ne tardâmes pas à atteindre une région plus douce. Tout le monde était dans la joie, excepté moi qui emportais la pensée de ma faute, et sire Gilbert, qui, en voyant les défilés affreux que nous traversions, me faisait observer que bien peu d'hommes suffiraient pour y arrêter une armée. « Heureusement, lui dis-je, que les ennemis ne sont pas encore revenus de leur effroi, et qu'ils se contenteront de suivre l'armée, sans oser lui barrer le chemin. — Je le souhaite, reprit-il. »

Nous arrivâmes dans la plaine deux heures avant la chute du jour. La reine fut logée dans une très-belle maison, où elle put enfin se reposer des fatigues d'une très-rude journée. Toute la troupe eut en abondance les rafraîchissemens qu'elle pouvait désirer.

Cependant une cruelle inquiétude m'empêchait de jouir du repos auquel je voyais les autres se livrer. Mes yeux se tournaient sans cesse vers cette montagne que le roi et l'armée devaient traverser pour venir nous joindre. La reine me fit l'honneur de m'inviter à souper avec le comte de Morienne, le comte de Dreux, et trois de ses premières dames. Mais loin d'avoir l'esprit assez libre pour goûter les charmes d'une société aussi glorieuse pour moi et aussi agréable, je ne pus dissimuler ma pénible agitation. J'avais envoyé en arrière plusieurs Grecs du pays dont je croyais m'assurer à force d'argent, pour qu'ils m'informassent de la marche du roi; quelques-uns revinrent me donner de faux avis, et disparurent. Je quittai la reine de bonne heure, non pour me reposer, mais pour veiller à ce que tout mon monde fût rassemblé et se tînt en garde contre toute surprise. Je visitai les

postes que j'avais placés autour du quartier de la reine, qui était le lieu de ralliement. Enfin j'essayai de prendre du repos, mais je ne pus fermer l'œil. Ce n'étaient plus les ravissantes illusions des jours précédens qui tenaient mon esprit éveillé; mais les images de l'armée chrétienne surprise, du roi captif, ou peut-être succombant sous le fer de l'ennemi. C'est ainsi que se passa cette cruelle nuit qui devait précéder le plus funeste des jours.

Dès l'aube, je montai sur tous les lieux élevés, pour distinguer si je verrais quelque mouvement dans la montagne; j'envoyai de nouveaux Grecs avec des soldats français sur la route que devait tenir le roi. Mon impatience m'aurait fait aller moi-même, avec une partie de mes troupes, au-devant de ce prince, si le reste eût été assez nombreux pour mettre la reine en sûreté; car je savais combien il fallait se défier des habitans. Je passai plusieurs heures dans cette affreuse perplexité, lorsqu'un de mes détachemens, plus fort que les autres, revint avec quelques soldats échappés de la montagne qu'il avait recueillis. Ces hommes apportaient les plus terribles nouvelles : selon eux toute l'armée était détruite, et le roi mort ou prisonnier; eux-mêmes s'étaient sauvés à grand' peine et comme par miracle. Je fis aussitôt mettre toute ma troupe sous les armes, et je courus chez la reine, à qui, sans lui faire connaître quels bruits se répandaient, j'avouai que je n'étais pas sans des inquiétudes très-graves, et je la priai de se tenir prête à monter à cheval. J'ajoutai que n'ayant point assez de troupes pour lui donner une garde imposante, je pensais qu'elle serait plus en sûreté au milieu des escadrons que je commandais que dans une ville habitée par de perfides Grecs. Je trouvai Aliénor beaucoup plus ferme contre le danger que je lui annonçais, qu'elle ne se l'était montrée la veille contre les

incommodités de la tempête. « Chevalier, dit-elle, je serai prête en peu de momens, et quels que soient les périls qui nous menacent, je les partagerai avec les Français qui m'entourent, et j'espère me montrer digne d'être la femme de leur roi. Je quittai Aliénor pour hâter le mouvement des troupes vers le lieu de rassemblement que j'avais indiqué. Elles n'y étaient pas encore toutes réunies, lorsque la reine s'y rendit avec sa suite et l'escorte qui ne devait jamais la quitter. Elle avait une contenance calme et noble. « Madame, lui dis-je, vous êtes faites pour créer des héros. Quant à moi, je voudrais mourir aujourd'hui, avec l'espoir que mon sang pût laver ma faute aux yeux de la France et de mon roi. Pour vous, madame, conservez-moi quelque pitié dans votre souvenir ! En prononçant ces paroles, des larmes s'échappèrent de mes yeux. Mais, sans attendre de réponse de la reine, voyant les dernières troupes arrivées, je fis sonner le départ, et je m'avançai, avec de grandes précautions, vers la funeste montagne. A chaque pas, nous recueillions quelques fugitifs de la bataille. Presque tous confirmaient les épouvantables rapports des premiers.

Déjà nous étions arrivés à peu de distance du pied de la montagne, lorsque nous aperçûmes un groupe plus considérable que les autres, au milieu duquel était une bannière. Bientôt des coureurs qui la précédaient nous dirent que le roi était là. J'envoyai quelques escadrons des plus lestes à sa rencontre, et je me disposai à les suivre avec le reste de mes troupes dans le meilleur ordre possible. Lorsque nous ne fûmes plus qu'à quelques pas du roi, j'arrêtai ma troupe ; je m'avançai seul vers lui, et, descendant de cheval, je mis un genou en terre ; mais ce prince me lançant un regard terrible, me dit d'une voix foudroyante : « Sire chevalier, ce n'était pas ici que je

vous avais ordonné de m'attendre; c'était au sommet de la montagne. Mon armée est perdue; votre roi a failli être pris par les infidèles. Retirez-vous. »

Accablé, anéanti par ces reproches que je méritais, je restai immobile, jusqu'à ce que le roi fût passé. Sans me dire d'autres paroles, il prit lui-même le commandement de l'avant-garde, qui faisait alors presque toutes ses forces, et la ramena à la ville qu'elle venait de quitter. Je suivis les derniers rangs, plongé dans le plus sombre désespoir. Au milieu de ma tristesse, les rêves éblouissans de la veille me revenaient à l'esprit, et me rendaient mon malheur plus poignant. « De quelle hauteur, me disai-je, me voilà-t-il précipité! Hier, honoré de la confiance d'un roi, comblé des grâces et des marques de distinction de la reine; aujourd'hui justement accablé de l'indignation du prince, et n'osant plus me montrer aux yeux d'Aliénor. »

C'est abîmé dans ces affreuses réflexions que j'arrivai au quartier de l'armée. Comme j'entrais dans la ville, je fus arrêté et conduit dans une vieille tour que l'on constitua prison pour moi. J'y passai la plus horrible des journées, et le lendemain je fus traduit devant un conseil de guerre que le roi voulut présider.

Tous les guerriers échappés avec le prince demandaient ma mort; tous ceux de l'avant-garde se taisaient; moi-même je refusais de rien dire pour ma défense. Je voyais, dans ma condamnation, le châtiment mérité de l'oubli de mes devoirs comme capitaine, et des coupables espérances dont, sujet infidèle, j'avais osé nourrir mon cœur. Mon arrêt allait donc être prononcé, sans opposition, lorsque Gilbert, ce vieux guerrier dont je vous ai raconté la noble conduite sur la montagne, prit a parole, et s'adressant au roi : « Sire, dit-il, puisque les

guerriers témoins de la journée d'avant-hier, auxquels leur naissance et le rang qu'ils tiennent dans l'armée donnaient le droit de parler avant moi, s'obstinent à garder le silence, permettez à un vieux soldat qui porte le harnais depuis quarante ans, qui est couvert de blessures reçues sous la bannière royale; qui, hier, s'est exposé à être foulé aux pieds des chevaux, pour faireres pecter vos ordres; permettez-lui de vous parler avec la franchise que lui inspirent son zèle pour votre gloire et son véritable dévouement à votre personne. Sans doute, ô mon roi! sire Geoffroi est coupable; il a enfreint vos ordres, et si l'on isole sa conduite des circonstances où il s'est trouvé, il mérite la mort; mais lorsque vous donnez, sire, à un de vos capitaines, une commission dont il doit répondre sur sa tête, il faudrait qu'il pût commander à tout ce qu'il conduit. Sire, cela peut-il arriver, lorsqu'il se trouve auprès de lui de ces personnes dont les prières sont toujours des ordres? Je ne prétends point, ô mon redouté seigneur! accuser la reine; elle a supporté des souffrances qui faisaient murmurer bien des vieux guerriers; et parmi ceux qui laissent condamner sire Geoffroi, sans lui prêter un mot de justification ou d'excuse, il en est de plus coupables que lui et qui savent combien de temps il a résisté aux instances qu'ils suggéraient, aux murmures qu'ils favorisaient. Cependant, sire, je ne les traduis point devant le tribunal que vous présidez dans ce moment; je prie mon roi de juger lui-même jusqu'où remonte la faute qui a causé l'épouvantable catastrophe que pourtant la providence et votre courage ont rendue moins affreuse qu'elle pouvait l'être. »

Tout le monde frémit de la hardiesse de ce discours. Ceux même que rien n'empêchait d'apprécier la vérité des paroles de Gilbert, ne pouvaient concevoir qu'un

guerrier étranger à la faveur, pût s'exposer, sans y être obligé, au ressentiment d'Aliénor, à la fierté offensée de Louis et aux vengeances des courtisans. Mais le roi, après un instant d'un combat intérieur que l'on put apercevoir : « Sire Gilbert, dit-il, d'une voix haute et ferme, j'ai su quelle a été votre conduite sur la montagne ; ce que vous venez de dire aujourd'hui est digne de ce que vous avez fait avant-hier. Vous seul avez compris les devoirs d'un capitaine, comme vous montrez en ce moment la générosité d'un compagnon d'armes. Désormais, vous seul partagerez avec moi le commandement des troupes qui nous restent. Je vous accorde la vie de sire Geoffroi ; mais qu'il ne paraisse plus à la cour. » J'avais vu approcher ma condamnation avec calme; je reçus ma grâce presqu'avec indifférence; mais je fus sensible au procédé de Gilbert. Dès que je pus l'en remercier je le fis. « Ce n'est point de la reconnaissance, lui dis-je, que je vous porte; mon malheur est si grand que je sens peu le prix de la vie; mais c'est de l'admiration, et je vous la paierais, avec le même empressement, quand ce serait tout autre coupable que vous auriez défendu. Je servirai sous vos ordres avec autant de zèle que je me trouvais honoré, il y a deux jours, de vous avoir sous mon commandement. »

Sire Gilbert justifia pleinement le choix du roi. Il mit un si bel ordre dans l'armée, força tout le monde à une telle vigilance que, malgré le petit nombre auquel nous étions réduits, jamais les ennemis ne purent nous entamer. Il avait eu la délicatesse de demander au roi de me rendre ma bannière particulière, disant que les ennemis, qui l'avaient vue au Méandre, en conserveraient un souvenir d'effroi. Je la refusai, et ne gardai que mon simple pennon. Ne voulant avoir à ma suite que mon écuyer et quelques varlets, je priai tous les gentilshommes qui formaient ma

bannière de passer sous celle de Gilbert; je leur distribuai même de quoi se soutenir plusieurs mois, sans lui être à charge ; car il était pauvre et le roi avait perdu la plus grande partie de son trésor.

Nous nous dirigeâmes vers Satalie, tous les jours attaqués, et repoussant tous les jours les Turcs. Avant mon affreux malheur, je combattais pour attirer sur moi les regards de mon roi, et surtout ceux de la plus belle des reines; depuis ma catastrophe, le devoir seul me conduisait à l'ennemi, et si je m'enfonçais dans ses rangs, c'était le mépris de la vie et non l'amour de la gloire qui m'y jetait. Une montagne inaccessible s'était élevée entre moi et l'objet qui avait jadis tant embelli mon existence. Il ne m'était plus permis de me présenter devant la reine et je n'osais pas même demander à la fortune de me rapprocher d'elle. Parfois je l'apercevais de loin dans les marches; mes regards la suivaient quelque temps; mais bientôt le souvenir de mes folles et coupables illusions m'accablait; mes yeux retombaient vers la terre, et cependant des larmes de regrets se mêlaient malgré moi aux larmes du repentir et de la confusion. J'aurais au moins désiré savoir si Aliénor accordait quelque pitié à mon infortune. Je ne l'ai jamais su. J'appris que, sans doute pour entrer dans les vues de Louis qui m'avait interdit sa cour, la reine évitait de prononcer mon nom, même devant ceux de ses serviteurs qui partageaient jadis avec moi son intimité (71).

Lorsque nous arrivâmes à Satalie, quoique l'armée ne fût qu'à peine au tiers de ce qu'elle aurait dû être, il ne s'y trouva qu'un nombre fort insuffisant de vaisseaux pour transporter les Français en Syrie, ainsi qu'on en était convenu avec les Grecs. Le roi ne put faire embarquer avec lui que les chevaliers et les hommes d'armes

qui avaient conservé leurs chevaux. Tous les malades furent laissés dans la ville, et l'infanterie fut dirigée par terre, sous les ordres d'Archambaud de Bourbon. Quoique j'eusse encore des chevaux, voulant éviter la vue d'un roi que j'avais offensé et d'une reine que j'osais appeler ingrate, je me joignis à l'infanterie. Nous souffrîmes, dans notre marche, des maux effroyables. La faim, la fatigue, les combats, des misères de toute espèce, détruisirent les trois quarts de notre faible troupe, avant que nous ne pussions atteindre les terres de Raymond, prince d'Antioche, oncle d'Aliénor. Ayant appris que le roi était dans la capitale des états de ce prince, je ne voulus pas y entrer. Je me dirigeai de suite sur Jérusalem.

J'avais jusque-là gardé sur ma poitrine la chaîne d'or que m'avait donnée la reine, et souvent, dans mes plus grandes souffrances, je l'avais arrosée de mes larmes; mais, rendu dans la cité sainte, je me reprochai mon attachement pour un objet qui me rappelait un temps de coupables espérances, et je résolus d'en faire le sacrifice; toutefois ne voulant pas l'offrir sous la même forme que je l'avais reçue, parce que la reine et plusieurs chevaliers de l'armée pouvaient la reconnaître, je la convertis en une grande lampe d'argent, que je suspendis dans le saint sépulcre, pour brûler toujours, en expiation des vœux criminels auxquels j'avais laissé entrée dans mon cœur. Cette offrande fut précédée des pieuses préparations dont j'avais tant de besoin, pour être digne d'entrer dans le caveau sacré. Je fis le tour de la ville et parcourus les stations en habit de pèlerin, la tête et les pieds nus et le bourdon à la main.

Le roi ne fit pas un long séjour à Antioche; il se rendit à Jérusalem avec la reine et toutes ses troupes. Alors je m'éloignai de la ville, mais je m'en tins à peu

de distance, parce que je savais que le roi Baudouin désirait que les croisés l'aidassent à faire le siége de Damas.

Cependant la perte des illusions qui avaient si longtemps enchanté mon âme, me laissait un vide affreux, et je sentais que jamais il ne serait occupé par un objet mortel. Après avoir, pendant plus de dix ans, aimé Aliénor du culte le plus pur, après avoir cru pendant quelques jours que je pourrais être aimé d'elle, et avoir conçu de coupables, mais enivrantes espérances, mon cœur m'assurait que jamais aucune femme ne le rendrait sensible. Je pris donc la résolution de renoncer au monde; mais ne voulant point abandonner le métier des armes, je conçus le désir de me faire hospitalier. Toutefois, je connaissais la sévérité de cet ordre, et je ne me flattais pas qu'un homme qui venait d'occasioner un si grand malheur aux armes des chrétiens en Orient, fût reçu parmi ces fiers et preux guerriers. J'allai trouver le grand-maître en particulier, je lui racontai mes malheurs et mon dessein, sans toutefois lui parler de la place qu'occupait la reine dans l'histoire de ma catastrophe. Je le priai de ne pas s'en tenir à mon récit, mais de consulter sire Gilbert qui m'avait remplacé dans la confiance du Roi. Il me répondit qu'il le ferait avec plaisir. J'ajoutai que j'étais disposé à céder des biens assez considérables à l'ordre; que du reste j'étais sans ambition, et que je servirais comme simple aventurier dans les Turcopoliers, qui sont une cavalerie légère où les chefs seuls sont hospitaliers, et les cavaliers de toute condition et de tout pays. Je voulus même y être admis sous un nom nouveau, et je pris celui que je porte encore. Les choses s'arrangèrent facilement ainsi, et je ne tardai pas à partir pour le siége de Damas. Il fut long et eut une issue malheureuse, comme

vous le savez, par la mauvaise foi des chrétiens de Syrie. Je ne vous citerai qu'une circonstance qui me fut particulière, et qui n'est pas étrangère, ici, à tout le monde. L'escadron où je me trouvais était campé près d'un ruisseau, au-delà duquel des prairies et des jardins s'étendaient jusqu'aux murs de la ville. Les Turcs envoyaient chaque jour une nuée d'archers sur le bord de ce ruisseau insulter nos logemens. Le chef des Turcopoliers, fatigué de cette insolence, ordonna à son escadron de passer brusquement la rivière sur un pont de bois, le seul que l'ennemi n'eût pas eu le temps de détruire, et de tailler en pièces cette canaille. Nous exécutâmes assez heureusement cette commission; mais pendant que nous percions de nos lances ou que nous foulions aux pieds de nos chevaux ces misérables fantassins, nous vîmes paraître tout-à-coup un escadron plus fort que le nôtre, et tel que nous n'eussions pas supposé qu'il pût sortir d'un lieu si embarrassé de maisons, de haies et de fossés. Cependant nous fîmes bonne contenance, et nous soutînmes un combat vigoureux dans un pré un peu plus grand que les autres où nous étions venu charger l'infanterie. Mais un nouvel escadron turc étant venu au secours du premier, et les archers à pied de l'ennemi recommençant à nous tirer des flèches, en peu de momens nous fîmes de grandes pertes et nous fûmes obligés de regagner le pont : mais les premiers arrivés s'étant précipités dessus en trop grand nombre, il enfonça; de manière que vers le milieu il ne restait plus qu'une poutre entière. Plusieurs hommes et plusieurs chevaux furent noyés, d'autres estropiés. Cependant ceux qui n'étaient pas encore passés voyant cet accident, se trouvèrent dans une cruelle position. Déjà beaucoup plus faibles que leurs ennemis avant cet accident, que pouvaient-ils espérer? Néanmoins l'hos-

pitalier qui nous commandait, homme de tête et de cœur, rassemble sa petite troupe et lui fait faire volte-face, et déclare qu'il faut combattre jusqu'à la mort. Dociles à son ordre, nous retournons à la charge avec fureur, et chacun de nous fait tomber un ennemi sous ses coups; mais enfin nous sommes arrêtés par la masse et ramenés vers la rivière. Nous n'étions plus que six combattans à cheval; nos chevaux blessés et harrassés ne pouvaient plus fournir de charge. Dans cette extrémité, nous nous étions jetés dans un petit bouquet d'arbres, qui était près du pont, mais sans autre espoir que de différer d'un instant notre perte, lorsque de l'armée chrétienne arrive un soldat couvert de fer, tenant d'une main une masse d'armes énorme, et de l'autre un large bouclier; il franchit le pont, et vient se mettre au-devant de nous. Les Turcs veulent se jeter sur lui, mais de chaque coup de masse il abat un homme ou un cheval; il détourne avec son bouclier tous les coups de lance qu'on veut lui porter. Souvent il se rapproche des arbres pour éviter le choc des ennemis réunis; puis, dès qu'ils sont forcés de s'arrêter, il s'élance lui-même de sa retraite, aussi prompt que la foudre, et son bras terrible renverse tout ce qu'il atteint. Les Turcs étonnés étaient devenus moins ardens. Alors le soldat chrétien qui faisait de si grandes prouesses, nous dit de nous précipiter vers le pont, et qu'il y serait aussitôt que nous. Pour suivre son conseil avec plus de succès, nous feignons de faire une charge sur les Turcs, qui ne manquent pas de céder du terrain pour nous envelopper; mais nous tournons bride tout de suite vers le pont. Le terrible sergent y était déjà. Nous mettons pied à terre; nous forçons nos chevaux à se précipiter dans la rivière, et nous présentons nos lances aux Turcs qui veulent encore nous poursuivre. Les plus téméraires d'entr'eux qui

osent s'engager sur le pont sont percés de nos lances, ou sont renversés dans l'eau avec leurs chevaux par le chrétien à pied. Les ennemis voyant qu'ils ne pouvaient nous accabler, quittent la lance et le cimeterre pour l'arc, et ils nous décochent une grêle de traits, pendant que nous continuons notre retraite sur le pont. Déjà nous avions gagné la poutre qui nous mettait à l'abri de la poursuite de la cavalerie, lorsque je reçois une flèche qui me traverse la jambe et me fait presque tomber dans la rivière. Le soldat en question me retient, et voyant qu'il m'était impossible de marcher, il me charge sur son épaule, avec la même facilité que je pourrais enlever un enfant de six ans, et franchit ainsi la poutre qui assurait notre retraite. Mais pendant qu'il me sauve la vie, il reçoit lui-même une flèche qui lui perce la main de part en part. Cette blessure douloureuse ne l'empêche pas d'accomplir sa glorieuse entreprise. Nous atteignons la rive occupée par les chrétiens. Nos amis nous entourent. On m'emporte dans une tente pour me faire soigner; mais je demande que mon libérateur soit pansé avant moi. Je le cherche en vain des yeux, il était disparu, et quelques efforts que je fisse pour le retrouver, mes recherches ont été inutiles jusqu'à ce jour, où je le retrouve dans ce brave pèlerin Antoine; car je ne doute point que ce soit lui que j'ai sous les yeux. Déjà j'ai cru apercevoir une cicatrice à sa main gauche, et sa modestie n'a d'autre expédient pour me désabuser de ma croyance que de nous montrer ses mains. « Il est vrai, seigneur, dit l'ermite, que j'ai une cicatrice à la main, et je ne puis pas nier que je l'aie reçue dans la circonstance que vous venez de raconter. — Hé bien, messeigneurs, reprit l'hospitalier en embrassant Antoine, convenez que mes aventures ajoutent encore à ce que cette rencontre avait déjà d'extraordinaire.

N'est-il pas bien remarquable qu'ayant été tous les trois en même temps à la Terre-Sainte, par des chemins différens, nous nous trouvions réunis, après tant d'années et de vicissitudes, sous ce toit?

Avant de vous raconter comment j'y ai été conduit, je vous prie, sire pèlerin, de remarquer que si j'ai rempli les devoirs de ma profession à votre égard, en vous donnant ici l'hospitalité, je suis bien loin d'avoir acquitté mes obligations pour la vie que vous m'avez sauvée. Mais nous reviendrons là-dessus. Je vais achever, en peu de mots, dans ce moment, le récit de mes aventures. Le combat dont je viens de vous parler, fit quelque bruit dans l'armée, et quoiqu'il s'en fallût bien que je fusse le héros de cette journée, l'hospitalier qui commandait les Turcopoles profita de cette circonstance pour parler avantageusement de moi. D'autres occasions se présentèrent, où je m'attirai l'attention des chefs. Alors le grand-maître, qui avait pris des renseignemens auprès de sire Gilbert et de quelques autres capitaines de l'armée du roi, convaincu qu'il n'y avait eu ni trahison, ni lâcheté de ma part, dans ma funeste aventure de la montagne de Laodicée, mais erreur et entraînement, réunit les principaux de l'ordre, me fit connaître à eux, et leur exposa mes désirs et mes offres. J'avais pris le nom d'un petit fief qui relevait de ma seigneurie de Taillebourg; je désirai le conserver en entrant dans l'ordre. Après d'assez longs débats, je fus agréé. Je donnai à l'ordre de Saint-Jean toutes les terres qui composent le domaine de cette commanderie. De plus, je fournis des sommes assez considérables, qui furent employées à fortifier des châteaux de la religion dans la Terre-Sainte. Je suivis les diverses fortunes des Hospitaliers, sans vouloir jamais d'élévation de grade, jusqu'à ce que, au bout de vingt ans, les fa-

tigues et les blessures ayant altéré ma santé, on me conseilla de revenir en France. Alors je demandai à être envoyé sur le bien même que j'avais donné à la religion, et dont un frère hospitalier avait pris possession, au nom de l'ordre. Quoique ce lieu soit près de Taillebourg, où j'avais pris naissance, je m'en étais éloigné si jeune, et j'en étais absent depuis si long-temps, que personne, dans le pays, ne pouvait me reconnaître sous un autre habit et un autre nom. Le parent même à qui j'ai cédé le château de Taillebourg m'a cru, jusqu'à ce moment, en Palestine. Je quittai donc la ville sacrée, vêtu en pèlerin, comme j'avais voulu l'aborder. Je répétai les mêmes cérémonies qu'à mon arrivée; je pleurai sur le saint sépulcre. Je me rendis à Jaffa, à pied, avec le bourdon et l'escarcelle. Je montai sur un navire génois qui débarqua plusieurs pèlerins à Civita-Vecchia. Nous nous rendîmes de là en procession à Rome. Ainsi que vous, messeigneurs, je priai sur le tombeau des saints apôtres, j'y déposai des palmes et je pris de là ma route vers la France, visitant les commanderies de l'ordre et les pèlerinages qui se trouvaient sur mon chemin. Ici, mes confrères en voyages et mes maîtres en repentir et en mortification, j'ai encore un aveu à vous faire, et je le dois; car il n'y a que les humiliations volontaires qui puissent dompter et expier l'orgueil, ce premier et principal ennemi de l'homme. En sortant de la ville de saint Pierre, nous nous trouvâmes joints par un assez grand nombre de pèlerins, pour qui le tombeau des saints apôtres avait été le but de leur voyage. Eh bien! nous qui venions de la Palestine, nous avions peine à nous défendre d'un certain sentiment de supériorité sur ces *romieux* (72). Oh! abîme de la vanité, que tu es profond!

Arrivé enfin dans cette province, depuis Saintes, je voulus suivre la rive gauche de la Charente, pour voir, au moins de loin, le château de Taillébourg. Quand je fus près d'un village qu'on appelle Saint-James, à l'extrémité de la chaussée qui traverse la prairie, et aboutit au pont de mon ancien château, je ne pus m'empêcher d'être pris d'un grand attendrissement, en pensant que je ne franchirais pas cette chaussée pour aller chez moi. Toute l'histoire de ma vie se présenta à mon souvenir. Ma jeunesse, si heureuse et si pleine d'espérances; ma fortune et mon ambition croissant toujours, jusqu'au coup de foudre qui avait effacé, pour moi, le passé, et fermé cet avenir qui paraissait si brillant. En gémissant sur les malheurs de mon roi et de ma patrie, auxquels j'avais si tristement contribué, je bénis la main de Dieu qui avait arrêté le cours de mon délire criminel. Après avoir passé près d'une heure dans cette méditation sur les vicissitudes de ma fortune, je m'arrachai de ce lieu et je me remis en route, non sans tourner souvent la tête à ma droite, vers le beau château où s'éleva mon enfance. Enfin j'arrivai dans cette maison-ci. Le frère qui en avait la garde avant moi, m'y tint compagnie pendant près d'un an; puis il fut appelé ailleurs. Ayant eu une vie très-active, j'avais besoin de beaucoup d'occupation, pour que la solitude ne me fût pas mortelle. J'en trouvai dans les travaux de la campagne, dans les soins des malades et l'éducation des jeunes frères quel'ordre m'a successivement confiés.

Frère Maheu de Moron termina ainsi son récit, puis il dit au prieur de Saint-Savinien : « Mon révérend père, nous avons tous les trois de bien grandes obligations à la providence de ce qu'elle nous a soutenus dans le désespoir

où nous méritions d'être abandonnés pour nos grandes fautes ; nous devons la remercier en commun. Je vous conjure de rester chez moi ce soir : demain, dès l'aurore, vous direz la messe dans notre chapelle ; le digne ermite et moi nous vous la servirons.... C'est dans ce lieu où des aventures si extraordinaires nous réunissent, où un pardon si nécessaire a été prononcé à quelqu'un qui le méritait tant par le plus religieux repentir, que vous devez remercier Dieu d'une si grande grâce ; comme moi je dois le bénir de m'avoir mis à même de donner des soins à un preux guerrier qui, jadis, me sauva la vie au péril de la sienne. »

Le prieur ayant cédé aux instances de frère Maheu de Moron auxquelles Antoine joignit les siennes, ils se confessèrent tous au chapelain de l'Hôpital, pour se disposer à la cérémonie du lendemain. Frère Maheu et l'ermite Antoine reçurent la communion de la main du prieur auquel ils servirent la messe. Ce fut un spectacle des plus touchans pour moi que de voir ces hommes, tous les trois pénétrés d'un si admirable repentir de leurs fautes, participer ensemble aux gages mystérieux de la réconciliation.

Avant de prendre congé de frère Maheu, le prieur, ainsi que l'hospitalier l'en avait prié secrètement, lui dit : « Sire chevalier, vous avez des droits sur l'ermite Antoine, achevez de lui rendre la santé ; mais dès que ses forces seront rétablies, ne souffrez pas qu'il les emploie de nouveau à des travaux manuels. Sans doute ils sont méritoires, puisqu'ils sont destinés à augmenter les secours que vous offrez si généreusement aux malheureux ; mais enfin, le digne ermite peut être remplacé par d'autres hommes, dans cette besogne. Je l'invite à venir édi-

fier mes religieux et à les aider dans des travaux moins rudes, mais non moins importans, et où il me serait plus difficile de trouver un homme de son mérite pour le remplacer. »

Antoine, après avoir long-temps protesté de son indignité, promit enfin au prieur de l'aller joindre dès que sa santé serait rétablie. Il remplit sa promesse, prit l'habit de religieux, et s'acquit la plus haute réputation de sainteté, par l'austérité de sa vie et la pratique de toutes les vertus.

Telle est, madame, l'histoire des *Trois Pèlerins*, qui a fait tant de bruit dans le pays, pendant long-temps, et qu'on a si souvent défigurée. Personne ne peut vous la dire plus exactement que moi, puisque je me suis trouvé le seul témoin de la rencontre extraordinaire et de la reconnaissance des trois héros de cette aventure; et quoique je n'eusse alors que dix-huit ans, et que j'en aie quatre-vingt-deux au moment où je vous la raconte, mon esprit en fut si frappé que jamais elle ne s'est effacée de mon souvenir; il me semble encore voir là ces trois vénérables pénitens, et entendre leurs paroles.

La dame de Tonnay remercia beaucoup frère Archambaud de son histoire, en lui assurant qu'elle avait eu infiniment de plaisir à l'entendre. Ermeline, le seigneur de Rochefort et le beau Raoul joignirent leurs courtois complimens à ceux d'Hélissente. Dans ce moment, le bon sire Landry se réveilla en disant: « Je savais bien que c'était Méluzine et non pas Hugues II, qui avait bâti le château de Lusignan, et cela pour y renfermer la belle Arsendis de Châtellerault dont elle était jalouse. » Frère Archambaud, il n'y a que vous pour raconter les histoires du Poitou et de la Saintonge. Tout le monde applaudit

en souriant à la justesse de la réflexion du vieux chevalier ; mais personne n'eut l'air de savoir qu'il venait de dormir et qu'il sortait d'un rêve. Le commandeur offrit de l'hypocras et des oublies à ses hôtes, puis il engagea les dames qui s'étaient levées de très-bonne heure à prendre un instant de repos, pendant que la chaleur du jour se calmerait un peu. Maîtresse Martine les conduisit à leur chambre.

FIN DU PREMIER VOLUME.

NOTES

NOTES

DU PREMIER VOLUME.

(1) Page 1. Au *château de Tonnay*. Il s'agit ici de Tonnay-sur-Charente. Ce château, et la petite ville qui en dépendait, furent long-temps possédés par une maison fort ancienne et fort puissante, dont le chef porta le plus souvent le nom de Geoffroy. Cette maison s'éteignit, au treizième siècle, dans la personne d'un Geoffroy dont il sera question dans ce roman. Sa fille Jeanne porta, vers 1250, la terre de Tonnay à un des ancêtres de la famille qui la possédait à l'époque de la révolution. Tonnay-Charente est placé à l'extrémité septentrionale de la Saintonge, dans une très-belle position sur la Charente, comme son nom l'indique. Dans les vieux titres, ce château n'est désigné que sous le nom de Tonnay ou Taunay ; mais quand on y veut parler de Tonnay-Boutonne, on met l'*autre* Tonnay, et quelquefois Tornay-Vacconne. Ces deux châteaux sont à peu de distance l'un de l'autre. J'ajouterai encore une petite remarque au sujet de la première de ces deux petites villes : c'est qu'elle s'appela d'abord Tonnay, puis Tonnay-Charente, et qu'aujourd'hui on ne l'appelle plus que Charente.

(2) Page 2. *Roussin*. Ce mot s'est aussi écrit *roncin*, *rouci*. Voici comme on distinguait les chevaux, d'après un ancien commentateur cité par Ducange. « Il y a des chevaux de plusieurs manières, à ce que li uns sont destriers grands pour le combat ; li autres palefroi, pour chevaucher à laise de son corps ; li autres sont roucis pour somme porter. » Au reste, le palefroi servait souvent aux combats et tournois, comme aussi les

chevaliers montaient parfois des roncins en voyage, afin que leurs destriers ou palefrois fussent plus frais pour le combat.

(3) Page 2. *Palefroi.* Ce mot revient assez souvent dans les romans de chevalerie, pour que quelques personnes désirent en savoir l'étymologie. Elle est d'origine latine. *Paraveredi* étaient des chevaux de relais destinés, chez les Romains, à l'usage des voies militaires, comme *veredi* étaient des espèces de chevaux de poste sur les voies publiques; *veredarii* les gens qui les entretenaient au service du public ou du prince. Cet usage s'était conservé sous Charlemagne. « Pervenit ad aures clementiæ nostræ, (dit ce prince dans une lettre) quod aliqui duces... mansionatica et paraveda accipiunt, non solum de liberis hominibus sed etiam de eclesiis Dei, etc... » *Mansionatica* signifie le logement et *paraveda* la fourniture des chevaux de relais.

La prononciation germanique fit changer le V en F. On dit et puis on écrivit parafredus, que l'on francisa ensuite en palefroi, comme de Godifredus on a fait Godefroi.

(4) Page 4. *Du sire de Parthenay.* Sous le règne de Louis-le-Jeune, un puîné de la maison de Parthenay, qui était archevêque de Bordeaux, ayant perdu son frère aîné, obtint du pape, à la sollicitation du roi de France, d'être rendu à l'état laïque. Il lui fut imposé la condition qu'il garderait le nom de l'Archevêque, et qu'après lui tous les aînés de cette famille prendraient le nom de l'Archevêque, et les puînés le nom de Parthenay; ce qui fut observé. Cette famille, très-illustre et très-puissante, que quelques-uns ont cru être sortie de celle de Lusignan, se divisa elle-même en deux branches, au commencement du quatorzième siècle. La branche aînée s'éteignit vers le milieu du siècle suivant; et la seconde qui posséda la seigneurie de Soubise, dont elle ajoutait le nom à celui de Parthenay-l'Archevêque, finit un siècle et demi plus tard. Les deux derniers mâles de ces deux branches s'appelaient Jean l'Archevêque. Catherine, héritière de la branche Parthenay-Soubise, fut une dame fort célèbre par son esprit, son courage, et par son procès avec son premier mari.

(5). Page 5. *Sire de Surgères.* La baronie de Surgères fut en effet long-temps possédée par une très-ancienne famille dont les chefs prirent presque tous le nom de Guillaume Maingot *. Celui dont il est ici question était Guillaume Maingot VI. La baronnie de Surgères passa de la famille Maingot à celle de Clermont, et de là à celle de Fonsèque, jusqu'à ce qu'une héritière de cette dernière maison la porta, au seizième siècle, à un seigneur de la famille qui la possédait au moment de la révolution.

(6) Page 5. *Fief du comte de Poitiers.* Il y a dans le texte original *jurable et rendable à grande et petite force.* Ces expressions m'ont paru trop rudes pour la bouche d'une femme; mais je les rapporte ici pour en donner l'explication. On appelait ainsi des fiefs que le vassal acceptait ou gardait sous la condition de les tenir toujours prêts à la disposition des seigneurs pour ses guerres. Il suivait de là que les châteaux du fief rendable étaient toujours prêts à recevoir garnison du seigneur suzerain, et à lui servir de retraite ou de forteresse contre ses ennemis; et, dans ce cas, le vassal devait vider lui-même le château, si le baron avait besoin de l'occuper tout entier. Cette condition était indépendante de l'hommage général du fief; mais elle l'accompagnait souvent. Le mot de jurable venait de ce que l'acte d'acceptation du fief, sous cette condition, se faisait avec serment sur les saints évangiles et les reliques des saints. Néanmoins tout fief jurable n'était pas rendable; il pouvait n'être que *recevable* (receptabile), c'est-à-dire que le vassal était bien obligé de recevoir le seigneur, mais n'était pas tenu à évacuer,

---

* Ce nom de Maingot venait certainement de l'exclamation mein-Gott! qui, en allemand, signifie mon Dieu! comme le mot de bigot, si commun en France et en Angleterre, vient de l'exclamation by-Gott ou by-God, qui veut dire par Dieu. On a fait de ce dernier, en France, un adjectif, pour indiquer l'homme qui affecte la piété. Il est pris aussi substantivement.

comme dans le cas rendable. Il pouvait être l'un et l'autre. Le droit de rendable s'appelait aussi *rachat à mercy*; c'est-à-dire à la discrétion du suzerain.

Li cuens (les comtes), dit un vieux règlement, *peuvent prenre les forteresses et châteaux de lors hommes* (vassaux), *s'ils ont mestier* (besoin) *d'iceux.*

Dans la cérémonie de la reddition du château au seigneur suzerain, ce vassal devait quelquefois sortir dans les cours extérieures du château. Quelquefois il restait; et il n'y avait alors que sa bannière ou son pennon qui fît place momentanément à celui du suzerain. Ces cérémonies se faisaient au son des trompettes.

Souvent il était spécifié combien de fois un château devait être *rendu*, par an, au seigneur suzerain. Par exemple, le seigneur de Navailles devait rendre son château, trois fois, au vicomte de Béarn.

Il y avait des cas où le vassal, avant de remettre son château au seigneur, était en droit d'exiger de celui-ci des gages ou otages. C'était lorsqu'il avait lieu de craindre que le seigneur ne voulût introduire dans le château un ennemi du vassal.

Le seigneur qui voulait se faire rendre le château de son vassal, devait le *semondre* (l'avertir), un certain nombre de jours à l'avance.

Le vassal qui refusait son château à son seigneur, s'exposait à ce que celui-ci le prît de force et le gardât. Et réciproquement le seigneur perdait son droit, en retenant le château du vassal sans nécessité. Celui-ci pouvait le reprendre par force, s'il était assez fort, et en porter l'hommage ailleurs.

Les châteaux ou forteresses étaient *rendables à grandes et petites forces*, c'est-à-dire à garnison entière du seigneur, ou *simplement*, c'est-à-dire, avec sa suite ordinaire, pour y exercer les marques de suprématie.

Lorsque le vassal l'était de deux souverains ennemis, il était obligé de remettre ses châteaux (s'ils étaient rendables), aux barons respectifs de qui ils relevaient, quel que fût celui dont

il embrassait personnellement la cause. Ainsi il pouvait faire la guerre contre ses propres châteaux.

Les souverains ou hauts barons, qui avaient droit de reprise sur les châteaux de leurs vassaux, faisaient de temps en temps acte de ce droit, en faisant arborer leurs bannières ou pennonceaux sur ces châteaux, et crier leur cri; après quoi ils en rendaient les clefs au vassal. (Ducange, *Commentaires sur Joinville*).

(7) Page 6. *Le seigneur de Rochefort.* Rochefort n'était alors qu'un château. Tout le monde sait que la ville et le port de ce nom doivent leur création à Louis XIV.

(8) Page 10. *Une soupe de vin.* Les soupes de vin étaient fort en usage parmi les chevaliers. Chacun sait que Duguesclin, défié par Guillaume de Blanchbourg, Anglais, avala, avant de le combattre, *trois soupes de vin, en l'honneur des trois Personnes de la sainte Trinité.*

(9) Page 12. *Le roi de Navarre.* Il s'agit ici de Thibaut V du nom, comte de Champagne, et premier du nom roi de Navarre, qui fut en effet chef d'une croisade en 1239. Cette croisade ne fut rien moins qu'heureuse; mais l'opinion du temps attachait toujours un grand mérite à ces entreprises, quelque désastreuses qu'elles fussent. D'ailleurs, au milieu de la guerre la plus funeste, il peut toujours y avoir de la gloire pour quelques individus du parti malheureux.

(10) Page 12. *Le saint voyage.* Il y a dans l'original le *saint véage.* C'était en effet ainsi que se nommait, par excellence, le voyage de la Terre-Sainte.

(11) Page 16. *Baudouin II.* Ce prince de la maison de Courtenay fut le dernier empereur de l'empire latin en Orient. Il avait épousé Marie, fille de Jean de Brienne.

(12). Page 18. *Chevalier pèlerin.* Les vieux historiens et ro-

manciers donnent assez volontiers le nom de pèlerin aux chevaliers qui faisaient le saint voyage seuls ou en petit nombre. Les Normands de la famille de Hauteville, qui conquirent la Sicile et Naples, sont nommés pèlerins. Ce mot vient de *peregrinus*, voyageur. Les pèlerins étaient les voyageurs par excellence.

(13). Page 19. *Destrier*. Le destrier était un cheval fin que le maître ne montait que pour le combat ou pour des courses rapides. Le reste du temps il était conduit *en dextre* (à la main) par l'écuyer ou le varlet. De là lui vient son nom.

(14) Page 19. *Sur la poitrine*. Cette croix sur la poitrine était une recherche, une élégance du jeune chevalier. La croix caractéristique des croisés de l'Orient se portait sur l'épaule; sauf par les Templiers et les Hospitaliers qui la portaient, les premiers, rouge, au milieu de la poitrine, les autres, blanche, et sur le côté gauche. Mais sire Raoul ne tenait à aucun de ces ordres.

Les croisés contre les Albigeois adoptèrent la croix sur la poitrine.

Je dois ajouter ici qu'en quittant la Terre-Sainte, les croisés conservaient ou déposaient la croix selon qu'ils avaient l'intention prochaine ou éloignée de porter de nouveau les armes contre les infidèles. C'est ainsi que saint Louis, à son retour de sa première croisade, alla à Saint-Denis le dimanche 12 de septembre 1254, et y offrit des étoffes de soie en action de grâces. Mais il demeura croisé, dit l'abbé Fleury (*Hist Ec.*) pour montrer qu'il ne croyait pas encore avoir accompli son vœu, et qu'il en avait seulement suspendu l'exécution jusqu'à un terme (qu'il croyait sans doute prochain).

Au contraire, après la funeste expédition de Tunis, les fils du saint roi, ses frères, le roi de Navarre son gendre, et les seigneurs français, étant débarqués à Trapani en Sicile, ils s'y promirent, avant de se séparer, de se rassembler de nouveau

dans quatre ans, pour passer en Palestine. Mais ce terme étant éloigné, ils quittèrent la croix.

Par le fait, il y eut bien plus de quatre ans entre la première et la deuxième croisade de saint Louis (il y en eut seize); mais ce prince ne comptait pas sans doute sur un si long intervalle.

(15) Page 22. *Assemblée*. Ce mot signifiait rencontre, choc, charge; il se disait même de deux champions au moment où ils se rencontraient; parce que, dans ce moment, ils se joignaient, ils étaient *ensemble*. *Bataille* signifiait une troupe armée; ce mot a subsisté long-temps avec cette signification. Il a été remplacé par le mot bataillon, et bataille a signifié l'action du combat.

(16). Page 22. Chaque *route*. Route signifiait troupe. On trouve beaucoup d'exemples de cette expression dans les vieux écrits en langue romane, soit d'oc soit d'oyl. En voici deux qui suffiront. Le premier est tiré du *Fabel du tournoiement des dames*.

Vous disiez que ce fut un ost,
La roine d'Ecoce y vint,
Qui, en sa *route*, eut quatre-vingt
Dames moult chevaleureuses, etc.

Le second est pris de la chronique de Flandre.

« Manda Charles (V) à Bertrand Duguesclin qu'il menast ses *routes* en Espaigne, pour guerroyer le roi Pierre. »

La *déroute* était la *route* défaite.

Route venait de *ruptura*, *rupta*, rupture, c'était une fraction d'armée. C'est ainsi que nous disons une division pour une portion d'armée.

Le mot route comme chemin a la même origine, il signifie encore une rupture, une tranchée dans un terrain, pour faire une voie.

Avant de quitter le mot de *ruptura*, *rupta*, je dirai à ceux

qui peuvent supporter des étymologies, que la plus ancienne acception de ce mot s'appliquait à la rupture de la terre, à la culture. De là *Ruptuarius colonus, qui agrum seu terram rumpit,* dit Ducange. De *ruptuarius* est venu le mot de roturier, qui s'est étendu improprement à tout ce qui n'était pas noble.

On ne sera peut-être pas fâché de trouver ici l'origine d'un mot que l'invasion des mœurs anglaises a introduit dans nos salons, avec la mode qu'il représente. Cette origine m'est fournie par Ducange (Glossaire, aux mots *rumpere, rupture, rupta, ruta*). Il cite lui-même le passage suivant de Rastallus.

« Chez les Anglais, rout est dit quand le peuple assemble eux mêmes et puis procédant ou chevauchant, ou allant avant, ou movent par instigation d'un ou plusieurs consorts qui est conduct de eux. C'est appelé *rout* pour ce que ils movent et procèdent en *routs* et *nombers.* »

Telle est donc l'étymologie du nom de ces cohues qui vont remplaçant les anciennes assemblées proportionnées aux salons qui furent en usage chez nous, aux époques d'une plus élégante civilisation. Tout se matérialise. On se réunissait pour converser, on s'entasse pour compter des lustres et des figures auxquelles on ne parle pas plus qu'aux lustres. Chaque jour les sens sont mieux servis; mais l'intelligence est négligée. Molière et Racine ne reparaîtront plus, mais nous avons une musique ravissante, des ballets enchanteurs, des décorations magiques, et l'incomparable polichinelle Mazurier!

(Voyez dans le dictionnaire anglais de Boyer le mot *rout;* remarquez surtout la première application qu'il fait de ce mot).

Je dois ajouter ici, que, contre l'origine du mot rout que j'ai donnée, au commencement de cet article, Ducange pense qu'il signifiait l'assemblée tumultuaire des *ruptuaires*, roturiers, paysans, et que de là on le donna à toutes les réunions de gens armés, soit pour la guerre, soit pour les tournois : mais le simple dériverait du composé, ce qui n'est pas naturel. Cependant, cette explication n'est point à dédaigner, *rupta*, route, a pu signifier collectivement les ruptuaires, les roturiers.

(17) Page 22. *Un chaperon.* Le chaperon était, dans le principe, une coiffure de tête, comme le nom l'indique, et souvent les dames donnèrent en effet leur coiffe ou chaperon, pour livrée, aux chevaliers. Mais on transporta ensuite le nom de chaperon à de simples nœuds de ruban qui s'attachèrent d'abord sur la tête et puis en différentes parties de l'habillement. On sait assez généralement ce qu'on entendait par livrée dans les tournois. Mais il n'est peut-être pas inutile de dire que les livrées, dans ce cas, s'appelaient aussi *emprises* (mot qui, à son tour, avait une autre signification), *faveurs*, *enseignes*, *joyaux*, *noblesse*, etc. Au reste, ce n'étaient pas seulement les chaperons qui avaient le privilége de servir de livrées aux tournois; les ceintures, les mantelets, les manches, même des pans de robe, étaient *livrés* par les belles aux champions des lices.

Je dois ajouter que la livrée n'était pas nécessairement donnée par la *dame des pensées;* que des femmes d'un haut rang en donnaient à des chevaliers qu'elles voulaient honorer, sans qu'il y eût de leur part d'autre sentiment que la bienveillance et la courtoisie: la dame de Tonnay en fournit un exemple.

(18) Page 22. *Ses dévotions.* On appelait dévotions une banderole sur laquelle étaient brodées ou peintes les images des saints en qui le chevalier avait le plus de confiance. On les portait à la guerre et dans les tournois, et surtout dans les combats judiciaires.

(19) Page 26. *Pluie de faveurs.* Non-seulement les dames donnaient des livrées aux chevaliers avant le tournoi, mais pendant l'action elles leur en jetaient ou leur en envoyaient très-souvent pour remplacer celles que les chocs de toute espèce avaient arrachées. Lorsque les chevaliers auxquels elles voulaient adresser ces livrées étaient trop occupés pour passer sous leurs balcons et les recevoir avec leurs mains ou leurs lances, elles les leur faisaient parvenir par les hérauts d'armes et écuyers chargés d'emmener les chevaliers et les che-

vaux hors de combat. Leur générosité pour leurs champions allait quelquefois fort loin, comme on le voit par ce passage du roman de Perceforest. « A la fin du tournoi, les dames estoient si dénuées de leurs atours, que la plus grande partie estoit en pur chef (nu tête); car elles s'en alloient leurs cheveux sur leurs épaules gissans, plus jaunes que fin or; en plus leur cottes sans manches, car tout avoient donné aux chevaliers pour eux parer et guimples et chaperons, manteaux et camises, manches et habits; mais quand elles se virent à tel point, elles en furent ainsi comme toutes honteuses; mais sitôt qu'elles virent que chacune estoit en tel point, elles se prirent toutes à rire de leur advanture, car elles avoient donné leurs joyaux et leurs habits de si grand cœur aux chevaliers, qu'elles ne s'appercevoient de leur dénuement et dévestement. »

(20) Page 26. *Honneur aux fils des preux.* L'auteur des Mémoires sur l'ancienne chevalerie rapporte le passage suivant de Monstrelet qui explique la cause de ce cri. « Il n'est, dit-il, nul si bon chevalier au monde qu'il ne puisse faire une faute, voire si grande, que tous les biens qu'il aura fait devant seront annihillez, et pour ce, on ne crie aux joustes ni aux batailles, *aux preux!* mais on crie bien *aux fils des preux!* après la mort de leur père; car nul chevalier ne peut être jugé preux si ce n'est après le trépassement. »

Il ne faut pas prendre à la rigueur le raisonnement et l'assertion de Monstrelet. La courtoisie ne permettait pas d'attendre que les pères des champions fussent morts pour que l'on criât: *Honneur aux fils des preux!* Cette formule de cri était une manière d'honorer les pères dans leurs enfans. On se plaisait à supposer que de braves champions ne pouvaient devoir le jour qu'à des preux. Nous aurons occasion de voir que le nom de preux était non-seulement donné aux pères vivans des guerriers, mais aux guerriers encore sous le harnais.

(21) Page 28. *Les diseurs.* On appelait ainsi les juges,

parce qu'ils avaient seuls l'autorité de parler et donner des ordres aux rois d'armes, hérauts et autres officiers chargés de la police du champ clos ; qu'en outre ils recueillaient les rapports des assistans, soit acteurs, soit spectateurs, et surtout des dames, pour prononcer quels avaient été les *mieux faisans* du tournoi ou des joutes. Il paraît que la présence d'un maréchal ou de maréchaux du champ n'était de rigueur que quand il était question d'un combat à outrance demandé au souverain. Et encore alors le maréchal n'avait que la police du camp ; le juge ou diseur représentait le souverain. Nous aurons occasion de voir un semblable combat.

(22) Page 29. *Geoffroi de Preuilly*. Les jeux militaires ne doivent point leur institution en France à Geoffroi de Preuilly, quoique les chroniques de Tours lui en attribuent l'honneur. Ils existaient, au moins sous la seconde race de nos rois, ou plutôt ils avaient précédé la venue des Francs dans les Gaules, où les Romains avaient certainement introduit les *jeux troyens*. Mais il paraît que ce seigneur dressa, pour ces exercices, des lois et des règles qui furent généralement adoptées en France, et passèrent de là dans toute l'Europe chevaleresque ; toutefois avec des changemens et des modifications que les temps et les distances amenèrent. Il est probable aussi qu'il donna à ces jeux guerriers le nom de tournois. Les chroniques que nous avons citées plus haut disent positivement : « Godifredus de Pruliaco qui *torneamenta* invenit. » Ces exercices sont fort souvent appelés tournoiement dans les vieux auteurs.

Pendant que nous sommes occupés de cette matière, nous donnerons ici quelques notions sur les tournois, tirées de Ducange, la Colombière, Sainte-Palaye, etc.

Le prince ou seigneur qui devait donner un tournoi, faisait prévenir les échevins, maires et gouverneurs de la ville ou bourg où le tournoi devait se faire, de s'approvisionner à prix raisonnable de tout ce qui était nécessaire pour le logement et la nourriture des hommes et des chevaux.

Celui qui n'était pas gentilhomme *de toutes ses lignées*, c'est-à-dire, de père et de mère jusqu'à un certain degré, que l'on croit le quatrième, ne pouvait se présenter à un tournoi qu'en faveur d'une grande vertu très-connue. Alors les princes ou seigneurs faisaient semblant de le battre de leurs épées et massues. Cette cérémonie, qui était une espèce de *manumission* ou affranchissement, lui donnait entrée au tournoi pour cette fois et toujours. Il pouvait porter un *tymbre nouvel, et ajouter à ses armes comme il voulait pour lui et ses hoirs.*

Le gentilhomme qui avait médit des dames n'était point reçu aux tournois; ce crime était irrémissible. C'est ici le lieu de parler d'une formalité dont je suis étonné que mon romancier n'ait fait aucune mention à l'occasion de ce tournoi, et d'un autre qu'il décrit à la fin de son livre. Je veux dire, l'usage où étaient les chevaliers et écuyers, qui devaient paraître au tournoi, de suspendre leurs armoiries brodées sur leurs cottes d'armes, et les trousses de leurs chevaux, dans le cloître de quelque abbaye ou couvent, pour que tout le monde, et surtout les juges, pussent les examiner; afin que s'il y en avait parmi eux qui eussent encouru des reproches graves ou ne fussent pas en règle sous le rapport de la naissance, ils fussent avertis par les juges de se retirer, et de ne pas s'exposer à être mis à califourchon sur la barrière, et exposés aux railleries et insultes de toute l'assemblée.

Il paraît que, dans le principe, les écuyers n'étaient point admis pour combattre activement dans la lice avec les chevaliers. Ils n'y entraient que pour assister leurs maîtres en leur fournissant de nouvelles armes s'ils en perdaient dans le combat, en les relevant et les remettant à cheval s'ils avaient été portés à terre (lorsque toutefois les conditions du combat le leur permettaient); en les tirant de la foule pour qu'ils ne fussent pas écrasés par les pieds des chevaux, etc. Mais les écuyers ne devaient point porter de coups.

Par la suite, comme beaucoup de seigneurs fort nobles et de grand mérite refusaient *la chevalerie* pour divers motifs, mais

principalement à cause des grandes dépenses qu'elle entraînait; les écuyers qui s'étaient acquis de la réputation par leur courage, leur bonne conduite et leur expérience dans le maniement des armes et la pratique des tournois, où ils avaient assisté comme écuyers servans, furent admis dans la lice comme combattans, tant aux tournois qu'aux joutes*.

Il est à propos ici de faire remarquer en quoi consistait la différence des joutes aux tournois. Ces derniers étaient des combats de deux troupes, *deux batailles*, deux *routes*, qui, partant des extrémités opposées du champ clos, se *heurtaient*, *s'assemblaient* vers le milieu de la carrière, et alors combattaient *en mêlée*, *à la foule*, chacun attaquant ou repoussant l'ennemi qui était le plus à sa portée; ou cherchant celui que la rivalité ou tout autre sentiment le portait à poursuivre. Alors on usait à volonté de la lance, de l'épée, de la hache, de la masse d'armes; (bien entendu qu'en partant, tous les combattans étaient munis des mêmes armes défensives et offensives, sauf pourtant que les écuyers n'avaient pas de cottes de maille). Dans ces combats *à la foule*, on ne se faisait pas de scrupule de se réunir plusieurs contre un seul ennemi; il suffisait que, dans le principe, on eût été en nombre égal; ou que les conditions eussent établi

---

* Si quelque lecteur doutait que les écuyers aient jamais été admis à combattre activement dans les joutes et tournois, je le prierais de jeter les yeux sur le passage suivant de Rambaud de Vaqueiras, un des plus célèbres troubadours, et peut-être celui qui doit être mis à la première place parmi les poëtes qui durent vraiment le jour à la Provence (il était de la principauté d'Orange).

Dans un récit que ce troubadour fait d'un tournoi, on voit :

« Ponce de Montdragon jouta aussi dans la lice. J'ai peine à le dire; je le vis tomber sur l'arène, sans que sa lance fût rompue. Celui qui l'abattit était un *écuyer*, monté sur un cheval alezan, si maigre, qu'on lui voyait la grosse veine du cou. Ponce ne se piqua point de prendre sa revanche; il alla chercher ailleurs une nouvelle joute. »

le défi d'un moindre nombre contre un plus grand, ce qui arrivait quelquefois.

Dans les joutes, au contraire, on combattait seul à seul; on ne reconnaissait qu'un adversaire, quoiqu'il pût y avoir à la fois plusieurs paires de jouteurs dans le champ clos *. Le combat s'y faisait à pied ou à cheval, à la lance, à l'épée ou à la hache, selon les conventions.

Le pas d'armes était une troisième espèce de combat très-fréquent aux époques de la chevalerie; mais comme il n'en est pas question aux fêtes de Tonnay-Charente, nous attendrons que l'occasion d'en parler se présente.

Il nous reste à donner la valeur des expressions, des parties du théâtre où se passaient ces scènes brillantes et souvent sanglantes dont nos aïeux étaient si avides. Les *lices* étaient proprement l'entourage de pieux et de soliveaux qui renfermait le terrain des combats **. Ce terrain s'appelait le champ clos. On appelait *chaffauds* (plus tard échaffauds), les bancs, gradins et balcons sur lesquels étaient les spectateurs. Les parties de ces échaffauds, destinées aux dames et aux personnages marquans parmi les hommes, étaient couvertes de tapis et de coussins plus ou moins riches.

Souvent le champ clos était couvert de sable, à la manière des cirques chez les anciens. Lorsque le champ clos était destiné à un combat judiciaire, on l'appelait *champ mortel*, et le

---

* Je dois faire observer que le mot de champ clos appartient plus spécialement au théâtre des combats à outrance d'un contre un, et le mot de lice (au pluriel ou au singulier) aux tournois et joutes à armes courtoises. Mais comme les auteurs ont souvent confondu ces expressions, je ne me ferai pas de scrupule de mettre l'une pour l'autre, afin d'éviter les répétitions trop rapprochées du même mot.

** Mais je répéterai que le mot de lice, au pluriel et au singulier, se prend continuellement pour la clôture et pour le lieu clos. C'est ainsi que le mot d'opéra se donne au bâtiment qui renferme la scène où l'on joue des opéras.

combat *joute mortelle*. Nous aurons occasion d'en voir la description dans le cours de cette histoire.

(23) Page 30. *Remettez vous-même l'épée*, etc. Cette pratique de remettre à la disposition d'un chevalier le prix que sa modestie ne lui permettait pas d'accepter, se conserva bien au-delà de l'époque dont il est ici question, et l'histoire de Bayard en fournit un exemple. Au tournoi qu'il avait fait publier dans la ville d'Aire en Picardie pour *l'amour des dames*, le chevalier *sans peur et sans reproche* fut estimé avoir le *mieux fait*, et, après plusieurs contestations auxquelles sa modestie donna lieu, les gentilshommes et les dames lui déférerent l'honneur de remettre lui-même le prix à qui bon lui semblerait. « Il en fut tout honteux, dit son historien, et demeura un peu pensif, puis après dict : « *Je ne sais par quelle faveur cet honneur m'est faicte, mais il me semble qu'il y en a qui l'ont trop mieux mérité que moy ; mais puisqu'il plaist aux seigneurs et dames que je soye juge, suppliant à tous messeigneurs mes compagnons et qui ont mieux fait que moy, n'en être déplaisans, je donne le prix de la première journée à monseigneur de Bellabre, et de la seconde au capitaine David Escossois.* Si leur fit incontinent délivrer les présens, ny depuis homme ni femme n'en murmura ; ains commencèrent les danses et passe-temps. »

(24) Page 30. *Pour se laver*. C'était une coutume qu'après le combat, les chevaliers et écuyers se retirassent dans des pavillons ou dans des maisons, pour se laver.

(25) Page 30. *Un cheval normand*. Les chevaux normands étaient déjà célèbres, long-temps avant cette époque. M. l'abbé de la Rue, dans son *Histoire de la ville de Caen*, nous fait voir que les ducs de Normandie, et surtout Guillaume-le-Conquérant, mirent le plus grand soin à former chez eux une belle race de chevaux. Alors, comme aujourd'hui, on se procurait des chevaux arabes et espagnols pour étalons. A l'exemple du prince,

les barons normands établirent plusieurs haras dont les emplacemens sont encore connus.

(26) Page 31. *Glaive courtois.* Quoique glaive vienne incontestablement de *gladium* qui se traduit par épée, en terme de tournois, glaive voulait dire lance. On aura plus d'une occasion, dans cette histoire, de voir ce mot employé avec cette signification; en outre, dans une vieille ordonnance sur les tournois citée par La Colombière, on lit : « A l'heure de Nonnes, le cor étant sonné pour commencer les vespres des tournoiemens, si venaient les nouveaux chevaliers bien accoutrés, et ne portaient nulles espées, fors *glaives courtois* qui étaient de sapin et d'if avec courts fers sans être tranchans ni émoulus. » Glaive courtois signifiait donc *lances mornées*, c'est-à-dire à fer émoussé, ou quelquefois même sans fer.

(27) Page 33. *Comme étant assaillans.* C'était en effet à l'assaillant à choisir les armes. Le tenant les fournissait.

(28) Page 38. *L'épée affranchit la lance.* Guillaume l'Archevêque faisait une application détournée d'une expression fort usitée dans les tournois, et qui tenait son origine de la règle suivante. Lorsqu'un chevalier paraissait pour la première fois aux jeux de la lice, il devait, pour sa bienvenue, faire don aux hérauts d'armes du heaume avec lequel il avait combattu Si sa première entrée était une joute à la lance, après avoir payé pour ce genre de combat, il n'était point exempt de donner encore son heaume au premier combat à l'épée où il se trouvait. Mais si au contraire il commençait sa carrière dans les tournois ou joutes par l'épée, après avoir payé sa bienvenue, il en était exempt pour le combat à la lance. Cependant je dois dire que je m'attends à ce que ce passage étonne quelques lecteurs, parce que le père Ménétrier, et après lui Lacurne de Sainte-Palaye, disaient positivement le contraire, c'est-à-dire *que la lance affranchissait l'épée.* Mais, ayant eu la curiosité de chercher

dans le *théâtre d'honneur* de La Colombière s'il traitait ce sujet, j'ai vu que dans les règlemens du roi René sur les tournois, qu'il rapporte, il se trouve un paragraphe absolument conforme * à la phrase de mon manuscrit, qui fait l'objet de cette petite dissertation. Ce prince dit positivement que *l'épée affranchit la lance*. Je suis étonné que Sainte-Palaye n'ait pas connu ce passage, ou ne l'ait pas pris en considération.

(29) Page 38. *Les rigueurs de la merci.* Quoique merci signifie pitié, il voulait dire aussi discrétion, disposition absolue. On se mettait à la merci, à la discrétion; c'est dans ce sens que nous disons encore être *à la merci des flots*.

(30) Page 39. *Les autres bâtons.* On appelait *bastons* **, *battons*,

---

* Voici ce passage, que je demande la permission d'établir ici pour les personnes qui prennent quelque intérêt à la connaissance de nos vieux usages de chevalerie.

« Tous chevaliers et escuyers tournoyans qui jamais n'auront tourné que cette fois-là, seront tenus de payer leur heaume et bienvenue en armes au roi d'armes, hérauts ou poursuivans à leur place, en ordonnance des juges. Et néanmoins que autrefois ils auraient payé à la jouste, si ne s'ensuit-il pas qu'ils ne doivent payer une autre fois pour l'espée; *car la lance ne peut affranchir l'espée.* Mais qui aurait payé son heaume *à l'espée*, c'est-à-dire *au tournoi*, il *serait affranchi de la lance.* C'est à savoir de la jouste.

« Les houssures des chevaux armoyées des armes sont de droit audit roi d'armes, hérauts et poursuivans, et les bannières et tymbres à l'église du cloître où ils auront porté lesdites bannières, ou autres églises que les juges ordonneront.

« Item ceux qui ont gaigné le prix sont tenus de donner quelque chose aux trompettes et ménestrels, » etc.

** Voici un passage d'un troubadour, Bernard de la Fon, qui concourt, avec toutes les preuves que j'accumule dans cette note, à

toutes les armes offensives, non-seulement dans les tournois, mais aussi à la guerre. Cette expression s'est conservée bien plus tard que l'époque à laquelle appartiennent les récits de ce roman. En voici quelques preuves. Lorsqu'en 1499, Guy de Rochefort, chancelier de Louis XII roi de France, alla recevoir, pour son maître, l'hommage de l'archiduc Philippe d'Autriche, pour les comtés de Flandre et d'Artois, il demanda, dans la cérémonie et d'après la coutume, au jeune prince s'il portait sur lui dague ou autre *bâton*. L'archiduc ouvrant sa robe lui dit que non.

On lit dans la chronique de Jean de Troyes : « Et avait le duc de Bourgogne (Charles le Téméraire) un coup de *bâton* nommé hallebarde, à un côté du milieu de la tête par-dessus l'oreille jusqu'aux dents. »

Bouchet, dans le récit de la bataille de Fornoue, dit : « Les ennemis furent défaits et tous occis, sauf ceux qui purent fouyer; car il y en eut grand nombre qui firent plus de leurs éperons que de leurs mains et *bastons*.

Le maréchal de Fleurange appelle en 1513 l'arc un *baston*, lequel, dit-il, n'est pas trop bon, hors de fort et de parc.

Bayard offre au palefrenier du duc de Savoie sa dague. L'autre lui dit : gardez votre *baston*.

Enfin les historiens de Bourgogne appellent *baston*, même les arquebuses dont se servaient les Suisses.

C'est de cette expression de *baston*, prise dans ce sens, que l'on disait un chevalier *armé* et *embâtonné*, c'est-à-dire pourvu d'armes défensives et offensives. Comme aussi un chevalier *désarmé* et *désembâtonné* était celui qui avait perdu son bouclier, son casque et ses armes offensives.

---

confirmer que le nom de bâton se donnait aux armes offensives de nos anciens guerriers.

L'escut e'l *basto* vuelh rendre
Em vuelh per vencut-clamar.

(31) Page 40. *Que les juges ont fait leur devoir.* C'était en effet un des devoirs des juges de s'assurer si les chevaliers n'étaient point attachés à leurs selles.

(32) Page 44. *Racheter son épée, etc.* Lorsque dans une joute qui n'était pas *mortelle*, un champion perdait une de ses armes offensives ou défensives, il pouvait, *avec l'agrément des dames*, se racheter en payant une rançon à son ennemi, et le combat recommençait. Le plus souvent c'étaient les dames qui provoquaient elles-mêmes ce rachat, pour voir continuer la lutte de leurs champions distingués. L'occasion se présentera de citer, dans ces notes, l'exemple d'un chevalier ainsi réarmé à la demande des dames, au célèbre pas d'armes du château de Saulricourt.

Il est inutile de dire qu'il ne s'agit ici que des joutes. Les combats en *mêlée* ou à la *foule* avaient d'autres règles.

(33) Page 48. *Lion mort et terrassé.* Ce passage confirme ce que dit La Colombière dans sa *Science Héroïque*.

« Le lion, aux pieds d'un chevalier, indiquait qu'il était mort en champ de bataille, ou en combat à outrance; alors la cotte d'armes était ceinte, l'épée nue à la main droite, l'écu à gauche, le heaume en tête, visière abattue; du côté des vainqueurs.

« Ceux qui mouraient du côté des vaincus étaient figurés sans cotte d'armes, l'épée ceinte au côté dans le fourreau, la visière levée et ouverte, les mains jointes devant la poitrine, les pieds appuyés contre le dos d'un *lion mort et terrassé*.

« Ceux qui mouraient en prison, avant qu'ils eussent payé leur rançon, étaient figurés sur leur tombe sans éperons, sans heaume, sans cotte d'armes, sans épée, le fourreau d'icelle seulement ceint et pendant à leur côté.

« Le chien, aux pieds d'un chevalier, indiquait qu'il était mort en temps de paix. Alors la cotte d'armes était desceinte et la tête sans casque.

toutes les armes offensives, non-seulement dans les tournois, mais aussi à la guerre. Cette expression s'est conservée bien plus tard que l'époque à laquelle appartiennent les récits de ce roman. En voici quelques preuves. Lorsqu'en 1499, Guy de Rochefort, chancelier de Louis XII roi de France, alla recevoir, pour son maître, l'hommage de l'archiduc Philippe d'Autriche, pour les comtés de Flandre et d'Artois, il demanda, dans la cérémonie et d'après la coutume, au jeune prince s'il portait sur lui dague ou autre *bâton*. L'archiduc ouvrant sa robe lui dit que non.

On lit dans la chronique de Jean de Troyes : « Et avait le duc de Bourgogne (Charles le Téméraire) un coup de *bâton* nommé hallebarde, à un côté du milieu de la tête par-dessus l'oreille jusqu'aux dents. »

Bouchet, dans le récit de la bataille de Fornoue, dit : « Les ennemis furent défaits et tous occis, sauf ceux qui purent fouyer; car il y en eut grand nombre qui firent plus de leurs éperons que de leurs mains et *bastons*.

Le maréchal de Fleurange appelle en 1513 l'arc un *baston*, lequel, dit-il, n'est pas trop bon, hors de fort et de parc.

Bayard offre au palefrenier du duc de Savoie sa dague. L'autre lui dit : gardez votre *baston*.

Enfin les historiens de Bourgogne appellent *baston*, même les arquebuses dont se servaient les Suisses.

C'est de cette expression de *baston*, prise dans ce sens, que l'on disait un chevalier *armé* et *embâtonné*, c'est-à-dire pourvu d'armes défensives et offensives. Comme aussi un chevalier *désarmé* et *désembâtonné* était celui qui avait perdu son bouclier, son casque et ses armes offensives.

---

confirmer que le nom de bâton se donnait aux armes offensives de nos anciens guerriers.

L'escut e'l *basto* vuelh rendre
Em vuelh per vencut-clamar.

(31) Page 40. *Que les juges ont fait leur devoir.* C'était en effet un des devoirs des juges de s'assurer si les chevaliers n'étaient point attachés à leurs selles.

(32) Page 44. *Racheter son épée, etc.* Lorsque dans une joute qui n'était pas *mortelle*, un champion perdait une de ses armes offensives ou défensives, il pouvait, *avec l'agrément des dames*, la racheter en payant une rançon à son ennemi, et le combat recommençait. Le plus souvent c'étaient les dames qui provoquaient elles-mêmes ce rachat, pour voir continuer la lutte de deux champions distingués. L'occasion se présentera de citer, dans ces notes, l'exemple d'un chevalier ainsi réarmé à la demande des dames, au célèbre pas d'armes du château de Saudricourt.

Il est inutile de dire qu'il ne s'agit ici que des joutes. Les combats en *mêlée* ou à la *foule* avaient d'autres règles.

(33) Page 48. *Lion mort et terrassé.* Ce passage confirme ce que dit La Colombière dans sa *Science Héroïque*.

« Le lion, aux pieds d'un chevalier, indiquait qu'il était mort en champ de bataille, ou en combat à outrance; alors la cotte d'armes était ceinte, l'épée nue à la main droite, l'écu à gauche, le heaume en tête, visière abattue; du côté des vainqueurs.

« Ceux qui mouraient du côté des vaincus étaient figurés sans cotte d'armes, l'épée ceinte au côté dans le fourreau, la visière levée et ouverte, les mains jointes devant la poitrine, les pieds appuyés contre le dos d'un *lion mort et terrassé*.

« Ceux qui mouraient en prison, avant qu'ils eussent payé leur rançon, étaient figurés sur leur tombe sans éperons, sans heaume, sans cotte d'armes, sans épée, le fourreau d'icelle seulement ceint et pendant à leur côté.

« Le chien, aux pieds d'un chevalier, indiquait qu'il était mort en temps de paix. Alors la cotte d'armes était desceinte et la tête sans casque.

« La hache indiquait volontiers les combats singuliers. Si le défunt avait été vainqueur, il tenait sa hache entre les bras, le bras droit croisé sur le gauche. Si au contraire il avait été vaincu, la hache était hors de ses bras, couchée près de lui et le bras gauche croisé sur le droit.

Ces éclaircissemens m'ont fait plaisir à trouver, et j'ai pensé que quelques visiteurs de vieux monumens ne seraient pas fâchés de les rencontrer ici.

(34) Page 65. *Donné en communion.* Ceci vient à l'appui d'une conjecture de Ducange. « La coutume, dit ce savant commentateur, de faire l'adoption fraternelle dans l'église, avec des cérémonies religieuses, paraît être originaire de l'Orient, c'est-à-dire des Grecs de Constantinople. Quelquefois les parties faisaient serment sur le corps de notre Seigneur; d'autres fois elles partageaient une hostie consacrée et en recevaient chacune une part en communion.

« Les peuples barbares de cette époque (continue Ducange, qui en cela se montre très-courtois envers les chrétiens de ce temps), les peuples barbares, tels que les Tartares, les Turcs et les Sarrazins, quand ils formaient une alliance fraternelle, mêlaient du sang des deux parties contractantes dans une coupe avec du vin ou toute autre boisson, et le buvaient ensemble. Ils disaient alors qu'ils étaient frères du même sang.

« Les chrétiens, tant Grecs que Latins, se soumirent quelquefois à cette cérémonie, lorsque la nécessité ou l'ambition leur fit contracter alliance avec ces peuples.

« Cette pratique était usitée des Hibernois avant que la religion chrétienne fût introduite en Irlande.

« Les peuples plus policés marquaient la fraternité d'adoption par l'échange des armes et des ornemens de guerre. Cette cérémonie était accompagnée de sermens. Enfin, on se contentait quelquefois de toucher réciproquement les armes l'un de l'autre, ou de faire toucher les armes entr'elles. Cette méthode fort usitée

chez les anciens Anglais, avant la conquête de Guillaume, s'appeloit *Wapentac* (choc des armes).

(35) Page 65. *Fille de poesté.* On disait *gens* de *poesté*, de *poëté*, de *poste*. Ce mot venait de potestas; c'étaient des gens sous la puissance du maître *. Les *poesteez*, *poesteis*, etc., au contraire, étaient les maîtres, les magistrats. Cela répondait au mot de podesta de Venise.

J'ajouterai ici, au sujet des serviteurs appelés de poesté, que les esclaves proprement dits, tels que les avaient les Romains et les autres peuples anciens, commençaient à être fort rares alors en France. Barthole, qui vivait au commencement du siècle suivant, dit que, de son temps, il n'y en avait plus. Mais il y avait beaucoup de serfs attachés à la glèbe et les gens de poesté qui étaient de petits colons libres. L'état de ces derniers ressemblait beaucoup à celui des paysans de France aux dix-septième et dix-huitième siècles.

(36) Page 74. *D'un gros garçon.* Le mot de *gros garçon*, *ou garson*, était employé à cette époque pour signifier les serviteurs chargés des plus basses fonctions, tels que les palefreniers. Ceux-là n'étaient pas nobles. Dans les *convenances* de saint Louis avec les seigneurs qui devaient l'accompagner outre mer, on voit : « A chacun qui n'est pas banneret, un cheval, et ly chevau emporte l'y *garçon* qui le garde, et doit passer le banneret lui six chevaux (Joinville).

On trouve aussi l'expression de *gros varlet* dans le même sens. C'étaient des gens qui faisaient la grosse besogne.

(37) Page. 78. *Nul des neuf preux.* Les neuf preux, si souvent cités par les romanciers et les poëtes des temps chevaleresques, étaient : Josué, David, Judas Machabée; Hector,

---

* Toutefois leur condition était différente de celle des serfs en ce que le maître ne pouvait disposer ni de leur personne, ni de leurs biens. Ils pouvaient posséder avec des redevances et des corvées. (Le Gendre.)

Alexandre, César; Arthur (ou Arthus), Charlemagne, Godefroi de Bouillon.

On voit que nos romanciers avaient fait la part des juifs, des payens et des chrétiens.

(38) Page 80. *Demoiselle, veuve d'un pauvre écuyer.* A cette époque, et bien long-temps après, les femmes des écuyers ne s'appelaient que demoiselles. Toutefois, quand elles étaient âgées, ou très-considérées, on leur donnait le titre de dame en le joignant immédiatement à leur nom de baptême, comme dans ce cas-ci, mais on ne leur disait point madame. Les seules femmes des chevaliers avaient droit à ce titre.

« Jeanne d'Artois, princesse du sang, qui, le jour de ses noces, devint veuve de Simon de Thouars, comte de Dreux, du chef de sa mère, ne se remaria point, et ne prit jamais d'autre titre, dans toutes les chartes qu'elle signa, que celui de *mademoiselle de Dreux*, parce que le comte, son mari, n'était encore qu'écuyer, quand malheureusement il fut tué dans un tournoi, six heures après leur mariage (Legendre, *Mœurs et Coutumes des Français.*) »

Je dois faire remarquer ici que, dans le texte du roman, je donne improprement à la fille d'Hélissente le nom de la demoiselle de Tonnay. Ce titre ne lui aurait convenu que dans le cas où elle aurait été héritière du château de ce nom. C'est ainsi qu'Eléonore de Bretagne, fille de Geoffroi, comte d'Anjou, et de Constance, fille de Conan, comte de Bretagne, fut appelée la *demoiselle de Bretagne*, après la mort de son frère Arthur, assassiné par Jean-sans-Terre.

Dans mon manuscrit, la fille d'Hélissente est toujours nommée Ermeline, ou la *pucelle* Ermeline, qui était l'expression du temps. Comme elle n'est plus d'usage, j'y ai substitué le nom de la demoiselle de Tonnay, pour ne pas répéter trop souvent celui d'Ermeline.

Montluc, dans ses Mémoires, dit : « Je trouvai la *mère* du capitaine Bartholomé, une bien fort honnête *damoiselle* et autant

estimée dans la ville que *gentil-femme* (femme de gentilhomme) qui y fût. »

Enfin, il n'y a pas encore un siècle que, dans le midi de la France, les femmes mariées de la meilleure bourgeoisie s'appelaient mademoiselle.

(39) Page 93. *Monseigneur Perron.* Il s'agit ici de Pierre Mauclerc, comte de Bretagne, qui faisait alors une guerre acharnée au roi d'Angleterre, par terre et par mer, après avoir été son allié, et lui avoir même fait hommage. Il est souvent nommé le comte Perron par les historiens du temps. Pour lui, il signait Pierre de Braine, chevalier, depuis que son fils Jean-le-Roux avait succédé à sa mère Alix de Thouars, comtesse de Bretagne, épouse de Pierre Mauclerc.

(40) Page 96. *Commanderie.* Je crains qu'il n'y ait ici anachronisme, au moins dans l'expression. En effet, ce ne fut qu'après le milieu du treizième siècle que les administrateurs des biens de l'ordre des Hospitaliers, en Europe, prirent le nom de commandeurs *. Ce n'est pas la seule faute de ce genre que j'aie trouvée dans mon manuscrit. J'aurai soin de les faire remarquer au lecteur, à mesure qu'il s'en présentera qui ne m'échapperont pas à moi-même. Au reste, ici, l'anachronisme est de peu d'années.

(41) Page 107. *Défiance.* Comme les guerres privées, et le *droit de guerre par coutume*, tenaient une place importante dans le régime féodal, je donnerai sur cette matière la notion suivante tirée de Ducange.

---

* Auparavant ils s'appelaient *précepteurs*, ce qui doit s'entendre comme percepteurs, parce qu'ils administraient les biens de la *Religion*, et en percevaient les revenus, qu'ils faisaient passer au chef-lieu de l'ordre, selon les dispositions supérieures.

« Les gentilshommes avaient seuls le droit de faire la guerre; et non les roturiers, homme de *poesté*, etc. C'est-à-dire que si le gentilhomme avait insulté, outragé le roturier, celui-ci avait recours aux voies ordinaires de la justice; tandis que le gentilhomme qui avait été outragé ou insulté par un autre gentilhomme, lui déclarait la guerre par une *défiance* (défi) et la lui faisait. Toutefois, pour justifier ce défi, il fallait que l'injure fût grave et même capitale. Cependant il avait quelquefois lieu pour cause d'intérêt.

« Celui qui déclarait la guerre s'appelait quivetaine ou chevetaine (on voit que c'est le même mot que capitaine, *chef, cheve* remplaçant cap). Alors tous ses parens, jusqu'au septième degré, étaient forcés de prendre part à sa querelle, sous peine de perdre leurs droits à la succession. Toutefois, ces parens, ne pouvant être instruits de suite des défiances qui avaient été portées, il fut réglé que le lignage ne serait tenu à prendre les armes pour le quivetaine, que quarante jours après que les défiances auraient été faites, à moins qu'ils n'eussent été présens aux premières hostilités. Cette trève était appelée la *quarantaine du roi*. Saint Louis en fut l'auteur.

« Si la partie offensante redoutant les suites de la guerre, ou repentante de son *méfait*, voulait prévenir la rupture, alors elle demandait *assurement* au plus proche parent du mort, au-dessus de quinze ans; et s'il n'y avait que des blessures et des coups de donnés, à celui qui avait été blessé ou frappé. Celui-ci était obligé de renoncer à se venger par les armes, et de s'en rapporter à la justice du seigneur *. S'il se refusait à donner assurement, alors le seigneur envoyait chez lui des gardes, et s'il ne voulait comparoir, il était condamné an bannissement; et alors on s'adressait au plus prochain du lignage, pour avoir assurement. Au refus de celui-ci, le seigneur prenait le diffé-

* Suzerain.

rend en sa main; faisait défense aux parties de se *méfaire*, à peine de confiscation de corps et de biens.

« D'après les ordonnances de saint Louis, les barons pouvaient obliger leurs vassaux à donner des assuremens, même lorsqu'aucune des parties n'en demandait.

Il n'y avait que les hauts justiciers qui pussent forcer ainsi à donner trève et assurement. Mais si les parties en différend s'étaient accordé trève devant un bas justicier, et que l'une l'eût *brisée*, elle était très-coupable, et sujette à de grandes peines, par le haut justicier, ou baron. Saint Louis ne condamne pas à moins qu'à être pendus, ceux qui auraient *brisé* la paix, la trève, ou l'assurement.

« La paix, ou la trève, n'était pas brisée par un différend survenu de nouveau, et qui n'avait rien de commun avec la querelle pour laquelle il y avait eu trève ou assurement de donné.

« La paix était censée conclue si les parties buvaient et mangeaient ensemble; si le haut justicier (le baron *) jugeait la cause et punissait le coupable; si le baron ordonnait le duel; enfin, par l'assurement dont nous avons parlé; une fois qu'il était demandé, c'était offenser le haut justicier que de continuer à poursuivre son ennemi.

« Charles V voulant défendre une guerre entre Charles de Longueval, sire de Maigremont, et Guillaume Châtelain de Beauvais, ordonna à Audouin, bailly d'Amiens, de faire, après les *remontrances, mettre et multiplier les mangeurs et dégâteurs dans leurs hoteux, en leur bien faisant découvrir leurs maisons, si besoin est.*

« Les parens hors du septième degré, qui étaient dispensés par la coutume de prendre part à la guerre, pouvaient toutefois s'y engager de leur propre mouvement, soit en portant eux-

---

* Le mot de baron se prend ici pour suzerain. Ce pouvait être un comte, un duc, un roi.

mêmes des défis aux ennemis de leur parent, soit en joignant leurs armes aux siennes.

« Au contraire, il arrivait souvent que des parens, obligés ainsi que les autres, profitaient de la trève de quarante jours, pour s'interposer entre les parties courroucées, et les amener à des accommodemens.

« Quoique ceux du lignage qui avaient été présens au *méfait* qui était la cause de la guerre, y fussent compris sans avoir besoin d'autres défiances, cependant ils pouvaient s'en tirer en faisant appeler l'ennemi en la justice du seigneur, pour, en sa présence, dénier avec serment d'avoir consenti au méfait.

« Parmi ceux du lignage, les clercs, les religieux, les femmes, les enfans mineurs et aussi les bâtards étaient exceptés. Il en était de même de ceux qui étaient en voyage d'outre mer, en pèlerinage, envoyés par le roi, etc.

« Tous les vassaux et sujets des chefs de guerre étaient forcés de prendre les armes à sa requête, et de lui *faire ayde par raison de signorage.* »

Pendant tout son règne, saint Louis travailla à abolir les guerres privées; mais les seigneurs étaient si jaloux de ce droit, qu'il ne put que multiplier les moyens de conciliation et embarrasser les formes de déclaration.

Avant ce prince, les rois ses prédécesseurs avaient, en différens temps, fait des efforts toujours inutiles pour arrêter la fureur des guerres privées. « Charlemagne et Charles-le-Chauve défendirent, sous des peines très-graves, que l'on brulât ni vignes ni blés; Hugues Capet et Robert, qu'on tuât les bestiaux. » (Le Gendre, *Mœurs et coutumes des Français.*)

C'est ici le cas de parler de la *paix ou trève de Dieu.*

Les rois et le clergé, pour diminuer les calamités qu'entraînaient les guerres privées, imaginèrent la *trève de Dieu*, qu'ils s'efforcèrent de faire respecter par les seigneurs. Elle régnait depuis le mercredi soir jusqu'au lundi matin.

Ducange, dans son Glossaire, nous a conservé le passage suivant d'un vieux poëme sur ce sujet.

Quant li clergié et li cors saints,
Et li barons dont i ont mains,
A Caën furent assemblés,
Au jour que lour ont commandé,
Pour les cors saints lour font jurer
Paix à tenir et à garder
Du mercredi soleil couchant
Jusqu'au lundi soleil levant.
Trièves l'appellent, ce m'est vis
Qui n'est celée en nuls pays.
Qui autre battrait entretans,
Où mal eut apparoissant,
Et rien de l'autrui prendroit
Escumigié * estre devroit
Et de noef livres en merchi
Vers l'évesque cen establi.
Et jura lui Dieu hautement
Et tui li barons ensement
L'en jurèrent que paix tiendroient
Et celle trièves garderoient,
Pour la paix tous temps remembrer
Que tous temps devoit mes durer.

Il y avait en outre des paix ou suspensions d'armes dans différentes époques de l'année, par exemple, depuis l'Avent jusqu'à l'Epiphanie, pendant le carême, etc. Ces trèves étaient plus ou moins religieusement observées, selon la puissance et la piété du suzerain justicier et des parties belligérantes.

(42) Page 110. *Son parage*. Parage signifie ici la portion d'un puîné. C'était en effet dans le principe, l'acception la plus ordinaire de ce mot, quoique, par la suite, il ait signifié lignée, origine. Ce mot venait de *par*, pair, égal. C'était la part de gens égaux, *pairs* en naissance, quoiqu'ils ne le fussent pas en fortune.

---

* Escommunié.

Tant que le parage subsistait, les puînés ne devaient point hommage à l'aîné de la famille, qui continuait à répondre seul pour tout le fief, au suzerain; et le parage subsistait, à ce qu'il paraît, tant que les diverses branches de la maison restaient dans le degré où le mariage entr'elles ne se pouvait faire sans dispense.

Voici un chapitre des *Établissemens* de saint Louis qui détermine cette disposition.

« Se aucuns avait tenu en parage longuement, et cil de qui il aurait tenu deist : je ne veu que vous teingnez plus en parage de moi : se vous ne me montrez le lignage, et li autre dist : je vous le monstreré : il li doit mettre terme par-devant soi pour le parage conter; et cil li doit monstrer et conter dont il est issu et le lignage de degré en degré; et se ils se trouvent si près que eux ne s'entrepuissent avoir par mariage, et li uns soit *home*, (vassal) et l'autre l'aîné, il remaindra en parage. Et se il ne l'en croit, il jurera sur sains que il a conté loiaument le lignage à son escient; et quand il aura fait le serrement, il remaindra en son parage; et se il n'osait faire le serrement, il li ferait homage, et quand il l'y aurait fait homage, li sires n'i pourroit assoir que un roucin de service. »

« Quoique le puîné tenant parage ne dût point, en qualité de *pair*, hommage à l'aîné, s'il était *semons* (sommé) par celui-ci de lui *faire aide*, il y était obligé. (Brussel, *Examen des Fiefs*.)

(43) Page 111. *Agnels d'or*. Voici encore un léger anachronisme. Ce fut bien en effet sous le règne de saint Louis, et par ordre de ce prince, que furent frappés les *agnels d'or*, mais un peu plus tard que l'époque dont il est ici question. L'agnel d'or était d'or fin, ce qui se trouve prouvé par une ordonnance de Philippe-le-Bel de l'an 1320, dans laquelle il est dit : *Agnels que faisons forger comme au temps de monsieur Saint-Louis*. Ils étaient de trois deniers cinq grains trebuchans.

Louis Huttin, dans une ordonnance, dit : « Item, puisque c'est notre intention et volonté de garder en toutes manières

les ordonnemens de monsieur saint Louis, nous avons fait regarder en nos registres, sur le fait des monnoies d'or, et avons trouvé qu'il fit faire le denier d'or qu'on appelle *à l'agnel*, et le fit faire et ajuster le plus bélement que il pot, et qu'il ot cours pour 10 sols parisis, tant seulement et plus ne vaut-il en regardant à la valeur, que argent vaut. »

Philippe-le-Bel dit ailleurs : qu'il fera forger monnoie d'or qui est et sera appelé à l'*agnel*, laquelle est du temps de saint Louis, notre ayeul. Cette monnaie portait d'un côté l'agneau, tel qu'on le peint auprès de saint Jean, c'est-à-dire surmonté par un petit fanon, et avec cette légende : *Agnus Dei, qui tollis peccata mundi ;* de l'autre, une croix très-ornée, avec cette légende : *Christus vincit, Christus regnat, Christus imperat.*

Cette monnaie fut fort estimée en France, et même dans l'étranger, à cause de son bon titre. Par la suite, on lui donna le nom de *mouton*. Tous les successeurs de saint Louis, jusqu'à Charles VII, excepté Philippe de Valois, en firent forger; même des princes étrangers, à l'imitation de nos rois, firent faire des moutons d'or. On les appelait en latin *maltones* et *mutones*. On distingua les moutons à grande laine et à petite laine, etc. (Le Blanc, *Histoire des Monnaies.*)

Saint Louis fit frapper d'autres monnaies, comme nous aurons occasion d'en parler. Nous remarquerons seulement ici que ce grand roi laissa après lui une telle réputation de sainteté, que c'était une opinion que les monnaies frappées par lui guérissaient de tous les maux ceux qui les portaient sur eux; aussi presque toutes celles qui restent de son règne sont percées, parce que sans doute les malades les suspendaient à leur cou. (Sronde).

Au reste, il y eut, avant et durant le règne de ce prince, une grande variété de monnaies d'or, telles que les sols, les francs, les florins, les oboles et les mailles. Les *besans* d'Orient et les *marabotins* des Maures d'Espagne avaient aussi cours en France, de même que l'*esterlin* ou *l'estellin* d'Angleterre. Celui-ci était

une monnaie d'argent. Saint Louis, après l'avoir toléré pendant quelque temps, en interdit l'usage en 1265.

(44) Page 114. *Revêtirait haubert.* Un damoisel ou écuyer n'avait pas le droit de porter le haubert ou la cotte de maille. Il fallait être chevalier pour cela. Le jeune damoisel de Parthenay attendait d'être chevalier pour provoquer sire Raoul, parce qu'un écuyer ne devait pas défier un chevalier, sans en être personnellement offensé.

(45) Page 114. *Adoubé de toutes pièces.* C'est-à-dire, fourni de toutes les armes offensives et défensives qui constituent l'armement du chevalier. On se servait principalement de cette expression à la cérémonie de la réception d'un chevalier. C'est à quoi sire Eudes veut faire allusion.

(46) Page 114. *Des sergens.* Ce mot vient de *Serviens*, serviteur. On appelait ainsi les gens de guerre non nobles qui combattaient à pied. Ils étaient armés de massues, de piques, de hallebardes, etc. Saint Louis se disait le sergent de Jésus-Christ. Lorsqu'il débarqua sur la côte d'Afrique, dans la funeste expédition de Tunis, Pierre de Condé, son aumônier, pour marquer la prise de possession du pays par l'armée chrétienne, cria, selon l'ordre du roi : *Je vous dis le ban de Notre Seigneur Jésus-Christ et de Louis, roi de France, son sergent.*

Quant aux archers, les jeunes archers à cheval pouvaient être nobles; mais lorsqu'ils avaient la force de se servir de la lance, ils devenaient hommes d'armes; tandis que les archers non nobles restaient archers, et ne devenaient point hommes d'armes. Ainsi un vieil archer suppose un homme non noble.

(47) Page 115. L'*hôpital*, dans le pays, ce lieu, s'appelle l'*Hôpitau*, et il est ainsi marqué sur les cartes. C'était en effet un bien de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem.

(48) Page 121. *Sans doute il est d'usage.* En effet, les voyageurs racontaient ordinairement quelques aventures à leurs hôtes en retour de l'hospitalité qui leur était donnée, ou ils chantaient des chansons.

Le Chapelain, vieux poëte normand, dit :

Usaiges est en Normandie,
Que qui hébergié est il die
Fable ou chanson lie* à son hoste.
Cette coutume pas n'en oste
Sire Jehan Le Chapelain.

A la suite d'un fabliau intitulé *le Fablier*, c'est-à-dire le conteur, Legrand d'Aussy, met la note suivante :

« Les seigneurs particuliers peu riches ne pouvaient avoir de conteurs, que quand il en passait par leurs châteaux. Les rois en avaient auprès d'eux, comme ils ont aujourd'hui des lecteurs. C'était un emploi dans l'état de leur maison, et l'on chargeait ordinairement ces lecteurs d'égayer les repas. »

Pendant le dîner de *la reine* (Vie de Charles V par Choisy), *il y avait un prud'homme qui faisait des contes.* Philippe-Auguste faisait venir souvent à sa table le poëte Hélinand, et le roman d'Alexandre de Paris y représente ce poëte chantant les amours de Jupiter et les combats des Géans.

« *A son mangier, il était seul à table, et toujours y était son médecin et de ses gens et varlets-de-chambre honnêtes qui parlaient de joyeusetés ou d'histoire ancienne où il prenait plaisir*, dit l'auteur de l'éloge de Charles VII.

(49) Page 123. *Mon passage*, c'est-à-dire à Jérusalem, chef-lieu de l'ordre.

(50) Page 139. *Roman de Brut*, c'est-à-dire de Brutus. On

---

* Lie (joyeuse). Ce mot vient de lætus.

sait que les vieux chroniqueurs de la Grande-Bretagne avaient rêvé qu'un Brutus troyen avait transporté une colonie dans l'île d'Albion, et lui avait donné son nom. C'est cette ridicule opinion qui détermina le plus ancien des trouvères normands connus à donner le nom de Brut à un roman où il traite de l'origine des peuples d'Angleterre.

Voici son début :

Qui veut ouir, qui veut savoir
De roi en roi, et d'hoir en hoir,
Qui cils furent et d'où cils vinrent,
Qui Angleterre primes tinrent, etc.

Et il finit ainsi :

En mil cent cinquante-cinq ans *,
Fit maître Eustache ce romans.

---

* Le bon maître Eustache n'est pas le seul poëte qui ait fait entrer des dates dans ses vers. Bien long-temps après lui, Ercilla, poëte espagnol, dans son poëme épique de l'Araucana, exprime aussi en vers la date d'un épisode de son livre.

Les troubadours n'y manquaient pas dans l'occasion.

Henry, comte de Rhodès, troubadour, dans une pièce de vers qu'il donne en attestation de la déclaration d'un autre troubadour, dit :

E mandam que y sia pauzatz
Nostre sagel, so es vertatz
Léra comz comta M.°CC
LXXXV no may ni mens
VI jours à l'intrada del mes
De Juli, etc.

J'ajouterai ici une autre remarque, c'est que les poëtes du midi appelaient également *romans* leurs compositions en langue romane, c'est-à-dire en langue vulgaire, lors même que ce n'étaient pas des

(51) Page 139. *Le poëme d'Alexandre.* Quatre auteurs réunis travaillèrent au poëme d'Alexandre; ils s'appelaient Lambert et Alexandre de Paris, Pierre de Saint-Clost et Jean le Nivellois. Ils inventèrent le vers de douze syllabes, ou du moins ils l'adoptèrent, et c'est à cause du poëme d'Alexandre, alors fort estimé, que ce vers fut nommé Alexandrin. (*Histoire de la poésie française*, par l'abbé Massieu.)

Le poëme d'Alexandre fut fait en même temps que le roman de Brut, ou le suivit de près.

(52) Page 139. *Guillaume d'Aquitaine.* Il s'agit ici de Guillaume VIII, comte de Poitiers, duc d'Aquitaine. Ce prince fut le plus anciens des troubadours dont la mémoire et les œuvres, du moins en partie, nous soient restées. Ce titre de troubadour indique qu'il écrivit en provençal ou du moins dans la langue d'Oc qui était la langue des poëtes depuis la Loire jusqu'en Catalogne, quoique tous les idiomes populaires des provinces comprises dans cette vaste contrée n'appartinssent pas à cette langue d'Oc *. Par exemple, le Poitou, la Saintonge, l'Angoumois, le

---

récits historiques, auxquels nous avons conservé le nom de romans.

Deudes de Prades, troubadour du Rouergue, termine un poëme sur la fauconnerie, intitulé : *Dels Auzels cassadors* (des Oiseaux chasseurs), par ces vers :

Segon so càvia promes
Mos *romans* del tot complitz es.

* Dans un sirvente guerrier, fait à l'occasion de l'expédition de Philippe le Hardi contre Pierre III d'Arragon, Bernard d'Auriac, troubadour du comté de Toulouse, dit :

Et ausiran dire per Arago
Oil e nenil, en luec d'oc e de no.

C'est-à-dire : On entendra dire dans l'Arragon oyl et nenil (oui et nenni) en place d'oc et de no; voulant signifier que les Français iraient faire entendre leur langue en Arragon.

Berry et le Bourbonnais étaient de la langue d'Oyl ou d'Oui; mais les comtes de Poitiers, ducs d'Aquitaine, ayant adopté pour langue poétique le roman méridional, tous les poëtes de leurs vastes États se piquèrent d'écrire dans cette langue.

Le nom de troubadour ainsi que celui de trouvère, que nous venons de voir donné aux plus anciens poëtes Normands, signifiait homme qui trouve, qui invente *.

Ce qui nous reste des poésies de Guillaume de Poitiers annonce qu'il était peu sévère dans ses inventions sous le rapport des mœurs, et ce que l'on sait de sa vie privée ne contraste pas avec les productions de sa verve.

Dans le conte des Chats et des deux Dames limousines, où il se faisait lui-même le héros de l'aventure, on voit qu'il ne visait pas à la réputation du chaste Joseph.

Guillaume vécut de 1071 à 1122 **; par conséquent il précéda de quelques années maître Eustache, premier trouvère connu de Normandie. Mais on doit croire qu'ils ne furent ni l'un ni l'autre les premiers poëtes de leur pays. Seulement les noms de ceux qui les ont précédés sont perdus pour nous ainsi que leurs œuvres, en tout ou en partie***.

---

* Un biographe de troubadours dit d'Alphonse II, roi d'Arragon : Lo reis d'Aragon, *aquel que trobet* (celui qui *trouva*, ce qui veut dire celui qui fut troubadour), si ac nom Anfos, etc.

Le nom d'Alphonse ne se défigurait pas moins dans la langue d'oyl; car on disait Aufour.

** Voici ce qu'un biographe ancien dit de Guillaume VIII :

Lo coms de Peitieus si fo uns des maiors cortes del mon, e dels maiors trichadors de domnas, e bons cavaliers d'armas et larcs de dompneiar e saup ben *trobar et cantar* : et anet larc temps per lo mon, per engagnar las domnas, etc.

Dans la vie de Lanfranc, troubadour, son biographe dit : *Trobava volontiers de Dieu*; il trouvait volontiers de Dieu; c'est-à-dire : il composait volontiers sur des sujets religieux.

*** M. Raynouard, dans ses savantes recherches sur les poésies des

Nous ajouterons ici une observation, c'est que les plus anciens troubadours connus n'appartiennent point à la Provence. Le premier qui se présente après Guillaume de Poitiers, est un Limousin, Bernard de Ventadour. L'un et l'autre, surtout le dernier, ne méritent guère moins d'être placés au premier rang des troubadours, pour le talent que pour la date. Ensuite viennent, par ordre chronologique, Garin d'Apchier, du Gévaudan; Pons de Capdeuil, du diocèse du Puy; Richard roi d'Angleterre; Arnaud de Marveil, du Périgord; Geoffroy Rudel, seigneur de Blaye aux confins du Bordelais et de la Saintonge, et hors de la limite réelle de la langue d'Oc; Arnaud de Montcuc, du Querci; Pierre Rogiers, d'Auvergne. Jusque-là on voit que c'est des provinces les plus septentrionales de la langue d'Oc et même de contrées étrangères aux limites de cette langue que sont sortis les premiers troubadours *provençaux* (car on leur donne ce nom) qui nous soient connus. Une femme va nous mener aux portes de la Provence, toutefois sans nous y introduire. C'est Azalaïs de Parcairagues, des environs de Montpellier. Pierre Raimond de la ville de Toulouse; Guillaume de Balaun et Pierre de Barjac, des environs de Montpellier, nous retiennent dans le pays qui a conservé le nom de Languedoc, et en le quittant nous ne passons pas encore en Provence. Il faut qu'auparavant, la Catalogne nous offre Alphonse roi d'Arragon et Guillaume de Cabestaing. La patrie de Gavaudan le vieux est inconnue. Enfin, nous voyons paraître Rambaud d'Orange et la comtesse de Die. Mais ils furent moins illustres par leurs talens que par leur naissance. Guillaume Rainols d'Apt, nous conduit à Rambaud de Vaqueiras, le premier Provençal natif qui ait puissamment contribué à la gloire poétique de son pays. Il était fils d'un chevalier très-pauvre de la principauté d'Orange. Il

---

troubadours dont il a donné un choix précieux, produit plusieurs pièces en roman méridional, antérieures à Guillaume VIII, comte de Poitiers, mais dont les auteurs sont inconnus.

fut fort bien accueilli à la petite cour de Guillaume de Baux qui occupait alors cette principauté. De là il passa chez Boniface marquis de Monferrat. Il en fut très-bien reçu, ainsi que de Béatrix, sœur de ce prince et femme du seigneur Del Carat. Boniface le prit tellement en amitié, qu'après l'avoir fait chevalier, il le voulut pour frère d'armes et l'emmener avec lui dans son expédition en Orient, où ce prince joua un très-grand rôle, à la prise de Constantinople par les Latins en 1204. Boniface fut roi de Salonique et de Candie. Vaqueiras ne se montra pas moins brave guerrier qu'habile troubadour, et le prince auquel il s'était attaché lui fit avoir part à son heureuse fortune.

Ce fut la belle époque de la Provence poétique. Alors, ou peu après, y brillèrent Blacas et Blacasset, qui joignirent aussi la gloire des armes à celle de la poésie. On sait comme Sardel, poëte *provençal*, mais natif d'Italie, chanta le cœur de Blacas. Boniface de Castelane passa sa vie à batailler contre des princes trop puissans pour lui, ou à se venger par des satires des injustices de la fortune. Il succomba dans une lutte où les armes étaient si inégales, et Charles d'Anjou l'immola à son ressentiment. Après cela, on trouve dans l'Histoire des troubadours, par Millot, une vingtaine de poëtes * à qui la Provence donna le jour. Quelques-uns sont fort illustres par leur naissance, tels que le comte de Provence, Béranger V, et Guillaume de Baux; mais il paraît qu'ils méritèrent plus des poëtes que de la poésie, du moins immédiatement. Et de ce qui est resté des autres poëtes qui sont compris dans ce nombre, on est porté à croire, d'après l'historien cité ci-dessus, que les seules poésies de Vi-

---

* Voici la liste de ces troubadours : Granet, le comte de Provence, Carbonel, Durand, tailleur de Paernos, Richard de Noves, Bertrand-Gui de Cavaillon, Bertrand d'Avignon, Tamiers et Palazis, Guillaume de Baux, Guillaume de Montagnagout, Raimond de Tor, Paulet de Marseilles, Albert de Sisteron, Guillaume de Nice, Raimond Vidal de Besaudun, Natibors, dame de Seranon, Raimond de Salas, Arnaud de Cotignac.

dal, de Carbonel, de Montagnagout, de Paulet, Raimond de Tor, méritent quelqu'attention.

On pense, j'espère, que ce ne sont point des jugemens que je prétends asseoir; je me déclare tout-à-fait incompétent pour cela. Je les accepte tout faits, laissant à de plus habiles en cette matière, à en faire appel.

Ce qui résulte de prouvé, d'après les documens existans, c'est que la priorité dans la *gaie science (lo gai saber)* appartient plutôt aux habitans des contrées septentrionales de l'Aquitaine, qu'à ceux de la Provence et du Languedoc. Je suis très-disposé à penser que cette priorité fut due aux comtes de Poitiers, ducs d'Aquitaine, qui, la plupart, ont été des princes spirituels et amis des lettres. Quant à expliquer pourquoi la langue des troubadours a été nommée provençale, je crois que cela vient des Italiens qui appelaient Provençaux tout ce qui leur arrivait de France avec la langue méridionale, comme les Français de ce temps-là appelaient Lombards tout ce qui leur venait d'Italie. De même encore que dans le nord de la France on appelle vulgairement Gascons tout ce qui a l'accent méridional, depuis le golfe de Gascogne jusqu'aux Alpes.

On sait que les Italiens se sont fort occupés, pendant long-temps, des troubadours transalpins, qu'ils appelaient tous Provençaux, parce qu'ils leur venaient par la Provence, quoiqu'ils fussent Languedociens, Gascons, Catalans, etc.

Mais je bornerai là cette dissertation qui, bien qu'incomplète, paraîtra encore fort longue à plusieurs.

(53) Page 140. *Le latin et le provençal.* Il ne faut pas s'étonner de ce latin, même chez une femme. « Sous Louis VII, dit l'abbé Legendre, on parlait latin à Paris aussi bien qu'on faisait à Rome, sous l'empire des Antonins, et mieux qu'on n'a fait en France, jusqu'au règne de François Ier. »

On voit qu'en effet Héloïse, qui appartenait à cette époque, écrivait familièrement en latin. Il est vrai qu'il s'agit dans le roman d'une femme vivant en province; mais les gens d'une

haute condition devaient affecter l'éducation de Paris. M. l'abbé de la Rue, dans son histoire de la ville de Caen, parle d'une lettre en vers latins, de Baudry, abbé de Bourgueil, à Cécile, fille de Guillaume-le-Conquérant, et abbesse de l'abbaye de Sainte-Trinité, dans laquelle il la félicite du mariage sacré qu'elle a contracté. Il n'est pas probable qu'il lui écrivît dans une langue qu'elle n'aurait pas comprise. D'ailleurs, le même auteur cite une autre épître en vers latins, de Serlon Parisy, chanoine de Bayeux, adressée à Muriel, religieuse de la même abbaye de Sainte-Trinité; on y voit qu'elle lui avait elle-même demandé de lui écrire dans cette forme. Il la félicite sur son goût pour la littérature latine; mais pour les bons vers, il la renvoie aux poëtes de Caen qu'il trouve plus éloquens que lui.

Plus tard, saint Louis savait très-bien le latin. « Quand il étudiait, dit Fleury, en présence de quelques-uns des moines qui étaient familiers avec lui, et qui n'étaient pas lettrés, il leur expliquait ce qu'il lisait, le traduisant du latin en français, avec beaucoup de justesse. »

Ceci fait voir en même temps, et l'instruction de ce saint roi et sa grande bonté.

Isabelle de France, sœur de saint Louis, abbesse et fondatrice de Long-Champ, près Paris, était aussi fort instruite.

On voit, par ces exemples, qu'il y avait des exceptions honorables à la grande ignorance qui régnait généralement à ces époques.

(54) Page 142. *La curée* Il y a dans le manuscrit original, *le droit aux chiens*. Je ne suis point chasseur, et j'aurais été fort embarrassé de ce passage, si Gaston Phœbus, comte de Foix ne m'avait fait comprendre dans son *Miroir* * *de Phœbus des*

---

* Je ferai ici la remarque que le titre de *Miroir*, appliqué à des livres, est fort ancien. Vincent de Beauvais, lecteur de saint Louis, fit une compilation de la bibliothèque de ce prince, qu'il appela *le*

déduits de la chasse que le *droit des chiens* était ce qu'on appelle, je crois, la curée.

(55) Page 142. *Chevreuil de presse.* On appelait ainsi de la chair de chevreuil que les chasseurs mettaient toute palpitante entre deux pierres, pour en exprimer le sang par une forte pression, à l'aide de cordes ou courroies, puis qu'ils mangeaient toute crue, en la soupoudrant de sel et de poivre blanc.

Il paraît que cet usage s'était conservé en Ecosse jusqu'au seizième siècle. Brantôme, dans son *discours sur les colonels de l'infanterie de France*, rapporte que le vidame de Chartres étant en *Escosse, au fin fond des sauvages*; « ils (ces *sauvages* « *Escossois*) lui dressèrent une chasse générale de bestes rousses « et fauves, où ils en prirent si grande quantité que c'était une « chose très-estrange; et ce que plus sauvage estoit, comme je « je le tiens de M. de Montmorency, qui vit encore, qui le tient « de mondit sieur le vidame, son grand ami et confédéré, et « nous le dit en Escosse; c'est qu'après la chasse, ils firent festin « de la moitié de leur chasse, et la mangèrent sans cuire, avec « du pain et toute crue, et n'avaient seulement que de petits « bastons de coudre, ou autres bois, et pressaient fort la chair « d'où en faisaient sortir le sang, et en rendaient la chair si « sèche, que parmi eux c'était un très-grand manger, et en « convièrent M. le vidame qui en gousta et mangea un peu pour « leur plaire, dont ils lui surent fort bon gré et l'aimaient tous « infiniment. etc. »

Brantôme n'explique pas comment les Ecossais s'y prenaient pour rendre la chair des bêtes fauves si sèche tout de suite; ce ne pouvait pas être avec leurs petits bâtons de coudre qui ne faisaient que remplacer les fourchettes. Il est probable qu'ils employaient le même moyen qu'en France un peu plus tôt, la pression entre deux pierres.

---

grand Miroir, pour le distinguer d'un petit livre qu'il avait publié lui-même auparavant, sous le titre de *Miroir du Monde*.

Quoi qu'il en soit, si le vidame de Chartres et messire Pierre de Bourdeille, seigneur et abbé de Brantôme, retournaient en Ecosse, les choses leur paraîtraient fort changées; et je crois qu'il leur faudrait aller loin avant d'y trouver des *sauvages*.

Mais, pour revenir à notre texte, nous y voyons qu'il était contre les convenances que les femmes s'exposassent à la chasse et qu'elles assistassent à la dissection des bêtes et à la curée. Et en effet, les propos des chasseurs, à ces occasions, que l'on trouve rapportés en quelques vieux écrivains, justifient de reste l'éloignement des dames; elles en avaient assez à entendre aux repas qui suivaient le retour de la chasse.

Dans un poëme sur les *Déduits de la chasse*, par Gasse de la Bigne, chapelain du roi Jean, on voit un dialogue entre *Amour des chiens*, avocat de la vènerie, et *Amour des oiseaux*, avocat de la volerie, où ce dernier oppose à l'autre qu'au vol, les dames et les demoiselles, reines, princesses, duchesses, etc. peuvent porter l'épervier par honneur, sans donner *lieu à la médisance*, et prendre tous les divertissemens de la volerie; au lieu qu'à la vènerie, elles n'y peuvent *honnêtement* aller que bien accompagnées, et dans les routes larges et bien alignées des bois, marchant l'amble sur leurs palefrois, pour voir passer les chiens, etc.

(56) Page 142. *Un émouchet.* Il y a dans le manuscrit, *portant sur son poing mignonement engantelé, un faucon muscadin.* Je n'ai trouvé cette expression que dans ce manuscrit et dans le poëme du fameux *Vœu du héron*.

> Un petit faucon porte, qui de lui fut nourris
> Un *faucon muskadin*, l'appellent ou pays *.

Sainte-Palaye, qui a commenté ce poëme, explique faucon muscadin par émouchet. J'ai suivi sa version.

---

* Ou pour au.

Quoi qu'il en soit, tel ci-devant jeune homme qui était *miscadin* il y a trente ans, ne se doute pas qu'il a porté le sobriquet d'un oiseau de proie des treizième et quatorzième siècles.

(57) Page 143. *L'assemblée à la chasse.* Il m'a fallu encore recourir au comte de Foix pour savoir ce que c'était que l'*assemblée à la chasse.* J'ai vu que c'était le lieu où se réunissaient les chasseurs, le plus près possible du centre des *quêtes* ou reconnaissances de la veille. Pendant que les seigneurs y dînaient, les valets de vènerie leur apportaient les *fumées* (les fientes), et d'après leur inspection, on décidait par où devait commencer la chasse.

Le même Gaston Phœbus dit qu'il devait y avoir quatre feux au moins à l'assemblée, pour le sanglier : un pour les seigneurs, l'autre pour chauffer tous les *hommes*, c'est-à-dire les écuyers, l'autre pour la cuisine, afin de chauffer les viandes. Le dernier enfin pour *les chiens et les varlets de chiens, et lévriers, et paiges.* (Monseigneur Gaston n'est pas poli pour les paiges).

Pour la chasse du cerf, il n'y avait du feu que pour la cuisine. On choisissait une belle place, dans un pré, près d'un ruisseau; on étendait des nappes sur l'herbe, et l'on mangeait assis ou debout.

Cette différence dans le nombre des feux venait de ce que la chasse du cerf se faisait pendant l'été, et celle du sanglier pendant l'hiver.

Selon le même Phœbus, le *droit des chiens* au sanglier s'appelait *le fouail* (je crois qu'à présent on dit la fouaille), parce que l'on grillait le poil de l'animal aussitôt sa mort, et on passait par le feu, pour le faire griller, tout ce que l'on donnait aux chiens. Cette opération pouvait se faire à *l'hostel.* (Gaston appelle toujours le château du seigneur l'hostel).

Ce prince dit (toujours dans son *Miroir des déduits de la chasse*), que les sangliers ont *le vent de la gent ainsi comme l'ours ou plus;* c'est-à-dire sentent les chasseurs. Ailleurs il dit : *ils ont grand vent à merveille.*

Il paraît, par de mauvaises gravures qui accompagnent le livre des *Déduits de la Chasse* de Gaston, qu'on habillait les chiens qui devaient attaquer le sanglier; et que les épieux dont on se servait pour frapper cet animal, avaient, au-dessous du fer, une traverse ou croix, qui empêchait l'animal de s'enferrer trop avant, et d'arriver au corps du chasseur; car *c'est une orgueilleuse bête*, dit Gaston. Il recommande aux *veneurs* à cette chasse de *chevaucher court ainçois que long;* c'est-à-dire, de porter les étriers plutôt courts que longs, afin de pouvoir mieux s'élever, frapper de plus haut, et être plus sûr de leurs mouvemens. Il conseille aussi de frapper le sanglier de l'épieu plutôt que de l'épée. Si toutefois on veut se servir de cette dernière arme comme plus noble, il veut qu'elle ait quatre pieds, et soit sans tranchant, de peur de se blesser le genou ou son cheval au moment où l'on rencontre la bête. Au reste, dit-il, c'est une belle chose qui *bien sest tuer ung sanglier de l'espée.* Toutefois il conseille d'attendre que les chiens le tiennent; alors il y a plus de sûreté.

Il ne veut point qu'on poursuive le sanglier dans son fort; mais qu'on tâche de l'engager à sortir en l'appelant ainsi: *Avant, maître, avant; or çà, or çà.*

Les veneurs à cheval lançaient le plus souvent l'épieu; les veneurs à pied avaient de très-forts épieux, avec lesquels ils pouvaient soutenir le choc de la bête, en certaines circonstances.

(58) Page 148. *La robe courte et grise.* Ceci est d'accord avec ce que dit Gaston, qu'à la chasse du sanglier, qui se fait en hiver, l'habit des veneurs doit être gris, et qu'au contraire à la chasse du cerf, qui est en été, le costume doit être vert. Toutefois on trouve dans de vieux *dits* sur la vènerie, que, même à la chasse du sanglier, le costume devait être vert. La mode ne fut sans doute ni universelle, ni constante, pas plus pour la chasse que pour le reste.

(59) Page 314. Le *fusil.* On appelait ainsi un instrument

d'acier qui servait à aiguiser les couteaux de chasse et à battre le briquet *. Gaston donne quelque part le conseil suivant : « Chacun archier qui veut faire droit son mestier de veneur, doit apporter *esche* (*esca*, mèche**), pierres et *fusil*, pour allumer du feu, et doit porter aussi un petit barillet de vin; *car on ne sait pas les adventures qui adviennent en chasse.* »

(60) Page 315. *Ses nymphes.* Le bon romancier ne pense pas que, pour rendre la comparaison juste, il aurait fallu que la dame Edelinde n'eût pas plus de *veneurs* autour d'elle que la chaste Diane, qui n'avait que des nymphes.

(61) Page 335. *Ces sortes de ruptures.* Cela pouvait être pour les femmes qui demandaient la dissolution de leur mariage; mais l'histoire du troubadour Miravals nous fournit un exemple qui prouve qu'il ne fallait pas toujours de si grandes formalités aux maris pour divorcer de leurs femmes.

Une dame nommée Ermengarde de Castres, dite la belle Albigeoise, qui désirait être célébrée par le troubadour, lui laissa voir des dispositions très-favorables; mais lorsque le poëte lui demanda la récompense de ses vers, elle lui répondit qu'elle ne voulait point être sa maîtresse, mais sa femme, et qu'il fallait qu'il renvoyât la sienne; car Miravals était marié.

Quand le poëte entendit la proposition de la belle Albigeoise,

---

* Les mousquets n'ont été appelés *fusils* que lorsqu'ils ont été armés d'un petit mécanisme qui faisait battre un instrument d'acier, un *fusil*, contre une pierre à feu. Auparavant le mousquet était allumé avec une mèche de corde, comme aujourd'hui les canons.

* Voici un singulier exemple d'étimologie : mèche vient d'*esca*. On a dit ma esche; puis m'esche, par contraction, et enfin mèche. Le pronom possessif se confondant avec le nom, comme dans monsieur au lieu de mon sieur, et comme l'on dit mon monsieur, on a dit ma mèche.

il en fut charmé, et retournant à son château, il dit à sa femme qu'il ne voulait plus d'une femme qui *sés trouver* (qui fût poëte), que c'était assez d'un troubadour dans la maison. *Que assats avia en un alberc d'un trobador.* (Sans doute que sa femme se mêlait de poésie.).

Quand la femme de Miravals entendit ce propos, elle feignit une grande colère; mais au fond, elle était fort contente; car elle avait un amant nommé Guillaume Bremon. Elle lui fit dire de venir la chercher. Il s'y rendit. Miravals le reçut fort bien, et lui remit sa femme, à laquelle l'amant mit un anneau au doigt, en signe de possession et l'emmena. Jusque-là les deux époux séparés étaient également contens; mais le bonheur de Miravals ne fut pas long.

La belle Ermengarde n'avait voulu que porter le malheureux poëte à une folie qui fût la preuve de l'empire qu'elle avait sur lui.

Lorsqu'il revint dégagé de sa femme, demander à la perfide Albigeoise l'exécution de sa promesse, elle lui dit de faire ses préparatifs de noces; et pendant qu'il en était occupé, elle envoya chercher Olivier de Saissac, son véritable amant, et lui offrit de l'épouser. Il l'emmena, et leur mariage s'accomplit le lendemain. Miravals fut tellement affecté de ce cruel affront, qu'il en parut fou pendant deux ans. Enfin il fut consolé par la belle Brunissens, femme de Roque de Cabaret, qui, pour être célébrée par lui, promit au poëte de lui *faire tant d'amour* qu'il reconnaîtrait qu'elle n'avait pas voulu le tromper. Il paraît qu'elle tint parole.

(62) Page 167. *Offrande modeste.* C'était un usage que les chevaliers qui prenaient le bourdon laissassent de riches présens en retour aux abbayes où il leur était délivré. C'étaient souvent de riches armures et même des chevaux. Au reste, l'usage de prendre le bourdon et l'escarcelle était fort antérieur aux Croisades. Charlemagne lui-même avait une escarcelle d'or, dans ses voyages à Rome. Elle fut enterrée avec lui. Les Croisés

se regardant comme des pèlerins en prirent les ustensiles. Saint-Louis partant pour sa première Croisade, se rendit à St. Denis où, après avoir *pris congé des Saints Martyrs*, il reçut le bourdon et la panetière (ou escarcelle) des mains du cardinal Odon.

(63) Page 168. *Ils commencèrent à persécuter cruellement les Juifs.* Ce ne fut pas seulement en Allemagne que les Juifs furent persécutés par les Croisés. Voici ce que rapporte Fleury (Histoire Ecclésiastique) à l'année 1236.

« La même année, les Juifs furent maltraités en plusieurs lieux. Particulièrement en Espagne, où on en fit un grand carnage. En France *les Croisés* de Guienne, de Poitou, d'Anjou et de Bretagne en tuèrent un grand nombre sans épargner les femmes enceintes. Ils en blessèrent plusieurs mortellement et en foulèrent d'autres aux pieds de leurs chevaux, laissant les corps morts exposés aux bêtes. Ils brûlèrent leurs livres, pillèrent leurs biens et menaçaient de faire encore pis; le tout sous prétexte qu'ils refusaient de recevoir le baptême. Les Juifs en portèrent leurs plaintes au pape Grégoire qui écrivit sur ce sujet à l'archevêque de Bordeaux et aux évêques de Saintes, d'Angoulême et de Poitiers, une lettre où il dit que les Croisés doivent se préparer à la guerre par la crainte de Dieu, la pureté de cœur et la charité; et qu'encore que Jésus-Christ n'exclue personne de la grâce du baptême, toutefois il fait miséricorde à qui il lui plaît, et il ne faut contraindre personne à recevoir ce sacrement, parce que comme l'homme est tombé par son libre arbitre, il doit aussi se relever par son libre arbitre étant appelé par la grâce. La lettre est du neuvième de septembre 1236. Le pape écrivit à Saint-Louis sur le même sujet, afin qu'il réprimât la fureur des Croisés. Les Juifs d'Angleterre, épouvantés de ces exemples, donnèrent de l'argent au roi Henry et obtinrent une proclamation publique, portant défense de leur faire aucun mauvais traitement. »

« Nous voyons une pareille défense de maltraiter les Juifs

faite en particulier aux Croisés, dans un concile de Tours par l'archevêque Juhel, etc. »

M. Michaud, dans sa belle Histoire des Croisades, ne laisse point ignorer les cruautés et les désordres de toute espèce dont les Croisés souillèrent leur gloire.

(64) Page 174. *Nouvelles croyances.* Il s'agit sans doute ici de ces nouveaux sectaires qui, selon plusieurs auteurs, prirent naissance en Bulgarie, et qui occasionèrent de si cruelles guerres en France sous le nom d'Albigeois. Leur croyance, en effet, paraît être venue de l'Orient et avoir eu pour base le manichéisme. Ils admettaient deux principes, l'un bon et l'autre mauvais, et deux Christs; ils niaient la résurrection, etc., ect. L'opinion qu'ils venaient de Bulgarie était devenue populaire en France; car on appela les hérétiques d'un nom qui n'était que celui de Bulgare défiguré.

On voit, par un passage de l'Histoire Ecclésiastique de Fleury, (tome 17., page 205), que cette secte des Bulgares ou des Manichéens s'était fort multipliée en France au treizième siècle, et qu'on y en fit de sévères exécutions. Quelque chose de remarquable, c'est que pendant que l'on poursuivait avec un zèle sans doute excessif, puisque le pape le réprima, des gens grossiers et ignorans, égarés par des rêveurs fanatiques, on laissait toute licence aux poëtes et aux conteurs du temps qui ne ménageaient guère plus la religion que les mœurs.

Cette bizarre inconséquence s'est prolongée jusqu'au seizième et dix-septième siècles. Le sale curé de Meudon * pouvait impunément saupoudrer d'impiété, ses ordures obscènes, tandis que d'obscurs hérétiques expiaient dans les flammes leur attachement à des erreurs souvent inculquées en naissant.

Avec un peu plus de police correctionnelle contre les auteurs

---

* Rabelais.

des livres impies et licencieux, et un peu moins de bûchers contre les dogmatisans égarés, au treizième comme au seizième siècle, on aurait pu prévenir de grands désordres (car la corruption du cœur prépare bien puissamment à la révolte de l'esprit), sans faire gémir l'humanité par des rigueurs qui atteignent bien rarement leur but.

Au reste, il y aurait de l'erreur à croire que le clergé reclamât des supplices inusités pour l'expiation des délits ou des crimes religieux. L'usage et les législations du temps ne familiarisaient que trop avec les condamnations aux plus horribles supplices. On les voit sans cesse appliqués, soit par la loi, soit par la vengeance. L'empereur Henri VI ayant fait prisonnier Guillaume III roi de Sicile, le condamna à perdre les yeux et à devenir eunuque; et il fit périr dans les flammes les seigneurs attachés à la fortune de ce malheureux prince. Les habitans, d'Avignon ayant pris Guillaume de Baux prince d'Orange, avec lequel ils étaient en guerre, le firent écorcher vif. Un vicomte de Limoges, sur le simple soupçon qu'une demoiselle avait favorisé une intrigue dont il accusait sa femme, la fit brûler vive. Alphonse, roi de Castille, dit mal à propos le Sage, fit étouffer entre deux matelas son propre frère, et brûler vif Simon de Haro un des plus grands seigneurs d'Espagne, pour avoir favorisé l'évasion de deux jeunes princes qu'il voulait retenir près de lui. Geoffroi Plantagenet, comte d'Anjou et mari de Mathilde, fille de Henri Ier roi d'Angleterre, irrité de ce que le chapitre de Séez avait osé procéder à l'élection d'un évêque sans son consentement, condamna l'évêque et tous les chanoines à une cruelle et honteuse mutilation, et voulut voir, dit Hume, les preuves de l'exécution de ses ordres; et cependant Geoffroi passait pour un prince doux. Les amans des belles-filles de Philippe-le-Bel furent écorchés vifs. Sous Philippe-le-Long, on brûla en France un grand nombre de lépreux, qu'on accusait d'avoir empoisonné les rivières; puis on condamna au feu non moins de Juifs, pour avoir accusé les lépreux. Les plus

riches de ces Juifs se rachetèrent à force d'argent, les autres périrent dans les flammes *.

Ces terribles supplices étaient donc le résultat d'accusations de toute espèce, et non réservées aux crimes contre la religion. De plus, le clergé ne prononçait point les sentences. Il connaissait du crime d'hérésie, déclarait la culpabilité, et livrait au bras séculier, qui ordonnait la punition; à peu près comme nos jurés, ayant déclaré un accusé coupable, laissent aux juges des cours criminelles l'application de la peine.

Au reste, si la législation de nos aïeux fut sévère jusqu'à la barbarie, à certaines époques et contre certains crimes (car pendant long-temps, le meurtre, par exemple, se racheta pour de l'argent), on peut dire que nous avons passé à un excès contraire, lorsqu'on voit que chez nous le monstre qui tranche les jours les plus précieux n'a pas d'autre punition que le misérable que la faim pousse à fabriquer une fausse pièce de deux sous.

(65) Page 179. *Baudouin de Boulogne.* Il s'agit ici de Baudouin **, frère de Godefroi de Bouillon et fils d'Eustache comte de Boulogne. Il fut en effet adopté par le prince et la princesse d'Edesse; et la cérémonie de son adoption est assez remarquable pour être rapportée ici. Selon la coutume d'Orient, le vieux prince et la vieille princesse d'Edesse firent passer le noble croisé entre leur peau et leur chemise.

---

* Quand le peuple s'en mêlait, c'était encore bien pis. Pendant la captivité du roi Jean, les paysans se révoltèrent en plusieurs provinces de France. Lorsqu'ils pouvaient forcer des châteaux, ils mettaient les seigneurs à la broche, les faisaient rôtir à petit feu, forçaient leurs femmes à manger de leur chair, et tuaient ensuite ces malheureuses elles-mêmes, après avoir exercé sur elles toute espèce de brutalité. Cette révolte s'appela la Jacquerie.

** Ce prince fut roi de Jérusalem après la mort de Godefroi.

Il paraît pourtant que l'on se contentait quelquefois d'envelopper le fils adoptif sous un pan de son manteau. C'est ainsi que Marie Paléologue, reine de Bulgarie, adopta Svetislas. (*Voy.* les Commentaires de Ducange.) Chez les peuples occidentaux de l'Europe, l'adoption en fils se faisait par une déclaration solennelle, accompagnée d'un présent en armes et chevaux. (*idem.*)

(66) Page 180. *Cimetière de leur ville.* Ce fait confirme ce qui se dit à Pise, que la terre du *Campo Santo* (le cimetière) a été apportée de la Palestine, aux temps des croisades.

(67) Page 181. Une *pénitence volontaire.* Il est possible que les exemples d'un repentir produisant volontairement des pénitences aussi sèvères que celle que s'impose sire Gérald, ou le pèlerin Antoine, fussent rares; mais l'histoire de ces temps offre un grand nombre d'exemples de pénitences ordonnées qui ont beaucoup de ressemblance avec celle que s'infligea le meurtrier de sire Ansel. L'abbé Fleury, dans son Histoire ecclésiastique, en rapporte plusieurs parmi lesquels je choisirai le suivant :

« Deux chevaliers allemands ayant tué, en trahison et cruellement, Conrad, évêque de Vurtzbourg, dont ils étaient vassaux, furent excommuniés par le pape, et leurs biens mis en interdit. Les coupables, touchés de repentir, allèrent se présenter au Saint-Père qui les renvoya vers Hugues, cardinal-prêtre du titre de saint Martin, pour lui faire leur confession. Les ayant ouïs, Hugues les fit venir devant le pape nus en caleçons, et la hart au cou, en présence d'un grand peuple, et pendant plusieurs jours; puis, par ordre du pape, il leur imposa cette pénitence :

De ne jamais se servir de leurs armes que contre les Sarrasins, ou pour la défense de leur vie; de ne jamais porter ni vair, ni petit gris, ni étoffes de couleur, ni hermine; de n'assister jamais aux spectacles; de ne point se remarier, s'ils perdaient leurs femmes; d'aller, le plus tôt qu'ils pourraient, à la Terre-Sainte, pour y servir, quatre ans, contre les Sarrasins; et, en attendant

qu'ils fissent le voyage, de marcher nu-pieds, et vêtus seulement de laine, comme pénitens publics; jeûner au pain et à l'eau le mercredi et le vendredi, les quatre-temps et les vigiles; faire trois carêmes, avant Pâques, avant la Pentecôte, avant Noël, et ne manger de la viande qu'à ces trois fêtes; tous les jours, dans les vingt-quatre heures, ils chanteront cent fois le *Pater* et feront cent génuflexions; et ne recevront le corps de Notre Seigneur qu'à l'article de la mort. Quand ils seront outre mer, ils jeûneront le mercredi, le vendredi et les autres jours marqués, en viandes de carême, et ne mangeront de la chair que le dimanche et le jeudi. Quand ils pourront entrer en sûreté dans quelque ville d'Allemagne, ils iront à la grande église nus en caleçon, la hart au cou et des verges à la main, et les chanoines leur donneront la discipline; si on leur demande pourquoi ils le font, ils diront que c'est pour l'expiation de leur crime. Etant revenus d'outre mer, ils se présenteront au pape pour recevoir ses ordres. (La lettre-patente qui contient cette pénitence est du 18 avril 1203.)

(6) Page 213. Ce misérable *Bernard de Ventadour*. Le seigneur de Taillebourg, le commandeur de l'Hôpital, laisse voir que tout orgueil n'était pas mort chez lui, lorsqu'il parle avec tant de mépris de Bernard de Ventadour. Ce poëte était à la vérité d'une naissance fort obscure, car il était fils du *fournier**, (celui qui avait soin du four) d'Ebles II, vicomte de Ventadour. Mais il montra de bonne heure des dispositions si heureuses, que son maître prit plaisir à les faire cultiver par l'éducation la plus soignée. Le succès fut complet, et le jeune Bernard devint bientôt le plus aimable troubadour de son temps. La première

* On voit, par un sirvente de Pierre d'Auvergne, que c'était sa mère qui chauffait le four et amassait des sarmens pour cela, et qu'il avait pour père un *bon sergent* qui tirait de l'arc. Ce mot de sergent indique qu'il n'était pas noble.

dame qu'il chanta et qu'il osa aimer (car quel troubadour n'aimait pas?), fut Agnès de Montluçon, femme du vicomte son maître. Il paraît qu'elle ne fut pas tout-à-fait insensible. Le jeune poëte sut mal renfermer son bonheur. Un orage terrible s'éleva et fondit sur Bernard. Il fut chassé, et la vicomtesse ne fut pas exempte de mauvais traitemens.

Mais la réputation de Bernard était si bien établie, qu'il n'eut qu'à se présenter à la cour d'Eléonore de Guienne, alors femme de Henry d'Anjou, duc de Normandie, pour y recevoir l'accueil le plus flatteur. Cette princesse permit qu'il lui adressât des vers fort tendres et fort galans. On y voit même qu'elle l'autorise à lui *demander un don*. « Mais j'aurais, dit-il, à lui faire une demande d'un si haut prix, qu'un roi ne devrait jamais la risquer. Cependant elle approuve que je lui écrive, et *elle sait lire* (ce que tout le monde ne savait pas alors, même dans les cours). »

(69) Page 213. *Reine de Normandie*. Cette expression doit étonner. Jamais Eléonore ou Aliénor n'a porté le titre de reine de Normandie. Mais il est certain que dans une de ses pièces, Bernard de Ventadour prie Hugonet, son jongleur, de chanter ses vers à la *reine des Normands*. On peut supposer que Geoffroi de Rancon, ou frère Mahou, rappelle cette expression comme ridicule; car on voit percer dans ses paroles une aigreur qui paraît presque l'effet d'un souvenir jaloux *.

---

* Le biographe qui a écrit, en roman occitanien, la vie de plusieurs troubadours, n'est pas aussi courtois ou aussi discret envers Aliénor que notre romancier, au sujet de l'espèce d'accueil qu'elle fit au troubadour limousin.

« Et el s'en partit et s'en anet à la dugessa de Normandia que era, joves e de gran valor, et s'entendia en pretz et en honor, et en ben dig de lauzor; e plasion li fort las cansos e'ls verses d'En Bernart. Et alla lo receup et l'aculhi mot fort. Lonc temps estet en sa cort; et enamoret se d'ella *et ella de lui*, etc. »

Quoi qu'il en soit, lorsque Henry devint roi d'Angleterre, et qu'il passa dans ce pays avec Eléonore, Bernard resta en Normandie, attendant, pour traverser la mer, la permission de Henry, pour lequel il prétendait être *tout ensemble Anglais et Normand.*

« Le vent qui vient d'Angleterre, dit-il, apporte à mes sens tous les parfums du paradis. »

Toutefois ces vapeurs balsamiques ne purent, à ce qu'il paraît, suffire à son existence, et il se rendit à la cour de Raimond V, comte de Toulouse, grand protecteur des troubadours.

Là, il fut de nouveau amoureux, et chanta d'abord son bonheur; puis se plaignit de sa perfide maîtresse, qui l'avait sacrifié à un rival. Enfin il abjura l'amour. « Il n'est, dit-il, ni reine ni duchesse qui pût me tenter. Je refuserais la comtesse de Provence, la dame de Saluces et sa charmante sœur Béatrix de Viennois.

Bernard finit comme plus d'un prince de son temps. A la mort de Raimond, son protecteur, il se retira à l'abbaye de Dalon en Limousin, où il prit l'habit de moine.

(70) Page 213. *Troubadour limousin.* Il est à remarquer que le romancier ne parle pas du tout de l'aventure de Saladin ou de tout autre beau prince turc. Cette fable n'était peut-être pas encore inventée : c'est fâcheux pour un faiseur de romans. Il en aurait sans doute tiré parti.

(71) Page 229. *Son intimité.* J'ignore absolument de quelle tradition le romancier s'est autorisé pour transporter à une grande reine une partie d'une faute que les historiens attribuent uniquement à Geoffroi de Rancon, seigneur de Taillebourg. Si l'auteur n'a consulté en cela que son imagination, il a été certainement très-coupable d'attribuer à un personnage réel un désastre auquel il n'eut aucune part. Et si Aliénor revenait, je doute qu'elle sût beaucoup de gré au romancier de l'avoir justifiée sous certains rapports, pour se donner le droit de faire

porter sur elle d'aussi graves inculpations. Dans ce cas là, je serais le premier à me joindre à elle, pour accuser cet auteur téméraire; et je le blâme ici autant qu'il est en moi!

Quant aux purs lecteurs de romans, qui s'embarrassent fort peu des atteintes portées à la vérité de l'histoire, et pour qui la réputation d'une princesse du 12e siècle est assez indifférente, peut-être auront-ils vu avec quelque intérêt le tableau d'un homme que l'amour et la vanité semblent près de combler de leurs plus enivrantes faveurs, et qui est précipité tout à coup dans un abîme de délaissement et d'humiliation. Si donc cet épisode n'est pas en tout conforme à la vérité, il est moral, et c'est ce qui m'a empêché de le supprimer; malgré la bonne envie que j'en avais, à cause de mon respect pour l'histoire.

(72) Page 236. *Ces romieux.* On appelait romieux les pèlerins qui ne faisaient que le voyage de Rome.

FIN DES NOTES DU PREMIER VOLUME.

OCT 2 0 1944